

# Bibliothèque(s)

65/66

décembre  
2012

## REVUES DE L'ÉTRANGER

Éditorial, par Pascal Wagner **1** Sommaire **2** Bibliobréves **4** République serbe de Bosnie, Bosnie-Herzégovine. Les bibliothèques dans l'intégration européenne. Missions et leadership, par Željka Komlenić **8** Canada. La bibliothèque tiers-lieu. De la sphère publique au *living lab*, par Marie D. Martel **14** Allemagne. Les Amis de la bibliothèque. Une ressource sous-estimée des bibliothèques, par Ronald Schneider **20** Italie. Fund raising. Les expériences de la Bibliothèque Palatine de Parme, par Andrea De Pasquale **26** Russie. Politique des bibliothèques. L'Association des bibliothèques russes à la manœuvre ?, par Sergueï Alexandrovitch Bassov **32** États-Unis. Les ressources numériques. Bibliothécaires et éditeurs : le dialogue est ouvert, par Maureen Sullivan **37** Lettonie. Quand les bibliothèques sortent dans la rue, par Signe Valtia **40** République démocratique du Congo. La pratique du dépôt légal, par Désiré Didier Tengeneza Baguma, Félicien Kinkalankala Makani, Stéphane Kabamba Tshilombo **44** Japon. L'exploitation des réseaux sociaux dans la communication scientifique. Applications et tendances des nouvelles technologies, par Tanabe Minoru **48** Australie. Les étudiants étrangers en Australie. Ce qu'ils pensent de leur BU et de ses bibliothécaires, par Hilary Hughes **52** Finlande. L' E-bus Netti-Nyssa, par Elna Harju **58** Argentine. Des bibliothèques pour tous. Projet de bibliothèques populaires dans le métro et les gares de Buenos Aires, par Tomàs Solari **62** Suède. Trop peu d'hommes bibliothécaires ou pas assez de diversité ?, par Jenny Samuelsson **68** Les bibliothèques de prison d'Australie-Méridionale : enfin du changement, par Abigail Day **71** Corée du Sud. Un espace de communication multiculturelle à travers les livres ! Service multiculturel de la Bibliothèque municipale centrale d'Incheon, par Lim Wan-Jeong **72** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref • Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises, par Marie-Odile Fiorletta et Philippe Pineau • Rolex Learning Center : une bibliothèque en trois dimensions, par Nicole Cordier **76** Reportages Les Médiathèques, des ressources humaines pour les Humanités. Théorie et pratique, par Pierre Hemptinne et Sébastien Biset • Les bibliothécaires et les outils du web 2.0, par Agnès Colnot **82** Bibliomonde Pour une nouvelle vitrine de la francophonie au Burkina Faso, par Jacqueline Bénichou et Jean-Jacques Donard • L'Institut français de Helsinki se modernise, par Sini Keskinen **94** Paroles d'éditeur L'œil d'or, travail de nègre. Entretien avec Jean-Luc André d'Asciano **102** Le billet des hybrides Les webdocumentaires, un nouvel Eldorado ?, par Hervé Champion **107** Les bibliothèques exposent **109** Notes de lecture **110**



Association  
des Bibliothécaires  
de France

# collection **Médiathèmes**



## **Informer et rechercher**

Édition nouvelle  
coord. Christiane Sauvage  
ISBN : 978-2-900177-33-4  
**30 €**

## **Handicap et bibliothèque**

2<sup>e</sup> édition  
coord.  
Marie-Noëlle Andissac  
et Marie-José Poitevin  
ISBN : 978-2-900177-30-3  
**28 €**

## **Outils web 2.0 en bibliothèque**

coord. Franck Queyraud  
et Jacques Sauteron  
ISBN : 978-2-900177-31-0  
**30 €**

## **L'audiovisuel en bibliothèque**

coord. Estelle Caron  
et Danielle Chantereau  
ISBN : 978-2-900177-34-1  
**30 €**

**Des guides pratiques indispensables  
aux professionnels des bibliothèques**

### **Diffusion ABIS**

31, rue de Chabrol - 75010 Paris  
01 55 33 10 30 - info@abf.asso.fr

**Commande en ligne  
www.abf.asso.fr**





Publication paraissant depuis 1907.  
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris  
Téléphone : 01 55 33 10 30  
Télécopie : 01 55 33 10 31  
abf@abf.asso.fr  
www.abf.asso.fr

**Directeur de la publication**  
Pascal Wagner

**Rédacteur en chef**  
Philippe Levreud  
redaction@abf.asso.fr  
assisté de Julie Cassiau  
secr.redaction@abf.asso.fr

**Comité de rédaction**  
Gérard Briand, Grégory Colcanap, Bernard Démay, Aline Girard, Annick Guinery, Bernard Huchet, Jean Mallet, Pascal Wagner.

**Responsable de rubrique**  
*Les bibliothèques exposent*  
Nicole Picot

**Publicité**  
Christine Guyot  
Téléphone : 06 26 64 91 68  
christine.guyot5@gmail.com

**Diffusion**  
ABIS - Gérard Briand  
Téléphone : 01 55 33 10 30  
Télécopie : 01 55 33 10 31

**Maquette**  
M.-C. Carini et Pictorus

**Mise en pages**  
Éditions de l'Analogie

**Abonnements 2012**  
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 36  
Individuel : 50 € – Collectivités :  
France 100 € / Étranger 110 €

Commission paritaire  
n° 1114G82347  
ISSN : 1632-9201  
Dépôt légal : décembre 2012

**Impression** : Jouve, Paris

**Bibliothèque(s)**

**REVUE DE L'ASSOCIATION  
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE**  
est analysée dans la base Pascal  
produite par l'Inist et dans la base Lisa.

**Couverture :**

Photomontage © J-R Jacques

## Éditorial

Ce numéro de *Bibliothèque(s)* est celui pour lequel je produis mon dernier éditorial de président sortant.

Les élections du nouveau bureau auront lieu à la mi-décembre et, sans préjuger ici du verdict des urnes, je pense qu'il ne serait pas malvenu que le prochain signataire de ces éditoriaux soit une signataire. Ce ne serait que justice et équité. Depuis que la présidence de l'ABF a été assurée par une femme, quatre hommes se sont succédé. Pire encore, sur les quelques quarante présidents de l'ABF, on trouve quatre femmes seulement ! Va-t-il falloir amender nos statuts pour faire en sorte que les présidents soient un peu plus représentatifs de la sociologie des adhérents, et, au-delà, des bibliothécaires en France ? On peut toujours parier sur la sagesse collective de notre association pour parvenir à ce résultat sans pour autant recourir à une mesure statutaire. Mais sait-on jamais...

Cette question de la représentation des femmes au sein de la profession fait l'objet d'un des articles de ce numéro, mais avec un point de vue à rebours de mes propos précédents ! Ce ne sera pas le seul de ces articles, traduits des publications des associations homologues à l'étranger, qui risque de vous surprendre. Les thèmes des articles sont largement liés aux problèmes sociaux et économiques : les impacts de la crise sur les bibliothèques, la prise en compte des besoins réels des usagers, le rôle social et le rôle éducatif des bibliothèques, la question du troisième lieu, la diversité culturelle et les adaptations que nous devons opérer pour remplir convenablement nos nouveaux rôles.

Et vous constaterez que le traitement de ces thèmes est extrêmement contrasté ! Mais gardons-nous de confondre le fond et la forme : telle expérience qui pourrait, au premier abord, nous hérisser le poil, pourrait en réalité être plus en accord avec des principes auxquels nous sommes attachés ; *a contrario*, des initiatives qui pourraient nous sembler anodines voire rassurantes, seraient peut-être porteuses en germe de dynamiques contraires à ces principes.

Ces questions seront d'ailleurs au cœur de nos études lors du congrès de Lyon, en juin 2013, dont le titre sera : « La bibliothèque fabrique du citoyen ». Et nous les retrouverons également lors du congrès de l'Ifla, toujours à Lyon, mais en août 2014.

Cet éditio se termine donc sur une vision tournée vers l'avenir, et vers l'international. Il va être particulièrement intéressant d'examiner au fil du temps comment les bibliothécaires vont répondre, à travers les prises de positions et les actions de leurs associations représentatives, à toutes ces problématiques, tant anciennes qu'émergentes.

Et peut-être vérifierons-nous que la femme est l'avenir de l'homme !

Pascal WAGNER

### Au sommaire des prochains numéros de *Bibliothèque(s)*

- n° 67 : Roumanie – 15 mars 2013
- n° 68 : Rhône-Alpes – 1<sup>er</sup> juin 2013
- n° 69 : Littérature de l'imaginaire – 31 juillet 2013
- n° 70 : Médiation – 15 octobre 2013

4 **Bibliobrèves****Dossier** **REVUES DE L'ÉTRANGER**

- 8 République serbe de Bosnie, Bosnie-Herzégovine. Les bibliothèques dans l'intégration européenne. Missions et leadership, par ŽELJKA KOMLENIĆ
- 14 Canada. La bibliothèque tiers-lieu. De la sphère publique au *living lab*, par MARIE D. MARTEL
- 20 Allemagne. Les Amis de la bibliothèque. Une ressource sous-estimée des bibliothèques, par RONALD SCHNEIDER
- 26 Italie. Fund raising. Les expériences de la Bibliothèque Palatine de Parme, par ANDREA DE PASQUALE
- 32 Russie. Politique des bibliothèques. L'Association des bibliothèques russes à la manœuvre ?, par SERGUEÏ ALEXANDROVITCH BASSOV
- 37 États-Unis. Les ressources numériques. Bibliothécaires et éditeurs : le dialogue est ouvert, par MAUREEN SULLIVAN
- 40 Lettonie. Quand les bibliothèques sortent dans la rue, par SIGNE VALTIŅA
- 44 République démocratique du Congo. La pratique du dépôt légal, par DÉSIRÉ DIDIER TENGENEZA BAGUMA, FÉLICIEN KINKALANKALA MAKANI ET STÉPHANE KABAMBA TSHILOMBO
- 48 Japon. L'exploitation des réseaux sociaux dans la communication scientifique. Applications et tendances des nouvelles technologies, par TANABE MINORU
- 52 Australie. Les étudiants étrangers en Australie. Ce qu'ils pensent de leur BU et de ses bibliothécaires, par HILARY HUGHES
- 58 Finlande. L' E-bus Netti-Nyssa, par ELINA HARJU
- 62 Argentine. Des bibliothèques pour tous. Projet de bibliothèques populaires dans le métro et les gares de Buenos Aires, par TOMÀS SOLARI
- 68 Suède. Trop peu d'hommes bibliothécaires ou pas assez de diversité ?, par JENNY SAMUELSSON
- 71 Australie. Les bibliothèques de prison d'Australie-Méridionale : enfin du changement, par ABIGAIL DAY
- 72 Corée du Sud. Un espace de communication multiculturelle à travers les livres ! Service multiculturel de la Bibliothèque municipale centrale d'Incheon, par LIM WAN-JEONG

**Liste des annonceurs**

- |                  |                              |           |                              |
|------------------|------------------------------|-----------|------------------------------|
| • ABIS           | 2 <sup>e</sup> de couverture | • IDM     | 4 <sup>e</sup> de couverture |
| • Prix Sorcières | 3 <sup>e</sup> de couverture | • Electre | p. 19                        |





• **11 janvier, Clermont-Ferrand (63)** : « Bibliothèque et lutte contre l'illettrisme, ici et ailleurs, autrement » rencontre organisée par Le Transfo et le Centre Ressources Illettrisme (Cri) autour d'expériences belges de l'Alpha à Namur (D. Aspert, Cri) et de « Bonshommes Kamishibai » à Bruxelles (F. Deppe et C. Fontaine), puis auvergnates. Inscr. Av. 8/01/2013. Rens. : [francoise.dubosclard@letransfo.fr](mailto:francoise.dubosclard@letransfo.fr)

Tél. 04 73 28 87 91 / [contact@cri-auvergne.org](mailto:contact@cri-auvergne.org) / Tél. 04 73 90 48 16

• **17 janvier, Aix-en-Provence (13)** : « Musées et éditeurs : quels partenaires ? », journée d'étude organisée par l'ARL Paca avec l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France Paca. À la Cité du Livre d'Aix-en-Provence. Contact : [olivier.pennaneach@livre-paca.org](mailto:olivier.pennaneach@livre-paca.org) ou [contact@livre-paca.org](mailto:contact@livre-paca.org) Tél. 04 42 91 65 20. Progr. complet : [www.livre-paca.org](http://www.livre-paca.org)

• **24 janvier, Saint-Germain-en Laye (78)** : « Le roman contemporain pour adolescents », journée d'étude ouverte aux bibliothécaires organisée par Intermedia 78, l'Association des bibliothèques des Yvelines et animée par Laurent Bazin. Rens. et inscriptions : [viviane.goyat@saintgermainenlaye.fr](mailto:viviane.goyat@saintgermainenlaye.fr) Tél. 01 70 46 40 01. Progr. complet : [www.intermedia78.fr](http://www.intermedia78.fr)

• **31 janvier-3 février, Angoulême (16)** : 40<sup>e</sup> édition du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Jean-Claude Denis, Grand Prix d'Angoulême 2012 en sera le président. Mis en vedette : Uderzo et la série *Astérix et Obélix*, Disney, Mickey et Donald, Comès et la Corée. Progr. complet : [www.bdangouleme.com](http://www.bdangouleme.com)

• **Jusqu'au 14 février, Poitiers (86)** : « Lire, écrire, penser et conserver dans un monde numérique » cycle de conférence sur les mutations induites par le numérique dans l'univers du livre et de la lecture organisé par le CLL Poitou-Charentes. Prochaines rencontres les 17, 24, 31/01 et 14/02 2013. Progr. complet : [www.livre-poitoucharentes.org](http://www.livre-poitoucharentes.org)

## En vrac

### ■ GOURMAND



La 4<sup>e</sup> édition du Festival du livre culinaire aura lieu au Carrousel du Louvre du 22 au 24 février 2013. Destiné aux professionnels du secteur, l'événement propose démonstrations de chefs, dégustations, conférences et rencontres. Éditeurs, chefs, auteurs, historiens, œnologues, journalistes, photographes, illustrateurs et stylistes pourront découvrir les espaces thématiques du festival : reliure, livres anciens, livres caritatifs, photographie culinaire, presse spécialisée cuisines du monde entier, etc. 171 pays seront en compétition pour les Gourmand Awards... dont *Bibliothèque(s)*...

[www.festivaldulivreculinaire.fr](http://www.festivaldulivreculinaire.fr)

Pour plus de rens. : [gourmand@gourmandbooks.com](mailto:gourmand@gourmandbooks.com)

### ■ GRUNDTVIG LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les bibliothécaires ont conscience d'être aux avant-postes de la lutte contre l'illettrisme. Grundtvig propose aux formateurs européens engagés dans cette cause un séminaire de formation et d'échanges. En 2013, ce séminaire prendra la forme d'ateliers de 5 à 10 jours où 10 à 20 professionnels auront pour objectif d'améliorer leurs compétences en matière d'enseignement, d'encadrement, de conseil, de gestion, etc. On donnera aussi les clés de la compréhension du système européen et des modalités d'action dans les autres pays membres. Date de dépôt des candidatures, le 21 février 2013.

Plus d'informations : <http://penelope.ze2f.fr/index.php> (fiche action 2013 penelope) Contact : [guillaume.cartigny@ze2f.fr](mailto:guillaume.cartigny@ze2f.fr)

### ■ L'ARDÈCHE, 30 ANS ET 7 FAMILLES

Après 7 ans de suspension, *Terres de lectures* est de nouveau publié par la bibliothèque départementale de prêt de l'Ardèche. Un numéro spécial qui retrace les actions de l'établissement et tire le portrait de ses acteurs. Pour marquer cet événement, la BDP a imaginé un jeu de cartes, « Nos 7 familles littéraires ». Il réunit 42 auteurs originaires de France, des pays de l'Est, des États-Unis, de l'Inde à la fois écrivains, journalistes, philosophes, graphistes et scientifiques. La BDP ne manque pas de rendre hommage à sa région avec sa famille d'Ardéchois où l'on retrouve Emmanuelle Pagano. Nos lecteurs perspicaces auront reconnu dans le dernier livre de celle-ci, *Un renard à mains nues* (POL, 2012), le texte publié dans *Bibliothèque(s)* n° 49. Ceux qui n'étaient pas abonnés en 2009 se précipiteront chez leur libraire.



### ■ RUSSENKO

Les 26 et 27/01, la médiathèque L'Écho du Kremlin-Bicêtre (94) propose ses 4<sup>e</sup> Journées littéraires russes et russophones : « Récits d'Histoire / Récits d'histoires » avec le Festival des cultures russes et russophones, RussenKo. Rencontres, dédicaces, lectures, tables rondes avec éditeurs, traducteurs, écrivains russes et français : **26/01** : « Écrire l'Histoire avec une mitraillette ! » (Oliver Rohe) ; « L'âme russe désespérée ou flamboyante ? » (Vladislav Otrouchenko) ; « Vérité historique ou photographique ? » (Dmitri Stakhov). – **27/01** : « Ombres et lumière » autour d'un album de Rodtchenko, *Animaux à mimer* ; « Le mythe sibérien revu en 2010 ! » (Maylis de Kerangal et Christian Garcin) ; « Traduire l'âme russe contemporaine » (avec les traducteurs Sophie Benech, Bernard Kreise et Paul Lequesne).

Mais aussi, et dès le 25/01, des expositions de photographies (Igor Moukhin), de collages (Oksana Stogova), street art (P183), performances (P183 et Nebay), concerts de rock (Kobby Kobb, The Retuses), de musique classique et traditionnelle (autour de Denisov, Chœur Ladya et Ensemble Slavici), de chanson (Tatiana Mikhailova), cinéma (Sokourov, Louguine, Mikhalkov, Minaiev...). Bref, la folle Russie comme si vous y étiez !

Progr. Complet et rens. : [www.russenko.fr/fr/](http://www.russenko.fr/fr/)





## ■ TROP CHÈRE POÉSIE

Du 9 au 24 mars, le Printemps des Poètes organise sa 15<sup>e</sup> édition sur le thème « Les voix du poème », parrainée par Denis Lavant dans un contexte de crise budgétaire. Le ministère de l'Éducation nationale réduit de 40 % (soit 60 000 €) la subvention accordée à cet événement annuel. Le Printemps des Poètes, qui craint pour la viabilité de ses manifestations, a lancé une pétition (près de 6 000 signatures à cette heure) et maintient sa 15<sup>e</sup> édition. Au programme : « Place au poème » avec des lectures de poésie dans l'espace public, hommage à Pablo Neruda, 5<sup>e</sup> concours Andrée Chédid du poème chanté, le label « École en poésie », etc. Progr. complet : [www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)



## ■ JEUNESSE INDÉPENDANTE

Créé en octobre 2012 à l'initiative d'éditeurs jeunesse indépendants, Le Syndicat national de l'édition jeunesse indépendante (SNEJI) vise à développer une biblio-diversité de la littérature jeunesse. Le SNEJI souhaite ainsi mobiliser tous les partenaires : libraires, auteurs, illustrateurs, bibliothécaires ou lecteurs.

## ■ GRAND PRIX LIVRES HEBDO DES BIBLIOTHÈQUES 2012

Le verdict est tombé le 30 novembre dernier et les lauréats ont reçu leur prix le 6 décembre, à la BnF, où ils ont été accueillis par Bruno Racine et Erik Orsenna, président du jury de l'édition 2012.

**Grand Prix** : par son action multiforme « Lire au Havre » – « emblème d'un engagement qui participe à un véritable élan de la ville » explique Livreshebdo.fr –, la BM du Havre remporte le Grand Prix. 79 dossiers ont été reçus cette année. – **Prix de l'Accueil** : la médiathèque Le Bélieu, de Mandeuve (Doubs). – **Prix de l'Animation** : le réseau des médiathèques de Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis). Autour du thème de l'égalité femmes-hommes, il a fédéré des publics aux horizons divers constitués de 134 nationalités. – **Prix de l'Espace intérieur** : médiathèque « La Clairière » de Fougères (Ille-et-Villaine) qui a innové en termes d'architecture intérieure avec notamment son « Affabulle », sorte de cocon au design végétal. – **Prix de l'Innovation** : bibliothèque départementale du Val d'Oise pour son catalogue collectif de 2,5 millions de livres Révodoc. Ce dernier s'appuie sur un système participatif et permet à tous les habitants de faire parvenir leurs documents privés.

Le jury 2012 était composé de Blandine Aurenche (Bibliothèque Louise Michel, à Paris, lauréate du Grand Prix 2011), Gilles Gudin de Vallerin (Médiathèques de Montpellier Agglomération), Abderrahim Ameur (Médiathèque de la Mosquée Hassan II, à Casablanca), Laurent Beccaria (éditions Les Arènes), Dominique Fredj (librairie Le Failler, Rennes), Claude Poissenot (sociologue, Université de Nancy), Laurence Santantonios (Livres Hebdo) et Christine Ferrand (rédactrice en chef de Livres Hebdo).

Son bureau : Ludovic Berneau (éd. Les Lucioles), Florence Brillat (éd. Abadam), Albert de Pétigny (éd. Pour penser à l'endroit) et Valérie Rocheron (éd. Plume en herbe). Pour plus de rens. : [www.sneji.fr/](http://www.sneji.fr/)

## Internet

### ■ TOULOUSE, LA VILLE EN ROSALIS

Nouvelle bibliothèque numérique, Rosalis met à la disposition des lecteurs-internautes 60 000 documents et près de 6 millions d'images. Le portail Web fonctionne sur un modèle participatif. Le public est invité à proposer des titres ou à numériser des documents personnels pour enrichir 9 collections thématiques patrimoniales où figure le département jeunesse, accessible sur la page Infantina. Également une encyclopédie collaborative (*Rosalipédie*), un blog (*Rosaliblog*) et une interface (*Rosalivox*). Site Internet : <http://rosalis.bibliotheque.toulouse.fr/>

## International

### ■ BIBZOOM

Avec ses 10 millions de titres aujourd'hui disponibles sur sa plateforme, BibZoom est la première application danoise publique de musique numérique au monde. Consultable sur ordinateur ou Smartphone, ce service est gratuit pour tous les utilisateurs enregistrés dans les bibliothèques publiques du Danemark. Développé par la Bibliothèque nationale et universitaire, BibZoom a pour objectif d'élargir la culture musicale danoise. Le service mise sur la diversité des genres : rock, pop, classique, chansons pour enfants mais aussi des e-books en langue étrangère (arabe, turc, persan, etc.). Ce service est le résultat d'un consortium entre plusieurs établissements, l'Odense Centrale, les Heming, la bibliothèque nationale du Danemark, celle de la ville de l'Aabenraa et la Bibliothèque nationale et universitaire. Rens. :

[www.statsbiblioteket.dk/BibZoom.dk](http://www.statsbiblioteket.dk/BibZoom.dk)

### ■ LE VATICAN LA JOUE NUMÉRIQUE

Depuis novembre et jusqu'en avril 2013, 13 500 images de manuscrits musicaux issus de la Bibliothèque du Vatican seront numérisées. Ce vaste projet est le résultat d'un accord signé entre l'établissement du Vatican et la fondation Alamire, centre international pour l'étude de la musique dans les Pays-Bas (Belgique). Il permet au laboratoire de la fondation (Alamire Digital Lab) de numériser les collections du Vatican datant du XIV<sup>e</sup> s. jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> s. De la chapelle Sixtine à la Capella Giulia en passant par l'église de Santa Maria Maggiore, il y a aussi des manuscrits provenant de l'atelier de Pierre-Alamire. La particularité de cette opération est de rendre accessible à tous ce fonds en l'intégrant à une base de donnée numérique pour la musique ancienne dite Idem (Integrated Database for Early Music).



Le réseau des médiathèques de Plaine-Commune (93), prix de l'Animation.





▶ 9



▶ 15



▶ 29







▶ 41



▶ 60



▶ 63



▶ 69



▶ 74



## Revue de l'étranger

Il y a un an exactement, nous demandions à nos collègues étrangers de partager leurs impressions des bibliothèques françaises. Ils se sont livrés à cet exercice avec entrain. Aussi avons-nous à cœur de donner son pendant à ce dossier *Vues de l'étranger*, en accordant cette fois à ce génitif sa portée objective pour un *remake*, dont les plans seraient filmés en contrechamp : re-*Vues de l'étranger*, en somme.

Pas tout à fait cependant, car dans cette opération, la perspective est doublement décalée. En premier lieu, il nous semblait intéressant de substituer un regard endogène à un point de vue français sur les bibliothèques étrangères, en supposant qu'il serait mieux à même de nous renseigner sur la manière dont nos collègues étrangers appréhendent leur propre réalité. Deuxième écart : nous avons privilégié la reprise d'articles déjà publiés dans des revues de bibliothéconomie, une façon d'observer les débats sans les perturber, d'éviter l'effet de vitrine pour pénétrer au cœur de leurs préoccupations. C'était aussi une occasion rêvée de présenter à nos lecteurs une douzaine de publications étrangères, et – rêvons – de leur donner l'envie d'y plonger, selon les compétences linguistiques de chacun, puisque la plupart sont accessibles en ligne : *Revue de l'étranger*, donc. Il faut dire ici l'accueil à nouveau enthousiaste que nous ont fait les rédactions étrangères, séduites par notre proposition. Au point que notre vœu serait de lui donner suite en une rubrique régulière. Mais à vrai dire, un troisième décalage s'est produit dans la sélection des pays représentés qui ne recouvre que pour moitié celle de notre dossier de décembre 2011.

La somme de ces points de vue et de ces fausses perspectives est riche de surprises : à retrouver des questions bien connues dans l'hexagone battues de façon nouvelle dans des contextes différents, accentuées autrement (le troisième lieu, les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, la relation aux éditeurs, pour ne citer que ces exemples) ; à voir émerger des questions inconnues chez nous – le rôle des bibliothèques dans l'intégration européenne par exemple – ; à entendre aussi, bien sûr, comment le style, le ton même, traduit de Moscou à Kinshasa, de Stockholm à Séoul, des réalités historiques et culturelles. Disposer ainsi tout cela comme autant de pièces sur un échiquier relevait d'un enjeu passionnant à l'heure où la partie se joue désormais à l'échelle du village global, et tandis que la France bibliothéconomique se met en ordre de marche pour accueillir le congrès international de l'Ifla en 2014.



République serbe de Bosnie, Bosnie-Herzégovine

# Les bibliothèques dans l'intégration européenne

Dans le contexte de la candidature de la Bosnie-Herzégovine à l'entrée dans l'Union européenne, la bibliothèque, fidèle à ses missions, est amenée à jouer un rôle de premier plan pour informer décideurs et citoyens sur les changements qu'entraînera l'intégration européenne. Des obligations, un devoir, une chance...

## Missions et leadership

Quoique notre chemin vers l'adhésion à l'Union européenne nous paraisse long et semé d'embûches, il est évident que nous l'avons déjà amorcé et qu'il nous faudra tôt ou tard atteindre cet objectif qui, aujourd'hui, nous semble encore lointain<sup>1</sup>. L'intégration de normes, d'obligations et de devoirs ne peut pas se faire immédiatement après une entrée perçue comme soudaine et par défaut, pas plus que les avantages qu'il y a à retirer de cette adhésion ne peuvent se faire aussitôt sentir, mais le processus a déjà commencé et il est nécessaire d'y travailler sans cesse, sans relâche et sans délais. L'adhésion officielle sera le résultat de ce travail et la confirmation de sa bonne préparation comme une bonne partie de sa mise en œuvre.

Pour effectuer ce chemin dans les délais les plus courts, une information immédiate, actualisée, correcte et complète sur ce processus doit être diffusée dans toutes les sphères de la société.

Dans ce contexte, la reconnaissance des bibliothèques publiques comme des lieux où les citoyens peuvent chercher des réponses pour toutes les questions concernant l'adhésion de notre pays à l'Union européenne revêt une importance particulière. Qu'il s'agisse d'un programme général, national, ou d'un programme détaillé, lié à la communauté locale, aux universités, aux écoles ou à toutes sortes d'institutions et d'organisations, à tous ces niveaux, la société doit pouvoir connaître les changements futurs qu'implique le processus d'adhésion à l'UE.

Dans leur propre intérêt, les bibliothèques peuvent prendre une position de leader dans la fourniture d'information à leurs usagers comme à la communauté en général, en devenant les vitrines de l'information sur l'intégration européenne et toutes les questions concernant l'Union européenne.

### UNE CHANCE ET UN DEVOIR POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Quelles tâches concrètes ce rôle de la bibliothèque implique-t-il ?

Tout d'abord, un travail supplémentaire de formation des bibliothécaires de tous les établissements est nécessaire pour qu'ils soient capables de donner des informations sur l'UE



© Borislav Stanjević et al.

Ouverture des reproductions d'exposition Gustav Klimt à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de la République serbe (NUBRS), Banja Luka.

1. La République de Bosnie-Herzégovine a obtenu de Bruxelles le statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mars 2012. (Ndlr)





© Borislav Stanjević et al.

#### La Bibliothèque Nationale et Universitaire de la RSB.

(organisation des conférences, colloques, ateliers sur ce sujet, en s'appuyant sur de bons exemples à l'étranger). Ensuite, on pourrait créer une sorte d'Euro-stand ou une salle de lecture européenne dans chaque bibliothèque.

L'expérience montre que dans les pays membres de l'Union européenne, presque chaque bibliothèque possède une salle de lecture dédiée à l'Europe ou un secteur où l'on offre des réponses sur toutes les questions concernant l'UE. Le besoin d'une telle salle de lecture est plus grand dans les pays qui sont sur le chemin de l'adhésion si l'on considère que la population est peu informée sur ces sujets.

La bibliothèque doit fournir toute la littérature nécessaire en accord avec le profil des usagers (publications imprimées, électroniques, audiovisuelles et tous types de documents non imprimés, ainsi qu'un accès direct aux sources d'information en ligne).

Ainsi, les utilisateurs seraient informés d'une manière adéquate sur ce que l'UE représente, ce que comprend l'intégration européenne, les conséquences de ce processus sur les citoyens, ce qui peut les motiver pour s'inclure dans ce processus, comment participer aux différents projets financés par l'UE, et tirer parti de tous les fonds liés à la pré-adhésion

Après des études à Sarajevo, puis en Bulgarie et en France, Željka Komlenić officie comme bibliothécaire-informateur depuis 1992 à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de la République serbe de Bosnie. Elle a travaillé sur le catalogage, l'indexation et la bibliographie, dans l'Agence de catalogage avant la publication CIP. Elle participe activement à la formation des bibliothécaires au catalogage automatique et à l'application des standards ISBD. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages professionnels et de recherche en bibliothéconomie, elle prend une part active aux conférences professionnelles, séminaires et ateliers. Outre ses fonctions de chef du service éducatif à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de la République serbe et de conseil pour l'amélioration des services de la bibliothèque, elle est le contact pour le système régional en ligne pour le catalogage COBISS. Membre de la Commission pour les examens professionnels de bibliothécaire, enseignant et formateur, membre de la Commission pour les standards dans le domaine de la bibliothèque, membre du Conseil des bibliothèques de la République serbe, elle est aussi la présidente de la Commission pour l'attribution des titres professionnels de bibliothécaire. Elle a reçu le Prix « Djordje Pejanovic » pour ses contributions au développement et à l'amélioration du secteur des bibliothèques décerné par l'Association des bibliothèques de la République serbe.



© borislav Stanjević et al.

L'intérieur de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de la République serbe (NUBR), Banja Luka.

à l'UE. Ensuite, il est nécessaire d'informer les usagers et les citoyens de tout ce qui est nouveau en ce domaine en traduisant des bulletins et des magazines publiés par l'UE. Enfin, les informations thématiques de l'UE sur les tendances, les recherches, les réussites, les normes et la législation dans chaque domaine scientifique et professionnel sont particulièrement importantes.

La population est si peu informée de tout cela ! Sur le chemin de l'intégration européenne, chaque domaine professionnel et scientifique, chaque secteur économique et social exige un examen profond des modes de fonctionnement, des transformations, de la standardisation et de son adaptation aux lois européennes. Pour toutes ces raisons, les utilisateurs de ce type d'informations sont de plus en plus nombreux.

Conçues comme des vitrines pour s'informer sur l'UE, les bibliothèques peuvent certes, dans ce contexte, saisir l'occasion de se placer en première ligne, mais elles en ont aussi le devoir.

En classant les données, les salles de lecture européennes ou « euro-stands » proposeraient des collections strictement organisées et une ambiance favorable pour que chaque utilisateur reçoive facilement et rapidement des informations sur le domaine qui l'intéresse en rapport avec l'UE.

Les sujets qui attirent l'attention des utilisateurs sont : les standards européens dans certains secteurs comme l'éducation, la culture, l'écologie, l'agriculture..., et tout ce qui concerne la législation européenne dans tous les domaines de la société (particulièrement dans les domaines des Droits de l'Homme et des minorités, des droits de l'enfant, des personnes handicapées, des lois sur l'éducation, de ce qui tient au patrimoine culturel, au commerce et aux banques).

## UN ENGAGEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES

Quel intérêt les bibliothécaires peuvent-ils trouver dans cet engagement ?

D'abord, tout ceci confirme l'objectif principal et primordial de chaque bibliothèque : fournir des informations de qualité et satisfaire les besoins de ses utilisateurs. En même temps, cette activité amène la bibliothèque à former les citoyens et à les introduire dans une problématique d'importance existentielle. Le second avantage est qu'elle peut augmenter le nombre de ses utilisateurs à proportion de leur intérêt pour les questions concernant l'UE. Enfin, en tant que promoteurs des projets européens et des informations qui leur sont liées, les bibliothèques sont matériellement et financièrement stimulées par des fonds de l'UE.

## LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

En raison de la complexité du processus d'intégration européenne, chaque pays intéressé par l'adhésion à l'UE doit créer une sorte de programme appelé « Stratégie de communication pour l'information de la population sur l'adhésion à l'UE ». C'est un document qui définit les objectifs et les manières d'informer le public sur tous les aspects du processus d'adhésion. Cette stratégie de communication doit permettre à la population de se motiver pour s'inscrire activement dans ce processus.

• **Objectifs.** Les objectifs de la stratégie de communication peuvent être répartis en trois groupes :

- informer et sensibiliser les citoyens sur la nécessité de l'adhésion aux processus de l'intégration européenne ;
- connaître les groupes cibles, les activités, les rôles et les préparatifs nécessaires au processus de la stabilisation et de l'adhésion ;
- préparer les acteurs politiques à leur rôle de décideurs dans l'amélioration de la conscience publique de ces processus.

• **Les groupes cibles sont principalement :**

- les médias : électroniques (télévision, radio, Internet) ; imprimés (journaux, magazines professionnels nationaux et européens) ; les autres supports et publications (affiches, dépliants, brochures, et les publications particulières) ; les tables rondes et les débats médiatiques consacrés à ce sujet ; les campagnes éducatives et informatives ;
- les institutions éducatives et culturelles (facultés, écoles, bibliothèques) ;
- les acteurs politiques et décideurs ;
- l'administration d'État ;



- les organisations non gouvernementales ;
- les partenaires sociaux.

• **Le financement** de la stratégie de communication. Il se réalise en majorité par le budget de l'État et par le soutien de projets internationaux (Cards<sup>2</sup> par exemple, etc.).

• **Le monitoring et l'évaluation.** Le monitoring – la surveillance et l'application de la stratégie – est à la charge des ministères (pour l'intégration européenne, l'information, l'éducation et d'autres encore). L'application de la stratégie comprend en parallèle l'examen de l'opinion publique et la prise de mesures appropriées en accord avec lui. Un plan d'action est établi chaque année pour :

- définir les besoins des groupes cibles ;
- planifier des actions ;
- les réaliser ;
- analyser et évaluer le succès des réalisations prévues.

### LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DANS LE PROCESSUS DE L'ADHÉSION

Tout d'abord, les bibliothèques doivent être elles-mêmes bien informées des changements et des transformations qu'elles doivent subir pour être aptes à fournir un grand nombre d'informations concernant l'UE à leurs utilisateurs. La gamme de ces informations doit assumer tous les secteurs de la vie sociale, tous les aspects de la société, des groupes sociaux et des individus.

Le rôle de la bibliothèque dans le processus d'intégration européenne sous-entend :

- l'harmonisation des standards de fonctionnement des bibliothèques et des standards européens selon les suggestions de l'Ifla ;
- la mise en accord de la législation des bibliothèques avec la législation des États membres ;
- l'intégration des bibliothèques dans le système informatique des bibliothèques et aux consortiums ;
- la formation continue c'est-à-dire l'éducation des bibliothécaires pour travailler dans les conditions contemporaines ;
- la coopération internationale et régionale des bibliothèques ;
- l'inclusion des bibliothèques dans les différentes associations européennes et internationales ;
- l'échange international des professionnels ;
- la participation aux grands projets européens et mon-

<sup>2</sup> Cards : « Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation » est un programme qui a pour objet de fournir une assistance communautaire aux pays de l'Europe du Sud-Est en vue de leur participation au processus de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. (Ndlr)

diaux comme ceux de la Bibliothèque européenne (European Library) ; la bibliothèque Universalis (Bibliotheca Universalis) ; Unesco – projets Mémoire du monde (*The Memory of the World*) et les autres.

Un accent particulier est mis sur les collections numériques, la numérisation et la préservation du patrimoine culturel.

Il est nécessaire de former les bibliothécaires-enseignants qui pourront donner à leur tour des cours sur l'Union européenne. Après quoi, ils seront aptes à enseigner, lors de séminaires destinés aux différents groupes cibles sus-mentionnés, par des cours élémentaires ou des cours spécialisés sur les conséquences de l'intégration européenne à tous niveaux.



© Borislav Stanjević et al.



© Borislav Stanjević et al.

La salle de lecture en haut. Le département de prêt en bas.



**En haut : réunion professionnelle de l'Association des bibliothécaires de la République serbe en 2008 – Jahorina (« l'Olympe »). – En bas : l'Assemblée annuelle de l'Association en 2012, Visegrad – siège de l'Association.**

En supposant que les bibliothèques soient techniquement et professionnellement bien équipées pour donner des informations sur l'UE, quelles pourraient être les étapes suivantes sur le chemin de l'intégration ?

Nous pourrions lister toute une gamme d'activités susceptibles de forger pour le public l'image de la bibliothèque comme du lieu central et principal pour s'informer sur l'UE. En pratique, cela supposerait par exemple :

- La création, à la bibliothèque, d'un département particulier, nommé « salle de lecture européenne » ou « Euro-stand ».
- La candidature de la bibliothèque aux concours des organisations européennes de financement et des autres organisations qui fournissent une aide dans la promotion de l'UE dans le secteur des bibliothèques, de la culture, de l'enseignement, de la science, etc.
- La participation active dans la réalisation de projets financés par les ministères de l'Éducation, de la Culture, de la Science, etc. (de nombreux dons de l'UE sont destinés à cela).
- Avec ces concours financiers, il est nécessaire de :

- fournir l'équipement technique et informatique pour la salle de lecture européenne ;
- présenter cette salle sur le site de la bibliothèque ;
- fournir les publications nécessaires (nationales et étrangères) : journaux, magazines, bulletins, CD, présentations vidéo et autres publications concernant l'UE et les intégrations européennes ;
- en traduisant les manuels, bulletins et magazines de l'UE, il nécessaire de supprimer les barrières linguistiques pour obtenir des informations authentiques sur l'UE (dans les sites Internet des pays voisins, il y a déjà des traductions de publications de ce domaine – *Glossaire de l'UE*, *Manuel de l'UE* – à l'usage des fonctionnaires, et cela peut diminuer le temps consacré à la traduction) ;

- créer des matériaux informatifs : bulletins, documents promotionnels, affiches et autres sources

pour l'information adéquate des citoyens, des groupes cibles et des utilisateurs sur l'existence de la salle de lecture européenne ;

- fournir un accès permanent aux sources électroniques concernant l'UE en ligne ;
- mettre en place des listes de liens et d'adresses Web pertinentes, à l'échelle nationale et internationale, qui donnent des informations complètes sur l'UE ;
- organiser des séminaires pour certains groupes cibles : travailleurs scientifiques, chercheurs (intéressés par des sujets spécifiques d'un domaine concernant l'UE) ; des séminaires pour les étudiants, les élèves et les jeunes enfants (comme des ateliers interactifs, par exemple : « Que savent les enfants de l'Union européenne ? ») ;
- organiser des séminaires thématiques dans les disciplines scientifiques particulières, par ex. « Écologie et intégration européenne », « Éducation et intégration européenne », « Agriculture et intégration européenne », « Communauté locale et intégration européenne », « Droits de l'Homme et intégration européenne », « Standards européens et intégration européenne », etc.



## LA FORMATION DES CITOYENS

Quels sont les sujets qui intéressent les citoyens et les usagers dans le processus de l'intégration européenne ? Ce sont d'abord, pour les moins informés, des questions élémentaires et de base : Qu'est-ce que l'Union européenne ? Quels en sont les pays membres ? Que sous-entend l'intégration européenne ? Qu'est-ce que ce processus va changer concrètement dans la vie des gens et dans leur travail ? Qu'est-ce qui peut les motiver à participer activement à ce processus ? Quel intérêt peuvent-ils en retirer ?

Suivent des questions plus complexes : Quelles sont les institutions de l'Union européenne ? Comment prennent-elles – la Commission, le Parlement, le Conseil – leurs décisions ? À quelle étape de ce processus notre pays en est-il, et que faut-il faire pour devenir un pays membre ? Quels sont les fonds de préadhésion et les programmes de financement des futurs membres ? Comment participer à ce projet ? etc.

Enfin, viennent les questions les plus ardues, pour ceux qui connaissent assez bien ce processus, qui y participent déjà ou s'occupent des recherches sur ce sujet. Par exemple :

- la législation européenne dans tous les domaines ;
- les standards de l'UE dans certains domaines ;
- les recherches européennes et l'évolution de l'économie, l'éducation, la médecine, l'écologie, l'agriculture ;
- les Droits de l'Homme, de l'enfant et des minorités ;
- la Cour européenne pour les Droits de l'Homme ;
- l'administration locale et publique.

En général, notre population manque encore de connaissances sur tous ces sujets. Sur le chemin de l'intégration européenne, chaque domaine professionnel et scientifique, chaque secteur économique et social exige une transformation de base

et l'adaptation aux normes et standards européens. Ainsi, l'éventail des usagers concernés grandit de jour en jour.

## QUEL PROFIT POUR LA BIBLIOTHÈQUE ?

En informant, en orientant, en formant les usagers et la population à la question de l'Union européenne et de l'intégration européenne, la bibliothèque effectue en même temps :

- sa mission principale de base : collecter, cataloguer, stocker et informer ses usagers de manière moderne, efficace et qualitative ;
- la formation et l'orientation des citoyens (la population en général) à une question qui a, pour eux, une importance cruciale pour leur existence et leur développement ;
- l'augmentation de ses utilisateurs à mesure que croît leur intérêt pour ces questions.

Comme promoteur des projets et des activités européens, la bibliothèque est matériellement et financièrement stimulée dans son travail et son développement par des fonds européens et elle se place dans une position de leader en devenant la première institution qui entrera dans l'Union européenne.

Quel que soit le moment où la Bosnie-Herzégovine deviendra membre de l'Union européenne – si elle le devient jamais –, une chose est sûre : tout ce que nous apprendrons sur l'Europe et de l'Europe deviendra notre héritage et notre trésor ! Car nous tirons à l'évidence un enseignement des meilleurs systèmes qui, plus perfectionnés, sont déjà passés par ce chemin sur lequel nous nous engageons aujourd'hui. De cela, il ne faut pas douter ! ■

Trad. du serbe : Ljubica Milekić

Cet article « Библиотеке као пунктови За информисање о европској унији » a été publié dans les Actes du colloque « Bibliothèque d'aujourd'hui et du futur ; Bibliothèque contemporaine – Application des standards européens » (dir. Aeksa Aladjic), publié par l'Association des bibliothécaires de la République serbe (Visegrad, République serbe, Bosnie-Herzégovine), avec des résumés en français, 184 p., 2008.

L'Association des bibliothécaires de la République serbe (Bosnie-Herzégovine) organise chaque année, en coopération avec la Bibliothèque Nationale et Universitaire de la République serbe, un congrès professionnel des bibliothécaires et publie le recueil des travaux présentés (sur un thème différent chaque année). Les professionnels des bibliothèques de Bosnie-Herzégovine, Serbie, Croatie et Slovénie prennent toujours part à ces conférences qui sont ouvertes à l'international avec la participation d'éminents professionnels étrangers.

Bibliothèque Nationale et Universitaire de la République serbe : [www.nub.rs](http://www.nub.rs)

Association des bibliothécaires de la République serbe : [www.bibliotekari-rs.org](http://www.bibliotekari-rs.org)





Canada

# La bibliothèque tiers-lieu

La bibliothèque  
troisième lieu joue un  
rôle structurant dans  
le développement des  
nouvelles bibliothèques  
en Scandinavie, en  
Angleterre ainsi qu'au  
Québec, si on considère  
que de nombreux  
projets se réfèrent à ce  
modèle. Comment, après  
examen des objections,  
inscrire ce concept  
dans la perspective  
du développement  
durable ?

## De la sphère publique au *living lab*

### RETOUR À LA SOURCE

(...) La thèse des tiers-lieux, développée par le sociologue Ray Oldenburg, est devenue célèbre pour avoir été utilisée dans la stratégie de marketing des cafés de la marque Starbucks. À la longue, on a fini par la confondre avec la recette Starbucks : faites un sondage, offrez le wifi et le café dans un lieu convivial et le tour est joué, disait-on. Une formule assez aisément exportable dans des lieux comme les librairies, les bibliothèques, les hôtels, et on ne s'en est pas privé.

Mais, au-delà des ingrédients de surface, ce modèle représente un véritable projet de société-culture-design que l'on a généreusement galvaudé et caricaturé depuis, faute d'en connaître les fondements. Pour mémoire, je reviens à la source, c'est-à-dire au texte de Ray Oldenburg lui-même et pas au slogan ramassé sur Google qui confond la thèse des tiers-lieux qu'on n'a guère lue avec le spécial « design de bibliothèques » d'un magazine de déco qu'on a préféré brandir pour critiquer ces systèmes sociaux.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu suivant le chapitre 2 de l'essai de Ray Oldenburg, « The Great Good Place : cafés, coffee, shops, bookstores, bars, hair salons and other hangouts at the heart of the community<sup>1</sup> » ? Les tiers-lieux partagent des caractéristiques communes et essentielles. Malgré les variations climatiques et sociales, malgré les différences dans les attitudes culturelles, affirme Oldenburg, ils présentent la

qualité d'une place qui permet les rassemblements dans un cadre public informel, qui contribue à créer une communauté vivante, qui favorise une communion naturelle et un sentiment d'appartenance plus qu'une association de nature civique. Ils offrent un lieu favorable à la diversité où les gens peuvent être eux-mêmes, acceptés pour ce qu'ils sont ou en phase avec ce à quoi ils aspirent.

Les conditions nécessaires qui caractérisent un tiers-lieu :

1. un terrain neutre ;
2. une disposition à niveler les différences entre les gens ;
3. la conversation en est la principale activité ;
4. un contexte accessible et accommodant ;
5. des usagers réguliers s'y rassemblent ;
6. un profil bas ;
7. l'atmosphère y est ludique ;
8. un *home-away-from-home*, un second chez-soi.

Marie D. Martel est diplômée en philosophie et sciences de l'information. À la Direction associée des bibliothèques de Montréal, elle a participé à la conception du système de veille et des médias sociaux (wiki, blog, réseaux sociaux, etc.) utilisés dans ce service. Elle a offert différentes formations et des conférences sur les médias sociaux, la veille informationnelle et l'innovation dans les bibliothèques. Elle accompagne aussi, à titre de conseillère, le développement des nouveaux projets de bibliothèques à Montréal. Auteure du blog Bibliomancienne qui aborde les questions liées à la culture numérique et au monde des bibliothèques, elle fait aussi partie de l'équipe de blogueurs du journal *Voir*.

1. [www.goodreads.com/book/show/4119.The\\_Great\\_Good\\_Place](http://www.goodreads.com/book/show/4119.The_Great_Good_Place)





La Reading Room de la New York Public Library, une terrasse de lecture au cœur de Bryant Park.

Le tiers-lieu est « un environnement sympathique » qui prolonge la maison dans la sphère publique et possède les attributs suivants :

- il nous enracine en tant que centre physique ou pivot autour duquel nous organisons nos allers et venues ;
- il procure un sentiment d'appropriation ou d'appartenance ;
- il favorise la re-génération sociale, le brassage d'idées ;
- il donne le sentiment d'être libre ;
- il suggère une certaine chaleur (*warmth*) dans les rapports entre les gens.

Dans la préface de la seconde édition, Oldenburg considère également la disposition des tiers-lieux à s'incarner dans des forums politiques, des forums intellectuels et des bureaux (*offices*)<sup>2</sup>.

### LA BIBLIOTHÈQUE TIERS-LIEU

Le concept de tiers-lieu a aussi fait son chemin dans la littérature sur la bibliothéconomie américaine. Dans le texte de référé-

<sup>2</sup>. The Great Good Place, Marlowe & Company ed., (rééd. de 1991), Préface, pp. XXIV-XXV.

rence classique de Kathleen de la Pena McCook, *Introduction to Public Librarianship*, le projet principal de l'auteure consiste à formaliser l'engagement de la bibliothèque publique aujourd'hui à l'aide d'une série de principes et d'axes stratégiques concernant les services.

Selon McCook, les quatre piliers du service en bibliothèque sont : la sphère publique, l'héritage culturel, l'éducation, l'information. Je vais m'attarder surtout sur le premier qui est en lien avec le concept de tiers-lieu.

La bibliothèque est une composante centrale de la sphère publique : c'est sa fonction la plus large en lien avec la société civile. Par ce biais, les bibliothécaires supportent les relations que la communauté entretient à l'égard du discours et de la réalité au quotidien.

Par sa contribution à la sphère publique, la bibliothèque publique participe à la création, la construction de la communauté. Entre les murs de la bibliothèque, une pluralité de points de vue, d'alternatives, de possibilités, d'idées sont exposés sur un terrain neutre. Et dans cet environnement, les citoyens peuvent interagir librement à travers un dialogue authentique, confronter leurs prétentions à la vérité, organiser les principes qui les gouvernent et la manière dont ils veulent vivre ensemble.



L'un des derniers équipements du réseau de la New York Public Library, la Battery Park Public Library, inaugurée en 2010.

Les services associés à la sphère publique sont désignés par les *Commons*. Les *Commons* répondent au besoin des citoyens de se rencontrer et d'interagir avec les autres, de participer au discours public. Les *Commons* prennent la forme de programmes communautaires et d'expositions qui permettent à une diversité d'idées et de points de vue de se croiser, de se confronter et de stimuler l'engagement civil en favorisant une culture ouverte. Il suppose des ressources appropriées, de même que des lieux de rencontre, des forums, des salles au service de la communauté, des agoras, des lieux et des plateformes d'échanges physiques et numériques.

Plus que jamais dans leur histoire, les bibliothèques sont aujourd'hui mobilisées par cette catégorie de services à la communauté qui concerne la sphère publique. Cette fonction de soutien à la sphère publique, dans une perspective durable, passe par l'achèvement d'un projet de développement de la collectivité territoriale et par la génération d'un sentiment d'appartenance (*Sense of Place*).

La bibliothèque tiers-lieu désigne ce système social lorsqu'il a réalisé cette fonction de soutien à la sphère publique permettant l'émergence des propriétés comme « être démocratique » ou « être une communauté » ainsi que des expériences associées au sentiment d'appartenance qui caractérise ce dernier à l'aide de certaines qualités spécifiques définies par Oldenburg.

### « *The Sense of place* »

Plus particulièrement, dans le registre des défis, et parallèlement des grandes tendances, que McCook identifie pour la bibliothèque publique du XXI<sup>e</sup> siècle, on souligne celui qui consiste à créer le sens d'une place (*Sense of Place – SOP*) dans le contexte du régionalisme.

Le sens d'une place ou le sentiment d'appartenance est « la somme de toutes les perceptions – esthétique, émotionnel, historique – qu'un lieu, ainsi que les activités et les réponses émotionnelles associés à ce lieu, suscitent chez les personnes. » Selon McCook, la bibliothèque publique procure le sens d'une place, un sentiment d'appartenance qui transcende les nouveaux développements impersonnels, les lieux commerciaux, etc., et qui aident la communauté à préserver son identité et son caractère distinctif. L'emphase actuelle sur le développement durable et sur la croissance des communautés plus viables « encourage la création d'espaces publics qui sont de véritables places communautaires. »

Ces véritables places communautaires auxquelles la communauté aspire constituent des tiers-lieux :

« La bibliothèque constitue un véritable "tiers-lieu" – tel qu'Oldenburg (2001) le caractérise – qui n'est ni la maison et ni le travail où les gens se rassemblent. Alors que certaines bibliothèques valorisent davantage ce rôle que d'autres, l'intérêt de l'urbanisme pour les communautés vivantes avec l'accent mis sur des environnements propices à la marche et des espaces civiques accommodants, capitalise sur ces aspects de la bibliothèque publique qui procurent un sentiment d'appartenance.<sup>3</sup> »

Et le défi, ultimement, consiste non seulement à réussir l'émergence d'un troisième lieu, comme marqueur identitaire, mais aussi à le transcender en prenant part à des initiatives qui dépassent les limites de la communauté. En d'autres termes, il s'agit de concilier un projet local dans une perspective globale. À cet égard, la longue tradition des bibliothèques en matière de réseau, de collaboration, de partenariats, favorise ce passage et la réalisation de cet équilibre.

3. pp. 295-296.



## LES CRITIQUES DU TIERS-LIEU

On discerne plus clairement, à la lumière de la théorie bibliothéconomique, le rôle que tient le concept de tiers-lieu en tant que système social avec sa structure de services orientée vers le soutien à la sphère publique. C'est un rôle relativement plus circonscrit en définitive qu'il n'y paraît si on considère le tapage qui l'entoure et l'attention médiatique dont il est l'objet. Mais cette fonction joue néanmoins un rôle significatif.

On peut reconsidérer, dans ce contexte, les critiques adressées au concept de bibliothèque tiers-lieu.

Comme le fait remarquer notamment Mathilde Servet, on peut questionner la relation entre la bibliothèque troisième lieu et l'importance que prennent les techniques de marketing dans la définition de ce modèle. Le projet de bibliothèque troisième lieu est souvent réduit à « *présenter un cadre pour la mise en valeur des collections, dans une enveloppe attrayante et stimulante* », dit Servet. Et alors, on finit par se demander : est-ce que le projet de bibliothèque est en train de devenir un projet d'aménagement et d'infodivertissement ? Ne finit-on pas par ressentir le vide quant au projet lui-même, alors qu'il s'agit de s'impliquer dans toutes les problématiques (chômage, immigration, analphabétisme, fracture numérique, etc.) et aux enjeux liés à la transmission des savoirs pour lesquels la bibliothèque est interpellée ? Est-ce que la bibliothèque troisième lieu, dans ce contexte, représente un modèle adéquat pour répondre à ces besoins ?

D'abord, on a parfois entendu Patrick Bazin, notamment lors du dernier Congrès des Milieux Documentaires, affirmer

que le modèle de la bibliothèque tiers-lieu faisait « *l'impasse sur le savoir* ».

En effet, la bibliothèque tiers-lieu n'avance pas de proposition sur des contenus de connaissance. En revanche, ce reproche n'est peut-être pas légitime dans la mesure où le concept de tiers-lieu ne prétend pas décrire, comme on l'a vu, des conseils pour l'aménagement intérieur qui ne saurait contribuer à un projet de savoir, mais bien des conditions pour la mise en place d'un système social orienté vers le soutien de la sphère publique.

En d'autres termes, ces conditions ne prescrivent pas une programmation au plan des contenus, qu'elle soit liée au savoir ou autres, qui soit déterminés : on comprend plutôt que les contenus dans un projet de bibliothèque tiers-lieu sont planifiés en collaboration avec la communauté suivant ses besoins et ses aspirations. À ce titre, la bibliothèque tiers-lieu constitue plutôt une méta-programmation dans une finalité sociale.

Cette indifférence par rapport aux contenus spécifiques des projets, pour autant qu'ils soient des projets d'habilitation des communautés, signifie qu'il est improbable de parler, ainsi qu'on l'a entendu parfois, de « *quatrième lieu* ». Le quatrième lieu serait un espace muni des qualités du tiers-lieu, mais avec un mandat éducatif, par exemple, plus explicite. Il n'y a pas de quatrième lieu mais un tiers-lieu investi par un projet éducatif.

Le concept de tiers-lieu est plastique en regard du projet qu'il structure : on aura un tiers-lieu d'éducation, un tiers-lieu de travail, un tiers-lieu de création selon les demandes de la communauté participante.

Cet article est la version remaniée par l'auteur pour la présente publication de « *La bibliothèque comme troisième lieu durable* » paru dans *Argus*, vol. 40, n° 2, automne 2011.

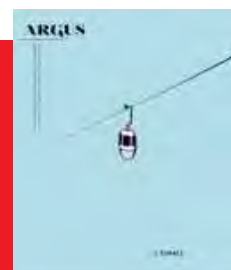
En ligne : [cbpq.qc.ca/publications/argus/volume-40-numero-2](http://cbpq.qc.ca/publications/argus/volume-40-numero-2)

*Argus* est publiée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec à raison de 3 numéros répartis sur l'année scolaire. Comptant 40 à 60 pages, illustrée, elle est tirée à 1000 ex., diffusés aux membres de la Corporation, aux institutions et agences d'abonnements. Rédacteurs en chef : Joachim Luppens et Maude Laplante-Dubé.

Elle est accessible en ligne, et gratuitement, mais seulement pour quelques articles.

Revue québécoise des professionnels de l'information documentaire, *Argus* publie des textes traitant de la formation, du rôle, du statut et des conditions de travail du bibliothécaire et autres professionnels de l'information dans la société, des nouvelles technologies, des nouveaux marchés, de l'environnement économique et socio-politique, des besoins des clientèles, des services et des produits documentaires, des nouvelles orientations de la recherche et du développement en bibliothéconomie et en sciences de l'information, ainsi que de l'apport des autres disciplines.

[www.revueargus.org](http://www.revueargus.org)



Mais il faut reconnaître toutefois que l'influence de l'univers marchand et de l'approche marketing dans l'environnement des bibliothèques donne parfois l'impression que la théorie du tiers-lieu a été coupée de ses racines sociales et s'est allégée au point de se résumer à quelques directives d'aménagement.

Dans le contexte actuel, et avec l'importance croissante accordée au développement durable, l'idée de revendiquer un tiers-lieu durable est probablement une avenue prometteuse qui permettrait d'injecter du social dans cette conception et d'atténuer l'emprise d'un discours sur la marchandisation.

En adoptant cette perspective, l'idée n'est pas de renoncer au modèle avantageux de la bibliothèque tiers-lieu, mais de le structurer en l'inscrivant dans la démarche d'un développement plus viable, fondée sur la participation des citoyens, en fonction duquel les propositions de services, de design et d'aménagement sont négociées. Les bibliothèques publiques de Montréal explorent cette approche qui trace la voie, par le biais du design participatif, pour l'élaboration d'un projet orienté vers la médiation, la création et la collaboration avec la communauté.

### LE TIERS-LIEU DURABLE ET LE *living lab*

Enfin, une des voies qui est considérée pour favoriser le design participatif en bibliothèque est celle du *living lab*. Wikipédia<sup>4</sup> définit le *living lab* comme suit :

« *Un laboratoire vivant (living lab) est un concept de recherche. Un laboratoire vivant est un écosystème d'innovation ouverte centré sur l'utilisateur, opérant souvent dans un contexte territorial (par exemple une ville, une agglomération, une région), qui intègre dans un partenariat public-privé des recherches et des innovations. Le concept est fondé sur une approche systématique de co-création d'utilisateurs qui intègre les processus de recherche et d'innovation. Ces derniers sont intégrés par la co-création, l'exploration, l'expérimentation et l'évaluation d'idées innovantes, de scénarios, de concepts et d'artefacts technologiques qui y sont liés dans les cas de la vie réelle. Ces cas impliquent des communautés d'utilisateurs, non seulement en tant que sujets observés, mais également en tant que source de création. Cette approche permet à toutes les parties prenantes de considérer concurremment à la fois la performance globale d'un produit ou d'un service et son potentiel d'adoption par les utilisateurs. Ces considérations peuvent être mises en pratique à*

4. [http://en.wikipedia.org/wiki/Living\\_lab](http://en.wikipedia.org/wiki/Living_lab)

*une étape antérieure de la recherche et du développement et à tous les éléments du cycle de vie d'un produit, du design jusqu'au recyclage. »*

L'idée d'associer la bibliothèque et le *living lab* n'est pas inédite. Certaines réflexions sur l'avenir de la bibliothèque ont déjà esquissé cette proposition:

« À quoi ressemblera la bibliothèque du futur, disons, en 2017 ? Peut-on encore l'appeler une "bibliothèque" ? Les participants ont réfléchi sur cette identité changeante de la bibliothèque. Plusieurs conférenciers ont employé le terme "laboratoire vivant", où la bibliothèque est vue comme un laboratoire vivant – un laboratoire – au milieu d'environnements urbains. On a présenté le rôle principal de la bibliothèque comme étant un lieu de rencontre pour les gens. Toutefois, on a longuement discuté sur la manière dont ce lieu de rencontre doit être défini. La bibliothèque future devrait être un lieu virtuel, social aussi bien que physique pour les résidents qui veulent se rencontrer et qui désirent également fréquenter la littérature, les technologies de l'information et les loisirs – les activités individuelles en compagnie des autres.<sup>5</sup> »

Il s'agirait alors d'aborder la bibliothèque comme un processus vivant qui se crée à travers les usages bien en amont du lieu bâti. Car le tiers-lieu durable commence dès l'idéation et la conception en se fondant sur une culture ouverte, intégrant des acteurs de divers horizons et des usagers, puis tout au long de la programmation, du design jusqu'à son opération et quelle que soit sa durée de vie. Car on ne construit pas seulement un bâtiment, on fabrique du sens et des biens communs dans une sphère publique. Dans ces termes, le tiers-lieu n'est pas une marque ni un autre catalogue d'Ikea. ■

5. Voir sur le site de la Bibliothèque central de Helsinki, l'article « Future library – a fascinating mystery ». En ligne : <http://keskustakirjasto.fi/en/2011/03/11/future-library-%E2%80%93-a-fascinating-mystery/#more-203>

### BIBLIOGRAPHIE

- Patrick Bazin, « La bibliothèque au XXI<sup>e</sup> siècle – savoir et technologies », Congrès des Milieux Documentaires, 6 novembre 2012.
- De la Pena Mc Cook, *Introduction to Public Librarianship*, Neal-Schuman Publishers, 2007.
- Ray Oldenburg, *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Da Capo Press, 1999.
- Mathilde Servet, « La bibliothèque troisième lieu, vers une redéfinition du modèle de bibliothèque », *Argus* n° 2, 2011.



*Nous gérons via nos paniers communs tous les achats des 4 bibliothèques de la ville. Nous envoyons nos commandes directement chez nos fournisseurs dans leur abonnement Electre et gagnons du temps à la réception, tout cela grâce à la fluidité d'Electre...*



# la base de notre métier

**Camille Rivory,**  
réseau des médiathèques

Clamart





## Allemagne

# Les Amis de la bibliothèque

**Largement pratiqué aux États-Unis et en Angleterre, le recours aux Associations d'amis des bibliothèques pourrait constituer une ressource nouvelle en Allemagne où il n'est pas encore suffisamment développé. Le désengagement croissant de l'État et l'exemple anglo-saxon incite pourtant à se tourner vers cette forme de soutien aux missions des bibliothèques.**

## Une ressource sous-estimée des bibliothèques

Le rapport annuel 2011 sur l'état des bibliothèques publié par l'Association allemande des bibliothèques (*Deutscher Bibliotheksverband, DBV*) fait le constat, sur la base d'une enquête menée mi-2011, de « réductions budgétaires significatives dans la moitié des bibliothèques<sup>1</sup> ». Parmi les bibliothèques des collectivités locales, les grands établissements et réseaux sont plus touchés par les économies que les petites bibliothèques. Cette situation marque la fin provisoire d'une tendance née dans les années 1980 et considé-

rament renforcée au milieu des années 1990, marquée par la sollicitation grandissante des finances communales, jusqu'à l'excès, pour assurer de nouveaux services à la population et des politiques de prestige. Mais cette situation apparaît aussi comme une des conséquences du sous-financement latent des communes, qui a duré pendant des décennies, et conduit, avec l'apparition des réductions budgétaires, à la dégradation radicale de la qualité des services des bibliothèques dans nombre de villes moyennes et de grandes villes. Ce à quoi nous assistons et assisterons n'est rien moins que « le retrait de la puissance publique face à ses responsabilités croissantes dans certains secteurs d'activité sociale, en particulier la culture et la formation

extra-scolaire<sup>2</sup> ». Il s'agit, sous la contrainte des réductions des dépenses publiques, de passer d'une forme d'État-providence à une « société bourgeoise » dans laquelle la puissance publique de plus en plus impécunieuse se décharge de ses missions sur les citoyens eux-mêmes. Ce développement risque fort de s'aggraver dans toute l'Europe au cours des prochaines années à la faveur des politiques d'austérité des États.

La « désétatisation » grandissante des missions de formation et de culture a mis les bibliothèques des communes dans la nécessité de trouver de nouvelles ressources et de nouvelles formes d'organisation, de se « réinventer ». Les associations d'amis ou de soutien aux bibliothèques constituent une des ressources nouvelles auxquelles on pourrait recourir

**Né en 1944, Ronald Schneider a été responsable des bibliothèques de germanistique, d'histoire et de philosophie à Saarbrücken, Freiburg et Konstanz. Il a travaillé également comme assistant scientifique à Freiburg et à Münster de 1970 à 1981 et a été directeur de la bibliothèque municipale d'Oberhausen de 1981 à fin 2010. Président du groupe de travail de la DBV pour les bibliothèques des grandes villes de 1994 à 1999, président de groupe pour le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, il a aussi présidé le groupe d'experts « Bibliothèques et écoles » de la DBV. (La DBV n'est pas une association de bibliothécaires, mais une association de bibliothèques.) Il est depuis juillet 2011 coordinateur bénévole de la Conférence des associations d'amis au sein du *Deutscher Bibliotheksverband, DBV*, dont *Bub* est le bulletin.**

**([www.bibliotheksverband.de/](http://www.bibliotheksverband.de/))**

1. Cf. *Bub* 64, 2012/01, p. 8 : « Situation der Bibliotheken bleibt prekär ».

2. Cf. l'introduction de Rolf Busch à *With a little help from my friends : Freundkreise und Fördervereine für Bibliotheken: ein Handbuch*, Petra Hauke et Rolf Busch (ed.), Bad Honnef, 2005, p. 13. (*Handbuch Freundkreise* dans les notes suivantes.)





DR

Une réunion des amis allemands de la Bibliothèque publique de Cologne – la Dombibliothek, le 21 avril 2012.

de façon plus soutenue. Elles offrent un potentiel d'aide et de soutien que presque personne n'a jusqu'ici apprécié à sa juste valeur, ni su mettre en mouvement de façon conséquente. Il y a un préalable à ceci, en particulier que les associations d'amis préexistantes soient développées, organisées de façon professionnelle et efficace, et associées en réseaux.

### LES ASSOCIATIONS D'AMIS EN ALLEMAGNE

L'intérêt du soutien apporté à la bibliothèque par l'existence d'une association des amis ne semble plus faire l'objet de controverses. Citons deux prises de position dans ce sens : celle du professeur Gabriele Beger lors d'un congrès professionnel à Postdam en 1998 : « *Je ne peux imaginer de bibliothèque publique sans association d'amis*<sup>3</sup> » et celle de Georg Ruppelt, en 2005, dans un article de *BuB – Forum Bibliothek und Information* sur les Cercles d'amis et les associations de soutien aux bibliothèques en Allemagne, qui « *plaidait de façon véhémente pour la création d'associations d'amis là où il n'y en a pas encore, quelle que soit la finalité qu'on leur assigne*<sup>4</sup> ». Cependant, contrairement à ce que ces positions de principe pourraient laisser supposer, le développement de ces associations n'est pas si avancé que cela. Une enquête conduite en 2001 par la DBV<sup>5</sup> auprès des 1 173 bibliothèques qui adhéraient alors à la fédération a montré que 22 % d'entre elles seulement (258 bibliothèques) répondaient

sur ce point, 136 bibliothèques faisant état d'expériences positives, surtout des bibliothèques de la première catégorie, celles des grandes villes au-dessus de 400 000 hab., qui ont une association d'amis pour 92 % d'entre elles, des bibliothèques de deuxième catégorie (entre 100 000 et 400 000 hab., 72 % ayant une association), et des bibliothèques intermédiaires (entre 50 000 et 100 000 hab., 47 % avec association). La plupart des associations récentes ont été fondées à partir des années 1990 (71 %), probablement en réaction à l'aggravation des difficultés financières des communes à ce moment-là. Dans la limite des réponses données à l'enquête, les associations ont été multipliées par trois au cours de la décennie suivante. Aujourd'hui, parmi les 1 878 bibliothèques adhérentes (au 28/02/2012), 414 ont une association d'amis ou de soutien, surtout dans les grandes et très grandes villes<sup>6</sup>. Cela laisse penser, d'une part, que les bibliothèques ont pris la mesure de l'évolution en cours et ont réagi par la fondation d'association à la concurrence grandissante dans l'accès aux ressources financières publiques, d'autre part, que trop nombreuses sont encore les bibliothèques dépourvues d'association, un tiers seulement des bibliothèques de la DBV en ayant une.

Le recensement des associations en apprend peu sur les objectifs qui leur sont donnés et sur l'effet de leur action en faveur des bibliothèques. L'enquête DBV de 2001<sup>7</sup> donne à ce sujet les résultats suivants : la mission la plus souvent dévolue est le soutien de manifestations publiques, de conférences, de lectures (167 mentions), suivi par la collecte de fonds (94 mentions) et la « promotion » (87 mentions), soit, en gros, des

3. Cité de Jürgen Kraft, « *Braucht die öffentliche Bibliothek einen Förderverein ?* » in : *Bub* 52, 2000/01, p. 14.

4. Georg Ruppelt, « *Hilfsmotor und Rettungsanker. In Deutschland gibt es 200 Freundekreise und Fördervereine für Bibliotheken* » in *Bub* 57, 2005/06, p. 432.

5. Les résultats détaillés de 2002 ont été présentés dans *Bub* : Tim Freudenberg, « *Bibliotheken profilieren. Freundekreise und Fördervereine für Bibliotheken, eine Übersicht* », in *Bub* 54, 2002/05, pp. 312-316.

6. Voir : [www.bibliotheksverband.de/mitglieder/freunde-der-dbv-bibliotheken.html](http://www.bibliotheksverband.de/mitglieder/freunde-der-dbv-bibliotheken.html)

7. Voir Freudenberg, op. cit.

actions en direction du public et au service de la représentation de la bibliothèque. Les manifestations littéraires et les lectures venaient en tête en 2001. Le « soutien moral » de la bibliothèque, le développement de son image en terme de communication, dont Georg Ruppelt, dans son article déjà cité, avançait qu'il s'agissait de la mission la plus importante des associations<sup>8</sup>, car elle exerce une influence considérable et dans la durée sur la décision politique, ne venait qu'au troisième rang. Il convient maintenant de considérer, à cet égard, les associations d'amis allemandes en comparaison avec celles des pays anglo-saxons.

## LES ASSOCIATIONS D'AMIS AUX USA ET EN GRANDE-BRETAGNE

Le *Handbuch Freundekreise* a publié en 2005 un article de Holly Murten sur le soutien apporté aux bibliothèques états-uniennes par les associations d'amis, les fondations et la fédération « *Friends of libraries USA* » (Folusa) qui mettait en évidence que la contribution des bénévoles était traditionnellement à la base de l'action des associations d'amis<sup>9\*</sup>. « *Cependant, les actions de soutien de ces associations ont été considérablement étendues et diversifiées au cours des décennies récentes, en relation avec la baisse des financements publics*<sup>10</sup>. » Parallèlement à l'intervention des bénévoles dans le travail de bibliothèques, mais au même niveau, on trouve désormais la collecte de fonds et le travail de lobbying.

L'exemple pris pour illustrer un succès en matière de collecte de fonds (en moyenne 10 % des moyens financiers des bibliothèques) est celui des amis de la Saint Paul Public Library qui, en quinze ans, ont porté le niveau annuel de leur collecte de 250 000 à 1,9 million de dollars, surtout grâce aux fondations. Le nombre de membres est passé dans le même temps de 300 à 1 000.

Pour illustrer les actions de lobbying, en particulier une campagne planifiée de communication, l'article cite la rénovation d'une bibliothèque de canton finalement imposée contre l'avis des autorités et de la direction de la bibliothèque. « *Beaucoup de bibliothèques aux USA doivent leur nouveau bâtiment ou leur rénovation au travail de lobbying de leur association de soutien.* » Les fondations spécialisées sont un partenaire important, et il arrive qu'elles soient membres à qualité des associations, comme à Saint Paul.

L'action des associations de soutien reçoit une aide considérable au travers des multiples propositions de la fédéra-

tion *Citizens for libraries Alstaff* (association of libraries trustees, advocates, friends and foundations) (jusqu'en février 2009, « *Friends of libraries USA – Folusa* »), section spécialisée de l'association des bibliothécaires américains (*American librarian association*, ALA). « *Son site regorge d'idées, des grandes et des petites, et donne une vue sur le travail des associations de soutien.*<sup>11</sup> » À la lecture du bulletin *Voice of America's libraries*<sup>12</sup>, organe de la fédération des associations et des fondations, on constate la diversité impressionnante des actions de soutien et la force de leur organisation en réseau.

On y trouve des souscriptions (à tarif réduit pour les adhérents) pour les publications des associations d'amis, des informations, des publicités, une bourse aux idées, un prix de la meilleure action de soutien (*advocacy*), des portraits d'associations et de fondations ayant remporté des succès, l'annonce des résultats des campagnes de collecte, entre 95 000 et 54 000 000 de dollars par an et par campagne. J'ai trouvé particulièrement intéressante la fondation d'une académie des « *trustees* » (*trustee academy*) et les formations destinées aux adhérents et aux élus des associations et des fondations.

De son côté, Brian Hall, dans sa publication annuelle, considère que le travail des associations de soutien en Grande-Bretagne a pour principal objectif non pas la collecte de fonds, puisque le financement des bibliothèques relève des budgets des collectivités, mais concerne principalement la défense des intérêts des usagers et l'action de lobby face à des décisions locales importantes, en particulier face à des menaces de fermeture de bibliothèques<sup>13</sup>. Les associations d'usagers qui existent en Grande-Bretagne ont fait leur preuve dans ce domaine, avec leur « campagne pour les bibliothèques » (« *Library campaign* ») qui s'appuie sur un site Web de qualité professionnelle, lequel propose des échanges d'expériences et des argumentaires, et, au-delà, des financements de projets, un mode d'emploi pour les « refondations », ou bien les services d'intervenants notoires susceptibles de prendre part à des débats locaux sur les questions de lecture publique.

La Fédération anglaise des associations d'amis des bibliothèques s'est donnée une organisation significative, avec une assemblée générale annuelle, un président, un secrétaire et un bureau qui se réunit tous les deux mois en plus du site Web déjà évoqué et d'un bulletin imprimé paraissant deux fois par an, qui servent à la liaison avec les adhérents. « *Library campaign* » peut ainsi travailler à son objectif le plus important : le travail de lobby

8. G. Ruppelt, p. 433.

9. Holly Murten, « *Eine sehr lebendige Eigentümlichkeit : FOLUSA – Friends of libraries USA* », in *Handbuch Freundekreise*, pp. 199-204.

\* Peut-être pas contre l'avis des bibliothèques, mais contre l'avis du conseil d'administration qui, aux USA, en assure la direction politique. (Ndt)

10. H. Murten, p. 200.

11. *Ibidem*, p. 204.

12. À partir des numéros 3-6 (2010) et 1, 2 (2011) de *Voice of American libraries*.

13. Brian M. Hall, « *Cut libraries – see what happens. The library campaign : supporting friends and users of libraries, a british perspective* » in *Handbuch Freundekreise*, pp. 213-218.



local pour professionnaliser et renforcer les bibliothèques, et en faire un des enjeux du débat public<sup>14</sup>.

Pour résumer ce qui, d'un point de vue allemand, explique le succès presque incroyable des actions de lobby en faveur des bibliothèques en Grande-Bretagne et aux États-Unis, on peut citer la définition de quatre axes prioritaires. Premièrement, le « lobbying » et le « plaidoyer » dans le but de constituer une opinion publique favorable, convaincue de la nécessité d'offrir un bon niveau de service de bibliothèque sur place, et aussi capable de peser sur les décisions politiques ou de faire campagne en prêtant aux actions locales le soutien de structures professionnelles. Ensuite, les levées de fonds pour des projets, souvent faites en collaboration avec des fondations, ou avec les bénévoles, « *volunteers* », des bibliothèques<sup>15</sup>, dont les engagements sont variés.

### EN ALLEMAGNE : DES PRIORITÉS MAL POSÉES

Les différences sautent aux yeux si on compare les réalisations britanniques et états-uniennes avec les résultats de l'enquête allemande de 2001<sup>16</sup>. Le lobbying, mentionné là-bas comme l'action la plus importante et de loin, n'est placé qu'au troisième rang des préoccupations et des objectifs des associations d'amis en Allemagne (87 mentions), derrière l'organisation de manifestations publiques (167) et la levée de fonds (94). L'organisation et le financement de manifestations publiques, comme des lectures, joue un rôle négligeable en Grande-Bretagne et aux États-Unis où cela concerne surtout des manifestations professionnelles. Autre différence : le recours aux bénévoles n'est pas un sujet qui est abordé en Allemagne. L'utilisation de bénévoles au service des missions directes des bibliothèques n'est mentionnée que par 2 des 136 associations qui ont répondu au questionnaire<sup>17</sup>. La professionnalisation et la fédération des associations d'amis ne sont pas non plus à l'ordre du jour. Le regroupement a connu un début en 2005 avec la fondation d'un groupe de travail de l'association allemande des bibliothèques (DBV), la *Konferenz der Freundekreise im DBV* mais dix associations seulement l'ont rejoint<sup>18</sup>. Il n'y a que la recherche de fonds qui tienne une place équivalente ici et là-bas, réserve faite du montant très inférieur

14. Brian M. Hall, p. 218 : « *We ought to be making much more noise locally all the time to create an awareness of the vital role public libraries play... Libraries are a political issue* ». Voir le site : [www.librarycampaign.com](http://www.librarycampaign.com)

15. Dans un manifeste de la *Library campaign* : « *Liberate the library staff* » : « Les bénévoles sont les bienvenus pour bien des aspects du service, mais ils ne peuvent pas remplacer les bibliothécaires professionnels dans le service quotidien au public » in *The library campaign. Supporting friends and users of libraries*, n° 80, été 2010, p. 7.

16. Voir Freudenberg, *op. cit.*

17. Au grand étonnement de l'auteur de l'article qui voit un « potentiel de développement considérable », Freudenberg, p. 315.

18. Cf. note 6.

des sommes récoltées (une somme à quatre chiffres) et de l'absence des fondations en Allemagne.

Si l'on considère maintenant les résultats, il faut convenir que les associations allemandes ne se donnent pas les bonnes priorités et sous-utilisent leurs atouts. Une constatation étayée, malgré une faible représentativité (92 réponses sur ce point), par le sondage mené en octobre 2011 par le DBV auprès des directeurs et responsables de 1 800 bibliothèques, dans lequel ceux-ci signalent d'abord le travail de lobbying (69 mentions) et la récolte de fonds (62) parmi les attentes adressées aux associations d'amis, loin devant la mobilisation des usagers (48) et le déploiement d'un soutien de bénévoles ou d'activités événementielles (44, à égalité). L'évolution par rapport à 2001 est frappante : l'organisation d'événements, placée à la première place des objectifs des associations en 2001, est maintenant reléguée au dernier rang parmi les préoccupations des responsables. Le lobbying est placé au 3<sup>e</sup> rang par les associations elles-mêmes, mais au premier rang par les responsables de bibliothèques. Le recrutement et la formation de bénévoles, qui ne jouent pratiquement aucun rôle dans les activités de la plupart des associations, sont toujours au 4<sup>e</sup> rang (17). Pourquoi en est-il ainsi ? Pour quoi les associations d'amis en Allemagne se trompent-elles de priorités ?

### À CAUSE D'UN MANQUE D'EFFICACITÉ

Dans l'introduction du *Handbuch Freundekreise / Manuel des associations d'amis (2005)*, Rolf Busch, un des deux auteurs, cite une contribution relevée sur une liste de diffusion de bibliothécaire en octobre 2002 : « *Les bibliothèques ont besoin d'alliés puissants et d'un lobby performant, les associations gériatriques qui s'appellent "Amis de la bibliothèque d'XYZ" sont tout sauf cela.*<sup>19</sup> » Au-delà d'un ton polémique, ce propos n'en signale pas moins le problème. Les associations de soutien aux bibliothèques qui existent en Allemagne sont presque uniquement de nature honorifique et se sont donné pour but

19. *Handbuch Freundekreise*, p. 8.



En haut : D. Jan-Peter Barbian, directeur de la Bibliothèque publique de Duisbourg et responsable du colloque des Amis de la bibliothèque au Comité d'organisation de l'Association allemande des bibliothèques. En bas : manifestation de soutien aux bibliothèques en Grande-Bretagne.

d'inciter à l'écriture, et, plus récemment, à la lecture, ce qui explique l'importance donnée à l'organisation d'événements. Parallèlement, ceci réduit considérablement le profil de la bibliothèque dans la mesure où les associations ne se soucient que de belles-lettres et du livre imprimé. D'autres missions, d'autres offres de la bibliothèque s'en trouvent sous-représentées, par exemple l'information, la documentation sous forme numérique, ou encore les services de formation. De plus, la prédominance de l'honorariat et de l'aïnesse, conforme aux traditions académiques allemandes, joue probablement dans le sens d'une défiance vis-à-vis d'une politisation du travail de lobby et d'une réduction de la capacité de mobilisation des usagers comme groupe d'intérêt allié à l'institution bibliothèque. La frilosité des partenaires commerciaux potentiels en matière de numérisation ou le peu d'intérêt pour l'emploi des bénévoles dans des tâches courantes s'enracinent aussi, à notre avis, par la tradition des belles-lettres cultivée par les associations d'amis. Si celles-ci devaient à l'avenir s'engager davantage dans l'action de lobby, il conviendrait qu'elles évoluent dans leur composition en faisant place à des adhérents plus jeunes, avec une représentativité sociale plus ouverte, à des catégories de personnes qui sont bien présentes dans le lectorat des bibliothèques mais qui n'appartiennent pas suffisamment aux associations d'amis. L'ouverture aux jeunes serait déjà porteuse de changements considérables. On ne peut que souscrire à l'injonction énoncée par Dagmar Janks en faveur « *d'un changement indispensable dans la composition des adhérents des associations d'amis : celles-ci sont encore des sociétés honorifiques. Si elles veulent survivre, elles doivent s'étendre à toutes les générations.*<sup>20</sup> »

Mentionnons une autre cause possible de la faiblesse du travail des associations d'amis en Allemagne comparé internationalement : le déclin des interventions des fondations. Il reste à savoir si ce déclin est destiné à durer ou s'il peut être enrayer.

### ÉVOLUTION DES FONDATIONS

Le mécénat privé par des particuliers fortunés n'est guère une tradition en Allemagne et reste peu développé, que ce soit comme aide – sponsoring à telle ou telle institution ou manifestation – ou sous forme de fondation d'initiative propre. C'est une considération souvent répétée, surtout en comparaison avec les États-Unis, et certes juste, mais pas complètement. Les Allemands ont de fortes dispositions au don, même pour des buts culturels, et les sommes collectées par les fondations ne

20. Dagmar Jank, « Vom Honorationsverein zum Generationsübergreifenden Verein : Anmerkungen zum notwendigen Wandel von Bibliotheksfördervereinen », in *Handbuch Freundkreise*, p. 61-68. Aussi pour l'analyse de la structure typique de la composition des associations allemandes.

cessent de croître, notamment sous l'effet de mesures fiscales incitatives. « *En 2000, on comptait moins de 10 000 fondations d'intérêt public. Fin 2010, elles étaient plus de 18 000*<sup>21</sup>. » Au 3 février 2012, on en recensait 19 000, dont 900 fondées en 2011. Leurs buts sont très variés et reflètent les valeurs en cours et les changements de paradigmes... Depuis plusieurs décennies, on constate un fort engagement dans le soutien à l'éducation et à la formation, aux arts et à la culture.

Cependant, les bibliothèques de lecture publique et, au-delà, les bibliothèques en général ne bénéficient quasiment pas de l'essor des fondations. Ce n'est pas une fatalité. Si les objectifs des fondations sont publiquement accordés aux débats publics sur les questions de carence sociale, la possibilité qu'ont les bibliothèques d'en tirer parti et soutien sous forme de mécénat dépend largement de leur capacité à présenter leur utilité sociale et leurs besoins actuels dans les médias et dans les débats publics. Ce qui signifie que seul un travail de lobbying, d'abord, puis un débat politique sur les manques des services des bibliothèques et leurs conséquences sociales peuvent permettre de faire du citoyen un mécène et un créateur de fondation pour des bibliothèques. C'est à quoi peuvent servir les associations d'amis : frayer la voie au mécénat.

### POUR LE DBV : MISE EN RÉSEAU ET PROFESSIONNALISATION

En conclusion, soulignons que les bibliothèques allemandes ont besoin d'associations d'amis plus fournies et plus nombreuses, mais avant tout d'associations refondées. Au cours des années difficiles qui nous attendent, elles devront fournir un travail de lobbying efficace, lancer des campagnes publiques, recruter des sponsors et des donateurs, organiser l'action des bénévoles, s'organiser de façon professionnelle et se mettre en réseau. Comment y parvenir ?

Le remarquable *Handbuch Freundkreise / Manuel des associations d'amis* de 2005 et le groupe de travail de l'association allemande des bibliothèques (DBV) / *Konferenz der Freundkreise im DBV* ont esquissé plusieurs directions<sup>22</sup>. La fondation de ce groupe de travail s'inscrit dans les conséquences de l'enquête de 2001 que nous avons citée plus haut<sup>23</sup>, qui permettait de cerner les différentes activités des associations d'amis, et envisageait aussi les perspectives locales de leur amélioration. Il y apparaissait que 82 % des réponses allaient dans le sens d'un souhait d'intensification des échanges entre associations et 68 %

21. Olaf Wittrock, « Überdauern bis alle Zeit. Die deutschen Stiften, was das Zeug halt. Warum eigentlich ? », in *die Zeit*, n° 50, 8/12/2011, p. 40.

22. Cf. note 2.

23. *Handbuch Freundkreise*, pp. 231-236.



en faveur de la constitution d'un niveau de mutualisation qui permettrait des économies d'échelle<sup>24</sup>.

Les premières actions effectives de coordination et de mise en réseau des associations d'amis entreprises par la DBV en 2005 furent les suivantes : création d'un site Web ouvert aux associations d'amis, avec un *vademecum* pour la création d'une association et les actions possibles<sup>25</sup> ; mise en place de formations sur les questions administratives (utilité publique, dons et autres recettes) et sur les exemples américains observés entre 2007 et 2010 ; et finalement, au congrès de Berlin en juillet 2004, synthèse de ces informations dans le *Manuel des associations d'amis*, qui lui aussi a été mis en ligne sur le site.

Ces débuts importants ont été suivis à partir de 2012 par d'autres avancées dans la mise en réseau :

- Le groupe de travail doit recevoir une organisation et des missions identiques à celles d'une section de la fédération des bibliothèques, avec une assemblée générale annuelle, une offre de formation, des réunions, un bureau élu pour un mandat de trois ans, et un cadre de mission comprenant notamment la définition d'un modèle d'organisation destiné à être diffusé au niveau national/fédéral, des argumentaires et des répertoires d'actions possibles, ainsi que la préparation et la coordination de campagnes publiques.

- Le site Internet doit devenir un véritable portail avec des actualités, la mise en évidence de bonnes pratiques, des liens vers les sites des associations d'amis et une *newsletter* trimestrielle.

24. Voir Freudenberg, p. 316 et Fleming, p. 232.

25. [www.bibliothekverband.de/mitglieder/konferenz-der-freundekreise](http://www.bibliothekverband.de/mitglieder/konferenz-der-freundekreise)

- Le lancement d'une campagne de recrutement d'adhérents destinée à en augmenter les effectifs et à en diversifier les origines, en visant en particulier les personnalités locales, les enseignants, le grand public cultivé, les jeunes, les seniors et les usagers des bibliothèques.

- L'intensification et l'élargissement des actions des associations, sur le modèle des associations de soutien des musées, avec un programme culturel ambitieux, des publications annuelles, l'intervention de personnalités.

- Des actions de lobbying professionnelles en faveur des associations d'amis elles-mêmes, avec des délégations nationales.

- L'élargissement des collectes au profit des associations d'amis grâce à des initiatives phares pour les dons, les cadeaux, les parrainages, les fondations.

- L'action au niveau central en faveur du recrutement de bénévoles.

Tout ceci peut paraître très ambitieux au regard de la situation et du fonctionnement présent de la plupart des associations. Néanmoins, les exemples étrangers montrent que ce sont des objectifs réalisables pour peu qu'en Allemagne aussi on réussisse à susciter l'engagement de nombreuses personnes, à tirer collectivement les enseignements des expériences locales, à organiser ensemble un réseau d'association et à l'engager dans des voies plus politiques tout en le professionnalisant. Les associations d'amis se sont réunies en avril 2012 dans la bibliothèque de la cathédrale de Cologne sous le thème « Ensemble pour les bibliothèques » en vue de poursuivre dans ce sens. ■

Trad. de l'allemand : Hugues Van Besien

« *„Freundekreise“ – Eine unterschätzte Ressource von Bibliotheken. Häufig mangelnde Effizienz und falsche Prioritäten / Starke Vorbilder in USA und England* », par Ronald Schneider, a été publié en allemand dans *BuB – Forum Bibliothek und Information*, 2012 / 6, pp. 439-444.

*BuB – Forum Bibliothek und Information* est un magazine largement illustré publié par le Berufsverband Information Bibliothek (BIB). Il paraît 10 numéros par an d'environ 80 p. chacun, tirés à 8 700 ex. pour un total de 8 350 abonnés. Les articles font l'objet d'un résumé en français et en anglais. Bernd Schleh en est le rédacteur en chef.

Le magazine est accessible en ligne gratuitement trois mois après parution.

*BuB – Forum Bibliothek und Information* est la publication professionnelle qui couvre le plus largement le secteur de la bibliothéconomie et des sciences de l'information et connaît la plus grande diffusion en langue allemande. On y trouve des articles de fond, des commentaires de l'actualité, des forums de discussions, des entretiens, des reportages de terrain et des actualités concernant non seulement les bibliothèques publiques, les BU et les bibliothèques spécialisées, mais aussi des champs voisins de la politique éducative et culturelle. Outre les bibliothécaires et les spécialistes des sciences de l'information, on compte également des universitaires, des politiques, des écrivains et des journalistes parmi les contributeurs.

[www.b-u-b.de](http://www.b-u-b.de) / [bub@bib-info.de](mailto:bub@bib-info.de)





Italie

# Fund raising

**Le contexte de crise économique et de réduction des financements publics oblige à penser de nouveaux recours pour que la bibliothèque continue d'assurer au mieux ses missions, notamment lorsqu'il s'agit, pour un établissement prestigieux, de la conservation et de la valorisation de fonds uniques. Mais l'appel à des fonds privés est aussi une opportunité pour renouveler la culture bibliothéconomique.**

## Les expériences de la Bibliothèque Palatine de Parme

Ces dernières années, la bibliothéconomie s'est intéressée au management et au marketing. Plus récemment, poussée par la réduction croissante des financements publics des bibliothèques et dans le souci d'approfondir les thématiques liées à la gestion « responsable » des établissements, elle s'est tournée vers le *fund raising*. Il ne s'agit pas d'une simple activité de « recherches de fonds » mais d'une occasion de valoriser et de développer les institutions et leurs personnels. En fait, le *fund raising* présuppose la mise en place de savoirs managériaux dans l'organisation de la bibliothèque et fait partie de la gestion du changement et de l'amélioration de l'institution : c'est la mise en œuvre d'une politique qui fonctionne par objectifs avec la réalisation de projets et la gestion de groupes de travail en liaison avec une communication planifiée<sup>1</sup>.

1. Giovanni Di Domenico, « Fund raising et identité institutionnelle de la bibliothèque : quel rapport ? » *Bolletino AIB* [Bulletin de l'Association italienne des bibliothèques], vol. 45 (2005), n° 4, p. 467-475 ; Giovanni Di Domenico, « Pour un fund raising à la mesure de la bibliothèque », *Bolletino AIB*, vol. 47 (2007), n° 1/2, p. 109-120 ; Giovanni Di Domenico (dir), *Fund raising pour les bibliothèques italiennes. Opportunités et expériences, AIB*, 2008 ; Giovanni Di Domenico, *Bibliothéconomie et culture de l'organisation. La gestion responsable de la bibliothèque*, Editrice Bibliografica, 2009.

La Bibliothèque Palatine de Parme, avec le Musée Bodoni qui lui est annexé, a entrepris un plan de *fund raising* sur plusieurs mois. Né d'une proposition externe, il s'est affiné avec le temps pour devenir une véritable stratégie rendue possible grâce aux rapports tissés avec les diverses institutions qui considèrent désormais la bibliothèque comme une référence pour leur activité de sponsoring.

Nous avons le plaisir de souligner que, dès le début, il n'a pas été question d'une activité de charité, avec pour fond sonore le seul *leitmotiv* que l'argent fait défaut, que les fonds vont s'amenuisant et qu'il est toujours difficile d'aller de l'avant, mais qu'il s'agit de transmettre un contenu et de proposer un projet, tout ceci devant aboutir à une intervention dont on pourrait mesurer et apprécier le résultat. Ingrédient incontournable, une bonne dose d'optimisme et d'enthousiasme de la part de celui qui en est à l'initiative, motivé par la confiance et le bien-fondé de l'entreprise. Une telle activité s'accompagne obligatoirement d'un plan de communication spécialement mis en place qui gère les relations publiques et tend à redonner du crédit à l'institution, à proposer des initiatives nouvelles et diversifiées. Dans le même temps, celui-ci vise à toucher un public de passionnés et de curieux qui pourront apprécier un patrimoine dont jusqu'alors on ne peut guère profiter et qui demeure figé.

Le préalable, servant de point de départ, a été de prendre conscience des besoins propres et de concevoir des projets spécifiques à proposer à celui qui aurait l'intention de faire un don. Il s'avère fondamental de disposer de volontaires charismatiques, enthousiastes, courageux et disposés à s'impliquer avec détermination dans une activité lourde qui demande du temps, de l'énergie et de l'intelligence.



Repas de gala pour le complexe de Fidenza Village, 24 oct. 2008.





© Cleonice Ugolotti Serventi (Parma)

Repas de gala pour le complexe de Fidenza Village, 24 oct. 2008.

On observe également que le sponsor veut généralement laisser un signe de son intervention : plutôt que dépenser à fonds perdus, il apprécie de pouvoir dire avec orgueil qu'il a réalisé quelque chose de concret pour la bibliothèque. Il faut donc conclure une sorte de « mariage d'intérêt » dans lequel l'institution, en échange de la demande d'une contribution, doit donner quelque chose qui ne se limite pas à un remerciement, mais donne un témoignage plus tangible : concession d'un espace exclusif, visite guidée spéciale, logo exposé à l'occasion d'une manifestation. Il en résulte des possibilités évidentes : par exemple une intervention de restauration qui permet l'apposition du nom du donateur sur une étiquette qui accompagne l'œuvre.

Il est apparu également important et utile pour atteindre l'objectif de localiser les fameux « marchés de référence », les possibles donateurs ciblés, sur la base de leurs objectifs institutionnels : on a tout à gagner de s'informer sur les intérêts des entreprises et des associations, leurs priorités, le lien entre les initiatives qu'on leur propose et les finalités qu'elles se fixent, sur leurs politiques de donations et sur les intérêts des responsables chargés des financements. Ensuite, il faut passer à la phase d'exposition et de négociation de l'intervention de sponsoring.

Il est fondamental pour la réussite de l'opération d'entretenir des relations avec les dirigeants ou les responsables de l'entreprise : des phases délicates à planifier et à gérer avec soin se jouent dans les contacts avec les responsables. Il est également

important d'inviter les représentants de l'entreprise à visiter la bibliothèque et à cette occasion leur montrer des pièces qui piqueront leur curiosité et les pousseront à donner. On observe enfin que le *fund raising* s'est révélé être d'une aide particulière pour le personnel et peut augmenter ses revenus par du travail en dehors des horaires (prestations pour des tiers) rétribué directement par le sponsor.

### LES PRÉMISSSES : L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE PALATINE ET DU MUSÉE BODONI

En 2009, a été fondée devant notaire l'Association des amis de la Bibliothèque Palatine et du Musée Bodoni<sup>2</sup>. L'exigence de la constitution a été motivée par le fait que la Bibliothèque Palatine éprouvait la nécessité de disposer de forces supplémentaires pour les activités de promotion et de *fund raising*, et donc de réunir des individus différents, non pas exclusivement liés à l'institution (comme les ex-membres du personnel) mais aussi les notables locaux qui mettraient à disposition expériences, idées et rapports différents dans le but d'atteindre les objectifs de l'Association. Le statut de l'Association à but non lucratif « *poursuit une finalité de caractère exclusivement culturel et en particulier se propose de faire connaître à un public le*

<sup>2</sup> Cf. *infra* Ronald Schneider, « Les Amis de la bibliothèque, une ressource sous-estimée des bibliothèques. Manque d'efficacité et fausses priorités », pp. 20-25. (Ndlr).



Invitation à la Bibliothèque pour le dîner de la Banque Passadore, 24 sept. 2010.

plus large possible le patrimoine historique et culturel témoin de ce que la Bibliothèque Palatine et le Musée Bodoni conservent, le sensibilisant aux thématiques de la redécouverte de nos racines régionales et nationales

et aux thématiques culturelles au sens large. » Ses missions sont donc « d'obtenir des contributions pour augmenter le patrimoine par d'éventuelles acquisitions ; s'occuper de la collecte de moyens financiers pour contribuer soit aux publications concernant les fonds de la Bibliothèque Palatine et du Musée Bodoni, soit à la restauration des documents de la Bibliothèque et du Musée, soit à l'acquisition d'œuvres, et de les intégrer au patrimoine conservé ; organiser des conférences, des cours, des visites guidées aux deux sites de la Bibliothèque Palatine (celle du Palais de la Pilotta et celle du Conservatoire de musique), collaborer aux expositions ; organiser des visites de bibliothèques, archives, expositions et laboratoires de restauration ; organiser des rencontres avec des chercheurs et éditer des publications ; coopérer à l'ouverture au public de la Bibliothèque et du Musée en fournissant les services d'accueil, cours, visites thématiques ; collaborer à l'organisation d'expositions ; promouvoir des bourses d'étude pour des recherches sur les fonds de la Bibliothèque et du Musée. »

Le conseil d'administration de l'Association présente chaque année un rapport moral et un bilan à l'assemblée des membres. En outre, elle tâche de pallier un besoin réel de l'administration comptable de la Bibliothèque Palatine, organe périphérique

du ministère de la Culture : l'absence de régie de recettes. Au contraire, l'Association étant personne privée, elle peut disposer d'un compte courant par lequel elle peut faire transiter les contributions, payer les fournisseurs et collaborateurs, avec une grande liberté de mouvement.

## ACCUEILLIR DES MANIFESTATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Palatine peut se vanter, outre le fait de conserver des fonds bibliographiques, documentaires et muséaux uniques et exceptionnels (parmi eux le Musée Bodoni qui conserve les instruments, les archives et les éditions du célèbre imprimeur), de disposer de locaux somptueux, fruit des conceptions raffinées et intelligentes des bibliothécaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En particulier la galerie Petitot, du nom de l'architecte qui la conçut, est un admirable exemple de galerie destinée à accueillir la collection de livres du XVIII<sup>e</sup> siècle rassemblée par le père Paolo Maria Paciaudi, premier bibliothécaire de l'établissement ; la galerie de l'Incoronata dans laquelle subsiste l'esquisse de la fresque de la Vierge couronnée du Corrège ; le salon Maria Luigia [Marie-Louise d'Autriche], fruit des agrandissements du XIX<sup>e</sup> siècle réalisés par le bibliothécaire Angelo Pezzana et grâce à l'intervention généreuse de la duchesse Marie-Louise qui y fut représentée, soit en Hermès sculptée par Canova, soit en Minerve dans la fresque de la voûte ; la salle Dante, à l'origine bureau des directeurs de la bibliothèque, ainsi appelée à cause du cycle de peintures représentant les épisodes de la *Divine Comédie*, réalisé par Francesco Scaramuzza ; la salle De Rossi, admirable pièce aux meubles néo-classiques, siège de la fameuse réserve des manuscrits et des incunables, réalisée à l'origine pour accueillir la collection de manuscrits et d'éditions hébraïques et orientales de l'abbé Gian Bernardo De Rossi.

Outre ses fonctions actuelles à Milan et Turin, Andrea De Pasquale, conservateur général des bibliothèques du ministère de la Culture depuis 2008, est également directeur scientifique de la Fondation Musée Bodoni et membre du Centre Gabriel Naudé de l'Enssib. Il a été directeur de la Bibliothèque Palatine de Parme et, auparavant, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale universitaire de Turin et à la Direction régionale pour le Patrimoine culturel et naturel du Piémont où il a assuré les fonctions de responsable du catalogage du livre ancien et de responsable des banques de données, des systèmes d'information et des projets de numérisation. Il enseigne la bibliothéconomie et l'archivistique à l'Université du Piémont oriental (Vercelli) et l'histoire du livre et de l'imprimerie, la bibliothéconomie et la bibliographie à l'École supérieure de l'Institut central pour la restauration et la conservation du patrimoine archivistique et bibliographique de Rome (ICPAL). Auteur de nombreuses publications concernant l'histoire du livre et des bibliothèques, il a notamment publié : *Les fonds historiques des bibliothèques* (2001), *Le livre ancien au sein du SBN [Servizio bibliotecario nazionale, réseau des bibliothèques italiennes]* (2002), *Le savoir pour tous. La politique des bibliothèques à Turin entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle* (2006), *Les archives en bibliothèque* (2008), *La fonte des caractères de Giambattista Bodoni* (2010) et *Les chefs d'œuvre de la typographie de Giambattista Bodoni* (2012).



Étant donné que l'on dispose de lieux aussi évocateurs et raffinés, qui n'étaient utilisés qu'en partie, de façon irrégulière et restaient fermés au public de masse, il a paru naturel de penser à un usage différent destiné à faire connaître le patrimoine de l'institution de façon autre et, dans le même temps, de faire en sorte de pouvoir entreprendre des activités efficaces de *fund raising*.

Ces dernières années, des espaces de la Bibliothèque Palatine ont été requis à de nombreuses reprises pour des manifestations mondaines et conviviales. La somptuosité des lieux et la présence de meubles de grande facture dans le grand salon Maria Luigia se prêtent aux manifestations de gala. En échange de la concession d'un espace, on propose alors d'effectuer la restauration d'un document.

Les manifestations ont permis de transformer les demandes d'utilisation des espaces en moments de valorisation du patrimoine de la Bibliothèque : celles-ci sont devenues des occasions pour bâtir de véritables activités culturelles destinées à faire connaître aux hôtes de grands trésors et la nécessité de les conserver.

L'organisme qui veut effectuer l'opération est tenu de signer une convention dans laquelle sont indiqués les détails des lieux (avec un plan), les horaires de concession des espaces, l'obligation de les rendre dans l'état initial, le devoir de propreté, les références des polices d'assurance. En outre, il est précisé que le concessionnaire a l'obligation de verser les honoraires pour le paiement des tours de garde à un nombre adéquat d'employés de la bibliothèque.

### ORGANISER DES MANIFESTATIONS PROMOTIONNELLES

L'Association des amis de la Bibliothèque Palatine et du Musée Bodoni prévoit clairement le versement d'une cotisation dont le montant a principalement pour tâche de développer le sens de l'appartenance à l'association elle-même et à la bibliothèque. À cause de cela, la qualité de membre donne le droit de bénéficier de privilèges : en plus de recevoir les invitations à des manifestations proposées par la bibliothèque et par le Musée Bodoni, ses membres peuvent accéder facilement aux manifestations proposées par l'Association et bénéficier de tarifs spéciaux.

La Bibliothèque Palatine et l'Association des amis de la Bibliothèque Palatine ont mis sur pied une série d'initiatives promotionnelles contre le paiement d'une somme modique, grâce à la recherche de sponsors pour des biens de consommation courante (nourriture et boissons) destinés à faire connaître le



Présentation de l'Association des Amis de la Bibliothèque Palatine et du Musée Bodoni, avec concert de piano, 9 déc. 2008.

patrimoine de la Bibliothèque par des moyens différents que les seules conférences et visites guidées.

De telles manifestations ont aussi pour but de favoriser la publicité de l'Association, provoquer de nouvelles adhésions, recueillir des contributions possibles, remercier les donateurs, impliquer les volontaires, lancer un nouveau programme, constituer des moments de cohésion et de revitalisation de l'Association elle-même engagée dans la réalisation d'un objectif commun.

On a choisi volontairement cette condition impérative de toujours relier les manifestations organisées aux fonds de la Bibliothèque ou du Musée Bodoni afin de susciter de la curiosité et de l'intérêt et d'en faire un moment formateur. Parmi les initiatives payantes, nous avons le plaisir de souligner par-dessus tout la réalisation de deux manifestations liées à la culture juive.

Grâce à l'acquisition en 1816 de la collection de l'abbé Gian Bernardo De Rossi, la Bibliothèque possède une des collections de manuscrits et d'impressions hébraïques les plus riches au monde. On y conserve des chefs-d'œuvre enluminés et parmi eux l'unique exemplaire du premier imprimé en caractères hébraïques (*Reggio Calabria*, 1475). Il s'agit d'un patrimoine exceptionnel et d'une compréhension difficile pour les non-initiés ; sa promotion par le biais de manifestations conviviales a été particulièrement efficace. Nous nous référons ici en particulier à la conception d'un véritable *seuder* durant la semaine de la Pâque 2009 dans le salon Maria Luigia, avec lecture par un rabbin du texte de la *Haggadah*, le récit de la Pâque avec explication du long rite et la consommation d'un dîner préparé par un traiteur spécialisé. Il a été également possible de faire connaître des manuscrits enlumi-

**Casse de poinçons de  
Giambattista Bodoni restaurée  
grâce au fund-raising.**

nés du fonds De Rossi par une petite exposition avec visite guidée réservée aux convives à qui on a même offert une édition moderne de la *Haggadah* illustrée par Emanuele Luzzati.

En outre, à l'occasion de la fête de Pourim de 2010, correspondant généralement à la période du carnaval, on a organisé un après-midi pour enfants. Ces derniers, admirant les rouleaux d'Esther de la Bibliothèque, ont pu écouter de la bouche du rabbin l'histoire du roi Assuérus et de la reine Esther. Ce récit a été animé par des crécelles rudimentaires actionnées par les enfants eux-mêmes sur le commandement du rabbin et accompagné de la consommation de gâteaux typiques.

Les excursions conviviales de l'Association se sont également déroulées en lien avec le patrimoine de la Bibliothèque et du Musée Bodoni. La première, au Musée Remondini de Bassano et au Musée de l'imprimerie de Cornuda, a mis l'accent sur l'imprimerie du XVIII<sup>e</sup> siècle, de grande diffusion, avec des caractéristiques complètement différentes de celles de Bodoni. La seconde, aux châteaux de Masino (habité un temps par l'abbé Valperga di Caluso) et d'Aglié, et à Castelnuovo Nigra, a évoqué la figure de Gian Bernardo De Rossi, ami et correspondant de Valperga et né à Castelnuovo. Là, ils ont été accueillis par les autorités, les érudits locaux et par les descendants de l'abbé qui possèdent encore la maison ancestrale.

Les concerts ont été organisés également en lien avec le patrimoine de la Bibliothèque. En particulier pour l'un d'eux, dévoué à de la musique sacrée, on a prévu une conférence préliminaire sur les manuscrits liturgiques de la Bibliothèque.

### COLLECTER DES FONDS POUR UNE EXPOSITION

Généralement les bibliothèques organisent des expositions bibliographiques utilisant leurs propres fonds, rarement avec des prêts d'autres bibliothèques et pratiquement jamais avec des prêts provenant d'autres établissements culturels, vu le coût particulièrement élevé des frais d'assurance et de transport. On n'est donc pas habitués en bibliothèque à gérer une exposition avec une optique muséale, ni par conséquent à mettre en œuvre des initiatives de *fund raising*.

À l'occasion du 240<sup>e</sup> anniversaire de son ouverture au public, la Bibliothèque Palatine a expérimenté la collecte de fonds pour



l'organisation d'une exposition concomitante qui, visant à animer l'exposition d'ouvrages, a prévu le prêt de nombreuses œuvres d'art, privées ou appartenant à des institutions, et la réalisation d'un somptueux catalogue<sup>3</sup>.

Par le biais du *fund raising*, il a été possible de faire converger les contributions récoltées vers l'Association des amis de la Bibliothèque Palatine qui a assumé le rôle de collecteur de ressources et d'organisme payeur pour les différents fournisseurs. Pour la première fois, la Bibliothèque a pu bénéficier des fonds d'associations privées – telles l'Association ordres dynastiques Bourbon Parme qui a organisé l'inauguration de l'exposition en présence du duc Hugo de Bourbon, descendant direct des souverains qui ont encouragé la réalisation de la Bibliothèque et l'Association Parme pour l'art –, de la municipalité de Parme, de la province de Parme et de la chambre de commerce locale.

### COLLECTER DES FONDS AVEC PUBLICATIONS

Une convention triennale a été signée avec la maison d'édition MUP-Monte Universitaria Parma, dépendant de la Banque Monte di Parma, pour la réalisation d'une collection en coédition, « *Mirabilia Palatina* », destinée à faire connaître au grand public les trésors de l'établissement<sup>4</sup>. On a choisi de créer un produit de bonne vulgarisation scientifique, d'un format significatif et richement illustré qui présente le patrimoine de la Bibliothèque. L'expérience est neuve dans le panorama des bibliothèques italiennes. La convention prévoit que la bibliothèque met à disposition les documents et rédige les textes tandis que la MUP collabore à la campagne de photographies et se charge de l'impression et de la commercialisation. En outre, la MUP s'engage à restaurer un des documents, objet de la publication.

Grâce à la recherche de sponsors entre la Bibliothèque et la MUP, il a été possible d'organiser des expositions, qui serviront à valoriser – après publication et restauration – les fonds encore davantage. À des fins analogues, une convention a été signée avec la maison d'édition Il Bulino de Modena, spécialisée dans

<sup>3</sup> *Le duché mis en scène. Parma 1769 : fêtes, livres et politique*, catalogue de l'exposition dirigée par Andrea De Pasquale et Giovanni God, STEP, 2009.

<sup>4</sup> *Des cartes pour naviguer : la collection de portulans de la Bibliothèque Palatine de Parme*, précédé d'un essai de Andrea De Pasquale, notices de Silvana Gorreri, MUP, coll. « *Mirabilia Palatina 1* », 2009 ; *Des langues exotiques. Livres hébraïques et orientaux de la Bibliothèque Palatine de Parme*, précédé d'un essai de Andrea De Pasquale, notices de L. Campanini, A. De Pasquale, S. Martani, C. Ugolotti Serventi, MUP, coll. « *Mirabilia Palatina 2* », 2009 ; Andrea De Pasquale, *La fonte des caractères de Giambattista Bodoni*, MUP, « *Mirabilia Palatina 3* », 2010.



la réalisation d'éditions en fac-similé de manuscrits particulièrement précieux<sup>5</sup>.

### COLLECTER DES FONDS POUR LES URGENCES : DEUX CAMPAGNES, « ADOPTE UN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE » ET « SAUVONS UN LIVRE »

À la suite du catalogage global du patrimoine du Musée Bodoni, constitué en particulier de poinçons, de matrices et d'instruments pour la fonte des caractères ayant appartenu à Giambattista Bodoni, ont émergé les besoins de conservation de nombreuses pièces, en particulier des poinçons qui se trouvaient très oxydés et sans système adéquat de conditionnement. Il a été nécessaire de démarrer une campagne de restauration de cet immense patrimoine, confiée au bureau Crisostomi de Rome et grâce à des fonds du Musée Bodoni, provenant des contributions du ministère de la Culture et des fondations des banques Cariparma et Banca Monte, ainsi que de généreuses donations privées. Une initiative spéciale appelée « Adopte un caractère » a été lancée, avec un succès encourageant : tout citoyen, entreprise ou organisme peut « adopter » la restauration d'une série de poinçons ou de matrices au choix, apposant le nom du donateur dans la boîte de conservation réalisée à cet effet<sup>6</sup>.

5. *Ildefonso de Tolède*. Bibliothèque Palatine, Parme, commentaire de Giusi Zanichelli, Il Bulino, coll. « Ars illuminandi », 2010.

6. Andrea De Pasquale, « Adopte un caractère : la restauration du matériel de

Avec l'Association des amis de la Bibliothèque Palatine et du Musée Bodoni, une campagne a démarré pour restaurer les manuscrits qui en avaient particulièrement besoin, intitulée « Sauvons un manuscrit ». Le choix des documents a été ciblé d'après les objectifs des entreprises. Ainsi, après avoir sondé le fonds de manuscrits en recherchant ceux qui pourraient être reliés aux activités des entreprises, on en a vérifié l'état de conservation et on a procédé à la demande ciblée des fonds. En outre, étant donné la riche collection de manuscrits de statuts professionnels et de corporations de la Bibliothèque, on a entrepris une campagne ciblée vers les ordres professionnels des commerçants et des artisans. ■

Trad. et adapté de l'italien : Geneviève Bessis



Présentation de l'Association des Amis de la Bibliothèque Palatine et du Musée Bodoni, avec concert de piano, 9 déc. 2008.

l'atelier de Giambattista Bodoni entre techniques novatrices et fund raising », intervention présentée au congrès « Éléments novateurs pour l'étude et la conservation des biens culturels » organisé par la Direction régionale pour le Patrimoine culturel et naturel de l'Émilie-Romagne, Ferrare, 26 mars 2010.

« *Esperienze di fund-raising alla Biblioteca Palatina di Parma* » par Andrea De Pasquale a été publié dans le *Bollettino AIB*, vol. 50 (2010), n° 3, pp. 239-247. Ce texte reprend les thèmes abordés auparavant dans une intervention au congrès « Les Bibliothèques italiennes et le *fund raising* : état d'avancement et perspectives », Pesaro, AIB des Marches, 2009.

*Bollettino AIB* (maintenant *AIB Studi*) est publié depuis 1961 sous des noms divers par l'Association des bibliothèques italiennes (*Associazione Italiana Biblioteche*, AIB). Comptant 120 p. en moyenne, sans illustration, il paraît 4 fois par an dans un tirage de 3500 ex. Les articles sont accompagnés d'un résumé en anglais. Giovanni di Domenico en est le rédacteur en chef.

Le *Bollettino AIB* publie des analyses et des recherches en bibliéconomie et vise à aider au développement de la pratique professionnelle, des méthodes d'expérimentation et de la réflexion théorique dans le domaine des bibliothèques, de l'information et de la documentation. Il donne à lire des articles originaux, des reportages, des notes et documents pertinents, des recensions d'ouvrages et des recommandations. Il propose également un suivi bibliographique de la littérature professionnelle italienne. Sa diffusion trimestrielle fait du *Bollettino AIB* (*AIB Studi* paraît quatre fois par an), la publication la plus connue dans le domaine de la bibliéconomie, qui touche les bibliothèques les plus importantes comme les plus spécialisées dans le monde entier.

La publication est accessible gratuitement et intégralement en ligne deux ans après parution (son accès immédiat est réservé aux adhérents de l'AIB). *AIB Studi* (anciennement *Bollettino AIB*) est archivé en accès libre de 2002 à 2011 : <http://bollettino.aib.it> [www.aib.it](http://www.aib.it) / [aib@aib.it](mailto:aib@aib.it)



Bibliothèque Palatine : [www.bibliotecapalatina.beniculturali.it](http://www.bibliotecapalatina.beniculturali.it)  
Musé Bodoni : [www.museobodoni.beniculturali.it](http://www.museobodoni.beniculturali.it)  
Association des amis de la Bibliothèque Palatine : [www.amicibibliotecapalatina.org](http://www.amicibibliotecapalatina.org)



Russie

## Politique des bibliothèques

# L'Association

**Jusqu'à ce jour, il n'y avait pas de conception partagée – ni théorique, ni juridique – sur une possible « politique des bibliothèques ».**

**L'Association des bibliothèques russes qui a acquis en quinze ans la légitimité de parler au nom de tous prend aujourd'hui l'initiative de jeter les bases d'une réflexion d'ensemble.**

## des bibliothèques russes à la manœuvre?

**L**a politique des bibliothèques ne fait pas encore l'objet d'études véritables en Russie. Le mot « politique » reste, dans l'esprit des gens comme chez les professionnels, associé à celui d'« État », lequel fut chez nous pendant des décennies le seul véritable acteur politique avec le Parti, toutes les sphères de la vie sociale leur étant alors soumises. Il y a vingt

ans maintenant, fut engagée une désétatisation de notre société, avec le transfert à la sphère économique (elle-même livrée au marché) et à la société civile d'une série de fonctions. À ce jour, la question du périmètre de l'action directe de l'État sur la vie de la société comme des simples individus reste ouverte. Entre autres choses, sa place dans le domaine culturel est l'objet de vives controverses.

Les bibliothèques sont un bien public, un bien commun qui doit être mis à la disposition de l'ensemble de la population sur la base de l'égalité d'accès ; ce qui ne peut se faire en dehors d'un financement par les budgets de l'État et des municipalités. Cela revient-il à dire que l'État doit rester l'unique acteur dans la sphère des bibliothèques ? Y a-t-il place pour les bibliothèques dans l'espace politique du pays ? Un transfert de la responsabilité de la politique des bibliothèques de l'État au binôme État/Société est-il possible ? Essayons d'y voir plus clair.

Précisons tout d'abord l'objet d'une « politique des bibliothèques », cet espace de relations sociales où agissent de

concert des institutions tant de la société que de l'État. La bibliothéconomie ne peut prétendre vraiment à ce rôle, dans la mesure où elle ne couvre pas notre objet avec toute l'ampleur et la précision souhaitables. La loi « Sur les bibliothèques » définit cette dernière comme un domaine recouvrant : des

**Sergey Bassov, chef du Département de bibliothéconomie de la Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Petersbourg) est membre du bureau de l'Association des bibliothèques russes. Diplômé de la faculté de bibliothéconomie de l'Institut pour les arts et la culture de Leningrad (aujourd'hui Saint-Petersbourg), il est l'auteur d'un mémoire sur les systèmes de gestion de bibliothèques.**

**Il a créé l'Association des bibliothèques de Leningrad (1989), et a été chef du Département des bibliothèques à l'Académie des sciences de Russie, a donné des conférences à l'Institut pour les arts et la culture. Élu délégué au Parlement de Saint-Petersbourg, il a travaillé comme conseiller du vice-gouverneur. Il a été chef du Département de l'Open society (Fondation Soros) à Saint-Petersbourg et d'une Fondation portant le nom de D.S. Likhachev<sup>1</sup>.**

<sup>1</sup> Dmitri S. Likhachev (1906-1999), philologue et spécialiste mondial du russe ancien, rescapé des camps de travail, puis récipiendaire des Prix Staline (1952), du Prix de l'URSS (1969) et du Prix de l'État de Russie (2000). Le Fonds philanthropique Likhachev a été créé par sa fille et George Soros en 2001.



réseaux de bibliothèques, des fonds, des processus de services aux usagers ainsi que la formation des personnels et la recherche disciplinaire dans ledit domaine. Autant dire un conglomérat d'éléments relevant de niveaux disparates et sans réelle unité. Pour cerner l'objet de la politique des bibliothèques, nous recourrons au concept d'« institution sociale bibliothécaire » (par la suite : ISB). De notre point de vue, l'ISB, en tant que système, inclut les niveaux suivants :

- *pratique* (l'activité des bibliothèques considérée comme pur domaine de l'économie sociale incluant les bibliothèques de tous types sur le seul critère de la production et de la fourniture de services bibliothéconomiques) ;
- *formatif* (formation, formation permanente et qualification professionnelles des personnels de l'ensemble de l'ISB) ;
- *scientifique* (réflexion méthodologique liée aux besoins de l'ISB) ;
- *de communication* (interaction des composantes de l'ISB entre elles comme de l'ISB elle-même avec la société, et ceci à travers conférences, symposiums, séminaires, éditions, sites Web, etc.) ;
- *de gestion* (le fonctionnement et le développement de l'ISB dans son ensemble) ;
- enfin, le système *éthico-juridique* (l'ensemble des normes, formelles comme informelles, qui régulent l'activité de toutes les composantes de l'ISB).

On peut supposer qu'un tel ensemble de composantes répond aux lois de constitution et de fonctionnement de n'importe quel système social, bibliothécaire y compris. Dans l'ISB, le rôle leader sera joué par son volet pratique, lequel vise la réalisation de l'objectif. Les autres ne lui servant que d'infrastructure. Le niveau de développement de chacune des composantes peut être différent, mais il ne peut y avoir entre eux de décalage excessif. Pour que l'on puisse parler d'un développement équilibré de l'ISB, il est impératif que chacune de ses composantes se trouve dans le champ d'influence des acteurs de la politique des bibliothèques. Or, malheureusement, la réalité est tout autre, du fait qu'à ce jour, ni dans le champ théorique ni dans le champ législatif, nous n'avons une conception partagée de ce qu'est l'objet dont nous parlons.

L'examen de l'ISB comme système permet d'analyser les possibilités de différents sujets selon leur degré d'influence sur l'ISB. L'État peut-il pourvoir à un développement équilibré de toutes ses composantes (c'est-à-dire gérer de façon coordonnée tant le volet pratique avec les réseaux que les volets formatif, scientifique, etc.) ? Évidemment non. Même dans le cadre d'un État hyper-centralisé comme l'était l'URSS, une telle conduite coordonnée des bibliothèques sur tous les plans et à l'échelle du pays tout entier ne fut pas couronnée

de succès. Qui donc aidera l'État dans cette délicate affaire ?

Durant les vingt années passées, un paysage non-étatique a commencé à se constituer, fait de quelques dizaines d'organisations œuvrant aux niveaux fédéral, régional et municipal. Une reconnaissance de la communauté bibliothécaire a eu lieu en droit civil et cette communauté prétend aujourd'hui jouer un rôle propre et majeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique des bibliothèques à tous les niveaux.

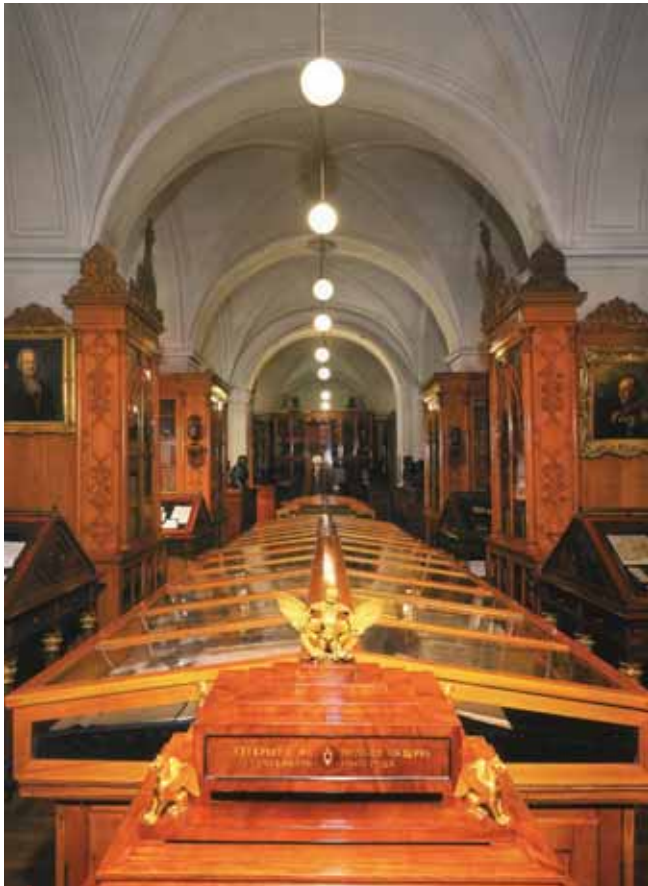
Au sein de la communauté bibliothécaire, l'Association des bibliothèques russes a acquis en quinze ans une autorité reconnue lui permettant – même si ce n'est que de manière informelle – de parler au nom de tous. Et c'est avec l'appui des professionnels les plus actifs qu'elle prend l'initiative aujourd'hui sur la question d'une politique des bibliothèques.



En haut : session plénière au Congrès de l'Association des bibliothèques russes. – Au centre : Vladimir Firsov, président de l'Association des bibliothèques russes. – En bas : exposition de livres lors du congrès annuel de l'Association des bibliothèques russes. Anton Likhomanov, directeur général de la Bibliothèque nationale de Russie (à g.) et S. Bassov (à dr.).

## LA POLITIQUE DES BIBLIOTHÈQUES, COMME SYSTÈME

Examinons la politique des bibliothèques comme un système à plusieurs niveaux, chacun d'eux étant le lieu de réalisation de fonctions bien précises. Nous définirons trois niveaux et répartirons sur chacun d'eux les fonctions correspondantes entre l'État et la communauté bibliothécaire. Et dans le cadre de cet article, nous attribuerons à l'Association des bibliothèques russes le « droit » de parler pour l'ensemble de la profession.



Le département des manuscrits.

• **1<sup>er</sup> niveau : les valeurs.** La fonction essentielle de la politique, c'est l'expression des intérêts de la société, la recherche de solutions intégratrices. Concernant les bibliothèques, ce niveau est celui de la définition du rôle et de la place de nos établissements dans la vie de la société. C'est un processus de formation d'un système de valeurs dans les sphères étatique et professionnelle.

Une particularité de ce niveau de la politique réside en cela qu'il n'est pas déterminé par la puissance publique. La force motrice à ce niveau est la vision du monde et la position civique de la communauté des bibliothécaires. Et à ce niveau, l'ABR remplit activement les fonctions de sujet de la politique nationale des bibliothèques.

Étant un organisme social, la bibliothèque ne saurait exister hors de la vie spirituelle de la société, et donc d'un

Sur les bibliothèques russes d'après la fin de l'URSS et sur l'alors nouvelle Association des bibliothèques russes, voir également l'article de Vladimir Zaitsev, « Les bibliothèques russes. De l'URSS à la Russie », *BBF*, 1998, t. 43, n° 4, pp. 68-74. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0068-010>

engagement sur des valeurs, ce que ne remet pas en cause la « désidéologisation » des bibliothèques. Le changement de système de valeurs à l'échelle de tout le pays induit une correction des visions du monde dans toutes les sphères de la société, il ne les abolit pas. Autre chose est de savoir qui donne les orientations idéologiques, et sur quelles bases. Dans le domaine des bibliothèques, le choix est simple : c'est soit l'État soit les professionnels. Mais dans l'idéal, ce serait le fruit d'un dialogue des deux.

Sur cette question, la communauté des professionnels doit être dynamique. Elle doit formuler et proposer à la société et à l'État les plus hautes valeurs bibliothéconomiques et tout faire pour qu'elles constituent la base de la politique nationale des bibliothèques. Ceci au travers d'un dialogue permanent et à parité entre l'État et l'ABR.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de document d'orientation sur le développement des bibliothèques qui ait été adopté officiellement et sur la base d'un travail à parité. L'État exprime son « respect » de la communauté bibliothécaire de façon informelle et symbolique : il en sollicite parfois des conseils, il honore de sa présence le congrès annuel de l'ABR, salue la tenue de forums panrusses, etc. Dans ces conditions, l'Association élabore ses propres documents porteurs de sens et d'orientation pour toute la communauté professionnelle, et fait parfois des déclarations politiques.

• **2<sup>e</sup> niveau : normes et droit.** Les valeurs professionnelles doivent être mises en forme de façon à pouvoir être fixées dans la loi. Ce niveau est le lieu d'une interaction entre la société et l'État *via* les organes du pouvoir depuis la Douma d'État jusqu'aux conseils municipaux. La société y fait adopter par ses représentants des règles de vie, y compris dans le domaine des bibliothèques.

L'Association agit ici dans trois directions : elle concourt à l'adoption des réglementations fédérales et régionales concernant nos établissements, elle lutte pour l'harmonisation des intérêts des bibliothèques avec les lois fédérales, enfin elle élabore des recommandations.

Je dois souligner ici la difficulté extrême avec laquelle notre Association mène ce combat pour les droits des bibliothèques dans le champ législatif. En effet, ces dernières années, les réformes économiques et administratives, si elles sont utiles à la société dans son ensemble (du point de vue du législateur), portent des coups sévères aux bibliothèques. Or, l'action de celles-ci, comme de tout le secteur culturel, ne saurait répondre aux exigences de rentabilité.

L'ABR lutte ici dans des conditions difficiles. Petit à petit, notre action de lobbying se développe pourtant : en 2006 a été créé le Comité d'aide au développement des bibliothèques

publiques russes. Le lobbying au niveau régional permet parfois de faire aboutir des avancées locales, comme la création de conseils scolaires ou la participation de collègues dynamiques dans les assemblées régionales.

L'établissement de relations permanentes de travail entre les professionnels et les assemblées régionales revêt une particulière importance, puisqu'elles ont pour rôle l'harmonisation des intérêts sociaux portés par les associations publiques, les organismes gouvernementaux et les autorités locales. Dans certaines régions, des collègues ont même pu être élus dans les organismes dirigeants de ces chambres, ce qui augmente notre capacité de lobbying.

Sur ce plan des normes, un volet particulièrement important de l'activité de l'ABR est l'élaboration de recommandations et de modèles orientés vers l'autorégulation de maints aspects du fonctionnement des bibliothèques. À ce jour, dix documents de ce type ont été réalisés, qui transposent au niveau technologique les exigences politiques de modernisation des bibliothèques. Normes et standards donnent une réponse pratique à la question de savoir quelle doit être la bibliothèque russe du XXI<sup>e</sup> siècle, aussi bien dans la capitale que dans le rural. Par ces documents, l'Association formule la représentation d'une bibliothèque et de bibliothécaires modernes, mais pour devenir réalité il lui faut les ressources correspondantes.

• **3<sup>e</sup> niveau : organisation et gestion.** La politique des bibliothèques y apparaît en la personne de l'État et de l'Association, chacun disposant d'autorité et de moyens propres disponibles pour une mise en commun.

Le phénomène du pouvoir est universel, les relations de pouvoir existent partout dans la vie sociale, mais elles sont de nature très diverse. Pour ce qui nous concerne, nous constatons aujourd'hui que, des trois leviers de pouvoir avec lesquels l'État a gouverné les bibliothèques pendant toute la période soviétique – l'idéologie, les moyens et les normes –, il n'a renoncé qu'à l'idéologie.

À ce troisième niveau, deux caractéristiques importantes de l'activité des sujets porteurs de la politique des bibliothèques se détachent : l'existence de ces autorités et les particularités de leur interaction. Quels types d'interaction sociale se sont formés ces dernières années entre l'État et les organisations non-gouvernementales à but non lucratif ? Si on laisse de côté l'ignorance réciproque et la confrontation pour ne retenir que les formes positives de coopération entre les deux, elles se ramènent à deux principales : symbolique et contractuelle.

La coopération symbolique est fondée sur la domination du pouvoir, tandis que la coopération contractuelle suppose la

définition préalable de règles du jeu acceptées en commun, et leur respect ensuite. Force est de constater que jusqu'à présent n'existe entre l'État et les bibliothèques qu'une coopération symbolique. Nulle délégation formelle par le ministère de la Culture, par exemple, d'une quelconque mission à l'ABR qui acterait sa participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique des bibliothèques. Par exemple, soumettre à l'expertise de l'Association tout projet d'acte normatif concernant les intérêts des bibliothèques du pays, l'associer à la certification et au contrôle des établissements d'enseignement, conditionner toute fermeture ou transformation importante de bibliothèque à son avis, etc. L'ABR (comme plusieurs associations régionales) se déclare prête à remplir une série de fonctions exercées jusqu'à présent par l'État.

### UN MODÈLE SOCIO-ÉTATIQUE DE POLITIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Si seul celui qui dispose de la puissance publique et des ressources financières peut être le moteur de la politique des bibliothèques, il est clair qu'aucune organisation non-gouvernementale ne peut prétendre jouer ce rôle. En même temps, toute une série de fonctions politiques s'effectuent en dehors de la puissance publique, sur la base de ressources intellectuelles, de la bonne volonté, de la solidarité professionnelle, c'est-à-dire selon un

principe d'autorégulation. Or, un acteur de toute cette sphère d'activité, socio-professionnelle, est sans conteste l'ABR. Les domaines d'influence socio-professionnelle et étatique se recoupent, mais aujourd'hui cet espace commun n'est pas bien large. Aussi on ne saurait dire qu'une politique des bibliothèques soit en chantier aujourd'hui en Russie. Il faudrait pour cela que les deux forment sys-

tème, en partenaires à part entière, et que ceci soit gravé dans la loi. Les conditions sont-elles réunies pour une telle solution ?



Le bâtiment principal de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint Pétersbourg (en h.). La salle de lecture (en b.).



En 2006, le ministère de la Culture de Russie a mis en place un groupe de travail sur une hypothèse de développement d'une autorégulation dans le domaine culturel. L'ABR y a participé et a proposé le principe d'un transfert de compétences avec les moyens correspondants sur une série de missions dans le domaine des bibliothèques, à savoir :

- participation à l'élaboration de la politique nationale et de sa réglementation ;
- priorisation de projets et participation à la répartition correspondante des crédits du budget de l'État ;
- expertise sur les actes du Gouvernement (législatifs comme réglementaires) ;
- propositions d'actes réglementaires par l'autorité fédérale, avec obligation de leur examen par le ministère de la Culture ;
- agrément des qualifications professionnelles ;
- certification de diverses missions ;
- certification de la formation permanente ;
- définition des standards professionnels ;
- conseil auprès de l'Administration sur les questions des bibliothèques.

L'ABR a proposé d'inclure ces dispositions en tant que section spéciale sous l'appellation « Les associations sociales professionnelles dans le domaine des bibliothèques » dans la nouvelle rédaction du « Bibliothèques » afin que les associations professionnelles de niveau fédéral et régional acquièrent un statut officiel. Malheureusement, l'activité de ce groupe de travail a été interrompue par le ministère de la Culture avant qu'il ait pu produire le moindre effet concret.

Cette situation s'explique en partie par le changement d'attitude de l'État envers l'ensemble du secteur des organisations non-gouvernementales à partir de 2005. Une série de lois a alors restreint leurs possibilités. Ce n'est qu'en 2009 qu'une attitude plus positive a été adoptée envers elles. On a alors reconnu (loi du 18 avril 2010) l'existence d'organisations non-commerciales à orientation sociale, dédiées à la résolution de problèmes sociaux et au développement de la société civile en Russie.

L'apparition de ce tout nouveau concept d'organisation « à orientation sociale » est particulièrement importante. Elle signifie dans une certaine mesure un rapprochement de la législation russe avec les institutions reconnues « d'utilité publique » d'Europe occidentale. Nous espérons que cette évolution concernera aussi les bibliothèques, à savoir : une évolution possible du modèle paternaliste traditionnel (l'État, tuteur des bibliothèques) à un modèle démocratique (répartition des responsabilités et compétences en matière de politique des bibliothèques entre l'État et la communauté professionnelle représentée par les organisations sociales de niveaux fédéral et régional).

Une caractéristique importante des associations de bibliothécaires fondées sur un principe territorial et non corsetées par les cadres bureaucratiques rigides de l'administration est qu'elles rassemblent tous les acteurs du monde des bibliothèques, ce qui est un atout pour un projet d'intégration de tous les composants de l'ISB sur un territoire donné au service du développement des réseaux de bibliothèques dans le pays tout entier.

Les dix dernières années ont prouvé la maturité de nombre d'associations de bibliothécaires. Il faut aujourd'hui passer hardiment des formes symboliques de coopération à une véritable coopération avec l'État. Et dépasser le stade des associations reconnues comme adjoints, conseillers voire critiques de l'action gouvernementale vers la conclusion de véritables accords à tous les niveaux des organes de gouvernance instituant de par la loi une direction mixte société civile/État. Alors nous pourrions parler de progrès vers une politique nationale des bibliothèques et un développement de celles-ci au XXI<sup>e</sup> siècle en Russie. ■

Trad. du russe : Richard Roy



Cet article, publié dans le *Bulletin d'information de l'Association des bibliothèques russes (Информационный бюллетень Российской библиотечной ассоциации)*, n° 57, 2010, était une contribution au

2<sup>e</sup> Forum panrusse des bibliothèques publiques des 9 et 10 décembre 2009 (à Saint-Petersbourg) sur le thème général « Les bibliothèques publiques face aux défis du moment ». Il est accessible en ligne : [www.rba.ru/content/resources/bulletin/ib57/rba57.pdf](http://www.rba.ru/content/resources/bulletin/ib57/rba57.pdf)

Le *Bulletin de l'Association des bibliothèques russes*, qui paraît quatre fois par an depuis 1995, est envoyé à 750 personnes. Il compte 150 pages de texte sans illustrations en russe avec des résumés en anglais.

Publiée par la Bibliothèque nationale de Russie, ce *Bulletin de l'Association des bibliothèques russes* tient également lieu de magazine en diffusant, au côté d'informations officielles, des articles de portée scientifique sur les bibliothèques et les problématiques de l'information en général. Son rédacteur en chef, Vladimir R. Firsov, est le président de l'Association des bibliothèques russes, et Maja A. Shaparneva en est le rédacteur scientifique. Le *Bulletin* est accessible gratuitement en ligne.

[www.rba.ru/content/resources/bulletin/index.php](http://www.rba.ru/content/resources/bulletin/index.php)



États-Unis

# Les ressources numériques

## Bibliothécaires et éditeurs : le dialogue est ouvert

Les bibliothèques et les éditeurs ont, Outre Atlantique, une longue tradition de collaboration. Tradition menacée par le livre numérique et les bouleversements qu'il provoque dans l'écosystème éditorial. Ces derniers mois, nombre d'éditeurs dont Hachette, HarperCollins, Random House et Penguin ont mis en place des politiques restrictives concernant le prêt de livres numériques en bibliothèque : restriction des conditions d'accès à leurs titres, refus de vente de certains titres, ajout de DRM limitant le transfert des œuvres... provoquant la colère des bibliothécaires et la publication d'une lettre ouverte de l'ALA. (Ndlr)

La semaine dernière, à la tête d'une délégation de l'Association des bibliothécaires américains (Ala), je me suis rendue à New York pour rencontrer des éditeurs et aborder avec eux les nombreuses questions que se pose la communauté des bibliothécaires sur l'édition électronique. Nous voulions avant tout relayer les inquiétudes que nous avaient fait remonter des membres de l'Association, à travers tout le pays, en particulier sur le prix et la disponibilité (ou non) des livres numériques comme sur la lenteur des progrès effectués dans la recherche de solutions satisfaisantes. J'exprimais ces inquiétudes lors de la réunion du 27 septembre dernier, organisée par l'Association des éditeurs américains (AAP), à laquelle participaient quelque 100 professionnels de l'édition.

1. Extrait de la lettre ouverte : « [...] Nous avons été choqués d'apprendre que Hachette avait l'intention de doubler, voire tripler, le prix de ses e-books à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Nous nous sommes lassés des attermoissements, pour ne pas dire plus, de ces éditeurs qui refusent purement et simplement de vendre leurs

Suite à la déclaration de l'Ala sur la hausse des prix pratiqués par Hachette et à la lettre ouverte<sup>1</sup> adressée par l'Association aux éditeurs, les membres de notre délégation<sup>2</sup> abordaient cette rencontre avec des sentiments mitigés. Je suis heureuse de pouvoir dire que nous avons eu des échanges riches, honnêtes, chaleureux, et que nous étions plein d'optimisme à l'issue de cette rencontre.

*livres électroniques aux bibliothèques. Aujourd'hui, j'ai demandé à notre commission des Politiques relatives aux technologies de l'information d'élaborer des stratégies plus offensives pour permettre à la communauté des bibliothécaires de notre pays de faire face à ces nouveaux défis. »*

2. Notre nouvelle présidente, Barbara Stripling, l'ancienne présidente Molly Raphael, Robert Wolven, vice-président du groupe de travail « Ressources numériques et Bibliothèques », et Alan S. Inouye, président de la Commission des politiques relatives aux technologies de l'information.



Maureen Sullivan en visite au siège de l'AAP (Association des éditeurs américains)...

Face à l'émergence des livres électroniques, les bibliothécaires de l'American library association sont partis à la rencontre des éditeurs. Objectifs : appréhender ce nouveau marché de l'édition, dialoguer sur l'utilisation de ces ressources et établir une stratégie commune.



American Library Association

... chez HarperCollins...



American Library Association

... chez Scholastic...

### CHANGER NOTRE FAÇON DE PENSER

La convention de l'AAP a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse, aussi ne vais-je pas ici en faire un compte rendu. Mais je peux vous dire que nous sommes arrivés à un consensus sur un point essentiel, à savoir la nécessité où nous sommes tous d'abandonner nos modes de pensée et pratiques d'hier pour anticiper l'avenir et élaborer des réponses innovantes aux défis liés à l'édition numérique. Par exemple, l'un des éditeurs présents a posé la question des attentes des

bibliothèques à l'horizon de 2015, question qui a donné lieu à une discussion au cours de laquelle Bob Wolven a évoqué les travaux du groupe « Ressources numériques et bibliothèque » sur les différents modèles de mise à disposition des ressources numériques par les établissements.

Au cours de cette rencontre, fut également constaté que nous avons tous besoin d'améliorer notre connaissance et notre compréhension du fonctionnement et des enjeux de chacun. Nous assistons en effet à une révolution dans l'édition. Tout change très vite, se complexifie. Dans un tel contexte, l'Ala entend faire un effort de formation et mettre en place des outils pédagogiques qui permettront à ses membres de mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème éditorial dans un environnement numérique. Notre association doit en outre trouver les moyens d'aider le monde de l'édition à appréhender les besoins et les attentes des bibliothécaires.

J'aimerais remercier l'AAP qui a organisé cette rencontre et s'est efforcée, tout au long de l'année, de créer des espaces d'échanges entre éditeurs et bibliothécaires. Si ceux-ci, comme les associations qui les représentent, divergent sur certaines grandes orientations, nous sommes néanmoins tous convaincus qu'il est primordial de maintenir le dialogue.

### RENCONTRE AVEC DES MAISONS D'ÉDITION

Notre optimisme a été conforté par notre rencontre avec la direction de Penguin Books. Nos interlocuteurs ont réaffirmé leur volonté de continuer à travailler avec les bibliothèques. Ils entendent même, dans les mois à venir, étendre leur expérimentation autour des livres numériques à de nouveaux

Présidente de l'Ala depuis juin 2011, Maureen Sullivan est consultante pour de nombreuses bibliothèques de tous types (lecture publique, bibliothèques scolaires et universitaires, bibliothèques spécialisées en droit, santé, etc.) et des consortiums. Elle enseigne la pratique de la direction dans les professions de l'information à l'École supérieure des sciences de l'information du Simmons College après avoir été responsable des ressources humaines pour les bibliothèques de l'Université du Maryland et l'Université de Yale. Elle a également présidé l'Association des bibliothèques universitaires et de recherche (ACRL) ainsi que l'Association des directeurs et administrateurs de bibliothèques (LLAMA).

Après avoir reçu le Prix « Catalyst for Change » Elizabeth Futas de l'Ala (1999), elle a été élue en 2010 Bibliothécaire de l'année par l'ACRL.



sites. Nos échanges nous ont permis de mieux comprendre les modalités d'introduction sur le marché de l'édition de nouveaux produits au sein d'une entreprise implantée sur plusieurs continents.

Conscients de l'intérêt croissant porté par les membres de l'association à la problématique des e-books dans les bibliothèques scolaires et les sections Jeunesse, nous avons également rencontré les directions de Rosen Publishing et de Scholastic. Ces deux maisons collaborent depuis longtemps, et pour le plus grand bénéfice de tous, avec les bibliothèques. Chez Rosen, où nous avons été accueillis par Roger Rosen, nous avons évoqué les enjeux du livre numérique en milieu scolaire et avons assisté à une très convaincante démonstration des livres numériques interactifs que la maison d'édition propose à des prix fort raisonnables aux bibliothèques scolaires.

Chez Scholastic, nous avons eu une longue discussion sur le rôle des bibliothèques scolaires dans le système éducatif. Parmi nos interlocuteurs, figurait Dick Robinson, le grand patron de la maison. Nous avons là encore évoqué les enjeux des ressources numériques, en particulier des livres numériques et la portée des services déjà proposés aux bibliothèques scolaires et plus généralement aux jeunes publics. Nous avons appris que Scholastic envisageait de s'étendre sur le marché numérique et négociait avec différents éditeurs pour mettre leurs titres phares et leur fonds de catalogue sur Storia, sa plateforme de livres numériques pour les enfants.

Nos rencontres avec HarperCollins, Random House et Hachette furent elles aussi très productives. Nous avons évoqué le défi que constituait pour chacun d'eux le caractère extrêmement complexe, mouvant, du marché. Par exemple, de l'auteur à la mise à disposition en bibliothèque, le livre numérique passe entre les mains de multiples acteurs – agents, distributeurs, détaillants – qui doivent être pris en compte dans la problématique éditeurs-bibliothèques.

Comment répondre de manière innovante à notre objectif commun qui est de mettre en relation auteurs et lecteurs ? La formule de l'achat en ligne « Achetez maintenant »<sup>3</sup> est une proposition que la communauté des bibliothécaires juge généralement acceptable. Les bibliothèques disposent-elles d'autres moyens de favoriser la visibilité et la vente de livres tout en restant fidèles à leurs missions et à leurs valeurs ? Lors de nos discussions, nous avons exploré des voies qui nous semblaient à tous prometteuses.

<sup>3</sup> L'option « Buy now » (achetez maintenant) a été mise en place dans les applications de prêt de certaines bibliothèques pour diriger les usagers vers les sites des éditeurs, chaque achat effectué par ce biais permettant de soutenir sous forme de dons financiers les bibliothèques partenaires du programme.



... chez Rosen Publishing.

## ET DEMAIN ?

Nous avons achevé nos visites le vendredi 28 septembre au soir, dopés par la bonne volonté et l'envie de coopérer exprimées par nos interlocuteurs. Il est évident que les paroles ne suffiront pas à remplir les étagères virtuelles de nos bibliothèques. Mais nous espérons constater, dans les semaines ou les mois à venir, avant notre congrès d'hiver 2013, des avancées significatives de la part des éditeurs. Nous allons intensifier nos efforts de sensibilisation et d'incitation auprès des éditeurs et explorer les pistes qui se sont dessinées lors de nos entretiens de cette semaine. ■

Trad. et adapté de l'anglais : Cécile Trévian

Cet article a été publié le 12 octobre dernier sur le site *AL Direct* de l'*American Librarian Association (ALA)* dans la rubrique « L'avenir en point de mire ».

Il est publié ici avec l'autorisation de l'*American Libraries magazine*.

*AL Direct* est une lettre électronique, expédiée chaque mercredi aux membres individuels de l'Ala et à tous ceux qui y ont souscrit, et conçue comme un supplément hebdomadaire à *American Libraries*. Elle fournit également des résumés et des liens vers des brèves, des annonces et toutes sortes d'informations susceptibles d'intéresser les professionnels des bibliothèques et des sciences de l'information.

[www.americanlibrariesmagazine.org/aldirect](http://www.americanlibrariesmagazine.org/aldirect)





Lettonie

# Quand les bibliothèques

## sortent

# dans la rue

La Bibliothèque nationale de Lettonie considère qu'elle doit être là où se trouvent ses usagers et qu'elle doit communiquer avec eux.

Sous l'impulsion de Signe Valtīa, elle a développé sa communication sur les réseaux sociaux en créant plusieurs comptes. Signe s'est expliquée à Silva Suhaņkova, étudiante en master à l'Université de Lettonie.

• **Silva Suhaņkova** : D'après les conclusions de mon analyse de sites Internet de bibliothèques académiques, scientifiques et spécialisées de Lettonie, et des ressources liées qui recourent à des technologies « Réseau 2.0 », seules 5 bibliothèques sur les 24 bibliothèques accréditées ont pu être créditées d'1 point au minimum pour l'usage de ces technologies. La BNL a reçu 30 points, soit la note maximum. Tu es en charge de la plus grande partie des comptes de la BNL dans les réseaux sociaux. Je voudrais donc savoir comment ça marche « de l'autre côté », celui que nous, utilisateurs, ne voyons pas.

**Signe Valtīa** : Le site Internet de la BNL est le premier « visage » qu'offre un établissement dans l'environnement virtuel. Actuellement, chaque bibliothèque départementale

possède un site officiel qui informe sur les services proposés, les nouveautés acquises et les manifestations. Une partie de ces sites est fonctionnelle, une autre l'est moins. Concernant la BNL, la quantité d'informations que nous traitons est très élevée, de même que celle que nous voulons rendre accessible à nos lecteurs. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons entamé la création d'un nouveau site Internet. Nous ne pouvons pas utiliser le site actuel comme un instrument de marketing, et la

conception ayant vieilli, il est difficile pour nous et nos lecteurs de nous y orienter. Par exemple, au centre de notre site actuel se trouve la liste d'actualités. Une étude de notre site montre que deux choses intéressent les utilisateurs : le catalogue électronique et les horaires d'ouverture de la bibliothèque, soit l'information à communiquer, la bibliothèque numérique, les bases de données, etc. En tant qu'établissement au service du public, nous avons compris que les services proposés doivent être situés dans la partie centrale du site. Nous traitons modérément l'architecture de l'information, cherchons l'information que chaque département veut diffuser et comment mieux la transmettre aux visiteurs du site. Nous prêtons aussi attention aux exemples d'autres pays. Nous avons apprécié le site de la bibliothèque publique de New York, très coloré et attractif, sa conception est accueillante et l'information facile à trouver. Les sites des bibliothèques nationales d'Australie et de France nous ont paru intéressants également.

• **Ce que tu fais sur les réseaux sociaux, est-ce pour compenser les défauts du site Internet ? Comment as-tu commencé ?**

Je suis partiellement d'accord avec cela. Tout a commencé par Twitter, il y a un an. Au moment où le public letton a commencé à utiliser ce réseau. Nous étions le deuxième profil institutionnel apparu sur Twitter après celui de la télévision nationale. En 2008 et auparavant, Twitter était utilisé par les spécialistes en technologie de l'information, du moins en Lettonie. Les spécialistes des relations publiques, les médias, les artistes et les autres y ont pris part plus tard.

J'avais pensé à la création du blog de la BNL depuis que j'ai commencé à travailler à la BNL (début 2008), mais l'idée de la conception n'était pas encore claire. Début 2009, quand nous avons eu l'idée de créer le blog de la bibliothèque, nous étions



Le Président de la Lettonie, Valdis Zatlers, assiste à la fin des travaux de sauvetage en juin 2010 : quand le plancher du dépôt principal de la BNL s'est brisé, une centaine de bénévoles a aidé à déplacer les livres dans un endroit plus sûr.



Fête à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de la BNL en août 2009 dans le parc public Vīrmāne. Les employées de la bibliothèque, déguisées en « bibliodocteurs », donnent des recettes contre des maladies comme la paresse, la jalousie, l'avarice, la crise économique, etc.

sûrs qu'il devrait être situé sur notre serveur, que l'adresse devrait être simple et facile à mémoriser, et le contenu du blog régulièrement mis à jour. Il était clair que ça devait être un site pour recevoir les avis et commentaires sur les actualités de la bibliothèque, mais les dossiers de presse sont certainement à ne mettre que sur le site officiel. Dans le blog, on peut trouver aussi les publications d'un collègue de la Bibliothèque numérique, Artūrs Čogla, qui publie des articles intéressants sur les bibliothèques numériques.

• **Le compte Twitter était donc le premier, suivi par le blog. Qu'en est-il des autres réseaux sociaux – Facebook, Draugiem.lv ?**

Nos comptes sur Draugiem.lv et Facebook.com ont été créés récemment. Nous les gérons délibérément depuis l'automne dernier. Avant, nous n'avions pas jugé nécessaire d'être présents sur Twitter ou sur Draugiem.lv à cause du public visé. Nous avons aussi créé un compte sur le réseau de microblogs Sekoman.lv, mais la dynamique n'est pas aussi active que sur Twitter et le nombre d'inscrits à notre compte est beaucoup plus faible. Nous avons créé un compte d'images dans les réseaux sociaux tels que Flickr.com et PicasaWeb.com, et nous nous servons du réseau social de présentation Slideshare et du réseau social de vidéos YouTube.

• **Quelle est l'activité des utilisateurs qui répondent aux questions. Y en a-t-il beaucoup ?**

Sur Draugiem.lv, les seules contributions sont des suggestions d'annonce, parfois quelqu'un met un commentaire ;

en général l'activité n'est pas très importante, mais les statistiques montrent que les utilisateurs inscrits à notre compte sont intéressés par les liens suggérés. C'est la même histoire sur Facebook. Twitter est le leader de la communication où les gens posent des questions aussi bien en privé qu'en public et mettent leurs commentaires. Personnellement, je suis le compte Twitter et lis activement les tweets. J'utilise le logiciel TweetDeck et cherche les tweets en utilisant des mots clés comme « bibliothèque », « national », « livre » et autres. Dans le cas où nous trouvons une information à laquelle nous – la bibliothèque – pouvons réagir, nous le faisons. Il y avait par exemple le cas de

Après des études de philosophie à l'Université de Lettonie, Signe Valtīņa est devenue la spécialiste en relations publiques de la Bibliothèque nationale de Lettonie, elle y travaille depuis l'année 2008. Elle travaille aux relations avec les différents médias, à la coopération avec des institutions et avec tous ceux qui ont pour objectif de populariser l'image et les services de la bibliothèque. De 2010 à 2012, elle a donné des cours aux nouveaux étudiants à l'Université de Lettonie sur « Les nouveaux médias et la société » afin de montrer comment mieux profiter des nouveaux médias et commencer à penser « numériquement ». Elle a également travaillé dans les domaines du cinéma et des droits d'auteur.



deux personnes ne se souvenant pas de la date de parution d'un périodique, *Nakts* (La Nuit). J'ai rapidement trouvé la réponse, ce qui a créé une répercussion très positive. Récemment, nous avons mis une annonce afin de trouver des bénévoles pour des travaux de numérisation ; beaucoup de monde a partagé cette information et le matin suivant six personnes ont répondu. Le blogueur et grand amateur de nouvelles technologies, Kristaps Skutelis, a aussi écrit un article sur ce sujet, et il conclut : « *En prenant part à ce travail, nous laissons davantage à ce monde qu'aucune autre personne dans toute sa vie.* » Nous n'aurions pu espérer une meilleure publicité ! De tels mots, écrits par les gens eux-mêmes, de leur propre désir, semblent plus fiables et plus forts que tout ce que peuvent écrire les bibliothécaires.

• **Twitter serait donc la ressource la plus importante ?**

Oui, Twitter est le plus dynamique de tous les réseaux sociaux. De temps en temps, nous nous servons du service proposé par Tweetvite.com qui est très utile en cas d'organisation de « *tweetups* » – les discussions et les rencontres d'utilisateurs de Twitter. En fait, c'est une page où nous mettons l'information sur les événements à venir. Ainsi les gens ont la possibilité de s'inscrire à un événement, et nous pouvons voir leur intérêt et qui veut y participer. Selon moi, cela fonctionne très bien ; les gens voient la liste des participants et, dans le cas où ils connaissent quelqu'un, certains changent d'avis et décident de participer.

• **Et que penses-tu du blog ? Quelle est l'activité ? Y a-t-il des commentaires ?**

Pour l'instant, il n'y a pas beaucoup de commentaires, mais il est très récent et le public est encore en train de se constituer. Mais la vérité est simple : plus l'article est attractif, plus il y a de commentaires. Il y a un article avec 20 commentaires et je considère que c'est beaucoup. Les articles du blog sont différents dans leur style et dans leur sujet. À mon avis c'est très

positif et cela donne la liberté de choix et d'expression. Je crois qu'il est très important que le blog soit positionné comme un espace où non seulement les bibliothécaires, mais aussi chacun de nous peut donner son opinion sur les bibliothèques, la numérisation, la lecture, la culture.



## SAGESSE ET PRÉVOYANCE

• **Les activités de la bibliothèque dans les différents réseaux sociaux changent-elles l'image de la bibliothèque ?**

J'espère que oui, et de façon positive. Il est difficile d'en juger par soi-même, mais des gens les ont appréciées très

positivement. Il n'y a pas longtemps j'ai fait une présentation des réseaux sociaux auprès des bibliothécaires d'une ville en Lettonie. Et ils l'ont trouvée très intéressante. Mais à part ça, j'aimerais souligner qu'il ne faut pas oublier les autres ressources de communication. Internet est comme une chaîne supplémentaire aux chaînes traditionnelles de médias, le marketing direct y compris, mais il ne faut pas le prendre comme seule cible. Aujourd'hui, il ne faut pas négliger les réseaux sociaux, ce ne serait pas sage ni prévoyant, car on y trouve une partie importante du public des bibliothèques : les jeunes, les porteurs d'idées, les représentants des médias, les gens liés à la culture et à l'économie, ceux qui peuvent partager cette information. Je pense qu'à l'avenir les réseaux sociaux vont se répandre et jouer un rôle encore plus important pour atteindre notre public. De plus, tous les processus dans les domaines des réseaux/médias sociaux se développent tellement rapidement qu'on ne réussit pas à écrire des livres sur les sujets concernés. Mais il ne faut pas oublier que le contact virtuel ne pourra pas remplacer la communication réelle. À mon avis, les réseaux sociaux sont une sorte de plateforme où se forment des idées, des projets et l'envie de se rencontrer ; les nombreux participants aux soirées de discussion organisées par la BNL en sont la preuve. Dans l'environnement virtuel, les gens reçoivent une confirmation attestant qu'ils peuvent faire confiance à l'institution et que celle-ci peut leur proposer des choses intéressantes et utiles ; c'est ça qui les incite à venir chez nous et à nous rencontrer dans la réalité.

• **Que penses-tu du fait que seules 5 bibliothèques sur 24 agissent dans ce domaine ?**

Commenter ce groupe de bibliothèques est difficile ; certaines bibliothèques publiques sont même très actives dans les réseaux sociaux. Mais en général tout dépend des employés eux-mêmes. Personne ne m'a demandé d'intégrer la bibliothèque dans les réseaux sociaux. Mais je ne vois pas le problème. Ce n'est pas seulement la direction qui doit prendre des initiatives. Il est tout à fait normal que les employés fassent des propositions. Si l'on suggère un projet et si l'on peut démontrer que l'établissement en a besoin, cela peut aider au développement personnel et constituer une bonne motivation pour travailler.

En réfléchissant à la raison pour laquelle le nombre de bibliothèques actives sur les réseaux sociaux est si restreint, il est probable que les employés de bibliothèques n'ont pas assez d'informations ni conscience qu'aujourd'hui il est nécessaire de travailler dans ce domaine et que c'est un outil qui peut changer l'image de la bibliothèque. L'enthousiasme et la pratique manquent. Les gens ont probablement peur, ne connaissent ou n'utilisent pas Internet. Mais l'âge ne joue pas un rôle important – tout dépend de la souplesse et du désir d'apprendre. Il faut comprendre que c'est un moyen de publicité qui ne coûte rien (si

En fond : tweet : « @strenga Merci à vous et aux autres, qui ont écrit sur le Twitter, pour l'encouragement. Grâce au travail expéditif de pompiers et de bibliothécaires, nous avons réussi à conserver beaucoup de matériel. »

on ne compte pas les ressources humaines), c'est une possibilité de communiquer avec son public, de comprendre et d'entendre ses besoins afin de les utiliser dans le travail quotidien. L'époque où la bibliothèque était un château inaccessible au sommet de la montagne est révolue. La conception de la bibliothèque est modifiée et ce n'est pas seulement formel, ceci engage certaines pratiques. Une de ces pratiques majeures est « la sortie des bibliothèques dans les rues ».

J'ai entendu des arguments disant qu'il ne faut pas prendre part aux réseaux sociaux, qu'il y a trop de travail direct, que cela prend trop de temps et que « ce n'est qu'un endroit pour les adolescents ». Mais ce ne sont que des prétextes. Il faut comprendre l'essentiel : le travail du bibliothécaire est destiné aux gens ! Il peut être considéré comme un grand service rendu à la société. Si la société n'est pas informée, personne ne va s'en servir. Mais s'il n'y a pas d'usagers, le travail perd de son sens. C'est peut-être un peu exagéré, mais à mon avis il ne faut pas oublier cet aspect.

• **En tant que représentante de la bibliothèque, rencontres-tu des difficultés particulières dans les réseaux sociaux ?**

Premièrement, le fait que je représente une institution. Au début c'était un défi pour moi. Maintenant j'ai compris comment il faut faire. Il ne faut pas s'adresser familièrement à notre auditoire ni écrire à la première personne. C'est une chose que je n'aime pas en lisant des comptes rendus institutionnels d'autres organisations. Il faut bien trouver une façon de présenter l'institution en arrivant à un accord avec son image et l'information présentée. Le contenu est important également. Les gens ne lisent pas des articles compliqués, ils veulent quelque chose qui soit attirant et actuel.

• **Qui sont les usagers les plus actifs des réseaux sociaux ?**

Ce sont les jeunes, les étudiants, les participants aux discussions organisées par la BNL, les gens du monde des technologies informatiques qui s'intéressent à la numérisation, les écrivains et les gens du monde culturel. Parmi eux, il y a aussi des bibliothécaires, c'est une chose qui nous enchante.

• **Avez-vous envisagé d'utiliser d'autres ressources du « Réseau 2.0 » ?**

Il y a plein de ressources. Mais il faut bien respecter les intérêts de nos lecteurs, il faut s'engager dans les ressources où se trouvent nos lecteurs, il ne faut pas gaspiller notre énergie. Il existe aussi d'autres réseaux sociaux, par exemple le réseau social de musique Last.fm, mais ce n'est pas notre domaine. Avant que nous nous engagions quelque part, il faut comprendre nos objectifs, il faut évaluer nos possibilités et le retour des utilisateurs.

• **Que pourriez-vous dire aux autres bibliothèques ? Comment pouvez-vous les motiver ?**

Il faut attirer les gens qui sont intéressés par les nouvelles

technologies et ceux qui pourraient profiter de leurs connaissances afin de rendre plus populaires les bibliothèques car les réseaux sociaux sont principalement fondés sur la communication. Si quelqu'un a reçu l'ordre, par exemple, d'administrer le compte Twitter, et que ça ne lui plaît pas, alors il ne réussira pas à le faire, et le résultat ne sera pas bon.

Il faut y prendre un intérêt personnel. Peut-être que des bénévoles voudraient participer à ce travail de « popularisation » de bibliothèques et faire ainsi la connaissance des bibliothécaires ? On peut être pessimiste et douter des résultats, mais personne ne nous empêche d'essayer. L'expérience nous montre que des gens possèdent l'envie de s'engager et d'être actifs – il faut leur donner cette chance ! Peut-être qu'un particulier, après avoir consulté les bibliothécaires, bien sûr, pourrait présenter la bibliothèque mieux que le bibliothécaire lui-même. ■

Propos recueillis par Silva Suhaņenkova  
Master de l'Université de Lettonie  
Trad. du letton : Zane Bedrite



« *Bibliotēka iziet ielās : LU maģistres Silvas Suhaņenkovas saruna ar LNB sabiedrisko attiecību speciālisti Signi Valtīņu* » a paru dans *Bibliotēku Pasaule*, n° 50 (2010).

*Bibliotēku Pasaule (Le monde des bibliothèques)*, trimestriel de 115 pages en moyenne, est publié par la Bibliothèque nationale de Lettonie (en ligne depuis le n° 45 et accessible à tous). Il comporte des résumés en anglais et compte 2 000 abonnés. Rédactrice en chef : Anna Mauliņa. Magazine spécialisé dans le domaine des bibliothèques, *Bibliotēku Pasaule* cherche à promouvoir le rôle des bibliothèques dans la société de la connaissance et la nécessité pour elles de travailler en réseau à l'ère de la révolution informatique. Elle aborde l'actualité des bibliothèques lettones et étrangères, les questions générales et la recherche en bibliothéconomie, les questions théoriques en sciences de l'information, la conception des bibliothèques du futur, les questions de métier et ses problématiques, celles des enfants et des services d'information aux jeunes, l'histoire des bibliothèques des livres et la numérisation.

<http://academia.lndb.lv/xmlui/handle/1/1066>





## République démocratique du Congo

# La pratique du dépôt légal

Outil essentiel pour la collecte et la conservation de la mémoire collective, le dépôt légal ne semble pas être bien maîtrisé en pratique. Relevant d'une loi élaborée dans un contexte donné, on doit exiger son amélioration en fonction des réalités actuelles.

Il est établi à travers toutes les sociétés humaines et intellectuelles, voire commerciales, des mécanismes de contrôle pour la maîtrise de toutes les formes et types de productions nationales.

Est-ce seulement pour des motivations d'ordre économique ? C'est-à-dire exhiber sa production locale ou nationale et/ou le volume de ses exportations en la matière par rapport à d'autres cieux en vue d'un quelconque prestige ? Peut-être, mais pas nécessairement.

Toutefois, pour des raisons de consommation rationnelle, il reste impérieux de savoir et de maîtriser ce que l'on produit localement. Ceci relève également de la bonne gouvernance.

Notre réflexion porte sur le dépôt légal comme dispositif national de contrôle et de maîtrise de la production éditoriale nationale et de ses particularités, et aussi de la problématique de sa gestion, son organisation et son fonctionnement en RD Congo.

À cet effet, force est de se poser la question de savoir si la pratique du dépôt légal s'exerce selon les normes universellement établies.

### OBJECTIF

Nous observons que les objectifs du dépôt légal ont évolué selon les pays et les temps. Certains ont été plus précis et adaptés avec le temps. D'autres ont connu des adaptations radicales. Somme toute, rassembler

l'édition nationale afin de préserver, de transmettre et de développer la culture nationale en est l'objectif majeur. Entre autre objectif, il est question de la constitution et de la publication d'une bibliographie nationale.

Enfin, la mise à la disposition du public de toute la production éditoriale nationale, voici encore un des objectifs assignés au dépôt légal.

### BREF HISTORIQUE DU DÉPÔT LÉGAL

C'est en 1537 que le roi François 1<sup>er</sup> imposa à tout écrivain évoluant en France de déposer une copie de chaque production réalisée à la Bibliothèque royale française. L'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537, œuvre du roi, connaîtra un parcours et une adoption planétaire.

Au Congo belge, l'initiative est prise par le vice-gouverneur de la colonie, le Belge Jungers en 1946. Elle ne concerne que les publications officielles. Une année après, la colonie se dota d'un service spécifique d'archives et de documentation. Toutefois, c'est le 11 février 1950, par le décret du gouverneur général, que le dépôt légal sera effectivement institué au Congo-belge.

Après l'indépendance du pays, une ordonnance présidentielle du 31 mai 1962 consolidera la réglementation en la matière<sup>1</sup>.

Après l'avènement au pouvoir du Président Mobutu, les choses connaîtront une évolution plus rationnelle par l'ordonnance n° 89-010 du 18 janvier 1989 portant création d'un service public à caractère technique et scientifique dénommé Bibliothèque nationale du Zaïre. Le législateur lui attribua la mission d'organisation et de gestion du dépôt légal.

1. Lukusa Menda, « Bibliothèque Nationale : le Dépôt légal à 20 ans », in *Politique hebdo*, n° 10, Kinshasa : ACT, 1994, p. 23.



La salle dédiée au dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Congo.





La Bibliothèque nationale du Congo.

La loi n° 74-003 du 2 janvier 1974 relative au dépôt obligatoire des publications en est une illustration éloquentte.

### DÉFINITION DES CONCEPTS

Autour du concept « dépôt légal », objet de notre étude, gravitent d'autres notions qu'il importe de clarifier : dépôt légal, ISBN, ISSN, copyright et Bibliothèque nationale.

**Dépôt légal.** On entend par dépôt légal l'obligation, sanctionnée par la loi, de déposer auprès d'un ou plusieurs organismes désignés des exemplaires de toute publication quels qu'en soient le support et le procédé de fabrication, destinée à la diffusion publique, à la location ou à la vente<sup>2</sup>.

B. Richter, quant à elle, définit le dépôt légal comme institution ordonnant la remise obligatoire et définitive à l'administration d'un certain nombre d'exemplaires de toute production littéraire et artistique, imprimée, photocopiee ou enregistrée<sup>3</sup>.

Il est également une obligation sanctionnée par la loi de faire enregistrer avant impression, et de déposer par la suite,

huit exemplaires de toute publication, quels qu'en soient le support et les procédés de fabrication, à la location ou à la vente. Contre cette déclaration assortie d'un paiement, l'œuvre reçoit un numéro. Ce numéro, qui est un ensemble de chiffres, doit impérativement être gravé sur la publication<sup>4</sup>.

Le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* le définit comme le fait de remettre aux agents de l'État les exemplaires de toute production littéraire ou artistique destinée aux collections nationales<sup>5</sup>.

Pour Lukusa Menda, le dépôt légal est le service de la bibliothèque nationale où tout écrivain, tout producteur d'œuvre à large diffusion est censé déposer des exemplaires de cette œuvre afin de se faire connaître et identifier par l'État. Contre ce dépôt assorti d'un paiement, l'œuvre reçoit un numéro appelé « dépôt légal ». C'est donc l'état-civil du livre<sup>6</sup>.

Autrement dit, c'est une loi qui veut qu'avant sa mise en circulation ou sa mise en vente, toute publication éditée sur l'étendue d'un territoire quelconque, quels qu'en soient le support ou le

2. J. Lunn, *Proposition pour une législation sur le dépôt légal*, Unesco, 1981, p. 1.

3. Brigitte Richter, *Précis de bibliothéconomie*, Saur, 1982, p. 3.

4. F. Kinkalankala Makani, « Dépôt Légal, parlons-en », in *Renaître*, n° 7, du 15 avril 1997.

5. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, SNL, 1968, p. 448.

6. Lukusa Menda, *op. cit.*



La salle dédiée au dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Congo.

mode de production, soit préalablement enregistrée et déposée en un certain nombre d'exemplaires auprès d'un ou des organismes désignés par la loi. (...) <sup>7</sup>

**Bibliothèque nationale.** Par bibliothèque, il faut saisir, peu importe sa dénomination, toute collection structurée de livres et de périodiques ou de tous les autres types de documents (audio-visuels et graphiques), y compris les préposés pour la facilitation de la consultation par les lecteurs, ceci pour des mobiles de divertissement, d'éducation, de recherche ou d'information.

Nous pouvons retenir que la bibliothèque est un organisme documentaire chargé, avec l'aide de son personnel, d'acquérir les documents divers, de les organiser et de les mettre à la disposition des usagers <sup>8</sup>.

Quant à la Bibliothèque nationale, elle est cette institution responsable des acquisitions et de la conservation d'exemplaires de toutes les publications éditées dans un pays. Elle est, pour un pays, ce que le cerveau est à l'homme. Elle peut, si elle est exploitée judicieusement, devenir le moteur du développement national. En effet, toute stratégie de progrès économique repose sur l'ultime arme : *l'information*. Et celui qui la détient a le pouvoir <sup>9</sup>.

### EXERCICE DU DÉPÔT LÉGAL EN R.D. DU CONGO

La loi n° 74-003 du 2 janvier 1974 relative au dépôt obligatoire des publications fait obligation à tout éditeur de déposer au parlement et à la Bibliothèque nationale du Congo (BNC), huit exemplaires de chaque ouvrage qu'il fait paraître, à raison de deux au parlement et six à la Bibliothèque nationale du Congo.

Depuis les périodes troubles de la 2<sup>e</sup> République, seuls

<sup>7</sup>. Sont ici également définis l'ISBN, l'ISSN, et le copyright (*Ndlr*).

<sup>8</sup>. Tshimenga Kazadi, « Comment transformer les bibliothèques universitaires... », *Les Cahiers de la Faculté des sciences humaines*, n° 1, Kinshasa, UPC, 1998, p. 34.

<sup>9</sup>. Emmanuel Vakoko, « BNZ et la loi du Dépôt légal », *Noir sur Blanc*, n° 21, 1<sup>er</sup>-7 février 1995, p. 5.

quelques auteurs, éditeurs ou imprimeurs viennent directement contacter le service de la Bibliothèque nationale du Congo pour l'enregistrement de leurs parutions au dépôt légal.

Voici comment on procède :

- retrait du formulaire<sup>10</sup> d'identification par le demandeur (auteur, imprimeur, éditeur...);
- identification du producteur ;
- paiement de la caution ;
- attribution du numéro de dépôt légal par le préposé au dépôt légal ;
- dépôt effectif des exemplaires de la parution.

### ÉVALUATION DE LA PRATIQUE DU DÉPÔT LÉGAL EN R. D. DU CONGO

Notre évaluation porte sur deux volets :

Le premier volet critique l'exercice du dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Congo par rapport à la loi n° 074-003 du 2 janvier relative au dépôt obligatoire des publications.

Le deuxième volet revisite ladite loi à la lumière des propositions de l'Unesco sur le dépôt légal.

### DU DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CONGO

La loi n° 074-003 du 2 janvier 1974 ne fait pas instruction aux auteurs mais plutôt aux éditeurs. Alors qu'en réalité, ce sont plus les auteurs qui affluent au guichet du préposé au dépôt légal.

L'article 2 de la loi n° 074-003 entretient une confusion quant à l'enregistrement au titre du Dépôt légal. En effet, jusqu'à ce jour, les éditeurs des journaux déposent les exemplaires de leur parution au ministère de la Communication et des Médias. Par contre, à la Bibliothèque nationale du Congo, ce sont des agents qui sont préposés aux recouvrements forcés auprès de ces différents organes de presse.

En outre, aucune communication n'est faite au ministère de la Justice comme l'exige la loi. Les éditeurs et auteurs qui viennent enregistrer leurs publications au titre du dépôt légal reviennent très tardivement ou pas du tout déposer les exemplaires exigés par la loi en son article 3.

Ceci serait dû au manque de dispositions spécifiques coercitives conséquentes à la non-communication au ministère de la Justice de la liste de publications.

- Les publications faites à l'étranger par des Congolais ou éditées à l'étranger devant être distribuées en R.D. du Congo échappent à la Bibliothèque nationale du Congo car cette der-

<sup>10</sup>. En annexe : la loi sur le dépôt légal.

nière n'amorce aucun contact avec les services spécialisés du ministère des Affaires étrangères.

- Aucun imprimeur n'observe les prescrits de l'article 5 de ladite loi. L'attentisme de la Bibliothèque nationale du Congo à ce sujet est coupable.

- Les différentes publications officielles n'ont jamais fait l'objet d'un enregistrement au titre du dépôt légal. La Bibliothèque nationale du Congo n'a jamais sensibilisé les services de l'administration publique au sujet de l'observation de cette disposition légale.

- Les publications éditées séparément en plusieurs langues n'ont jamais fait l'objet d'enregistrement au titre du Dépôt légal. La Bibliothèque nationale du Congo en est également la cause.

- La parution de la Bibliothèque nationale du Congo n'a jamais été régulière pour une raison d'ordre financier.

- Les articles 11 et 12 de ladite loi ne sont pas une réalité pour la Bibliothèque nationale du Congo. Aucun responsable ne saisit les services compétents pour des bavures *ad hoc*.

- Les modalités d'application conséquentes à l'article 15 n'ont jamais été initiées et pourtant les dividendes devraient revenir à la Bibliothèque nationale du Congo.

## PROPOSITIONS DE REVISITATION

### DE LA LOI N° 074-003 DU 02 JANVIER 1974

La loi sur le dépôt légal doit être modifiée en tenant compte de l'évolution qui affecte les différents modes de production documentaire.

**De la nature du document.** Le document étant tout élément de connaissances ou source d'information fixée matériellement, susceptible d'être utilisé pour consultation, étude ou preuve. Nous estimons qu'il est malaisé de restreindre le champ d'application du dépôt légal au seul support papier.

Nous pensons que les documents sonores, audiovisuels, graphiques, photographiques, multimédias doivent faire l'objet d'enregistrement au titre de dépôt légal.

**De la durée du dépôt.** Nous estimons raisonnable une durée d'un mois (30 jours) à accorder aux producteurs culturels pour le dépôt des exemplaires de leur production.

**Du site de production.** Nous suggérons que les services spécifiques du ministère des Affaires étrangères s'emploient à la collecte de tous les ouvrages publiés à l'étranger, œuvres de ressortissants congolais ou étrangers, et de celles produites traitant de la R. D. du Congo.

**Personnes assujetties au dépôt légal.** Les éditeurs devront être les seuls assujettis au dépôt légal. Question d'inciter la promotion de la fonction éditoriale nationale.

Les imprimeurs, quant à eux, resteront soumis au dépôt mensuel de listes de documents produits par leur maison.

**Des publications non assujetties au dépôt légal.** Étant donné que les publications telles que les travaux de ville, de commerce et d'administration (par exemple : les faire-part, réclames, prospectus, calendriers, affiches, banderoles, calicots, tracts...) peuvent servir d'éléments d'appréciation de l'évolution de la production documentaire nationale, la BNC serait tenue de disposer de quelques copies de ces types de documents.

**Du recouvrement.** Afin d'amener tous les opérateurs documentaires au respect strict de la loi sur le dépôt légal, nous recommandons une collaboration franche et étroite entre différents ministères (celui de la Culture et des Arts, de la Justice et des Affaires étrangères).

## CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, nous pensons avoir apporté une modeste contribution au processus de la maîtrise de la production éditoriale nationale. L'accroissement des collections de la BNC, cette mémoire nationale, creuset du savoir national également, serait pleinement garanti.

Les différentes observations des lecteurs avertis seront les bienvenues d'autant plus qu'une monographie portant sur cette notion est en préparation. ■



L'article « La pratique du Dépôt légal en République démocratique du Congo » a été publié dans *Les pistes du savoir*, la revue scientifique de l'Abadom, n° 3, octobre 2012. La revue scientifique de l'Abadom, *Annuaire de l'information scientifique et technique*, est publiée par l'Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséologues depuis 2005. Sa parution est semestrielle. Il s'agit d'une publication d'environ 250 p. non illustrée. Dans son premier numéro, son programme s'énonce ainsi, sous la plume de Jean-Pierre Lola Kisanga, ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire de la République démocratique du Congo : « Pistes du savoir (...) aura à circuler comme organe de diffusion de la pensée savante de notre planète. Partout où il aura à clamer, à diffuser les idées et la praxis de la bibliothéconomie et les sciences connexes, la muséologie congolaise, cet outil sans pareil et grâce auquel les archivistes, les bibliothécaires, les documentalistes et les muséologues congolais cesseront d'être muets pour prendre part à l'édification de la bibliothéconomie mondiale. »





Japon

# L'exploitation des réseaux sociaux dans la communication scientifique

**Un monde de plus en plus connecté. Des réseaux sociaux comme nouveaux espaces de liberté. Les contrôler et les hiérarchiser sera le rôle de bibliothèques... une fois prêtes à conquérir leur légitimité face à ces outils.**

## Applications et tendances des nouvelles technologies

Je vais sans doute exprimer une évidence, mais le monde actuel a vu l'explosion des sources d'information et des réseaux sociaux. Il ne se passe pas un jour sans qu'un ouvrage, une information ou un service n'utilise ces différents outils. Chaque année voit le nombre de données augmenter dans des proportions incroyables, et de façon exponentielle.

Il s'est produit un changement de paradigme dans le monde de l'Internet comme dans le monde réel. On est passé de la propriété au partage, du contenu au contexte, à une société où le groupe l'emporte sur l'individu. Tous ces changements se caractérisent par la notion de lien : lien des gens entre eux, des gens à l'information, des informations entre elles, et la recherche d'une certaine fiabilité de ces informations. La conscience de ces liens a pris une forme concrète suite au séisme du 11 mars, avec le sentiment partagé par la population que l'État ne nous protégerait pas, et que l'on ne pouvait compter que sur soi-même. Chacun a pu expérimenter l'apport des réseaux sociaux dans la transmission de l'information en direct (même si un tri est nécessaire pour séparer le

bon grain de l'ivraie), et le comparer à l'inertie et au manque de fiabilité des médias traditionnels et du gouvernement.

Par contre, il est surprenant de constater que les sociétés et les entreprises capables d'exploiter au mieux ce nouveau type de médias sont assez peu nombreuses. Même si elles utilisent Facebook et Twitter pour diffuser des informations, cela ne se traduit pas forcément par des retombées économiques ni par une fréquentation accrue de leurs sites ; des directeurs marketing ont même annoncé la mort prochaine des réseaux sociaux ! L'une des raisons qui explique le dénigrement de ces outils est sans doute qu'elles y placent de trop nombreuses attentes, sans pour autant savoir les exploiter ni les comprendre.

**Minoru Tanabe est issu de l'Université municipale de Yokohama. Après avoir travaillé à la Société japonaise des télégraphes et des téléphones (1988-1989), il a rejoint le Centre des médias et des bibliothèques à l'Université de Keio (1998-2011). Il est depuis 2011, technicien spécialiste à l'Institut national d'informatique (National Institute of Informatics, NII) à Tokyo.**

---

## LES TENDANCES DANS L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

D'après le livre blanc 2012 des réseaux sociaux, le taux de notoriété de ces outils est de 96,4 % pour Twitter, et de plus de 80 % pour Mixi, Mobage, Blog, GREE et Facebook. Ces chiffres élevés permettent de constater à quel point ils sont entrés dans les mœurs. Soulignons aussi que Facebook a dépassé les 85 % de 2channel (célèbre forum japonais). Par contre, les taux de fréquentation de Twitter et Facebook sont étonnamment bas : le site le plus fréquenté est Youtube à 73,1 %. En comparaison, le taux de fréquentation de Twitter est de seulement 32,2 %, alors que seul Blog atteint péniblement les 40 %.

L'évolution récente voit l'usage de plus en plus fréquent de Facebook et LinkedIn dans un cadre professionnel, alors que Foursquare et son service de géolocalisation ont de plus en plus de succès. Ces nouveaux outils se démocratisent dans la population, mais que peut-on dire maintenant de la situation dans les bibliothèques ?

---

## LA NÉCESSITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Le 21 février 2012, la bibliothèque en ligne Ebrary a publié les résultats d'une enquête<sup>1</sup> sur l'utilisation des réseaux sociaux dans l'étude et la recherche. D'après les résultats, 41 % des étudiants utilisent les réseaux sociaux pour la recherche et leurs études ; ceux qui ne le font pas estiment qu'on ne peut pas faire confiance aux informations circulant sur Internet. Les autres résultats de cette étude nous permettent de comprendre que beaucoup d'étudiants ont assez peu confiance dans la fiabilité des informations circulant en ligne et que s'ils utilisent les réseaux sociaux en lien avec leur recherche, ils ne s'en servent pas pour poser des questions aux bibliothécaires. Soit ils n'ont pas confiance en eux, soit ils ne sont pas au courant des services offerts à ce niveau : récemment, de nombreuses BU et BM utilisent Twitter pour signaler leurs nouvelles acquisitions, ou Facebook pour annoncer des événements notables et des expositions. Ils sont assez peu fréquentés, et on peut se demander pourquoi. En général, l'utilisateur tend à chercher des informations auprès d'une personne qu'il connaît plutôt que de s'adresser à un inconnu. Il fera ainsi davantage confiance à ce que pourront lui apprendre ses connaissances, amis ou professeurs. La clé du succès tient donc dans la capacité des bibliothèques à offrir du contenu et un service indisponible ailleurs : parmi les milliers d'informa-

1. <http://current.ndl.go.jp/node/20225>



tions dont le Net dispose, le bibliothécaire peut jouer le rôle de filtre afin de proposer aux usagers celles qui sont les plus pertinentes pour sa recherche.

Le rôle du bibliothécaire est pourtant mal compris : alors que j'écrivais cet article, j'ai été surpris d'apprendre que la gestion de la BM de Takeoshi (préfecture de Saga) avait été confiée à la grande surface culturelle Tsutaya. Pour la population locale, pouvoir manger sur place, acheter des livres et des DVD, accumuler des points de fidélité est sans doute très pratique, mais pour la bibliothèque, cela revient à renoncer à une indépendance chèrement acquise. Ainsi, la carte d'abonné garde en mémoire les emprunts effectués (c'est une façon de connaître les goûts personnels et préférences du lecteur) et le risque est grand de voir ces informations vendues à d'autres sociétés. Garder en mémoire les emprunts effectués est d'une importance capitale pour constituer son fonds et décider de sa politique d'acquisitions, sans pour autant que cela interfère dans la vie privée des usagers.

Dans cet exemple, le bibliothécaire s'efface derrière la structure, c'est pourquoi il est nécessaire de réfléchir à son rôle et son statut dans une société toujours plus connectée – et au meilleur moyen d'adapter leur utilisation des réseaux sociaux aux attentes des usagers ?

---

## MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DIVERSIFIÉ

Comprendre et répondre aux attentes des usagers sont les clés qui permettront de pérenniser l'activité des bibliothèques. C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire que leurs employés participent activement aux réseaux sociaux : la multiplication des échanges permettra d'analyser en temps



## INCONVÉNIENTS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Au nombre des inconvénients à prendre en compte dans l'exploitation des réseaux sociaux, il faut compter l'excès d'informations et l'absence de tri de ces dernières. Je me souviens par exemple qu'au moment du séisme du 11 mars, en plein journal télévisé faisant le point sur la catastrophe, le compte Twitter de Tsutaya avait publié le message suivant : « *Toi qui t'ennuies devant la TV qui ne parle que du séisme, n'hésite pas à passer nous voir !* » Ce tweet a provoqué la colère de nombreux utilisateurs, et si Tsutaya s'est finalement excusé, le mal était fait.

Pour éviter ce genre de débordement, il est urgent de mettre en place des règles claires quant à l'usage des réseaux sociaux, ainsi qu'une structure chargée de les faire respecter. La Bibliothèque nationale australienne<sup>6</sup> a ainsi publié un rapport sur le bon usage des réseaux sociaux. Les conseils émis par ce rapport étaient destinés aux employés de cette bibliothèque, pour les inviter à utiliser Facebook, Twitter et Youtube, ainsi qu'à protéger les intérêts de la bibliothèque.

réel les besoins et les demandes, et ainsi d'améliorer la qualité du service offert. Les bibliothèques ont la chance de bénéficier d'expériences positives de l'usage des réseaux sociaux dans d'autres domaines, comme le montre le *social learning*.

Le *social learning* offre la possibilité d'étudier par le biais des réseaux sociaux : l'apprentissage se déroule dans un contexte collaboratif. L'une des entreprises pionnières dans ces domaines, Castalia<sup>2</sup>, propose deux services différents : le premier est le site Web iUniv qui met à disposition des cours audio ou vidéo enregistrés dans des universités ou écoles privées. Sa particularité est de proposer une fonction de « marque-page » qui permet de souligner les points intéressants, sachant que l'on peut aussi commenter. Un autre de ces services est Gocus. C'est une application de support à l'étude qui permet de partager avec ses amis son historique de recherche sur Wikipédia. Chaque mot-clé entré dans cette application donne les articles correspondants sur Wikipédia, et chaque recherche effectuée est indiquée sur les écrans de son groupe d'amis. Cet outil permet notamment de bénéficier des connaissances des autres et de visualiser le cheminement d'une recherche.

D'autres services de *social learning* ont actuellement du succès, entre autres : la programmation pour les débutants à l'aide de vidéos<sup>3</sup>, apprendre le javascript tout en s'amusant<sup>4</sup>, ou encore étudier les maths en ligne<sup>5</sup>.

La spécificité de ces systèmes est de proposer des cours de dix à vingt minutes que l'on peut suivre *via* un smartphone ou un téléphone portable, quand on est en déplacement ou qu'on attend un rendez-vous.

## UNE NÉCESSAIRE OUVERTURE

On a vu qu'il fallait davantage de liens entre la bibliothèque et ses usagers, et mieux comprendre les attentes de ces derniers. Il faut que les bibliothèques s'ouvrent davantage sur l'extérieur et utilisent toutes les ressources à leur disposition pour améliorer sans cesse leurs services. Les réseaux sociaux ont beaucoup évolué, les iPhones et smartphones dotés de navigateurs Android se sont répandus, et un nouvel espace de liberté et d'exploration s'offre à nous. Il serait dommage que les bibliothèques ne profitent pas des dernières évolutions technologiques pour accroître leur rayonnement.

La nécessité de posséder son propre site Web se fait ainsi sentir, et il est maintenant possible de naviguer sur le Net par le biais de différents supports, du PC au téléphone portable, en passant par la tablette. De nouveaux standards sont apparus, et la conception de sites Web adaptatifs permet aux sites de s'ajuster à la taille de l'écran. Les entreprises qui utilisent cette avancée sont malheureusement rares, mais on peut tout de même citer NTT Data, Microsoft, Starbucks et Sony USA<sup>7</sup>.

2. [www.castalia.co.jp/](http://www.castalia.co.jp/)

3. <http://dotinstall.com/>

4. [www.codecademy.com/](http://www.codecademy.com/)

5. [www.tenmarks.com/](http://www.tenmarks.com/)

6. [www.nla.gov.au/policy-and-planning/social-media](http://www.nla.gov.au/policy-and-planning/social-media)

7. Le lecteur pourra se tourner vers l'adresse suivante, qui recense les dix plus beaux sites Web adaptatifs : [www.seojapan.com/blog/responsive-Web-design](http://www.seojapan.com/blog/responsive-Web-design)



Dans les bibliothèques japonaises, le système Calil<sup>8</sup>, qui permet une recherche bibliographique dans toutes les bibliothèques du pays, inclut depuis février une fonction qui permet à l'utilisateur de Facebook ou Twitter d'enregistrer ses préférences de lecture. Il est ainsi possible de demander l'impression de l'ouvrage que l'on souhaite consulter, ou de s'en faire envoyer une copie sur ordinateur ou téléphone portable.

On peut aussi utiliser les outils d'analyse des réseaux sociaux en complément des techniques bibliographiques habituelles afin d'être au plus près des attentes des lecteurs.

## LES STRUCTURES ACADÉMIQUES

Le monde académique peut lui aussi bénéficier des nouvelles technologies : on réfléchit ainsi à des systèmes qui doivent permettre aux chercheurs de tout le pays d'accéder facilement à une base de données en ligne, de consulter les travaux de leurs collègues, et de se tenir au courant des dernières avancées scientifiques. L'objectif est de réduire les coûts tout en préservant les spécificités de chaque université. Cela nécessite un environnement commun à tous les centres de recherche, qui devront tout de même gérer localement leurs fonds. Concrètement, plusieurs structures scientifiques ont pris en compte les possibilités d'une mise en ligne sur un serveur distant, l'ouverture aux nouvelles applications, et la construction de bases de données de gestion des ressources électroniques (ERDB et Jairo<sup>9</sup>).

On doit mentionner également des outils tels que Mendeley<sup>10</sup>, qui permet d'utiliser gratuitement des ressources bibliographiques. On peut ainsi accéder d'un clic aux thèses (CiNii ou Google scholar pour le Japon) ou aux catalogues en ligne (Amazon ou Google books). Il est possible de communiquer avec les autres chercheurs qui utilisent ce site, et de savoir ce que chacun est en train de lire. Dans un proche avenir, il sera même possible de comprendre le cheminement de pensée d'un chercheur, et d'affiner ses propres capacités d'analyse.

On a vu les nombreuses possibilités offertes par les nouvelles technologies et le développement des réseaux sociaux. Ils doivent contribuer à la modernisation des bibliothèques, et de manière plus large permettre au monde académique de se diffuser davantage auprès du grand public. Les catalogues et l'expertise des bibliothécaires sont des atouts non négligeables qui permettront de réduire l'écart entre le monde académique et le grand public. La bibliothèque peut ainsi

8. <http://calil.jp>

9. <https://community.repo.nii.ac.jp/>

10. [www.mendeley.com/](http://www.mendeley.com/)

jouer le rôle de passeur, en indiquant les ouvrages les plus adaptés aux différents types de publics. Il ne faudra donc pas hésiter à innover et prendre des risques dans l'utilisation de ces nouveaux outils.

Il est vrai qu'avec les difficultés économiques et le passage aux ressources électroniques, les défis qui se présentent aux bibliothèques sont nombreux. On peut mentionner la baisse des effectifs, la mise en cause du rôle des bibliothécaires, voire, dans certains cas, leur disparition pure et simple, à quoi l'on a assisté avec la gestion par Tsutaya de la bibliothèque de Takeoshi.

Les réseaux sociaux peuvent servir à surmonter ces problèmes : il est nécessaire de préparer un environnement social et de mettre en place un service connecté en temps réel avec les usagers. Les possibilités offertes par le *social learning* ne sont pas négligeables et pourraient permettre aux usagers de se familiariser davantage avec les outils proposés par les bibliothèques. Celles-ci doivent s'interroger sur leur rôle dans une société de plus en plus connectée, réinstaurer une vision et des missions claires, prévoir des projets à moyen terme et se définir des objectifs accessibles. Les nouvelles technologies, et en particulier les réseaux sociaux, sont un moyen pour les bibliothèques d'avancer vers l'avenir de concert avec leurs usagers. ■

Trad. et adapté du japonais : Tony Sanchez

Cet article (学術コミュニケーションにおけるソーシャルメディアの活用 最新技術の動向と適用可能性) a été publié dans *Library today*, magazine trimestriel de 70 p. en moyenne publié par la Japan Library Association. Il compte 2 800 abonnés. Il n'est pas en ligne et n'a pas de site Internet. Rédacteur en chef : Kazuyuki Sunaga.

*Library today* est une revue de recherche qui offre des rubriques régulières dédiées à des sujets tels que le développement de nouveaux services en bibliothèque. Les numéros récents ont traité de sujets tels que : les services de bibliothèques en direction des minorités ; l'intégration des réseaux sociaux ; les bibliothèques et les services d'information comme capital social ; le désastre, information et médias...

JLA : [www.jla.or.jp/publications/pubulish/tabid/290/Default.aspx](http://www.jla.or.jp/publications/pubulish/tabid/290/Default.aspx) (en japonais seulement).





Australie

# Les étudiants étrangers en Australie

**Les étudiants étrangers des universités australiennes ont vécu des expériences diverses. Pour eux, la transition vers une université d'accueil leur demande de s'habituer à des usages différents des bibliothèques et des technologies de l'information.**

## Ce qu'ils pensent de leur BU et de ses bibliothécaires

Il s'agit de faire de ces étudiants étrangers des usagers de bibliothèques et des apprenants heureux. Les professionnels des bibliothèques peuvent y contribuer, pour peu qu'ils soient sensibles à leurs points forts et aux difficultés qu'ils rencontrent. Cet article part du point de vue des étudiants étrangers recueillis lors d'une enquête qualitative menée dans deux universités australiennes. Celle-ci a révélé que, pris collectivement, ces étudiants sont satisfaits de leur bibliothèque universitaire. D'un point de vue individuel cependant, des difficultés apparaissent, liées à l'organisation de la bibliothèque, de ses services et de ses ressources. Pour certains étudiants, le rôle du personnel est assez flou ; ils ne se doutent même pas que

les bibliothécaires peuvent les assister dans leurs études. Pour finir, les formations à la maîtrise de l'information ont été jugées inadaptées à leurs besoins.

Cet article se concentre sur trois points à l'attention des bibliothécaires universitaires australiens : être sensible aux expériences des étudiants internationaux ; identifier les besoins d'apprentissage et mettre en œuvre des stratégies qui répondent à ces besoins

### LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : DES USAGERS POTENTIELS

Les étudiants étrangers représentent une proportion significative d'utilisateurs potentiels de bibliothèques. Au premier semestre 2007, on comptait 210 956 étudiants internationaux inscrits dans les universités australiennes, soit 17,3 % des étudiants. Ils viennent de 150 pays, avec une grande diversité de langues, religions, traditions littéraires, structures politiques et socio-économiques. Pour eux, les difficultés rencontrées dans leur usage des bibliothèques peuvent ressortir à l'environnement, à la culture et à la langue ou être de nature affective.

En ce qui concerne l'environnement de travail d'une BU, ses modalités de transactions et les technologies employées ne sont pas forcément connues des étudiants venus d'ailleurs. Certains n'ont pas même conscience de ce que représente la bibliothèque. D'autres ont de la bibliothèque une expérience toute différente de celle de l'université qui les accueille : ses collections étaient peut-être obsolètes, elle pouvait ne servir

**Hilary Hughes est maître de conférences à la Faculté de Sciences de l'éducation de l'Université de technologie du Queensland. Son enseignement et ses recherches s'appuient sur son expérience antérieure de bibliothécaire documentaliste et de formatrice dans le domaine de l'information pour diverses bibliothèques. Ses recherches portent sur l'apprentissage, les expériences, les besoins des étudiants étrangers et l'aménagement des salles d'étude. En 2010, elle était professeur invité à l'université du Colorado à Denver dans le cadre d'un programme *Fullbright*.**

que de salle de travail, de dépôt de manuels, ou bien encore n'offrir qu'un accès indirect aux collections.

C'est pourquoi des systèmes de classification et des ressources en ligne largement utilisés dans les universités d'accueil peuvent sembler nouveaux aux étudiants internationaux récemment arrivés. Bien que familiarisés avec les outils informatiques, les étudiants étrangers ne maîtrisent pas les ressources d'information en ligne comme des bases de données de périodiques auxquelles ils préfèrent des approches basiques et non critiques de recherche d'information.

Il faut en outre compter avec l'adaptation nécessaire des étudiants non seulement à la langue, aux différents types de communication, verbale et non verbale, mais aussi à l'approche australienne de la pédagogie. On attend d'eux qu'ils développent une pensée critique, qu'ils aillent au-delà des textes prescrits et fassent preuve d'autonomie dans la recherche et la sélection d'information pour les travaux qu'on leur demande. Les incertitudes et confusions d'ordre culturel, social et linguistique peuvent restreindre leurs échanges avec le personnel des bibliothèques. L'anglais n'est généralement pas la langue maternelle des étudiants étrangers, et leur manque d'assurance peut les rendre réticents à rechercher de l'aide auprès des bibliothécaires. S'ils n'ont pas la pleine conscience du rôle de ces derniers, ils peuvent penser que seul le personnel académique a affaire à eux ou bien qu'ils ne sont que des employés de bureau. Les différences de structure des langues peuvent être source de difficultés pour s'orienter dans l'établissement. Les étudiants habitués à lire de droite à gauche, en colonne et non en ligne, ou dans un autre alphabet, peuvent trouver malaisé le repérage d'une information dans des rayonnages organisés de gauche à droite, une classification et une indexation utilisant des chiffres romains et un alphabet latin.

La troisième dimension, affective, est liée aux précédentes. En effet, la taille impressionnante d'une bibliothèque universitaire à elle seule, son fonctionnement et ses technologies peuvent dérouter, effrayer et générer des sentiments de confusion, d'anxiété ou de frustration.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

Menée dans le cadre d'études doctorales, l'enquête a porté sur l'utilisation des ressources d'information des étudiants étrangers. Pour obtenir des données détaillées et tirées du vécu personnel, on a fait appel à 25 étudiants internationaux de deux universités australiennes

Ces 25 étudiants d'origines culturelles et linguistiques diverses incluent hommes et femmes inscrits en premier ou deuxième cycles, âgés de 20 à 50 ans. Ils sont originaires de



La bibliothèque Kelvin Grove, Université de technologie du Queensland (QUT), Brisbane (Australie).

15 pays différents et parlent une vingtaine de langues différentes. Bien que l'anglais soit leur langue commune, ce n'est souvent que leur deuxième ou troisième langue. Tous les participants sont arrivés récemment, leurs habitudes liées à leur précédente université sont aussi fraîches que leur expérience des universités australiennes est neuve.

Les sections suivantes présentent ce que cette enquête a révélé sur les pratiques des étudiants internationaux en BU, sur leur perception des lieux (erronée ou non), des bibliothécaires, sur leur maîtrise de l'information et leurs suggestions d'améliorations. Ces découvertes confirment par ailleurs de précédentes études sur l'utilisation limitée des bibliothèques par les étudiants internationaux avant leur entrée dans le système universitaire australien. Des facteurs comme le rôle prédominant donné à la pédagogie ou la nature différente des bibliothèques du pays d'origine contribuent à les rendre peu demandeurs d'information.

Qu'ils viennent de Suède, de Chine, du Japon, de Malaisie, d'Israël, de Jordanie ou d'Inde, ce schéma est le même pour tous les étudiants interrogés.

## LA BIBLIOTHÈQUE... AVANT

Si 17 des 25 étudiants interrogés ont bien fréquenté l'une ou l'autre bibliothèque de leur pays d'origine, seuls 8 d'entre eux ont une expérience en BU ; 6 ont fréquenté une bibliothèque scolaire, et trois autres une bibliothèque publique. Les fonc-



tions de ces bibliothèques étaient généralement limitées. Plusieurs étudiants ont déclaré l'utiliser plus comme un espace de travail qu'un lieu ressource pour s'informer tandis que pour d'autres elle n'était qu'un espace de loisirs. Par exemple, Han (Inde) se rendait à la bibliothèque pour ses bandes dessinées, Cal et Jim (Malaisie) y allaient pour y lire des revues. Certains étudiants achetaient les livres au lieu de les emprunter. Les étudiants ont souvent mentionné qu'ils n'avaient jamais ressenti le besoin d'utiliser une bibliothèque pour leurs études. Van (Suède) explique que ses cours d'informatique n'impliquaient que de la programmation pure. L'approche pédagogique des pays d'origine, centrée sur l'enseignement *via* les professeurs et les manuels, a été souvent associée à l'utilisation limitée des bibliothèques. Mat (Inde) l'admet : « *Je n'avais pas l'habitude d'utiliser la bibliothèque, je ne savais même pas où elle se trouvait. Rien dans la manière dont on enseignait ne nécessitait d'en apprendre plus, parce qu'à cette période, c'était vraiment comme une rue à sens unique : l'enseignement venait des professeurs et nous, on apprenait, on avait les manuels de référence, il fallait juste connaître son cours.* »

Malgré l'existence d'une bibliothèque dans son université, Lia (Chine) ne l'utilisait pas, car « *les résultats finaux dépendaient du partiel, il n'y avait pas de travaux majeurs à fournir, donc pas besoin d'effectuer de travail de recherche.* » Pat (Thaïlande) n'avait besoin d'aucun livre parce que « *les professeurs [leur] donnaient une feuille où il suffisait de consigner la réponse.* »

Même ceux qui avaient accès à des ressources liées à leurs études n'en avaient qu'une approche sommaire. Le professeur de Han (Inde) lui indiquait quel livre étudier en particulier. Elle y compare l'approche australienne où ses professeurs attendent d'elle qu'elle soit indépendante : c'est à elle « *de trouver quel*

*livre convient au travail demandé... Il faut lire d'abord [pour décider de sa pertinence].* »

Pour certains, la bibliothèque sert principalement de dépôt de manuels. Mel (Inde) s'y rendait rarement puisqu'une fois les manuels distribués en début du semestre, il n'en voyait plus l'intérêt, sauf pour y lire un magazine de temps à autre. La piètre qualité des collections et de leur agencement sont aussi les raisons invoquées par les étudiants qui fréquentaient peu leur bibliothèque dans leur pays. Pour Sun (Jordanie), « *les livres étaient en fait trop vieux... à moins d'avoir besoin de données historiques... d'il y a mille ou deux mille ans* ». Les mêmes raisons ont été invoquées par Lyn (Chine). Elle ajoute que les ouvrages étaient souvent indisponibles, n'existant qu'en un seul exemplaire, souvent emprunté. D'autres étudiants ont également mentionné l'absence de catalogue combinée à un classement incompréhensible. Ela (Chine), par exemple, devait parcourir toute la signalétique sur les étagères pour localiser un livre en particulier. Jan (Malaisie) explique que, dans sa précédente bibliothèque, les livres étaient « *divisés en sections* » mais pas catalogués. « *On demandait où se trouvait tel ou tel livre. Les bibliothécaires nous envoyaient à un étage, à une ou des sections où il fallait passer en revue toute l'étagère pour trouver les livres recherchés... Parfois ils ne savaient même pas si le livre s'y trouvait encore... il fallait le vérifier soi-même.* »

Les étudiants étrangers sont peu habitués aux différentes transactions en bibliothèque, qui sont évidentes pour les usagers australiens. Pour pouvoir emprunter des documents, Tom (Vietnam) a d'abord pensé qu'il devait avoir recours à un prêt... bancaire. Comme d'autres étudiants, il n'était pas non plus familiarisé avec le catalogue en ligne de la bibliothèque ni des méthodes de contact par courriel. Han (Chine) n'a jamais eu d'accès direct aux collections : « *On demandait à la bibliothécaire qui notait d'abord nos coordonnées dans un cahier, et alors seulement on lui donnait notre carte et le titre du livre qu'on voulait, et elle nous le cherchait.* »

Étant donné l'importance croissante de l'utilisation des bibliothèques numériques et des échanges virtuels, il faut noter que ces étudiants ont été peu nombreux à utiliser des ressources académiques en ligne, comme des bases de données de périodiques ou des catalogues. Dans l'université de Tom au Vietnam, il n'y avait pas de ressources électroniques. Lia (Chine) connaissait l'existence de bases de données en chinois dans son université (sans les utiliser pour autant), mais elle insiste sur leurs différences avec les bases de données qu'elle a découvertes ici.

La très grande majorité des participants à l'enquête avait jusqu'à présent utilisé Internet à des fins personnelles, deux tiers seulement s'en servaient pour leurs études.



### LE FRANÇAIS À LA BIBLIOTHÈQUE D'ADELAÏDE

La bibliothèque de Port Adelaïde en Australie du Sud a offert à la communauté un cours gratuit de

français : une série de leçons pour débutants avec activités interactives – conversation, culture et grammaire – destinée à ceux qui veulent voyager ou simplement s'amuser. Un tel accès à une langue étrangère est un formidable exemple de ce que les bibliothèques mettent à la disposition de tous les publics.



## LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIENT

Les bibliothèques sont désormais d'actives créatrices de contenus qu'elles diffusent mondialement. D'après Nathan Hollier, la tendance à développer une activité éditoriale au sein mêmes des bibliothèques en est un exemple concret.

L'université nationale australienne, l'université de Sydney, l'université de technologie de Sydney, l'université d'Adelaide, l'université de technologie Swinburne et l'université Monash (Melbourne)

possèdent toutes des presses universitaires basées dans les bibliothèques, et d'autres encore sont à venir.

Les bibliothèques sont bien positionnées – et très motivées – pour se lancer dans la publication à grande diffusion à un moindre coût, grâce au développement des technologies numériques. Elles maintiennent une position relativement neutre dans la politique de l'université, elles ont été très impliquées dans la conservation numérique, son indexation et sa diffusion sur tous types de plateformes et médias. Elles ont aussi été le plus durement touchées par la forte augmentation du coût des revues, en particulier dans le domaine scientifique.

Hormis les presses universitaires de Sydney, datant de bien avant l'ère du numérique (mais qui en prennent résolument le chemin), toutes les éditions universitaires citées plus haut ont été créées en vue de publier électroniquement.

En 2010, les e-Press de l'université Monash ont été rebaptisées Éditions de l'Université Monash. Ce changement de nom témoignait de la volonté de se détacher de la prétendue opposition entre édition traditionnelle et édition numérique, d'autant plus que les éditeurs font dorénavant tous, ou presque, usage des deux technologies simultanément et en conjonction l'une avec l'autre. Il marquait également la volonté de se placer dans le marché des éditions traditionnelles et numériques.

Cette transition a été bien menée jusque-là : les ventes papier et la visibilité accrue sur Internet sont encourageantes, des travaux d'importance ont été publiés ou sont en cours de publication (à destination d'universitaires et du grand public). Les bibliothèques comprenant une activité éditoriale amorcent de nouvelles interactions avec leurs usagers et atteignent un plus large public.

Dr. Nathan Hollier,  
Éditions de l'Université Monash  
Trad. de l'anglais : Daisy Winling



Nathan Hollier, Tom Griffiths et Darrell Lewis, auteur de *A wild History* (en h.). – Le Melbourne Arts Centre lors d'une soirée de lancement des éditions de l'Université Monash (en b.)

« Libraries become publishers » a été publié dans *Incite*, 2011, vol. 32, n° 9, sept. 2011. *Incite* est le magazine de l'*Australian Library and Information Association* (Alia). De format A4, 32 p., illustré, en couleurs, il paraît 11 fois par an dans un tirage de 5500 ex. (4500 abonnés). Rédacteur en chef : Kate van der Veer. *Incite* est publié en ligne pour les adhérents de l'Alia, son accès est gratuit pour tous après un an.

[www.alia.org.au/publishing/incite/](http://www.alia.org.au/publishing/incite/)



## LA BIBLIOTHÈQUE... APRÈS

La totalité des participants ont affirmé avoir recours à la BU d'une manière ou d'une autre. Leur conception d'une bibliothèque australienne englobe le lieu, les ressources imprimées et en ligne et une aide pratique sur place. En plus d'accéder aux ressources en ligne (un critère de sélection pour l'enquête), la plupart emprunte également des livres, utilise la bibliothèque comme un espace de travail, est inscrite à des formations de maîtrise de l'information et demande de l'aide auprès du personnel. L'expérience est en général positive pour les étudiants étrangers. « Ici, la bibliothèque est un bel endroit » (Sun, Jordanie). « C'est grand et très,

très bien géré » (Liz, Singapour). Mat (Inde) trouve les collections « très, très faciles » à utiliser et Nik (Japon) confirme : « C'est plus facile pour moi, surtout dans une bibliothèque de petite taille comme celle-ci, de trouver exactement ce que je cherche. » Ils se sont rendu compte que la bibliothèque comme source d'information constituait un apport pour leurs études. Tom pense que « la bibliothèque est vraiment importante, surtout en tant que source d'information différente de la presse imprimée et en ligne. »

Étant donné l'usage limité qu'en avaient auparavant les étudiants étrangers, il n'est pas étonnant que beaucoup aient été surpris ou déstabilisés par la bibliothèque de leur

### TROIS PISTES DE RÉFLEXION POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES

**La sensibilisation** à l'expérience des étudiants étrangers peut être développée par :

- des échanges informels (conversations inopinées, réunions) ;
- des requêtes informelles (au bureau de renseignements, questions posées aux professeurs) ;
- des discussions en cours / en ligne ;
- une analyse des besoins ;
- la recherche (entretiens, groupe de travail, enquête de satisfaction auprès des étudiants).

**La formation** en science de l'information pour se familiariser à une autre utilisation des technologies et des bibliothèques, mais aussi pour éclaircir les difficultés liées à la langue (jargon professionnel).

**Les stratégies** pourraient être centrées sur :

- faire connaître les caractéristiques et les missions d'une BU (accès libre, prêt) ;
- communiquer en veillant à utiliser un langage simple et des

supports variés (guide, manga, quizz en ligne, glossaire interactif) ;

promouvoir les ressources et services (brochures, marque-pages, réseaux sociaux) ;

- expliquer les différents rôles des bibliothécaires (pendant la semaine d'orientation...);

- susciter des échanges informels entre bibliothécaires et étudiants étrangers (« rencontrez un bibliothécaire » autour d'un café) ;

- encourager les étudiants à demander de l'aide (« posez votre question » en ligne...);

- développer, mettre en œuvre et promouvoir des formations en science de l'information spécialement adaptées aux étudiants étrangers ;

- travailler transversalement (collaborations entre la bibliothèque, le service international de l'université et des professeurs de langues).

université en Australie. Ela (Chine) ne savait « *pas comment emprunter un livre de la bibliothèque, ni comment utiliser le catalogue?* » Elle faisait le tour des rayonnages jusqu'à ce qu'elle trouve quelques livres. Elle ne faisait pas le lien entre la cote indiquée dans le catalogue et sa localisation dans les rayons.

La plupart des étudiants exploitent les ressources imprimées fournies par la bibliothèque, mais ils préfèrent souvent les ressources en ligne, notamment pour résoudre le problème du document repéré au préalable, mais déjà emprunté et indisponible. Comme le dit Kim (Thaïlande), « *avec Internet pas besoin d'attendre, et je peux faire des recherches toute la nuit.* » Les étudiants ont tendance à utiliser des ressources gratuites sur Internet au détriment des ressources académiques (bases de données de périodiques, sites spécialisés) disponibles *via* le site de la BU. Avec Google en tête des moteurs de recherches cités pour leur facilité d'utilisation, les étudiants perçoivent les ressources académiques comme difficiles et exigeant beaucoup de temps.

Les réponses des participants ont révélé quelques conceptions erronées au sujet de la bibliothèque, notamment sur la gratuité des transactions (le prêt) ou des services, ce qui a conduit Rod (Chine) à investir dans une encyclopédie sur CDrom, pensant qu'elle lui reviendrait moins cher que les bases de données proposées. Il y a aussi eu confusion entre les résultats trouvés dans les bases de données de périodiques et leur absence de référencement dans le catalogue de la bibliothèque, amenant certains à penser que la biblio-

thèque n'enregistrait pas tous ses documents et ne constituait pas un outil de recherche fiable.

### LES BIBLIOTHÉCAIRES AUSTRALIENS VUS PAR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les étudiants apprécient la qualité de l'assistance fournie par le personnel de la bibliothèque. Tous n'ont cependant pas conscience que le personnel peut faire plus pour eux que leur donner des indications générales, et qu'il est aussi disponible pour les aider dans leur travail académique.

Les étudiants perçoivent les bibliothécaires comme des experts techniques (dans l'organisation de la bibliothèque, dans leur utilisation des outils informatiques et de la recherche d'information). Dans les deux universités, le personnel a été jugé professionnel, abordable et serviable. Mat (Inde), qui a travaillé dans un service clients, trouve que les bibliothécaires sont « *remarquables* » et que, « *à 16h30 passées, ils ont toujours aussi souriants, polis et patients* ». Sun remarque qu'ils sont à l'aise dans leurs échanges avec des personnes de cultures différentes, ne sont ni autoritaires ni distants. Toujours d'après elle, ils sont un des services les plus utiles de l'université.

Les étudiants abondent en exemples de bibliothécaires les aidant et les encourageant dans la recherche d'information, résolvant des problèmes informatiques...

Certaines des réponses révèlent cependant une méconnaissance des différentes fonctions des bibliothécaires, de leur rôle



éducatif par exemple : certains étudiants n'avaient même pas songé à requérir leur aide ou bien craignaient de les déranger.

### LES FORMATIONS À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION

Tout un programme de formation à la maîtrise de l'information est proposé dans les deux BU évaluées. Ces formations, dispensées par la bibliothèque, peuvent être générales ou liées à certains cours. Un tiers seulement des étudiants a participé à une séance pour s'orienter dans la bibliothèque ou pour introduire aux compétences en science de l'information. Le reste des étudiants a bénéficié de l'aide informelle de professeurs, de bibliothécaires ou d'amis. Les étudiants ayant assisté à la session d'introduction l'ont trouvée précipitée et trop générale. Même constat pour la session consacrée aux bases de données. Autre insatisfaction : l'emploi du temps. Ces sessions sont toutes programmées pendant la semaine d'intégration et la première semaine du semestre. Pour la majorité d'entre eux, c'est une période délicate : ils n'ont pas fini de s'installer (ou ne sont pas encore arrivés), et ne savent pas encore ce qu'on attend d'eux en matière d'apprentissage ni de quelles ressources ils auront besoin pour leurs cours. Nik (Japon) a pourtant exprimé le désir de consacrer un temps relativement important (entre 6 et 10 heures) à la formation aux ressources en ligne si cette dernière était consacrée à un sujet spécifique.

### LES SUGGESTIONS DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

En ce qui concerne les ressources en ligne, voici les suggestions relevées : présenter plus clairement ces ressources, offrir une interface plus attractive et proposer des pages thématiques sur le site de la bibliothèque ainsi qu'un site d'informations sur l'Australie : ses traditions culturelles, sociales et politiques ; et pour finir un « super-moteur » de recherches (recherche fédérée) pour toutes les bases de données.

La principale suggestion pour les services proposés par la bibliothèque porte sur la création d'une assistance en ligne disponible 24h/24.

Ce sont les formations aux sciences de l'information qui font l'objet de la majorité des suggestions. Plus de sessions à contenu thématique, en variant la pédagogie : démonstration, exercices, sur place et à distance. Être plus flexible sur les dates proposées, programmer des sessions d'introduction au début et en cours de semestre, mettre en place des sessions de consolidation des acquis et selon les besoins. Ces formations pourraient durer une heure ou se transformer en ateliers sur un week-end.

C'est Lia (Chine) qui a soulevé la notion la plus importante dans ces formations : les éducateurs et bibliothécaires doivent être conscients des besoins des étudiants étrangers et y

répondre. « Si dès le premier jour le professeur pouvait identifier ce qui pose problème pour l'étudiant... car parfois, certains professeurs tiennent pour acquis des choses qu'on ignore complètement, parce qu'on vient d'ailleurs. On a vraiment besoin d'aide. »

### RENFORCER L'USAGE DES BIBLIOTHÈQUES

Du côté des professionnels des BU, se fait jour le besoin de prendre en compte les caractéristiques et expériences variées des étudiants étrangers nouvellement arrivés et, surtout, de se garder de tout jugement sur leur utilisation préalable des bibliothèques. Il semble important de considérer non seulement ce que les étudiants savent des bibliothèques ou comment ils les utilisent, mais aussi de chercher à connaître la façon dont ils perçoivent, même de manière erronée, les lieux et le personnel. Il faut être attentif à de possibles incompréhensions causées par le manque de familiarité avec les transactions effectuées en bibliothèque, par une approche différente de l'apprentissage et par des ambiguïtés de langage. En s'assurant que les étudiants comprennent bien le rôle d'une bibliothèque et de son personnel, on améliorera leur capacité à apprendre et à chercher des informations.

### CONCLUSION

Les étudiants internationaux et les bibliothécaires de leur université hôte ont besoin de mieux se connaître. C'est dans l'intérêt des étudiants étrangers de développer leurs conceptions et usages des bibliothèques. Les professionnels peuvent les y aider en comprenant et en répondant aux attentes de ces derniers. Les BU australiennes ont un rôle important à jouer dans l'aide apportée aux étudiants internationaux pour réussir leur transition dans le pays d'accueil. ■

Trad. de l'anglais : Daisy Winling

« International students' experiences of university libraries and librarians » est paru dans *Australian Academic Research Libraries*, 41(2), 77-89 (en ligne : [http://eprints.qut.edu.au/view/person/Hughes,\\_Hilary.html](http://eprints.qut.edu.au/view/person/Hughes,_Hilary.html)).

AARL, revue académique en anglais de 90 p. publiée par l'Australian Library and Information Association (ALIA), paraît 4 fois par an à 1000 ex. et compte 750 abonnés. Elle est publiée en ligne en *full text*, et accessible gratuitement après deux ans. Rédacteurs en chef : Gaby Haddow et Mary-Anne Keenan.

[www.alia.org.au/publishing/aarl/](http://www.alia.org.au/publishing/aarl/)





Finlande

# L' E-bus

**Le service mobile le plus lourd et le plus jaune dans le monde a débuté comme un vieux bus articulé des services de transport public de Tampere. L'établissement de formation professionnelle et l'unité de technologie de l'information de la ville l'ont converti en e-bus Netti-Nysse.**

## Netti-Nysse

L'objectif du Netti-Nysse est d'encourager les gens à s'initier à l'informatique et à Internet. C'est un lieu où l'on peut découvrir les technologies de l'information dans la vie quotidienne de façon ludique. Netti-Nysse fournit aussi de nouveaux modèles et des solutions pour acquérir des compétences de base dans les technologies de l'information. Il sert à ouvrir les portes de la société de l'information tout en renseignant en retour ceux qui la construisent sur les problèmes que posent leurs systèmes et leurs interfaces.

Netti-Nysse est un nom spécifique au dialecte de Tampere qui sonne peut-être un peu

bizarrement pour un bus Internet.

Son nom décontracté et son apparence colorée tentent délibérément de dissiper le mystère de la société de l'information et d'en abaisser le seuil d'accès. L'image fait sens. Le plus important, cependant, est que cette politique se poursuive dans le service et que les usagers retirent des expériences positives de leur apprentissage et prennent confiance en eux comme utilisateurs d'ordinateurs.

### MOINS ON EN SAIT, PLUS ON A RAISON D'Y VENIR

Netti-Nysse dessert tous les résidents de Tampere qui ne sont pas familiers de l'informatique ou d'Internet. Des gens de tous âges et de toutes classes sociales découvrent Internet. Bien sûr, les groupes plus âgés sont majoritaires, n'ayant pas été initiés à l'informatique à l'école ou au travail. Il y a même de nombreux domaines dans le monde du travail où l'on commence à peine à utiliser des ordinateurs, à moins que le travail ne s'achève sur Internet. Ainsi, les commandes effectuées pour les cuisines et les listes de planning de travail pour les chauffeurs de bus sont transférées sur le Web, la formation complémentaire exige donc des compétences Internet et les procédures sont envoyées par e-mail. La curiosité, cependant, est le plus grand facteur de motivation. « *Je voulais venir voir ce que cela signifie quand je remarque partout : pour plus d'informations : www...* »

Vous pouvez être formés à Netti-Nysse en venant avec un groupe de 7-10 personnes qui désirent apprendre et s'inscrire à un cours. Ce peut être des voisins, des connaissances, une structure... Venir en groupe peut rassurer, des chefs de groupe se chargent de la communication. Ces groupes peuvent être de toutes sortes : un fleuriste avec des amis, des nageurs l'hiver, des orphelins de guerre (*Sotaorvot ry*), des commerçants âgés (*Seniorikauppiat*), des malentendants (*Huonokuuloiset ry*), des femmes au foyer ou immigrées. Les associations et diverses structures ont été des utilisateurs actifs de Netti-Nysse. Mais Netti-Nysse constitue aussi des groupes ouverts, dans lesquels des individus peuvent s'inscrire.

La formation de base est gratuite pour des organisations et les résidents de Tampere. Nous nous réunissons quatre fois en groupes et travaillons huit heures ensemble. Netti-Nysse fonctionne en deux équipes du matin et du soir. Lors d'une journée ordinaire, nous rencontrons quatre





de ces groupes. Netti-Nysse délivre un enseignement partout où peut stationner un bus articulé de 18 mètres. Cependant, les meilleures connexions Internet sont accessibles aux stations d'antennes W-LAN, au nombre d'une dizaine autour de Tampere. S'il y a une antenne-relais aux environs, Netti-Nysse conduira le groupe au plus près. Sinon, la connexion peut s'établir à l'aide d'un téléphone mobile ou d'une antenne mobile W-LAN. Un service vraiment mobile, n'est-ce pas ?

Netti-Nysse est en service depuis trois ans et son carnet de réservation continue à se remplir rapidement. Nos usagers ont fait un bon travail pour la publicité de notre service. Leurs retours ont bien fonctionné. Ils ont apprécié le libre accès et, surtout, la compétence professionnelle des enseignants.

Cinq employés travaillent sur Netti-Nysse, tous des professionnels du service aux usagers. Ils possèdent les compétences nécessaires pour expliquer les choses d'une manière conviviale et dans un langage simple. Leur sens de l'humour et leur patience ainsi que leur aptitude à créer une atmosphère détendue sont d'une importance vitale au regard du caractère nouveau et peut-être intimidant du projet. Il y a toujours deux instructeurs en charge d'un groupe de dix personnes car l'orientation personnelle est d'une importance fondamentale. Chaque personne est ainsi en mesure d'avancer à son propre rythme et de recevoir une aide adaptée aux difficultés qu'il rencontre. Par exemple, il existe différentes façons d'apprendre à utiliser

la souris, un outil nouveau et la clé d'accès à Internet. Afin de faciliter le « domptage de la souris », on a mis au point le programme pédagogique « Attrape la souris ! » pour les adultes. Il peut être téléchargé gratuitement depuis le site Netti-Nysse en finnois et en suédois. Ce tutoriel prend place dans un décor familier de maison de campagne, où l'on peut boire du café, tuer les mouches et nettoyer la cour à l'aide de la souris. Lorsque celle-ci est bien contrôlée, ou du moins plus docile, on peut aller sur Internet. Internet est comme un trésor pour les apprentis. Tout le monde va y trouver quelque chose d'intéressant. Nos usagers découvrent avec émerveillement ou surprise l'immensité et les possibilités de cet univers qui se révèle au bout de leurs doigts. Les sites dédiés à leur propre ville, les services Internet de la bibliothèque, la base de données des victimes de guerres de Finlande, des horoscopes, des caméras routières, des instructions de tricot, les horaires et les services du réseau bancaire, tout devient accessible en un clic grâce à Internet. Si rien d'autre n'intéresse les apprentis, ils peuvent assurément ouvrir un compte de courriel gratuit. Se retrouver avec des amis et des parents proches ou éloignés par courriel motive l'utilisation continue d'Internet.

**Elina Harju travaille actuellement sur un projet nommé « Learning Bridge – education export network » dans la région de Tampere.**





Sans effrayer les participants sur les dangers d'Internet, les formateurs insistent sur une attitude critique et les conseils de prudence. L'important n'est pas de rendre les personnes accros à Internet mais d'en reconnaître les possibilités.

Netti-Nysse ne soustrait pas leur clientèle aux formateurs d'adultes. Au contraire. Après les cours, les participants sont encouragés à suivre d'autres cours d'informatique. Grâce à un bon réseau de formateurs, l'information sur les cours peut être obtenue auprès du journal municipal des instructeurs. La ville de Tampere compte plus de 140 bornes Internet où sont diffusées des informations sur les cours et ces terminaux sont disponibles gratuitement pour les résidents. Grâce à ses bases de données, la bibliothèque est un endroit propice pour continuer à pratiquer car il y a toujours quelqu'un de disponible pour aider.

La formation de base est fournie à environ 1 000 personnes par an, deux tiers sont des femmes. Lors des premières années de l'opération, les deux tiers des participants étaient des personnes âgées. En 2011 et

2012, plus de la moitié des participants était en âge de travailler.

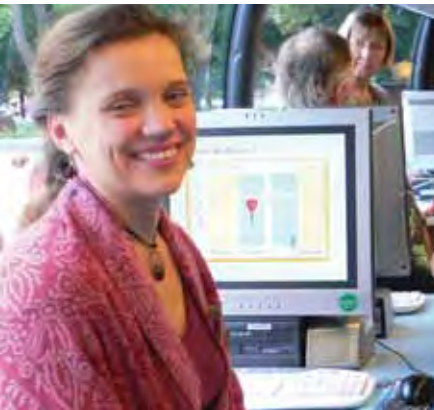
Deux pour cent des participants seulement ont déclaré ne pas utiliser d'ordinateur après le cours. Environ 20 % restent indécis et leur plus gros problème est de savoir comment obtenir un financement continu. En plus de fournir cette instruction de base, Netti-Nysse sert de centre d'accès à Internet. En participant en outre à divers événements, nous essayons de diminuer la fracture numérique dans l'information, d'apprendre à rechercher de l'information de l'Union européenne ou de nous interroger sur la pratique des médias. Netti-Nysse a été utilisé pour des vidéo-conférences entre les maires de Kaunas et de Tampere afin de vendre des contrats avec les sociétés d'énergie et pour la recherche de lieux pour les études par voie électronique. De nombreux groupes de visiteurs se familiarisent avec le bus. Au total, 7 000 à 12 000 personnes rendent visite au bus chaque année. En 2001, Netti-Nysse et la ville de Tampere ont reçu la récompense de la Commission européenne pour les Meilleures

pratiques européennes en matière de gouvernements et administrations en ligne et le Prix de la qualité du ministère de l'Éducation pour adultes.

### QU'Y A-T-IL DERRIÈRE ?

La partie avant du Netti-Nysse propose aux usagers 10 ordinateurs modernes, une connexion Internet et un serveur. L'arrière du bus offre un « auditorium » pouvant accueillir 10 personnes doté de vidéo-projecteurs, un équipement audiovisuel et un écran. L'électricité est générée à partir de la batterie ou par un branchement extérieur. Les connexions Internet se font *via* un réseau sans fil ou des téléphones mobiles, elles sont rapides et très fiables. Selon certains jeunes gens, qui sont de vrais experts, Netti-Nysse permet des connexions « impressionnantes ».

Dans l'ensemble, la technologie fonctionne parfaitement. Le bus est utilisé aussi bien par 26°C que par temps de gel, d'excellentes conditions pour un véhicule conçu pour des usages totalement différents. L'honneur en revient aux personnes de l'école professionnelle et du centre technique de l'information qui ont construit Netti-Nysse : qu'ils en soient remerciés. Enregistré comme petit bus, Netti-



En 2012, le bus Netti-Nysse est toujours très actif. Ses utilisateurs sont principalement des personnes âgées. En 2011, 50 %

des personnes en formation au Netti-Nysse avaient plus de 65 ans, et 30 % plus de 75 ans. Les cours de base d'informatique et d'initiation à Internet représentent toujours la part la plus importante du travail accompli mais il se fait encore bien d'autres choses. Nous avons, entre autres, des ateliers d'éducation aux médias pour les enfants d'âge pré-scolaire et des ateliers de fiction numérique. En 2012, nous avons entamé une coopération avec des travailleurs sociaux. Netti-Nysse sert ainsi d'espace de conseil pour la santé et les problèmes sociaux.

Le concept de bus Internet a également trouvé à se développer comme produit. Un groupe s'est constitué comprenant des constructeurs de bus, des designers, des électriciens, des experts en nouvelles technologies qui, avec moi-même [Elina Harju], travaillent à l'élaboration de plusieurs modèles de bus multi-fonctions en vue de leur commercialisation. EH



Nysse peut accueillir 12 passagers. Les formateurs Internet en sont également les chauffeurs.

La coopération et l'avenir de Netti-Nysse appartiennent à la ville de Tampere qui le finance. Mais d'autres partenaires entrent dans le financement du budget de fonctionnement total pour un peu moins de 10 % : Nokia et TeliaSonera, entre autres, soutiennent et développent les connexions mobiles. La maintenance d'une ligne de communication ouverte avec les entreprises du secteur est importante. Netti-Nysse a été activement impliqué dans un projet capital lié à la société de l'information, « eTampere », qui dispose d'un large réseau de coopération avec les universités, les écoles, les instituts de recherche, des entreprises, des associations et la ville. Cependant, les associations et les organisations restent les partenaires les plus importants de Netti-Nysse au quotidien.

Netti-Nysse participe également à l'élaboration du matériel pédagogique de base, par exemple le programme « Attrape la souris » et l'édition révisée de la brochure *Tietokone iloksi ja avuksi (L'ordinateur pour le plaisir et sa pratique)*, terminée au printemps 2004. Le développement du matériel didactique a été rendu possible avec l'appui de l'Association des bibliothécaires finlandais et du ministère de l'Éducation.

À l'heure actuelle, il semble que comme véhicule, Netti-Nysse arrive en fin de course. Une continuité du service est cependant nécessaire et le projet de le remplacer est en cours. Il y a une demande pour l'enseignement de base, mais le nouveau bus peut également être utilisé pour de nombreux autres objectifs. La coopération avec les formateurs aux médias est en cours de lancement, ce qui permettrait au bus d'offrir des programmes plus rares et plus coûteux à ceux qui en ont besoin. Le bus pourrait soutenir l'enseignement aux étudiants à distance ou organiser des événements pour les parents qui s'inquiètent du temps passé par leurs enfants à jouer sur l'ordinateur. Il pourrait également servir de bureau de vote pour les zones peu peuplées. Toutefois, le « but dans la vie » du nouveau Netti-Nysse sera d'abord d'aider les gens à franchir les portes des ressources d'Internet en matière d'informations. Les municipalités voisines de Tampere sont également intéressées par une collaboration car les petites communes n'ont pas la possibilité d'offrir les services de Netti-Nysse.

La mise au clair de la production du « Net-bus » est en cours et il est possible que, dans un avenir proche, de nouveaux bus puissent être acquis par Tampere pour le compte d'autres villes.

### UN SEUL NETTI-NYSSE NE SUFFIT PAS

Un seul Netti-Nysse ne peut suffire à ouvrir grand les portes de la société de l'information. La ville de Tampere contribue à moti-

ver la population en travaillant au développement de nouveaux services Internet et à la maintenance de ses propres pages Web. Cette motivation semble également découler d'une vieille tradition de gratuité de l'éducation populaire. Les nouvelles technologies éveillent la curiosité des Finlandais.

Ce nouveau service de la bibliothèque de la ville de Tampere, le *data center*, pourrait faire l'objet d'un article à lui seul. Ce qui suit en est une brève description.

Le premier *data center* a ouvert à la bibliothèque locale de Sampola à l'automne 2003 et le second a ouvert à Hervanta au printemps 2004. Ces *data centers* disposent de leurs propres professionnels permanents qui fournissent une assistance en cas de besoin et organisent aussi leurs propres formations de base. 20 ordinateurs sont à la disposition des visiteurs. Il est possible de réserver une plage de trois heures maximum pour se servir d'un ordinateur. Les groupes peuvent également réserver des locaux pour l'apprentissage et l'utilisation de l'ordinateur avec leur propre instructeur ou un employé du *data center*. Par exemple, les garderies et les groupes scolaires utilisent fréquemment les *data centers* avant l'ouverture de la bibliothèque.

Les *data centers* ont rapidement attiré des utilisateurs d'ordinateurs très actifs, principalement des adultes, mais aussi les jeunes immigrés. Le centre de données de Sampola a reçu 36 000 visiteurs au cours de son premier automne. Les *data centers* et Netti-Nysse travaillent en collaboration et fournissent un bon support pour les opérations des autres centres. ■

Trad. de l'anglais : Isabelle Lebrun

« Internet bus Netti-Nysse » a été publié dans le *Scandinavian Library Quarterly*, vol. 37, n° 3, 2004. Le *Scandinavian Public Library Quarterly (SPLQ)* est une publication du Conseil des bibliothèques publiques des Pays nordiques (*Nordic Public Library Authorities*) qui existe depuis 1968. Magazine de 28 p. illustrées, en anglais depuis 1982, il paraît 4 fois par an à 700 ex. et gratuitement en ligne. Rédacteur en chef : Rickard Carlsson. *SLQ* se propose principalement de rendre compte des derniers développements et tendances dans l'univers des bibliothèques en Scandinavie pour son public de professionnels à l'échelle internationale. *SLQ* est disponible gratuitement pour ses 700 abonnés dans le monde entier. Il est aussi présenté dans les congrès nationaux et internationaux.

[www.slq.nu](http://www.slq.nu)





Argentine

Des bibliothèques pour tous

# Projet de bibliothèques populaires

Amener des bibliothèques dans les stations de métro ou à la gare de Buenos Aires, c'est viser non seulement le développement de la lecture publique mais aussi celui d'une culture démocratique.

## dans le métro et les gares de Buenos Aires

Le projet d'implantation de deux bibliothèques à la gare du Retiro et à la station de métro du 11-septembre a été soutenu par la Commission nationale des Bibliothèques populaires (Conabip) et la Bibliothèque nationale. Sa faisabilité a fait l'objet d'un dossier déposé en 2009 auprès de l'ONG Fundacion Apertura et de Trains de Buenos Aires.



La station de métro 11-septembre.

### CONTEXTE : L'ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES

Tout au long de leur histoire, nombre de bibliothèques argentines ont souffert de la diminution de leur budget et de politiques culturelles qui les ont méprisées quand elles ne les démantelaient pas<sup>1</sup>. Ceci explique qu'aujourd'hui les bibliothèques proposent peu d'heures d'ouverture au public et que leurs collections présentent de grandes lacunes. Celles qui ouvrent du lundi au vendredi ont des horaires discontinus. Quant aux autres, elles offrent un service semi-public payant. Très peu de bibliothèques proposent le prêt gratuit à domicile, fondement du service public.

De plus, il arrive que les services soient interrompus ou suspendus plusieurs jours en raison de revendications corporatistes<sup>2</sup>, de problèmes avec les élus, de pannes électriques, de coupures d'eau, d'Internet, de chauffage, d'air conditionné ou par manque de personnel. L'exemple de la Bibliothèque nationale, la bibliothèque la plus importante du

1. Depuis les écrits de Mariano Moreno en 1810, au moment de la création de la bibliothèque publique de Buenos Aires jusqu'à nos jours, on peut consulter différentes sources qui toutes relatent les problèmes de chaque époque.

2. Les mouvements de grève des ouvriers affiliés aux syndicats ont des revendications légitimes. Ils réclament de meilleurs services pour les usagers, sont contre les suppressions ou le non renouvellement de postes. La précarisation du travail dans les bibliothèques est préoccupante.





La station de métro 11-septembre.

pays, est frappant. Elle ouvre au public du lundi au vendredi jusqu'à 21 h. Le prêt *in situ* s'arrête à 20 h alors que la plupart des gens qui travaillent à Buenos Aires ou dans le GBA terminent leur journée environ deux heures plus tôt, ce qui rend difficile leur accès au prêt et à la bibliothèque. À cet obstacle majeur, il faut encore ajouter toutes sortes de tracasseries pour réussir son inscription. Notre projet est une réponse à ces difficultés.

Lorsque des bibliothèques importantes comme la Bibliothèque nationale de Buenos Aires<sup>3</sup> ou celle de Maestros proposent au public de nombreux services, il semble que les bibliothécaires aient oublié que leurs établissements sont destinés aux lecteurs en premier lieu. Oubli qui les conduit à ne penser qu'à la sauvegarde de leurs collections plutôt qu'à la diffusion de la lecture. Il ne faudrait pas que ce qui relève de la conservation freine l'accès aux collections par des contrôles trop nombreux et rigoureux. À tel point que dans certaines bibliothèques dépendant du gouvernement de la ville autonome de Buenos Aires, il est par exemple plus difficile d'adhérer que d'ouvrir une ligne Internet<sup>4</sup>.

3. En Argentine, la Bibliothèque Nationale ne fait pas de prêt à domicile, à la différence de celle du Chili.

Quant aux bibliothèques universitaires de Buenos Aires<sup>5</sup>, qui offrent une amplitude horaire plus importante, exigent moins de conditions pour s'inscrire et proposent des collections actualisées, elles sont peu connues y compris des étudiants, alors que leur fonds est riche. L'inscription à l'Université est la seule condition pour y accéder.

En regard de tout cela, les bibliothèques populaires sont les mieux placées pour répondre à la demande du public, mais il est à noter que certaines d'entre elles ont des collections peu importantes, d'autres n'ouvrent que très peu d'heures<sup>6</sup>, et d'autres encore, les plus nombreuses, ne proposent pas le prêt à domicile. S'ajoute encore le problème de la fermeture en été, époque où les citoyens ont le plus l'occasion de lire.

Shiyali Ramamrita Ranganathan, fondateur de la bibliothèque indienne, pose comme première loi que « les livres

4. Lors de la dernière dictature en 1977, un règlement interne fut imposé aux bibliothèques, leur demandant de faire du prêt *in situ* ou à domicile de type bureaucratique ou policier, élitiste ou socialement pénalisant, qui ne fut levé qu'en 2001.

5. En plus des BU, chaque département offre aux étudiants des bibliothèques spécialisées.

6. Il serait intéressant de mettre en place un système de garde comme pour les pharmacies qui leur permettent de rester ouvertes sept jours sur sept. Quant à l'implantation des bibliothèques, il a été remarqué qu'elles se trouvent dans les régions les plus riches du pays.

sont pour les usagers », la seconde que « les livres sont pour tous », sans distinction de classe, de profession, de sexe, de langue, de culture ou de handicap. Nous avons fait nôtre cette idée afin qu'elle guide notre projet.

### POLITIQUES IMPULSÉES PAR L'ÉTAT

Dans une enquête réalisée en 2008, 40 % des sondés disent qu'ils lisent moins que ce qu'ils souhaiteraient par manque de temps et parce que les livres sont chers. Les statistiques montrent que la plupart des personnes venant à la bibliothèque de la ville de Buenos Aires ont des revenus élevés<sup>7</sup>, de là à penser que l'inégalité et la concentration que l'on trouve dans l'économie se retrouve dans la culture, il n'y a qu'un pas. Par ailleurs, seule une minorité fréquente la bibliothèque en raison de sa proximité ou parce que ses horaires conviennent. Peut-on réellement parler de démocratie et de citoyenneté quand nous sommes confrontés à de telles exclusions ? Ceci démontre que les bibliothèques bénéficient d'un fort potentiel d'usagers si elles sont prêtes à aller vers eux.

Le secrétariat à la Culture conjointement avec le ministère fédéral de la Planification mènent avec un certain succès des politiques visant les populations en marge du monde de la lecture. Depuis un an, les propriétaires des maisons du Plan fédéral de construction de logement populaire I et II, reçoivent une petite bibliothèque de 18 volumes. Ce programme appelé « Livres et maisons » travaille à une meilleure intégration sociale et à un accès plus large aux livres. 50 000 bibliothèques riches de 900 000 livres sur 250 localités ont déjà été créées. Dans le même ordre d'idées, on peut également mentionner la Nuit des librairies, le Plan de lecture du programme d'éducation nationale ou bien encore le Plan de lecture dans les amphithéâtres lancé en 2008 par la Conabip et le ministère de l'Éducation nationale. Dans cet esprit, le travail effectué par le Bibliomovil de la Bibliothèque du Congrès de la nation est intéressant. Il se rend dans des villages retirés du pays, la plupart des cas dépourvus de bibliothèques. Signalons également le travail de promotion de la lecture mené par les Instituts pour la Jeunesse.

Le projet de création de bibliothèques dans les stations de métro ou dans une gare de chemin de fer est complémentaire de ces différents plans de développement de la lecture et tout particulièrement de celui de la Conabip.

Pour toutes les raisons citées, liées à la difficulté du libre accès aux livres, nous pensons qu'il faut ouvrir dans notre

<sup>7</sup> Selon les statistiques des années 2005 et 2006, près de 44 à 52% de la population « ne lit pas habituellement » et 52,1% ne lit même pas un livre dans une année. Ces enquêtes révèlent également qu'une famille dépense entre 3,1 et 4,4% de ses revenus en « distraction et culture ».

pays des bibliothèques dans des lieux non conventionnels, car comme le dit le ministre de l'Éducation, Juan Carlos Tedesco, « l'école n'est pas le seul espace d'éducation ». Raison pour laquelle il est nécessaire de construire, en plus des stades de football, des hôpitaux publics, des zones touristiques et des gares d'autobus, des bibliothèques publiques modernes, menant une politique de lecture active en direction des différentes classes sociales qui toutes empruntent les transports publics comme le métro ou le train.

À la station de métro du 11-septembre et à la gare du Retiro, différents points de vente proposent des livres, en plus de la dizaine de kiosques qui vendent journaux et magazines. Pour les bibliothèques, cela signifie qu'il y a un lectorat potentiel qui verrait là bonifier son temps de transport ou d'attente entre deux correspondances. Il est indéniable que les bibliothèques populaires et ouvrières jouent un rôle essentiel dans la démocratisation du libre accès aux livres. Ce sont des lieux privilégiés de socialisation, de mémoire, d'échanges de savoir et une garantie quant à la liberté de pensée. La bibliothèque publique moderne n'est pas qu'un espace de conservation de livres.

### PROJET D'IMPLANTATION DE BIBLIOTHÈQUES DANS LES STATIONS DE MÉTRO OU LES GARES DE CHEMIN DE FER

**Mission.** (...) En plus de développer et de conserver un fonds dédié aux usagers qui forme, informe, éduque, en lien avec la communauté qu'elle sert, la bibliothèque doit savoir s'adapter à son milieu.

**Vision.** Travailler pour un pays plus ouvert, incluant la tradition séculaire de lecture dans des espaces publics ; défendre la culture ; former à la démocratie ; intégrer aux politiques de lecture les personnes de passage ou qui voyagent quotidiennement en train, tout comme les oisifs ou les retraités.

**Objectifs.** Pour les usagers, fréquenter la bibliothèque doit être une activité parmi d'autres afin que s'y rendent ceux qui jusque-là ignoraient jusqu'à son existence. Ce lieu, nous voulons lui insuffler un esprit démocratique et, pour ce faire, nous mettrons en place des services de qualité, nous lancerons des campagnes de communication à travers tous les médias.

Nos objectifs pour promouvoir la lecture sont :

- générer de nouvelles connaissances ;
- stimuler l'imagination ;
- améliorer les capacités d'apprentissage et de concentration ;
- améliorer le niveau culturel ;
- promouvoir la culture populaire, régionale et nationale ;
- transformer les habitudes de lecture ;
- encourager la lecture.

## FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

• *Responsables.* Un bibliothécaire coordinateur général travaillera en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire composée d'un sociologue, d'un architecte, d'un designer le temps du projet et de la réalisation des bibliothèques. Deux bibliothécaires pour le développement des collections seront également recrutés.

• *Développement et design du local.* Les espaces pourraient être cédés par les entreprises partenaires. Il faut compter différents locaux d'environ 12 m<sup>2</sup> dans chacune des stations. Dans un futur proche, on peut imaginer installer d'autres bibliothèques sur le réseau. Le design suppose un ameublement particulier et des enseignes lumineuses.

• *Développement des collections.* Après avoir mené une politique d'acquisition réfléchie des ouvrages, il restera à cataloguer, classer, faire l'inventaire, et à ranger physiquement. Le catalogage se fera à partir d'un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) permettant non seulement une gestion automatique rapide, souple, des services mais aussi la compilation de données pour des statistiques et un récolement annuel des bibliothèques. Les collections comprendront les œuvres les plus importantes de la littérature argentine et internationale, en espagnol mais pas uniquement.

• *Création d'un guide. Règlement de la bibliothèque.* Guide du lecteur. Le règlement indiquera les heures d'ouverture. Pendant la période d'essai, l'on travaillera 7 h avec une ouverture au public de 6 h. Un règlement intérieur sera établi pour les usagers. Création de cartes de prêt<sup>8</sup>. Le règlement portera également sur les conditions de prêt, les devoirs des usagers et des bibliothécaires, les pénalités pour non-restitution des documents. Ceci pour un bon fonctionnement des bibliothèques avec un souci constant d'accompagner les usagers.

• *Création d'une salle de lecture.* On réfléchira à la possibilité de créer une sorte de bibliothèque centrale dédiée au suivi informatique avec une salle de référence. Cette salle pourrait, par manque de place, être installée dans une des stations terminus.

• *Développement de la page Web.* On y trouvera les informations concernant les bibliothèques, les entreprises qui sponsorisent le projet, le plan d'accès, les conditions de prêt, les téléphones, l'adresse e-mail, le catalogue en ligne en accès libre pour le public.

• *Développement d'une collection d'audio-livres.* Afin de toucher la population la plus large, on pourra créer un fonds d'audio-livres au format MP3. On pourra signer une convention avec la Bibliothèque d'Argentine pour les Aveugles, la plus grande de ce type en Argentine, et Tiflibros.

• *Édition de flyers.* Impression de flyers avec les renseignements sur les bibliothèques, les conditions d'inscription ainsi que des informations concernant les entreprises, les institutions partenaires du projet.

• *Horaires.* Ouverture au public de 14h à 21h du lundi au vendredi et de 10h à 17h les samedis et dimanches.

• *Acquisition du matériel.* Il se fera en partie par achat, échange et l'on négociera des dons auprès des éditeurs, des librairies, syndicats, universités nationales, bibliothèques, organismes et agences gouvernementales, ambassades et consulats.

• *Bénéfices.* Les différentes expériences du passé et celles d'aujourd'hui montrent que la création de bibliothèques dans les métros et gares de chemin de fer ont donné de bons résultats, et qu'elles ont influé sur l'environnement dans lequel elles se trouvaient.



La gare du Retiro.

## PLAN, PROJETS ET STRATÉGIES

• **Projet 1. Amener les gens dans les bibliothèques. Bulletin mensuel. Visites guidées. Haut-parleur. Programme radio.** Actuellement la Ville autonome de Buenos Aires compte 100 bibliothèques, archives et centres de documentation mais leur taux de fréquentation reste bas. Une solution possible pour améliorer le niveau culturel est de rapprocher les livres des usagers. Les gares et les stations de métro sont des lieux privilégiés car chaque jour y circulent des milliers de personnes. Pour ce faire, nous lancerons des campagnes publicitaires pour aller chercher le lecteur et défendre le livre. La publication mensuelle d'un bulletin, des affiches dans le métro, la signalétique, des stylos et la page Web seront nos moyens parmi d'autres, auxquels s'ajouteront les visites guidées, les haut-parleurs. Cette campagne promotionnelle trouvera son prolongement

<sup>8</sup>. L'on réfléchit à la possibilité que le « Sube » (carte de transport public) soit utilisé comme carte de prêt.





La station de métro 11-septembre.

dans les programmes radio. Aujourd'hui, parmi une demi-douzaine de programmes FM ou AM sur la culture, seulement quatre s'occupent de défendre le livre et les bibliothèques. On projette de signer une convention publicitaire avec les radios de communes sur les lignes de Trains de Buenos Aires (TBA), ce dernier s'occupant d'insérer dans son journal, *La Razon*, de la publicité pour les bibliothèques.

- **Projet 2. Établir des liens de coopération inter-bibliothèque.** Les bibliothèques renforceront leurs liens avec les autres bibliothèques populaires à l'intérieur de la Conabip afin d'établir un catalogue commun et échanger les publications en double exemplaire.

- **Projet 3. Ateliers de lecture.** On réfléchira à la possibilité de rejoindre le projet « L'Argentine grandit en lisant » de la Conabip.

- **Projet 4. Concours de contes et récits d'« histoires de voyages en train ».** Afin de promouvoir l'écriture et d'offrir aux usagers des trains un espace où ils puissent s'exprimer, nous voulons créer un concours littéraire.

#### ET MAINTENANT...

Le projet n'a pu se concrétiser ni dans le métro ni dans les gares. En ce qui concerne les gares, les différents obstacles sont dus au nombre important de personnes devant s'accorder sur le projet. Par exemple, les concessions des locaux commerciaux et autres espaces à l'intérieur des gares ou stations de métro sont privatisés et il était difficile de disposer d'espaces de lecture. De plus, suite à la tragédie ferroviaire de Once, qui a fait 51 morts et plus de 700 blessés, l'entreprise TBA est intervenue et le contrat fut ensuite résilié par le ministère de l'Intérieur et des Transports.

Quant aux stations de métro, nous avons travaillé entre 2011 et début 2012 sur une seconde tentative pour créer des bibliothèques avec des conseillers de Julio Raffo, législateur de la ville de Buenos Aires, avec l'objectif de présenter un projet de loi. Mais le conflit entre le gouvernement national et la Ville de Buenos Aires pour le transfert de pouvoir sur les métros a également paralysé les tentatives de création de bibliothèques.

- **Projet 5. Réaliser une enquête et des statistiques sur les usagers.** Afin de connaître les motivations qui poussent les gens à aller dans les bibliothèques et leurs inquiétudes intellectuelles nous ferons des enquêtes anonymes auprès des lecteurs<sup>9</sup>.

*Financement.* On pourra solliciter les éditeurs, la Bibliothèque nationale, le Conabip, les syndicats, le ministère du Travail, le gouvernement de la Ville de Buenos Aires, celui de la Province de Buenos Aires, le secrétariat au Transport, les ONG et les entreprises privées.

*Personnel.* Le travail des bibliothécaires sera d'accueillir, d'aider et de répondre aux inquiétudes des lecteurs, de promouvoir la bibliothèque, de rechercher la participation des bibliothécaires, car le comportement des publics ne sera pas le même en raison du niveau de leur expérience, apprentissage ou perception des nouvelles bibliothèques.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous ferons part de toutes les décisions au personnel, pour que celui-ci se sente impliqué et connaisse la finalité de nos actions. La Fondation Apertura, en charge de la gestion du projet, réalisera une sélection externe sur la base d'entretiens et d'expériences. Ensuite, elle se chargera de la formation du personnel qui restera à la charge de l'administration des bibliothèques.

*Investissement initial.* Pour financer l'achat de bibliographies, de mobilier, la construction du stand, les honoraires des architectes, de l'informaticien, l'achat de *notebooks*, d'appareils photo, d'imprimantes multi-fonctions, le design de la page Web, l'hébergement du site, les flyers, la signalétique, les cartes, les timbres et les livres d'inventaire.

*Frais généraux fixes.* Les salaires mensuels des bibliothécaires, du personnel, les dépenses pour Internet, l'électricité, le téléphone, les ramettes de papier et le bulletin de notices.

*Temps de mise en marche du projet.* Il faudra compter trois mois au moins pour que la première bibliothèque puisse accueillir le public.

#### POINTS FORTS ET OPPORTUNITÉS, POINTS FAIBLES ET OBSTACLES

*Points forts de la bibliothèque.* Capacité d'adaptation, signalétique, accès, amplitude horaire et situation grandement accessible.

<sup>9</sup>. Enquête pour chercher : à connaître le type de formation, de sexe, l'âge et la ville où la personne habite (afin de compléter éventuellement les collections par des livres en langue guarani ou quechua) ; à reconnaître et anticiper les besoins pour les satisfaire ; à savoir si nous proposons les services adéquats et s'il y a lieu de les améliorer.

*Opportunités de l'environnement.* Sept Argentins sur dix empruntent les transports en commun. On estime à 300 000 personnes passant par la station du 11 septembre et environ 230 000 passant par celle du Retiro, Linea Mitre.

*Points faibles de la bibliothèque.* Que ce soit un nouveau concept d'établissement peut heurter les usagers, et qu'il soit situé en un endroit où les gens nombreux se pressent.

*Dangers de l'environnement.* La présence des kiosques, des bars et cybercafés pourrait être comprise comme une menace, bien qu'il ait été démontré que leurs compétences sont différentes. Les vols comme dans n'importe quelle autre bibliothèque ne peuvent être évités, seule une politique de dissuasion peut être menée. Les transports en commun sont confrontés à des problèmes quotidiens, qui peuvent être d'ordre mécanique ou humains comme les grèves des usagers ou des salariés.

*Résultats attendus.* Nous espérons que les gens viendront rapidement fréquenter la bibliothèque, d'abord parce que dans le métro elle fera figure de nouveauté, puis parce qu'elle se présentera comme un espace culturel qui s'inscrit dans la durée, de la même manière que les bibliothèques populaires et toutes les autres bibliothèques.

Toute bibliothèque est le reflet de la société dans laquelle elle se trouve. Elle est touchée par les conflits sociaux, économiques et politiques. La création de bibliothèques dans notre pays en des lieux non conventionnels est un véritable défi pour la promotion de la lecture. Même si l'environnement présente une véritable opportunité, nous pensons que ce projet peut donner de bons résultats comme en Espagne, au Brésil, au Mexique ou au Chili, mais il requiert un soutien des autorités.

Les avantages que présentent les bibliothèques dans cet environnement sont grands. L'évolution démographique, culturelle, économique et technologique laisse entrevoir une perspective plutôt positive qui puisse garantir à tous l'accès à la lecture, car il n'y a pas d'autre possibilité pour un pays qui souhaite se développer socialement, économiquement ou scientifiquement que de mener de bonnes politiques favorisant les bibliothèques, les universités et les centres de documentation.

Nous espérons réussir très vite pour que les bibliothèques deviennent un exemple dans le milieu culturel de notre pays mais aussi en Amérique latine, qu'elles répondent à la demande des lecteurs comme la bibliothèque du métro en Espagne qui a gagné une notoriété internationale par le nombre des services offerts aux usagers.

*État de réalisation du projet.* Au mois de juillet de l'année en cours, un premier contrat cadre a été présenté entre la Fondation Apertura et l'entreprise TBA pour implanter la première bibliothèque à la gare du Retiro. Pour ce qui est du projet concernant le métro, il fut présenté aux autorités du ministère de la Culture de la Ville et à la société Metrovias en 2009.

*Futur.* Si le public montre de l'intérêt pour le projet, on étudiera la possibilité de créer d'autres bibliothèques semblables dans d'autres gares avec l'idée qu'il soit possible de rendre les livres dans n'importe quelle gare. On pourra alors penser à la création d'un réseau national entre les bibliothèques du chemin de fer et du métro. ■

Trad. l'espagnol et adaptation : Marie-Christine Huber

**« Bibliotecas para todos ». Ideas para un proyecto de fundación de bibliotecas populares en las estaciones de subterráneos y ferrocarriles de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires y el GBA de Tomàs Solari a été publié dans *Información, cultura y sociedad*, n° 24, janv.-juin 2011.**

***Información, cultura y sociedad*, publication de l'Institut de recherches bibliothéconomiques (*Instituto de Investigaciones Bibliotecológicas*), revue semestrielle de la faculté de lettres et philosophie de l'Université de Buenos Aires, paraît depuis 1999. Elle réunit en janvier et juin, dans des numéros de 120 à 160 p., des contributions originales sur la production et la diffusion de l'information sous formes d'articles théoriques et pratiques, de recensions d'ouvrages, d'études de cas, de résultats de recherche. Elle propose des thèmes de réflexion et de débats. Les articles, non illustrés, sont résumés en espagnol, portugais et anglais. Alejandro E. Parada en est le rédacteur en chef.**

**Espace de rencontre pour les professionnels de la bibliothéconomie, des sciences de l'information et de tout ce qui s'y rapporte, elle se donne comme objectif de générer des échanges et débats interdisciplinaires. Canal de diffusion des idées dans l'espace ibéro-américain, elle reste ouverte à l'ensemble de la communauté professionnelle internationale.**

**Elle est disponible en ligne (accès gratuit ou payant) sur :**

**[www.filo.uba.ar/contenidos/investigacion/institutos/inibi\\_nuevo/ICSpor.html](http://www.filo.uba.ar/contenidos/investigacion/institutos/inibi_nuevo/ICSpor.html)**





Suède

# Trop peu d'hommes

Si les établissements doivent développer leurs services, il leur faut d'abord changer l'image vieillotte et sexiste de la profession. Celle-ci passera en outre par un recrutement de profils moins traditionnels. Car si les bibliothécaires peinent à se renouveler, les usagers, eux, deviennent plus exigeants.

## bibliothécaires ou pas assez de diversité ?

**S**ans conteste, les femmes prédominent dans la profession de bibliothécaire.

L'âge moyen est plutôt élevé. Les filières sciences de l'information montrent aussi bien un déséquilibre hommes/femmes qu'un manque de diversité ethnique.

L'assistance aux congrès professionnels et aux cours révèlent la même tendance. Que pouvons-nous faire pour rectifier ces déséquilibres, y a-t-il une solution pour promouvoir la diversité ? Existe-t-il même l'envie de le faire ?

Je me demande parfois si la profession n'est pas frappée de néophobie (peur du changement). Il semblerait qu'il y ait une crainte considérable parmi les bibliothécaires et les universitaires, celle d'une perte de statut tant de l'institution que de la profession si des changements majeurs étaient réalisés.

### USAGERS HÉTÉROGÈNES, BIBLIOTHÉCAIRE DE GENRE NEUTRE

De nos jours, les bibliothèques – du moins les bibliothèques universitaires –, deviennent des centres d'expertise pour l'étude et l'information, et de lieux de rencontre, tant virtuelles que physiques, pour nos usagers. Les bibliothécaires proposent l'accès à des services et des ressources diverses et variées parmi lesquelles les ressources électroniques ne sont pas en reste.

La profession a désespérément besoin d'un apport de nouvelles expertises : plus d'enseignants, de spécialistes de systèmes informatiques, d'éditeurs de contenu Web et de

« *Too few male librarians or lack of diversity ?* » par Jenny Samuelsson a été publié dans le *Scandinavian Library Quarterly*, vol. 45, n° 3, 2012.

Le *Scandinavian Library Quarterly* (SLQ), publié par l'assemblée des directeurs de bibliothèques publiques et des

Bibliothèques nationales de Scandinavie, existe depuis 1968. Magazine de 28 p. illustrées, en anglais depuis 1982, il paraît 4 fois par an à 700 ex. et gratuitement en ligne. Rédacteur en chef : Rickard Carlsson.

SLQ se propose principalement de rendre compte des derniers développements et tendances dans l'univers des bibliothèques en Scandinavie pour son public de professionnels à l'échelle internationale. SLQ est disponible gratuitement pour ses 700 abonnés dans le monde entier. Il est aussi présenté dans les congrès nationaux et internationaux.

[www.slq.nu](http://www.slq.nu)





bibliothécaires dotés de fortes compétences numériques. La génération la plus âgée des bibliothécaires part à la retraite, et les nouveaux diplômés seront très recherchés. Nos usagers sont de plus en plus hétérogènes, avec des besoins très divergents. Des efforts de recrutement doivent être faits en direction de personnes expérimentées, compétentes et formées ailleurs qu'en Suède.

Sous l'angle du genre et en regard de la nature réelle du travail, le métier de bibliothécaire est plus neutre que celui d'infirmier, dispensateur de soins, ou d'autres professions largement féminisées. Au premier coup d'œil, on n'associerait pas la bibliothéconomie avec les valeurs féminines traditionnelles. Toutefois, plus on insistera sur la notion de service et plus on le rapprochera de ces mêmes valeurs traditionnelles. Sans toutefois déprécier ces aspects du métier, l'importance de compétences poussées en information et communication devrait être soulignée, sans même parler de la diversité des tâches que l'on accomplit en bibliothèque. Ainsi, les besoins en termes de services ne minimiseront pas le rôle que les bibliothèques auront à jouer dans le futur.

### LES STÉRÉOTYPES DOMINANTS

L'image des bibliothécaires est saturée de clichés bien ancrés qui, pour infondés qu'ils soient, prospèrent et masquent les progrès réalisés. Nous connaissons tous celui de la bibliothécaire à chignon et lunettes, d'âge moyen, irascible, et dont la principale fonction semble être de maintenir l'ordre et le silence. Il y a peu de descriptions d'hommes bibliothécaires, mais le stéréotype prédominant est celui d'un intellectuel, d'un homme de grande culture, érudit.

De telles représentations évoquent des bibliothécaires d'un temps révolu. Peu de gens soupçonnent qu'une bibliothèque a désormais besoin d'autres professionnels que des bibliothécaires. Formateurs aux TIC, informaticiens, webmasters et assistants-bibliothécaires sont les atouts d'une bibliothèque bien gérée. Ils doivent donc être mis en avant. Communiquer sur le travail et les activités accomplies en coulisses est un besoin fréquemment exprimé. En effet, nombreux sont les usagers qui pensent que l'activité d'une bibliothèque commence et se termine à la banque de prêts.

Les stéréotypes – ou leur absence – ont des effets dévastateurs sur les choix d'orientations, réduisant à néant la possibilité de choisir en connaissance de cause ce métier, et participant au rejet de ce dernier. Des statistiques révèlent que la profession de bibliothécaire laisse les garçons de marbre, et ne provoque pas de réaction plus enthousiaste chez les

filles, contrairement aux femmes adultes pour qui il jouit d'une représentation favorable. La convention internationale des droits des enfants des Nations Unies souligne l'importance pour les adultes de garantir leur épanouissement, leur permettant de devenir ce qu'ils voudront être. Nous pouvons augmenter ce potentiel en créant de nouveaux modèles de représentation caractérisés par la diversité et remettre en question les valeurs dominantes.

### Y A-T-IL UNE DIFFÉRENCE DANS LES GENRES ?

En plus de s'attaquer frontalement aux stéréotypes et clichés, les structures, leurs responsables ainsi que le personnel devraient prendre l'initiative d'accueillir et retenir des collègues représentatifs en termes d'âge, de sexe, d'origine ethnique et d'orientation sexuelle. Les tentatives pour secouer le caractère normatif de la culture psychosociale par le biais de la diversité s'avèrent, au bout du compte, toujours constructives. La loi en Suède est très claire à ce sujet. Depuis les années 1960, la Suède poursuit des politiques institutionnelles d'égalité des genres. Selon la loi de 2009 sur la discrimination, tous les lieux publics doivent s'efforcer d'employer autant d'hommes que de femmes. En plus de la parité, cette loi exige de lutter



contre les discriminations à l'embauche liées à l'identité transgenre, l'ethnie, la religion ou d'autres croyances, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge. Néanmoins, la recherche sur le genre a pointé du doigt la nature problématique de la rhétorique de l'égalité dans les différentes politiques menées par la Suède ces trente dernières années.

Les caractéristiques masculines et féminines sont placées aux extrémités opposées du spectre. Ainsi, on salue l'arrivée des hommes dans les métiers traditionnellement féminins en pensant que leurs points forts bénéficieront aux usagers. L'idée qu'hommes et femmes se complètent est traîtresse et profondément enracinée ; chaque sexe n'est-il vraiment bon qu'à certaines choses en particulier ? Or, c'est à ce compte-là que l'on perçoit les différences comme des atouts.

Toutefois, transcender les stéréotypes est devenu plus compliqué du fait de la rhétorique de l'égalité des genres, puisque la parité est basée sur l'obligation de maintenir l'équilibre entre des caractéristiques « masculines » et « féminines » dans les lieux de travail.

Les membres masculins de la profession voient ainsi diminuer leur marge de manœuvre, une dynamique décrite par Sundin et Robertsson. Nordberg parle d'une « situation d'otage » : les hommes qui pratiquent une profession traditionnellement féminine doivent-ils adopter ses « valeurs féminines » ou se cantonner à un rôle de macho ?

### LA DIVERSITÉ : UNE PRIORITÉ

Tout le monde participe au contexte social dans lequel il évolue, et cela est également vrai en matière de carrière professionnelle. Si des changements à venir tendent vers l'intégration de plus d'hommes, de salaires plus élevés, ou un futur dans lequel les bibliothèques jouent un rôle vital dans la communauté, nous devons donner la priorité à la diversité et le faire maintenant ou bien l'image de la bibliothécaire à lunettes, un doigt sur les lèvres, ne sera plus tant que ça un stéréotype. ■

Trad. de l'anglais : Priscilla Winling

#### TROIS FEMMES PUISSANTES, ET PLUS...



Gunilla Herdenberg a été nommée directrice de la Bibliothèque nationale de Suède.

Gunilla Herdenberg a été nommée en mars dernier à la tête de la Bibliothèque nationale de Suède pour cinq ans. Elle avait débuté à la BM de Lund puis à Bromölla avant de rejoindre Stockholm



et la Bibliothèque nationale et de d'y travailler au service de la Coopération. Elle a été directrice de l'Association des bibliothèques suédoises.

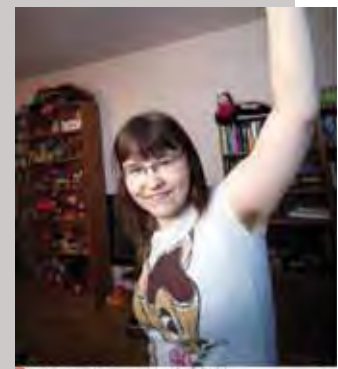
Au même moment...



Jenny (en h. à dr.) et d'autres bibliothécaires de Stockholm posent pour *Vice Fashion*.

Lina Ehrin, une bibliothécaire suédoise a mis le feu aux poudres. Surprise par une caméra les bras soulevés par l'enthousiasme lors d'un concours de chant, ses aisselles ont fait le tour d'Internet. Contre les commentaires désobligeants postés sur Facebook, une croisade s'est formée dont elle a pris la tête : « *Ta Håret Tillbaka!* » (Rendez-nous nos poils !). Pour les rejoindre : <https://www.facebook.com/taharet.tillbaka>.

Jenny... et Ofelia, Linda, Anna, Sarah, Caroline... sont toutes bibliothécaires à Stockholm. Elles ont posé devant l'objectif d'Anders Kylberg pour le magazine de mode *Vice Fashion* : [www.vice.com/read/fashion-uk-v13n12](http://www.vice.com/read/fashion-uk-v13n12)



#### Lina: Det var min armhåla

Lina Ehrin, bibliothécaire suédoise, crée le buzz sur Internet...

## LES BIBLIOTHÈQUES DE PRISON D'AUSTRALIE-MÉRIDIIONALE : ENFIN DU CHANGEMENT

Historiquement, les bibliothèques des prisons de l'État d'Australie-Méridionale (Australie) sont dépendantes des dons de bienfaiteurs et du public général. Jusqu'à présent, la plupart d'entre elles étaient pleines de documents obsolètes et inadaptés.

En 2010, Tom Koutsantonis, alors ministre des Services pénitenciers d'Australie-Méridionale, a souligné le rôle crucial des bibliothèques de prison dans la maîtrise des savoirs de base : la lecture, l'écriture et le calcul. Abigail Day, chargée de mission, décrit le projet d'évaluation et d'amélioration des bibliothèques de prisons.

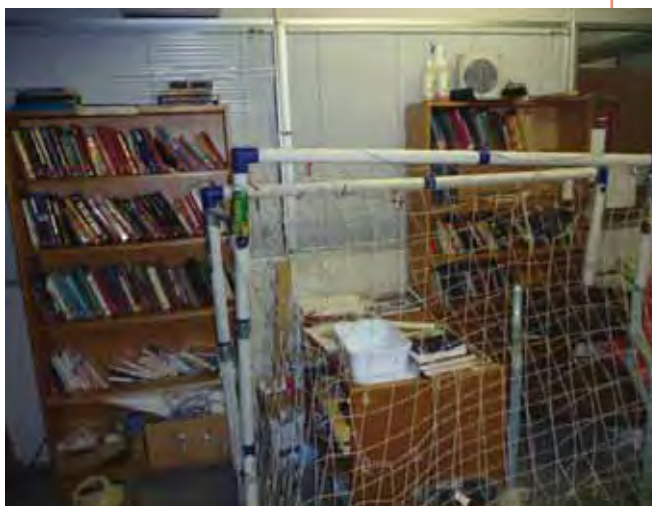
En juillet 2009, j'ai été recrutée par le département des services pénitenciers (DSP) pour entreprendre l'évaluation des 8 bibliothèques de prisons que compte l'état d'Australie-Méridionale. Un questionnaire a été conçu pour réunir des informations relatives aux ressources, à l'accès des détenus, aux questions de sécurité et aux bénévoles. Après la présentation des résultats au comité exécutif, ma mission a été étendue au développement des 8 sites. L'évaluation a permis de dégager trois axes de développement : instaurer des horaires d'ouvertures réguliers ; créer la fonction de bibliothécaire de prison ; budgétiser le renouvellement des ressources documentaires, l'achat de matériel informatique ainsi que d'un logiciel de gestion documentaire.

Bien que les 8 bibliothèques aient besoin d'être développées, trois ont été jugées fonctionnelles et utilisées comme référence pour améliorer les autres sites. Les quatre premiers mois ont été consacrés à l'achat des ressources documentaires, de mobilier et au choix d'un fournisseur de logiciel.

Les suggestions de l'Ifla ont été mises à profit pour établir un budget de création de fonds et une collection de base a vu le jour dans chacune des bibliothèques.

Tous les fonds comprennent un pourcentage de fiction, de documentaires, d'ouvrages de référence, en anglais et en d'autres langues représentatives de la population carcérale, ouvrages d'alphabétisation et d'arithmétique, romans graphiques, magazines. Ce modèle combine collection standard et besoins spécifiques des détenus.

Rayonnages et mobilier ont été revus pour créer des espaces confortables à même de susciter le goût du livre et de l'apprentissage. Des éléments comme des étagères inclinées, des chevalets, des tourniquets pour livres de poches et des chariots de retours donnent une allure moderne au lieu, en même temps qu'ils rendent les livres plus attirants pour le lecteur néophyte ou réticent. Softlink Australia, le concepteur de logiciel choisi par le DSP, a dû répondre à deux exigences : la facilité d'utilisation pour les détenus-bibliothécaires et les bénévoles, mais suffisamment de sophistication pour fournir un accès administratif aux données d'activité et de gestion. Softlink a proposé une solution hybride



Bibliothèque du Remand Centre, Adelaïde.

sous forme de deux logiciels : Alice (sans interface Web), installé sur tous les ordinateurs des bibliothèques, et Liberty (en interface Web) installé sur un ordinateur central, pour gérer et collecter les données des autres sites.

Le fonctionnement des bibliothèques varie selon les particularités de chaque site. Par exemple, les détenus des quartiers de haute sécurité des prisons du Remand Centre et de Yatala à Adelaïde accèdent aux services de bibliothèque *via* un programme assuré par des bénévoles. Dans la prison des femmes d'Adelaïde, la bibliothèque principale bénéficie d'horaires d'ouvertures réguliers, avec des visites inscrites au programme pour augmenter sa fréquentation. Toujours dans cette prison, les détenues ont construit elles-mêmes un cloison pour délimiter un espace clos dédié à la bibliothèque de l'unité d'insertion sociale. Chacune des trois bibliothèques jugées fonctionnelles (prison de Mobilong, centre d'apprentissage Trainell et Port Lincoln) possède des bases de données qui migreront vers le système de gestion Alice. Les détenus en centre de pré-libération vont au travail ou en formation à l'extérieur de la prison : au lieu de chercher à développer leur bibliothèque, l'effort s'est plutôt concentré sur leur accès aux services de la bibliothèque publique locale.

Depuis quelques années, la bibliothèque publique de Murray Bridge offre un service de portage à la prison de Mobilong. Pour le personnel de la bibliothèque, les détenus sont partie intégrante de la communauté.

Abigail Day

Responsable du projet Développement de bibliothèques de prison (*Prison Library Development*)  
Trad. de l'anglais : Daisy Winling

« *SA prison libraries: A change for the better* » a été publié par *Incite*, vol. 32, n° 9, sept. 2011, p.11 (voir *infra* p. 55).





Corée du Sud

# Un espace de communication multiculturelle

**La croissance rapide de la population d'origine étrangère en Corée du Sud a placé les bibliothèques devant leurs responsabilités dans le défi à relever de l'intégration. À Incheon, un programme multiculturel ambitieux est devenu un projet phare qui doit permettre de répondre aux besoins de cette nouvelle population.**

## à travers les livres !

### Service multiculturel de la Bibliothèque municipale centrale d'Incheon

Avec la progression des échanges internationaux, de la mobilité et des mariages mixtes, la Corée connaît aujourd'hui une plus grande diversité linguistique liée à la diversité des origines culturelles de sa population. Toute bibliothèque se donne pour mission de mettre ses ressources à la portée de toutes et de tous, qu'il s'agisse de sa population propre ou des familles de migrants venus d'horizons divers, souvent privées d'accès aux informations. Comme le dit explicitement l'article 8 de la loi sur la réduction de la fracture numérique, la bibliothèque doit gérer des outils, des documents et des services destinés

à pallier cette lacune et mettre au service de la population les informations et les savoirs sans discrimination physique, régionale, économique ou sociale.

La Bibliothèque municipale centrale d'Incheon a mis au point un programme multiculturel destiné aux familles d'origines culturelles diverses pour accompagner l'augmentation du nombre des foyers multiculturels présents à Incheon : il s'agit d'un programme de visite de la Bibliothèque destiné aux familles étrangères dans le cadre de la formation continue et de séances de découverte des cultures. Les familles qui ont pris part à ce programme fréquentent ensuite plus souvent la bibliothèque, ce qui nous a obligés à nous pourvoir en documents en diverses langues.

Bien qu'Incheon soit une des métropoles de Corée où réside le plus grand nombre d'étrangers<sup>1</sup>, il existait relativement peu de documents multilingues dans les bibliothèques publiques. Pour répondre à un besoin croissant, la BM centrale d'Incheon s'est dotée d'un budget supplémentaire en 2010 pour offrir un espace où les familles étrangères puissent venir lire des informations sur la Corée en plusieurs langues mais aussi des livres de leur propre langue. Elle a été sélectionnée par le ministère de la Culture dans le cadre d'un appel à projets visant la création de salles multiculturelles, pour

Après avoir obtenu une licence en Bibliothéconomie à l'université Sookmyung, puis un master spécialisé en éducation à la lecture à l'Université catholique de Séoul, Lim Wan-jeong a occupé pendant 20 ans divers postes dans plusieurs bibliothèques publiques, notamment à Incheon. C'est en 2010 qu'elle est chargée de créer et de gérer un espace et un fonds pour les familles multiculturelles à la Bibliothèque centrale d'Incheon. Elle travaille maintenant à la bibliothèque Yeonsu, toujours à Incheon, comme chargée des documents et de l'information.

1. Incheon compte 2 760 000 hab.

s'équiper d'un espace dédié et en faire un projet phare en élargissant son offre multiculturelle.

### AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE DOCUMENTATION MULTICULTURELLE

La BM centrale d'Incheon se trouve dans l'arrondissement de Namdong, où se situe un complexe industriel qui regroupe des PME et des centres commerciaux, ce qui explique la présence nombreuse d'ouvriers étrangers et de familles étrangères ainsi que des transfuges de Corée du Nord.

Les enfants issus des familles étrangères en particulier connaissaient des problèmes provenant du manque de stimulation linguistique et de soutien affectif stable à cause de leurs difficultés à communiquer en coréen avec leurs parents, ce qui a nécessité de leur préparer un environnement bilingue avec des livres pour enfants dans la langue de leurs parents et en coréen. Il était aussi nécessaire d'offrir à la population coréenne la possibilité de connaître la diversité linguistique et culturelle, de comprendre la culture des uns et des autres et de la respecter.

Il a donc semblé primordial d'identifier les besoins de ces familles : une analyse détaillée a été effectuée à partir d'enquêtes auprès des usagers des programmes multiculturels de

**Tableau 1. Les documents recherchés par les familles multiculturelles à la bibliothèque**

Classification	Parents	Enfants
Les documents nécessaires à la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>manuels de coréen</li> <li>livres dans la langue maternelle des parents</li> <li>guides sur la culture coréenne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>livres en coréen sur les pays d'origine des parents</li> <li>livres pour enfants dans la langue maternelle des parents</li> <li>les livres sur l'histoire et la culture coréennes</li> </ul>

**Tableau 2. Disposition des espaces de la Bibliothèque municipale centrale d'Incheon**

Espace	Nombre de places	Remarques
Espace de lecture pour les livres multilingues	30	
« Bibliothèque pour les anges »	Espace de lecture pour enfants en multilingue	15
	Espace de jeux avec livres	35
Ressources informatiques et multimédia	9	Utilisation d'Internet et apprentissage linguistique
Périodiques	12	
Exposition des cultures et des livres du monde		
<b>Total</b>	<b>101</b>	

la bibliothèque, des Centres de soutien multiculturel des quartiers, du Centre des échanges internationaux et des écoles multiculturelles. Le dépouillement des enquêtes a profité à la constitution de la collection de livres de la salle de documentation multiculturelle et au développement du service multiculturel.

Pour la sélection des livres, on a tenu compte de la diversité linguistique et de l'origine culturelle des habitants – chinoise, vietnamienne, philippine, japonaise – dans l'ordre décroissant ; au total 5 000 livres pour enfants et adultes en provenance de 16 pays sont disponibles à ce jour. La bibliothèque est abonnée à des revues publiées aux Philippines, au Japon ou dans les pays anglo-saxons pour améliorer l'accessibilité des étrangers et des familles mixtes aux informations.

C'est aussi en tenant compte des résultats des enquêtes que la bibliothèque s'est équipée de manuels coréens en différentes langues, de livres multilingues, de livres sur les cultures du monde dont la culture coréenne, de livres sur le thème de l'histoire des pays et de la Corée. Sont également disponibles des contes traditionnels, des contes modernes, des classiques en diverses langues et des livres pour enfants en coréen (ou en édition bilingue).

La salle de documentation multiculturelle a été ouverte après la rénovation de la salle des périodiques en vue de la rendre accessible à des couches de population défavorisées en matière de documentation et de savoir. Les espaces sont disposés de telle sorte qu'ils reflètent les caractéristiques des usages. Un espace est réservé aux livres multiculturels et aux livres pour enfants. Un autre espace appelé « Salle de livres pour les anges » accueille les parents accompagnés d'enfants pour qu'ils puissent leur faire la lecture dans les meilleures conditions. Un coin y est aménagé pour accueillir des animations en faveur de la diversité culturelle pendant la matinée où les usagers sont peu nombreux. Dans le but de favoriser la continuité de l'utilisation des documents, l'espace des périodiques se trouve au milieu de l'espace polyvalent pour que les familles étrangères mais aussi les familles coréennes et les personnes handicapées puissent se rencontrer.

La salle de documentation multiculturelle s'est ainsi transformée en espace où les résidents locaux, qu'ils soient des familles étrangères ou coréennes, découvrent grâce aux livres les cultures et les langues différentes. L'aménagement polyvalent de l'espace répond mieux aux besoins de notre temps et attire de plus en



**La fête des livres des cultures du monde.**



© bibliothèque municipale centrale d'Incheon



© bibliothèque municipale centrale d'Incheon

Lecture à plusieurs voix pour les familles (en h.).  
École joyeuse de la bibliothèque (en b.).

plus de visiteurs. Pour faciliter l'accès à la bibliothèque des familles étrangères, la signalétique et les guides d'utilisation sont réalisés en plusieurs langues ; des femmes immigrées sont recrutées à temps partiel pour les familles étrangères au cours de leurs visites.

### DIVERS PROGRAMMES D'ANIMATION EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La BM centrale d'Incheon a élaboré des programmes d'animation, dans le respect des caractéristiques et particularités d'une bibliothèque, en vue d'améliorer l'accès à la culture et à l'information des familles étrangères, de proposer des stages de lecture adaptés à la population immigrée et coréenne et

d'assurer une coordination avec les projets des autres institutions concernées. Pour ce faire, la bibliothèque travaille en coordination avec le réseau existant des institutions qui œuvrent à une meilleure compréhension des cultures du monde, tels le service d'interprétation pour les communautés du Centre de soutien aux familles étrangères et les classes expérimentales de lecture dans les écoles maternelles et primaires. Le développement et la gestion du programme de lecture adaptée devra contribuer à l'affirmation de l'identité des familles étrangères, à l'adoption de la bonne pratique de la lecture et à l'augmentation de la fréquentation de la bibliothèque. D'autres programmes d'animation comme celui qui est destiné aux Coréens, majoritaires dans l'arrondissement, doivent leur permettre de partager la diversité culturelle, d'approfondir leur connaissance des autres cultures et enfin de réduire la fracture culturelle.

### LE PROGRAMME DE LECTURE POUR LES FAMILLES MULTICULTURELLES

Le programme intitulé « Retrouver le bonheur grâce à la lecture – Faire de mon enfant un lecteur heureux » consiste à

aider les familles étrangères qui ont des difficultés de communication avec leurs enfants à cause de la différence de langue au moyen d'un accompagnement dans la lecture, de séances de lecture pour enfants, et à les initier à divers jeux et activités autour de la lecture à haute voix ou de livres illustrés. Ce programme sert aussi de lieux de rencontre et d'échange entre parents coréens et étrangers pour qu'ils fassent l'expérience de la communication par le truchement de la lecture et les échanges d'informations sur l'éducation des enfants. Le premier constat après la mise en œuvre de ce programme est que les mères de famille d'origine étrangère attendent beaucoup du programme de lecture : elles tardent souvent à repartir même après la fin des séances, posant des questions et demandant des conseils aux animateurs : quel genre de livres recommander aux enfants, comment mieux lire un livre aux enfants alors qu'elles ont conscience de mal maîtriser la prononciation du coréen – chose qui les avaient rendues réticentes pour lire devant leur premier enfant.

Dans le cadre de ce projet, une opération « Lecture à plusieurs voix pour les familles » a été organisée pour 22 familles multilingues et 8 familles coréennes. À son programme, figuraient des jeux avec des livres, des activités autour des contes traditionnels du monde, la création de badges à l'effigie des personnages de livres, la présentation de jeux traditionnels ainsi que des séances de lecture. Les participants ont apprécié de passer de bons moments en compagnie de voisins et de livres. Les parents avaient aussi préparé des scènes de théâtre d'ombre à partir de contes traditionnels de leurs pays respectifs tandis que les mères de langue coréenne, chinoise ou japonaise lisaient le texte ; elles se sont taillé un franc succès auprès des familles participantes qui ont reconnu avoir désormais davantage confiance en elles-mêmes en matière de lecture.

« Retrouver le bonheur grâce à la lecture – Faire de mon enfant un lecteur heureux », programme auquel participent les mères et les enfants, a pour objectif d'établir des liens entre les cultures du monde grâce aux livres illustrés, d'initier les participants à la création graphique ou au voyage avec de la pâte à modeler, mais aussi d'éveiller la curiosité des enfants, d'ouvrir leurs yeux sur le monde et de communiquer avec leur mère en créant ensemble des livres illustrés.

De son côté, le programme « Copain des livres » a pour but d'apporter un soutien psychologique aux élèves de « L'école du nouveau jour » (Saenal) du centre de soutien multiculturel de l'arrondissement de Namdong, pour que ceux qui sont arrivés sur le sol coréen dans leur adolescence puissent s'adapter mieux à la culture du pays d'accueil et surmonter la confusion identitaire.



## LE PROGRAMME MULTICULTUREL POUR MIEUX COMMUNIQUER

Parallèlement à la sensibilisation à l'utilisation de la bibliothèque, une classe expérimentale a été ouverte pour les élèves de l'école maternelle et primaire de l'arrondissement, classes multiculturelles comprises. Ce sont des animateurs chinois, japonais, vietnamien, péruvien et philippin en costume traditionnel de leur pays respectif qui assurent la classe pour les aider à mieux comprendre la diversité culturelle et à en faire l'expérience. Les élèves d'origine étrangère apprennent des notions sur le pays de leurs parents et en ressentent de la fierté, tandis que les Coréens apprennent sur la diversité culturelle dans le but de lutter contre les préjugés culturels. En classe, ils apprennent la manière de saluer ainsi que les expressions associées, entendent des explications sur le drapeau national, les costumes et les jeux traditionnels, et lisent ensemble des contes traditionnels : ils accèdent ainsi de manière naturelle à la culture des autres tout en en faisant l'expérience.

« Le voyage dans le monde à travers les contes pour enfants » est un programme trimestriel : quatre pays dont la Mongolie, la Chine, la France, le Vietnam sont les destinations actuelles. L'objectif est de faire comprendre de manière naturelle la culture des autres à travers les fêtes, les costumes et les jeux traditionnels. Des livres sont aussi disposés dans l'espace de documentation multiculturelle pour apporter un supplément de documentation sur les pays concernés. En 2012, l'exposition des objets d'art traditionnels prêtés par le Musée national du folklore a eu un grand succès auprès des enfants et des parents.

« La fête des livres des cultures du monde » a permis aux habitants du quartier et aux familles multiculturelles de partager les différentes cultures du monde, faisant de la bibliothèque un lieu de communication culturelle. Une riche documentation sur les pays, des espaces permettant des manifestations culturelles, une zone de *storytelling* multilingue, ont été prévus permettant aux usagers de mieux comprendre les cultures à travers des livres d'ailleurs. Cet événement a connu un franc succès, ce qui en justifie désormais l'organisation chaque année.

## CONCLUSION

Les Cinq Lois de Ranganathan, considérées comme la base philosophique des bibliothèques du monde (la deuxième stipule « À chaque lecteur son livre ») signifient que tout un chacun doit pouvoir avoir accès à des documents dans les bibliothèques sans discrimination de race, de langue ou de nationalité. Cela signifie qu'une bibliothèque se doit d'être équipée des livres dont les lecteurs ont besoin et de continuer à développer les services néces-

saies. La BM centrale d'Incheon, qui a initié son programme pour les immigrés en 2008, a ouvert une salle de documentation multiculturelle en 2010 en se dotant de programmes adaptés aux différents usagers et en s'efforçant de dynamiser le service multiculturel.

Une bibliothèque est l'institution de formation la plus proche de tous dans une communauté, mais aussi une institution culturelle d'accès facile tant pour la population du pays que pour la population d'origine étrangère, et enfin un espace de formation continue. Pour cela, elle doit connaître l'état de la population immigrée dans la communauté, identifier ses besoins et développer des programmes pour les familles étrangères et les résidents nationaux.

La BM centrale d'Incheon s'est appuyée sur les données fournies par une enquête auprès des familles étrangères pour ouvrir un espace d'information pour les usagers dépourvus de documentation et l'animer comme un espace polyvalent de rencontres entre familles, développer les programmes d'animation adaptés à leurs besoins et participer à une meilleure communication en faveur de la diversité culturelle grâce aux livres. Ces expériences seront renouvelées afin de mieux connaître les besoins des habitants de l'arrondissement, dynamiser les services interculturels en coordination avec les autres institutions concernées. Tous les efforts seront réunis pour faire de la bibliothèque un espace qui contribue à faire vivre en meilleure harmonie les familles multiculturelles et les familles coréennes. ■

Trad. du coréen : Mikyung Choi

Cet article,

, est paru dans le *KLA Journal (Culture Bibliothèque)*, vol. 53, avril 2012, pp. 25-29.

Depuis la parution de son premier numéro en juillet 1957, la revue de la Korea Library Association, « Culture

Bibliothèque », est publiée le 25 de chaque mois. En 40 p., la revue propose un contenu varié d'articles et de brèves en lien avec le monde des bibliothèques, des dossiers spéciaux, des blogs papier, des portraits de bibliothécaires, des reportages sur les bibliothèques à l'étranger, des articles sur les livres traitant de notre domaine d'activité etc. Chaque numéro est tiré à 3 300 ex., et la revue est distribuée aux bibliothèques membres de la Korea Library Association et autres institutions concernées, aux autorités locales ainsi qu'aux bibliothécaires des sections d'études coréennes et associations à l'étranger.



Annoncez-nous directement votre mutation ou nomination par courriel en rédigeant votre notice complète en y joignant votre photo : [redaction@abf.asso.fr](mailto:redaction@abf.asso.fr)



**Bruno Fouillet** est depuis le 2 novembre, le nouveau directeur de la bibliothèque intercommunale Bonlieu et des bibliothèques d'Annecy à la Communauté d'agglomération d'Annecy (74). Il était auparavant responsable des collections documentaires et vidéos à la médiathèque de Bagnolet (93). Son compte Twitter professionnel @BrunoFouillet.



**Yves Gassot**, Directeur des partenariats culturels, sportifs et associatifs au conseil général des Deux-Sèvres assure depuis le 15 octobre l'intérim du service de la Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres (BDDS) après le départ de Stéphanie Visage, qui a pris de nouvelles fonctions au sein du musée des Tumulus de Bougon.



**Thomas Paris** prendra le 2 janvier 2013 ses nouvelles fonctions à la Médiathèque départementale du Doubs. Il s'agit de son premier poste en bibliothèque. Il remplace Charles Delepelaire, parti à la retraite.

## ERRATUM

Nous prions Sophie Courtel de bien vouloir nous excuser d'avoir estropié son nom dans notre précédent numéro, p. 62-63.

## ■ SÉMINAIRE DES GROUPES RÉGIONAUX

Le séminaire des groupes régionaux aura lieu les 12 et 13 janvier à la Médiathèque Olympe de Gougues à Strasbourg. Les participants seront invités à faire part de leur réflexion sur un thème voulu très ouvert : « Quels sujets majeurs pour l'avenir des bibliothèques ? ». Les priorités de l'ABF à ce sujet y seront dégagées pour les 3 années à venir. Au regard des enjeux de ce séminaire, il est particulièrement important que l'ensemble des groupes de travail et des commissions ont été invitées à être représentés.

Le Conseil national, formé de l'ensemble des nouveaux présidents élus, se réunira la deuxième journée pour se consacrer à l'élection du nouveau Bureau national. Les candidatures pourront être déposées jusqu'au samedi 12 janvier à 18 heures. Toute candidature doit être accompagnée d'une profession de foi (article 47 du règlement intérieur).

## ■ BIBLIOTHÈQUE(S) VOYAGE

Philippe Levreaud a été invité à présenter la revue *Bibliothèque(s)* au Symposium international « Le Livre. La Roumanie. L'Europe », organisé par la Bibliothèque Métropolitaine de Bucarest à Mamaia, en Roumanie du 23 au 27 septembre 2012. Il s'agissait de souligner les particularités de la double nature de *Bibliothèque(s)*, revue professionnelle et magazine associatif, et d'exposer comment celle-ci dicte une forme, un fonctionnement et des enjeux qui lui sont propres.

## ■ BIBLIOTHÈQUE(S) RÉGALE

Réuni comme chaque année à l'École Le Cordon Bleu Paris,

le jury français des Gourmand Awards a décerné le Gourmand award 2012 – France à *Bibliothèque(s)*, élu Meilleur magazine de l'année pour son dossier « Gastronomie » du n° 63 de juillet 2012, coordonné par Caroline Poulain. *Bibliothèque(s)* rejoint ainsi les ouvrages primés dans le monde entier pour intégrer la compétition internationale. Cette sélection sera présentée aux visiteurs de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, de février à mars 2013. Quant aux prix, ils seront remis le 23 février 2013 au Carrousel du Louvre, pendant le Festival du livre culinaire.

## ■ LES SORCIÈRES À VILLEURBANNE

Nouveauté ! Cette année, les Prix Sorcières 2013 dont les lauréats seront connus à partir de mi-février seront remis le vendredi 12 avril à la Fête du livre jeunesse de Villeurbanne. Son directeur, Gérard Picot, a proposé à la commission de présenter le palmarès lors d'une table ronde sur les prix pour la Jeunesse et de partager un stand avec « La charte des auteurs et illustrateurs de la région Rhône-Alpes ». Des dédicaces sont prévues pour les auteurs primés pendant le salon. L'affiche de l'événement sera réalisée par Christian Voltz. Pour plus d'informations : [www.fetedulivre.villeurbanne.fr](http://www.fetedulivre.villeurbanne.fr)

## ■ ALSACE

Le 26/10, Anne Dive (responsable du Centre de formation ABF Strasbourg) a remis



les diplômés aux nouveaux promus à la Médiathèque Malraux de Strasbourg en compagnie de Souad El Maysour (vice-présidente de la Cus en charge de la culture et de la lecture publique) et de Philippe Charrier (Dir. du réseau des médiathèques de la Ville et de la Cus). Les lauréats : D. Beglet, H. Bertrand, B. Boccon Gebeaud, S. Buck, E. Cassagne, P. Frey, E. Lauth, M. Laxenaire Casselman, S. Mangel, L. Schall, A.-S. Uhlrich, S. Chemtob et A. Soilihi sont absentes sur la photo.

## ■ BOURGOGNE

« Les médiateurs culturels de la jeunesse face au sexisme ». En 2013, c'est cette problématique qui sera mise en avant dans la région de Bourgogne au travers de différentes actions. Le groupe ABF est membre partenaire de ce projet. À ses côtés également, l'IUT, la DDCS (Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité), les Cemea (association d'éducation populaire et organisme de formation, groupe régional de travail et de recherche des CEMEA sur la mixité et le genre, participe au collectif « violence et genre ») et la SneSup (Mission égalité hommes-femmes à l'Université de Bourgogne), ainsi que l'éducation nationale. Au programme des tables rondes, des expos à la BM de Dijon, etc.

# Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises

Journée d'études, Médiathèque Marguerite-Duras (Paris, XX<sup>e</sup>), 25 octobre

La journée d'études nationale proposée par le groupe de travail Médiathèques/Bibliothèques d'établissements pénitentiaires de l'ABF et organisée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, service du Livre et de la Lecture, a rencontré un vrai succès auprès des quelque 120 participants réunis. Elle a reçu les vifs encouragements des représentants institutionnels qui ont salué en cette initiative l'occasion précieuse qui leur était donnée de confirmer l'inscription des bibliothèques de prison dans l'agenda de leurs priorités.

Après les paroles de bienvenue de Christine Péclard, directrice de la Médiathèque Marguerite Duras, très attachée à la problématique des publics dits empêchés, le directeur du Livre et de la Lecture, Nicolas Georges, précise les objectifs de la rencontre : « réfléchir aux solutions à mettre en œuvre pour que les bibliothèques de prison deviennent des bibliothèques à part entière et jouent pleinement le rôle qui doit être le leur au sein des établissements carcéraux ». Rappelant que le droit à la culture est un droit fondamental – article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme – et que les textes législatifs en vigueur ont inscrit la nécessité pour les prisonniers de disposer d'une bibliothèque, il définit les objectifs et les enjeux : l'égalité d'accès aux services culturels entre les personnes détenues et le reste de la population.

Vanessa Van Atten (SLL) et Nathalie Faure (DAP) développent ensuite les avancées du partenariat Culture/Justice, la première en déclinant les éléments de la fiche technique n° 4 de la Circulaire d'application du 3/05/2012<sup>1</sup> concernant les bibliothèques des établissements pénitentiaires, la seconde en révélant les résultats de l'enquête lancée en 2010 par l'Administration pénitentiaire auprès des établissements. Des données importantes permettent d'évaluer les progrès à réaliser. Notons que la fiche

1. [www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-documentation/Bulletin-officiel/Les-archives-du-Bulletin-officiel/Bulletin-officiel-2012](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-documentation/Bulletin-officiel/Les-archives-du-Bulletin-officiel/Bulletin-officiel-2012), BO n° 210 (mai 2012), p.23 à 29



Maison d'arrêt de Limoges, la bibliothèque du quartier des hommes.

technique pose une exigence : que les bibliothèques de prison soient des établissements de qualité et possèdent des services comparables aux bibliothèques de proximité, les animations proposées devant mettre les détenus en position d'acteurs.

## > Des bibliothèques comme les autres ?

En réponse à cette question, Patrick Rigolet, conseiller Spip en Bourgogne, dresse un tableau assez sombre de l'état actuel des bibliothèques pénitentiaires en termes d'espace, de budget et de personnel qualifié, constatant que les liens avec les bibliothèques publiques sont

limités. Pourtant les textes existent, dit-il, il n'y a plus rien à inventer. Il faut seulement une volonté politique, de l'État et des collectivités territoriales pour que la bibliothèque carcérale soit le lieu central de la culture. Et de louer « le document rédigé en janvier 2012<sup>2</sup> par le groupe de travail de l'ABF qui correspond tout à fait à la réalité des choses et à ce qu'il faut faire. »

Christine Loquet est bibliothécaire chargée d'une mission pour les publics éloignés du livre en Bretagne. Elle dégage plusieurs points positifs : les conventions entre partenaires, notam-

2. [www.abf.asso.fr/3/107/257/ABF/la-bibliotheque-de-prison-un-droit-pour-les-personnes-detenu-es?p=6](http://www.abf.asso.fr/3/107/257/ABF/la-bibliotheque-de-prison-un-droit-pour-les-personnes-detenu-es?p=6)





En haut, Maison d'arrêt de Limoges, bibliothèque /atelier multifonctions des femmes. – En bas, la bibliothèque de la maison d'arrêt de Lille.

ment les établissements pénitentiaires et les bibliothèques territoriales ; la présence de coordinateurs culturels dans chaque prison ; la possibilité d'organiser la formation des auxiliaires bibliothécaires par l'ABF, citant l'exemple de la prison de femmes de Rennes où une personne a pu obtenir la VAE ; l'organisation de projets communs, comme le festival de la BD de Saint-Malo. Pour autant la bibliothèque, lieu pivot de la culture en prison, connaît une existence

compliquée en termes d'implantation, de locaux, de surface, de qualité d'accueil – elle insiste sur la convivialité de l'espace –, de budgets d'acquisition, de choix documentaires en fonction de la langue des détenus. Oui, les bibliothèques de prison devraient être des bibliothèques comme les autres. François Rouyet-Gayette, chargé de mission au CNL, présente ensuite les missions de l'institution définie par le décret de 1993. Concernant plus particulière-

ment les bibliothèques d'établissements pénitentiaires, il souligne la diminution de l'intervention du CNL ces dernières années. Mais une évolution est possible, ce qui suppose une certaine cohérence entre la nature du projet, sa présentation, son évaluation et son exécution.

### > Regards croisés

Désirée Frappier a animé la table ronde « Regards croisés sur le métier de bibliothécaire en prison » qui rassemblait Valérie Briley (BM Poitiers, « D'un livre l'autre ») : la BM de Poitiers intervient au Centre pénitentiaire de Poitiers Vivonne (560 détenus) à hauteur d'un temps plein réparti sur deux agents ; Marianne Terrusse (BDP Gironde), qui intervient avec un collègue à la maison d'arrêt de Gradignan (800 détenus) ; Éric Frigerio (BDP Essonne, dont une équipe de six agents intervient régulièrement à Fleury-Mérogis pour la formation des auxiliaires des bibliothèques et pour des dépôts de livres) ; Nelly Tieb, bibliothécaire retraitée, bénévole et fondatrice de « Lire c'est vivre », association qui gère et anime les 10 bibliothèques de Fleury-Mérogis (4000 détenus) avec une équipe de professionnels salariés et retraités ; et Christophe de la Condamine, ex-auxiliaire en maison d'arrêt, auteur de *Journal de taule*<sup>3</sup>.

Les grands axes du débat portent sur les points suivants :

- **L'engagement des institutions et l'engagement personnel.** L'engagement des bibliothèques partenaires des établissements pénitentiaires (ceux-ci ont la faculté de les solliciter) est à l'heure actuelle très variable. Certaines ne nouent aucun partenariat, d'autres se contentent de déposer des cartons à l'entrée de la prison, d'autres encore font le choix d'intervenir en détention avec du personnel qualifié sur une durée allant de quelques heures par mois à l'équivalent d'un temps plein. Bien qu'il s'agisse d'une mission de service public, le travail en détention doit être fondé sur le principe du volontariat et ne doit pas reposer sur un seul agent.

<sup>3</sup>. L'Harmattan, 2011.

- **La formation des auxiliaires.** La formation des auxiliaires de bibliothèque est considérée comme fondamentale. Elle est cependant difficile à mettre en place car le *turn-over* est important surtout dans les maisons d'arrêt. Quelques expériences remarquables :

- Depuis 2004, « Lire c'est vivre » propose une formation de 250 h de mars à janvier, délivrée par le Cnam avec la BDP pour la partie bibliothéconomique. Le choix des documents dans le bibliobus de la BDP dans l'enceinte de la prison fait partie de la formation. Elle permet d'obtenir un Certificat de compétence médiation culturelle.

- À Toulouse, trois auxiliaires de bibliothèque ont obtenu le diplôme ABF.

- À Gradignan, une auxiliaire a été embauchée à la BDP à sa sortie de prison grâce à son expérience en détention. Elle a pu « blanchir » son casier judiciaire.

- **Informatisation et NTIC.** L'état des installations informatiques est variable selon les établissements. 20 % des bibliothèques pénitentiaires ne sont pas informatisées. Pour les 80 % qui le sont, il s'agit presque toujours d'installations monopostes sur du matériel obsolète. À noter cependant, les centres pénitentiaires de Poitiers Vivonne et de Nancy où sont installés des SIGB en réseau entre les différents quartiers. Malgré quelques contraintes sécuritaires, ces réseaux fonctionnent et sont indispensables car les bibliothèques sont fragmentées en petites unités.

Une expérience est menée à Gradignan, dans un quartier de peines aménagées auprès de 12 détenus, avec des liseuses sur lesquelles sont téléchargés des textes (romans, guides pratiques, carnets d'adresses...) et de la musique. Les retours sont très positifs aussi bien pour les détenus qui n'ont aucune expé-

rience de la culture numérique que pour ceux qui sont déjà familiarisés avec les NTIC. Il est très valorisant pour les détenus d'avoir accès à ce support moderne.

- **La taille des bibliothèques.** Là aussi, la situation est variable entre les différents établissements. La tendance à la fragmentation des bibliothèques dans les nouveaux établissements a des côtés positifs pour la proximité et la fréquence de passage des détenus. En revanche la moyenne de 25 m<sup>2</sup> par bibliothèque est une catastrophe architecturale qui ne permet pas de proposer des espaces conviviaux et bien agencés.

- **Les collections.** Si chacun s'accorde sur le fait que les collections doivent être encyclopédiques et pluralistes comme à l'extérieur, elles doivent cependant comprendre une quantité plus importante de certains types de documents : dictionnaires, encyclopédies, BD, nouvelles, livres et dictionnaires en langues étrangères. Les subventions fléchées du CNL, bien que ne répondant pas directement aux besoins les plus évidents, peuvent aussi apporter une aide précieuse à la constitution des collections.

Le mécénat peut être sollicité même s'il ne remplace pas des budgets d'acquisition réguliers indispensables à la pérennité du renouvellement des collections. À la question : « Les bibliothèques en détention sont-elles des bibliothèques comme les autres ? », la réponse est « Non », car bien souvent les collections ne sont pas multi-supports. CD et DVD sont encore interdits dans certaines bibliothèques pour des raisons sécuritaires alors que les détenus peuvent cantiner les lecteurs et les CD. Mais, si peu de bibliothèques proposent des CD et DVD, c'est surtout en raison de la faiblesse des budgets qui bien souvent



Maison d'arrêt de Limoges, bibliothèque /atelier multifonctions des femmes.

ne sont pas suffisants pour assurer un renouvellement correct des collections de livres.

Non, car ces bibliothèques sont les seules en France où il n'y a que des hommes, ou que des femmes.

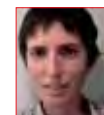
### > La bibliothèque idéale

La bibliothèque idéale serait une bibliothèque plus grande, avec des collections multi-supports et un budget suffisant pour les renouveler, un accès aux NTIC et une informatisation en réseau, deux auxiliaires de bibliothèque et un bibliothécaire professionnel à plein temps.

Elle serait aussi une bibliothèque mixte, un lieu central et partagé, un lieu de rencontre entre les différents intervenants comme les enseignants, les animateurs d'ateliers, etc.

Enfin, la bibliothèque en détention devrait être un lieu de vie, une agora, dont l'accès serait facilité et encouragé par tous les acteurs de la détention.

Au terme de cette riche journée, Pascal Wagner, rendant hommage au groupe de travail de l'ABF, émet le souhait que chaque institution travaille les unes avec les autres afin de concrétiser les éléments de réflexion issus du débat et popularise les expériences remarquables existantes.



Marie-Odile Fiorletta  
BmN Nancy - Médiathèque  
Manufacture,  
Philippe Pineau  
Médiathèque CE Thales Avionics,  
Châtelleraut



Les photographies de Désirée Frappier sont tirées d'un reportage sur les bibliothèques de prison qui a donné lieu à deux articles :

« Derrière les barreaux la plage », *Livres Hebdo*, n° 757 du 5 décembre 2008.

« La bibliothèque hors les murs », *Lectures*, n° 164, janvier-février 2010.

Elle est également l'auteur, avec Alain Frappier, du récit graphique *Dans l'ombre de Charonne*, préf. Benjamin Stora, éd. du Mauconduit, 2012.

# Rolex Learning Center : une bibliothèque en trois dimensions

Journée d'étude, Rolex Learning Center, Lausanne (Suisse), le 6 septembre 2012

Une topographie hors norme, un design dynamique et un laboratoire académique. Le Rolex Learning Center est une bibliothèque de 20 200 m<sup>2</sup> située au cœur du campus étudiant de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Un « cocon » technologique impressionnant. Tour d'horizon.



Le Rolex Learning Center. Déambulation entre la bibliothèque et les espaces de travail et le Niveau 1 (en haut) : 100 000 documents traités en CDU (en bas).

Le Rolex Learning Center (CLP) est la toute nouvelle bibliothèque universitaire de l'École Polytechnique Fédérale (EPF) de Lausanne. Elle a ouvert ses portes le 22 février 2010 après quatre ans de travaux, de 2007 à 2010. Sa conception a fait l'objet d'un concours, remporté en 2004 par le cabinet japonais SANAA, lauréat du prestigieux Prix Pritzker.

Les architectes du groupe proposent une structure novatrice toute en lumière et courbes. Comme s'ils avaient voulu recréer l'intérieur d'une montre, ses rouages, lames, ressorts, engrenages. Rien n'est rectiligne. Le toit est ondulé et alvéolé, les puits de lumière sont

aménagés en patios. Des galeries de verre circulaires distribuent les différents lieux, bureaux, bibliothèque, salles de travail, cafétérias, librairie et même une banque (on est en Suisse !). Les couloirs sont courbes, leur sol ondule aussi, un peu comme si l'on déambulait sur des collines. On domine, puis on longe des salles rondes transparentes : bulles de silence (pour conférences), bulles d'expositions de manuscrits anciens (avec codage pour smartphone). Une apologie du cercle : tables rondes, bureaux d'accueil et étagères hémisphériques, bulles de lecture fœtales. Pour égayer la symphonie de blanc et gris, des poufs de couleur à disposition le long des galeries. Enfin, partout des sièges Vitra et horloges Rolex rutilantes. À noter d'ailleurs que le CLP, construit à hauteur de 110 millions de francs suisse (un peu plus de 91 000 000 €), a obtenu un soutien financier du groupe horloger Rolex. Pour voir son nom apposé sur la bibliothèque, l'entreprise a injecté 33

millions<sup>1</sup> (plus de 27 000 000 €) dans sa construction.

## > Une bibliothèque scientifique et multimédia

Le Rolex Learning Center se veut un trait d'union entre la ville et l'université. Il propose 500 000 volumes de sciences et techniques, issus de dix fonds spécialisés. Des éditions rares datant du XVI<sup>e</sup> siècle comprenant par exemple des ouvrages de Newton et Galilée qui font partie du patrimoine de ce lieu. L'inscription y est gratuite pour tous. Avec ses 860 places de lecture, on peut y consulter 12 000 magazines et on peut y emprunter 100 ouvrages par personne. Le choix des documents est effectué exclusivement par les scientifiques enseignant à l'EPF, de même que le désherbage.

L'ingénierie pédagogique facilite son accès et son utilisation : une simple carte numérique suffit pour entrer. D'importantes collections en ligne sont proposées : 40 000 livres numériques et 15 000 revues. Également, des bornes de prêt électroniques, des ordinateurs

1. <http://journal.24heures.ch/vaud-regions/actu/naming-learning-center-coute-33-millions-rolex-2011-04-03>

La visite au Rolex Learning Center a permis de rencontrer Laurent Voisard, Président du groupe romand de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) et Directeur de Bibliomedia Suisse, fondation de droit public active dans le développement des bibliothèques et la promotion de la lecture.

La CLP est un lien entre les bibliothèques suisses dont elle défend les intérêts. Elle dispense deux formations de base et un certain nombre de formations thématiques.

Le groupe romand de la CLP a prévu un voyage d'étude en Franche-Comté en septembre 2013 : une occasion de rencontrer nos collègues suisses romands !





Le Rolex Learning Center, espace de lecture extérieur, près de l'entrée.

portables à disposition, un scanneur de livres en libre service (livre posé à l'endroit, avec réglage en hauteur de la tranche). Il est donc un lieu d'interactions physiques et virtuelles ouvert tous les jours de 7h à minuit !

### > Une gestion flexible et adaptée

Au premier niveau, 100 000 documents récents, re-cotés selon la classification CDU, sont accessibles sur des rayonnages traditionnels. Les documents plus anciens (400 000) sont stockés par type de fonds et selon leur classification d'origine dans les compactus en sous-sol. En effet, suite au regroupement de fonds spécialisés, dix classifications cohabitent. Chaque bibliothèque ayant conçu une classification propre à son domaine. Les fonds rassemblés en un même lieu sont la mémoire de cette diversité.

Le plus étonnant, pour nous autres bibliothécaires : aucun livre n'est couvert (ici on dit « fourré »). On mise sur le civisme des citoyens.

Au sous-sol, les compactus se mettent en branle pour dégager l'accès par une simple pression sur le bouton de l'étagère choisie, dans un ballet de robots silencieux. L'usage du chariot à livres est donc à proscrire. En effet, les plans inclinés ne permettent pas de circuler sans risque de verser !

### > Une bibliothèque : des publics

Côté professionnel, c'est compliqué. Les bibliothécaires gèrent les collections et le public. Chaque équipe est spécialisée dans un domaine, toutefois les acquisitions sont prescrites par les enseignants et les chercheurs. En revanche, les bibliothécaires interviennent sur la formation à la recherche documentaire, le renseignement, la promotion et la valorisation. L'équipe est peu nombreuse – 40 postes équivalant à 30 temps-plein – au regard de l'amplitude horaire (8h-20h), au-delà, ce sont des étudiants qui gèrent les lieux.

Quant au public, il trouve ce lieu magique ! Les jeunes plébiscitent cet

établissement aéré et lumineux privilégiant les « espaces sociaux » avec les patios et les « espaces d'étude » avec les bulles. Les étudiants de sciences humaines investissent les lieux en soirée, à la fermeture de leur BU.

Le Rolex Learning Center est non seulement un lieu d'apprentissage et d'information mais également un lieu de vie. Le marquage au sol pour mal-voyants, les accès handicapés sont évidents. On y parle toutes les langues. Trente quotidiens sont accessibles en consultation sur place dans l'espace restauration. L'aménagement de petites unités pour se reposer ou bavarder est agréable. Idéal pour reposer les cerveaux fatigués ; les estomacs peuvent aussi se restaurer. Le menu est excellent et varié.

Nicole Cordier,  
Bibliothécaire bénévole à la BM de  
Grandvillars



Pour en savoir plus : <http://rolexlearningcenter.epfl.ch/>

# Les Médiathèques, des ressources humaines pour les Humanités

## Théorie et pratique

L'âge de l'abondance appelle une pensée de l'accès. Il faut repenser la médiation. Comment rester maître de soi et résister à la fuite en avant sans préconiser le coup de frein rétrograde ? La médiation en bibliothèque se doit d'offrir des alternatives, de concevoir des circuits lents capables d'enrayer une accélération aliénante. À Bruxelles, la Médiathèque de la communauté française de Belgique s'est saisie du problème : théorie et pratique.

### 1. Mission, médiation

Lors d'une table ronde à Feignies sur l'avenir des médiathèques, Gilles Rettel et moi-même avons tenu, selon des angles d'attaque différents, un même discours : le numérique doit permettre à la lecture publique de recentrer ses missions sur l'essentiel en se dégageant des questions de l'accès aux biens culturels enregistrés ou imprimés.

#### > Cultiver le soin

Dire que l'information est partout et que tout est accessible sur Internet est une manière, quelquefois involontaire, de simplifier et naturaliser une situation complexe. Elle évacue de la sorte l'examen du négatif ou du positif que génèrent les pratiques culturelles selon qu'il s'agit de consommer du temps de cerveau au profit d'une industrie ou d'engendrer de nouvelles temporalités créatives pour un devenir communautaire, non-marchand. Si, comme le pensent Bernard Stiegler et Ars Industrialis, les nouvelles technologies offrent bien une chance inespérée de repenser une politique de l'esprit, traduite notamment en une politique culturelle publique ambitieuse, ce n'est pas en s'échinant à préserver une part bénigne du marché de l'accès *via* les écrans, et surtout pas en se privant d'un travail critique sur certaines retombées nocives de l'ère numérique. Or, Internet étant présenté principalement comme la « voix du peuple », il n'est question que de s'aligner et de suivre le mouvement. Il existe pourtant des voix ni chagrines



Une collection...

ni conservatrices, comme celle d'Alain Giffard, pour souligner les dégâts potentiels des modes de lecture industriels<sup>1</sup>, ou celle d'Hartmut Rosa<sup>2</sup> pour théoriser et dénoncer les ravages de la vitesse auxquels contribue la dématérialisation des supports de mémoire (pour la musique, la littérature). Les retombées nocives de l'ère numérique sur le rôle traditionnel des médiathèques n'est pas tellement à chercher du côté des écrans et des supports numériques en tant que tels que du côté de l'accélération qu'ils induisent dans les standards de consommation

et des effets collatéraux sur les appareils organologiques de l'attention et des notions de plaisir. La relation humaniste aux musiques, comme vecteur de connaissances sur le monde, se déprécie dans une spirale impérative du « circuit court ». Il faut que ça entre comme dans du beurre et que ça *émotionne* – commotionne – de manière instantanée. Cette spirale vers le bas évacue tout le soin que les esthétiques méritent qu'on leur porte, pour lequel elles existent au fond, car à quoi une production d'esthétique pourrait-elle bien servir si ce n'est à cultiver le soin ?

#### > Pharmacologie

L'impératif de vitesse d'accès aux musiques – à toute autre forme artis-

1. Cf. Alain Giffard, « Pour une critique pharmacologique de la lecture numérique », cf. *Bibliothèque(s)*, n° 64, oct. 2012, pp. 28-33.

2. Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La découverte, coll. « Théorie critique », 2010.



tique –, entraîne une hécatombe silencieuse d'œuvres et d'artistes qui requièrent du temps, renforce la défiance à l'égard de l'intellect au profit de l'émotion immédiate, binôme primaire facilitant la marchandisation des empathies avec tel ou tel registre. Mais le poison est aussi le remède : les technologies de la rapidité d'accès ouvrent des perspectives d'éditorialisation plus souple et transversale. C'est cela qui permet la construction d'alternatives, la conception de circuits lents capables d'enrayer l'accélération aliénante sans pour autant préconiser le coup de frein rétrograde. Fabriquer ces circuits lents exige de rénover les organisations de travail en médiathèque et de modifier les priorités. Il faut introduire, dans les organigrammes, du temps pour *faire autre chose que le prêt, l'encodage et le rangement*, pour penser, préparer et accomplir les nouvelles missions de médiation dont l'enjeu dépasse la viabilité d'équipements culturels appelés médiathèque.

### > Ralentir, travaux

Ces « dispositifs médiathèques » qui recréeraient du temps d'attention pour les musiques, les littératures, le cinéma, les arts plastiques – et en retour relanceraient une inventivité qui devient frileuse –, ne peuvent reposer uniquement sur des connaissances catalographiques. On peut considérer que, jusqu'ici, la médiation en médiathèque était une médiation d'accès au média. Sur la base de la connaissance catalographique, nous pouvions renseigner précisément où trouver les enregistrements ou les éditions de tel artiste, tel genre, telle région du monde, *répondre à ce que demandaient les gens*. Mais les dispositifs dont je parle solliciteront d'autres formes de connaissance et de médiation. Car il ne s'agit plus de répondre à des demandes factuelles mais d'aller au-devant du public avec des propositions d'ouverture et d'élévation de l'esprit, de nos capacités de soin. Il s'agit de démontrer que l'existence d'un vaste patrimoine enregistré, conservé professionnellement dans un esprit de bien public, exploré avec passion et rigueur par un personnel nombreux au sein



DR  
I ... à interpréter.

d'une institution et non d'une industrie, dégage des conditions différentes de relation aux biens culturels, produisant plus de retour sur investissement à long terme au niveau de l'inventivité dont a besoin une société pour développer de meilleures justices, sociales, économiques et écologiques.

Il faut démontrer que la fréquentation intime des répertoires, de l'intérieur, permet de raconter autre chose que la bête histoire de plaisir immédiat vanté par les promoteurs des pratiques culturelles comme art de la consommation. Qu'est-ce que des collections de médiathèques peuvent raconter sur le monde, l'évolution des relations entre peuples, entre genres, entre Culture et Nature, qui soit de nature à ré-enchanter la relation aux arts ?

Les médiathèques pourraient jouer un rôle de premier plan dans l'émergence du « nouveau régime interprétatif » dont parle Yves Citton. Ce qui correspond à ce que j'appelle « faire parler les collec-

tions », soit, selon Citton, « solliciter nos capacités de fabulation pour contribuer à de nouvelles croyances, qui tireront le donné vers une fiction présente, traduisible en réalité future<sup>3</sup> ». Raconter autrement les musiques et le cinéma, grâce à l'intelligence et à la sensibilité collectives des médiathécaires jouissant d'une relation privilégiée à un corpus important d'œuvres bien documentées, contribuerait à « casser les clichés qui nous aveuglent » pour « permettre l'émergence d'autres images, qui ne correspondent à rien d'existant, mais dont la force d'aspiration et d'inspiration pourra nous amener à reconfigurer le donné. Les sociétés de l'information paraissent se contenter de connaître le monde ; ce qui importe pour les cultures de l'interprétation, c'est de le transformer... » (Y. Citton). Réinjecter le créatif des artistes dans le corps social, voilà la mission des médiateurs culturels.

3. Yves Citton, *L'avenir des Humanités*, La Découverte, 2010.

#### À L'ŒUVRE, UN FILM

Produit par la Médiathèque de la Communauté française de Belgique et réalisé par Maxime Coton, *À l'œuvre* est un film de fiction expérimentale de 45' sur l'esprit vivifiant des bibliothèques, médiathèques, cinémathèques... Idéal pour organiser des conférences-débats autour du sensible de la question d'avenir des institutions culturelles avec son réalisateur et ses producteurs.

Informations et commandes : [www.aloeuvre.net](http://www.aloeuvre.net)







**Pierre Hemptinne, *Lectures terrains vagues. Les pratiques culturelles comme empreinte du sensible*, Bruits édité., 2012, 248 p., un cahier de photos coul., ISBN 978-2-8052-0099-4**

Devant ce qui nous sidère ou simplement nous interroge, voire dresse devant nous une incompréhensible énigme, laisser libre-cours au démon de l'analogie, au génie des correspondances. Entre les expériences sensibles les plus apparemment hétérogènes – la musique, le vélo, les arts plastiques, la cuisine, le jardinage, la lecture... –, tout ce qui fait d'un individu quelconque le foyer d'une expérience singulière du réel, s'organise alors un champ de tensions d'où peut jaillir, comme d'un arc électrique, le concept vagabond qui relie toutes ces sensations, et laisse émerger du sens. Pierre Hemptinne s'est pris lui-même comme sujet d'expérience, et nous livre ses réflexions : la musique d'Evan Parker se comprend à partir de la contemplation d'une fleur de poireau, celle de Jacques Demierre se laisse aborder à partir des sons du bêchage d'une planche au jardin, le souvenir d'une musique aide à accéder à une œuvre plastique : le détour est la clé, le différé. La médiathèque réunit toutes les conditions d'un tel travail par lequel le sujet s'ouvre au monde. Mais pour les faire fonctionner, encore faut-il que le bibliothécaire-médiateur ait testé ces procédures. Ce livre est là non pour le guider, mais pour ouvrir la voie de l'expérimentation. Ce n'est qu'en se mettant ainsi à l'ordre du sensible que la bibliothèque pourra devenir un « moteur de l'activité interprétative inventive au quotidien<sup>1</sup> », disponible à chacun pour se construire en sujet libre, et échapper à son destin de « prolétaire de la consommation culturelle » tout tracé par les industries du loisir. En envisageant le métier de bibliothécaire comme un simple aspect de l'expérience totale de la vie, toutes ses facettes s'en trouvent reconfigurées. Ce livre (muni d'un judicieux système d'onglets qui vaut tous les liens hypertexte) est un formidable stimulant pour qui aurait le sentiment d'en avoir déjà épuisé les charmes. Une véritable cure de jouvence à l'heure de la grande dépression numérique. PL

1. Cf. aussi notre note de lecture sur *Le pavillon blanc*, *infra* p. 112.

## > Raconter, interpréter : la médiation bien entendue

La volonté actuelle de la Médiathèque de la Communauté française est de dégager au moins 50 % de son temps de travail disponible pour l'engager dans la nouvelle filière de création d'outils de médiation. Sous l'impulsion d'un directeur des ressources humaines toujours attentif à nos missions culturelles, un examen systématique des organisations de travail et des procédures est mené à tous les niveaux. Nous avons ensuite décidé de relâcher la pression de la nouveauté et de la demande immédiate du public : sans entraver le prêt, ne plus le considérer comme le produit phare. C'est la première condition pour s'affranchir du joug de l'accès aux supports, matériels ou dématérialisés. La deuxième condition est de libérer le potentiel expressif des médiathécaires. Stimuler la créativité,

cela passe par la parole. Appuyée par des formations à l'écriture et à la prise de paroles sous toutes ses formes, une gestion par projets s'installe, qui bouleverse la culture d'entreprise centrée jusqu'ici sur l'achat, la saisie des métadonnées et la mise en prêt public.

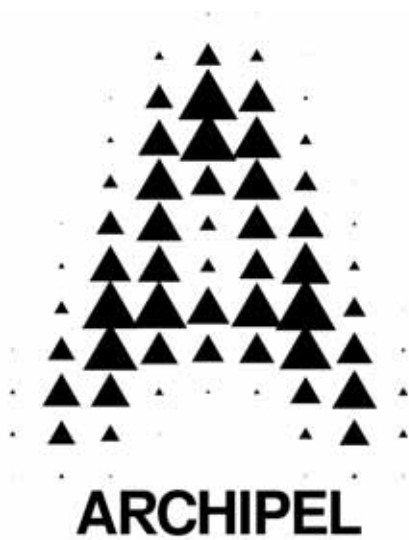
Un projet, c'est un thème, un sujet, à problématiser pour aboutir à quelque chose à raconter au public. Non plus renseigner dans l'apparence de « connaître le monde » mais sortir ce que l'on a dans le ventre, individuellement et en tant qu'appartenant à un collectif dont chaque membre déclenche la créativité de l'autre, pour semer d'autres images, d'autres points de vue, disséminer les ferments d'un « nouveau régime interprétatif ». Non plus l'accès au média, donc, mais l'accès au vivant des œuvres et des pratiques relationnelles aux œuvres.

Chaque projet donne lieu à la constitution d'un groupe de travail. Un groupe de paroles où l'on confronte ce que l'on connaît, ce que l'on pense, où l'on cherche ensemble comment transformer ces ressources de l'humain en nouveaux produits de médiation. Un tel groupe oblige à s'exposer, à écouter les autres, à établir un cahier des charges, à se fixer des échéances, à penser autrement la relation au public, à s'interroger de manière plus cruciale sur la question des publics visés et les formes d'adresse les plus efficaces. On commence « petit », un premier pas puis, les savoir-faire s'affermissant, un second plus significatif, cela deviendra une pépinière de projets qui favoriseront la transversalité des savoirs et l'interdisciplinarité entre les spécialistes maison, une économie de la contribution spécifique aux médiathèques et ouverte sur d'autres réseaux similaires, annexes.

L'étape suivante – que nous sommes en train de négocier – est de professionnaliser cette nouvelle manière de faire. En instaurant un véritable statut de Chef de projet et en aménageant le temps de travail de tout médiathécaire s'engageant dans un groupe projet. Chaque projet débouche sur des dispositifs d'éditorialisation déclinés en plusieurs types de produits : un dossier écrit publié en version traditionnelle et en version numérique, des événements dans les médiathèques en partenariat avec d'autres opérateurs culturels, un enrichissement des outils de recherche de la base de données *via* la diversification des mots-clés, la réalisation d'applications spécifiques pour le Web et les écrans mobiles (tablettes, Smartphone). Prochainement, nous mettrons nos compétences en médiation culturelle à disposition d'opérateurs culturels programmant aussi bien de la musique que de la danse, du théâtre, des expositions d'art plastique. Les collections des médiathèques, *interprétées* et mises en relations avec les contenus d'autres collections, ont à délivrer des clés de lecture pour les pratiques culturelles dans toutes leurs diversités.

Pierre Hemptinne  
Directeur des Collections et du  
Service éducatif





## 2. Projets, réalisations : outils

**Nous présentons ici deux projets qui, tels quels, peuvent voyager dans d'autres structures culturelles et qui, selon un protocole facile à inventer, peuvent se développer selon une économie de la contribution à inventer entre médiathèques.**

### > Archipel

« La Nature est cette extraordinaire solidarité de systèmes enchevêtrés s'édifiant les uns sur les autres, par les autres, avec les autres, contre les autres : la Nature, ce sont les systèmes de systèmes en chapelets, en grappes, en polypes, en buissons, en archipels.<sup>4</sup> »

Edgar Morin

**Une forme poétique de nomenclature.** Archipel propose une exploration intuitive des musiques expérimentales, de la poésie sonore et d'un certain cinéma – aventureux, défricheur. Véritable challenge pour la médiation, Archipel prend tout à la fois la forme d'une collection permanente, d'un Musée virtuel, d'une exposition itinérante et d'une plateforme événementielle visant à l'étude et la valorisation de ces musiques (conférences, émissions radio, expositions, ateliers, etc.), ou présentant ces pratiques en acte (concerts, performances, *workshops*). Répondant à la nécessité

d'un décloisonnement des genres, il initie une forme poétique de nomenclature esthétique en regroupant les disques concernés par « îlots » associant des artistes (ou des œuvres) qui partagent des pratiques de création proches (par exemple le travail sur le silence, le bruit, le corps, le temps, l'espace, le recyclage, etc.). Certains de ces disques sont appelés « pierres blanches » et constituent le balisage d'une écoute conseillée permettant une approche instructive et claire. Un site Internet et un mobilier nomade permettent d'appréhender ce domaine de manière intuitive, ou de préférer une approche raisonnée, structurée par un lexique ou par quelque parcours thématique, situant les démarches d'artistes et les œuvres dans leur contexte tout à la fois artistique, philosophique, scientifique, technologique, social, politique, économique, etc. Enfin, si le public peut se confronter à cet Archipel dans les médiathèques, ce projet est également conçu pour s'implanter temporairement au sein de lieux d'accueil variés (bibliothèques, conservatoires, musées, centres d'art et autres espaces de culture).

**Préserver un vivier artistique.** Quant au territoire d'Archipel, il ne cesse de se modifier, de jouer avec l'hétérogène et l'imprévu. Il n'est structuré ni chronologiquement ni hiérarchiquement. Mais selon des cheminements transversaux, des idées qui suivent des lignes brisées, allant des progrès dans

les sciences dites pures et dans les sciences sociales aux manières de les interpréter dans la créativité artistique, sonore ou visuelle, guidées par le désir de toujours donner à l'homme de nouvelles choses à sentir, à expérimenter. Ce territoire – ces « répertoires » – est, plus que d'autres, fragile, nombre des œuvres le constituant étant éditées de manière limitée et/ou confidentielle. Rares, elles sont à même de disparaître dans le flux des productions culturelles (plus que jamais abondantes), s'il n'existe aucune volonté de les référencer et de les collecter. Or, ces œuvres représentent un vivier artistique véritable. Selon des choix et des orientations qui lui semblent refléter les grands axes de la création expérimentale actuelle, Archipel garantit leur préservation. Car si les arts plastiques et visuels ont les musées, il semble aujourd'hui nécessaire d'offrir un *lieu* (espace) d'accès, de référencement, de présentation et de mise en valeur de ces musiques. Mais la conservation n'est pas la mission première du projet, bien davantage animé d'une intention didactique, pédagogique. S'adressant aux publics, il invente (au double sens de la découverte et de la création) des itinéraires au sein d'un écosystème culturel complexe, il trace des lignes de fuite entre des références, des œuvres, des artistes, en tissant au fil de ces parcours du lien et du sens ; il compose au fil de la découverte un propos à même d'éclair-



<sup>4</sup> Edgar Morin, *La Méthode t. 1. La Nature de la Nature* (1977), Paris, Seuil, 2008, pp. 145-146.

## ARCHIPEL À LA BPI

**La BPI a été le premier lieu à proposer en France la borne Archipel à l'essai. Ce fut l'occasion d'une réflexion multiforme sur la médiation des musiques « expérimentales » ou « singulières ».**

En accueillant Archipel du 15 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Bpi a pu, pour la première fois, présenter un ensemble de manifestations consacrées aux musiques expérimentales : exposition sonore, conférences, débats, ateliers, journée professionnelle et concert.

Dès l'entrée de la Bpi, dans la galerie d'exposition Rambuteau, deux bornes à écran tactile pourvues de casques d'écoute incitaient à une découverte intuitive et ludique de la base Archipel. Le public pouvait naviguer librement parmi les références discographiques sélectionnées par la Médiathèque de la communauté française de Belgique, à travers les 10 îlots thématiques : « bruit », « corps », « recyclage », « aléas », etc., et se référer en complément à des textes originaux, des récits radiophoniques, des conseils, des mots-clés, un glossaire, une bibliographie. Une documentation complémentaire était proposée : brochures périodiques, partitions, sélection de sites multimédias, ainsi que des vitrines avec des CD, vinyles et autres collectors.

D'autres bornes et vitrines étaient également installées au niveau 2 devant la cafétéria, avec une signalétique adaptée et enfin 5 postes dédiés étaient réservés à la consultation de la base dans l'espace Musique. Ce déploiement dans les 3 niveaux de la Bpi a permis de toucher les publics les plus divers, bien au-delà des habitués de l'espace Musique. Une observation approfondie a pu être réalisée par Agnès Camus-Vigué du service Études et recherche de la Bpi : « Comment progresser vers l'inconnu ? Enquête sur l'exposition Archipel<sup>1</sup> » Elle permet d'évaluer les conditions de réception de l'exposition et conclut sur l'importance de la médiation pour mettre l'utilisateur en relation avec ce qu'il cherche parfois sans le savoir. Cette enquête a été transmise aux concepteurs d'Archipel qui s'en inspirent pour le développement de leur projet.

Une formation spécifique avait été assurée par l'équipe d'Archipel pour le personnel de la Bpi afin de le préparer à assurer cette médiation.

Des ateliers ont été proposés sur inscription : « De la musique expérimentale au mix : conférence croisée sur les expériences musicales d'hier et d'aujourd'hui » ainsi que des séances de « massages sonores » réalisées par des artistes sonores, compositeurs et improvisateurs.

Une journée professionnelle<sup>2</sup> a marqué le 14 septembre 2010 le lancement du site Archipel : « À la découverte de l'inouï. Les musiques singulières en bibliothèque ». Un débat-concert<sup>3</sup> animé par Pierre Hemptinne a eu lieu le 18 octobre 2010 à la petite Salle du Centre Pompidou, réunissant Nicolas Donin (Ircam), Bastien Gallet (éditions Musica Falsa), Alexandre Grauer (Qwartz) avec la participation de Christophe.

Enfin, une Nuit Blanche inspirée d'Archipel a eu lieu le 2 octobre 2010 avec au programme *Pendulum Music* de Steve Reich, *l'Ursonate* de Kurt Schwitters et un mix de musiques électroniques.

Actuellement, un poste dédié à la base Archipel est toujours disponible dans l'espace musique de la Bpi. L'enrichissement de la base, ainsi que notre participation à la création d'un îlot consacré à la poésie sonore permettront de donner une nouvelle impulsion à la consultation d'Archipel par le public de la Bpi.



Francine Lureau  
Bpi, service Son et autoformation



1. [www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/Rapport\\_Archipel.pdf](http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/Rapport_Archipel.pdf)

2. « Archipel. À la découverte de l'inouï. Les musiques singulières en bibliothèque. », Journée d'étude. En ligne : [http://archives-sonores.bpi.fr/index.php?urlaction=doc&id\\_doc=3297&rang=79](http://archives-sonores.bpi.fr/index.php?urlaction=doc&id_doc=3297&rang=79)

3. [http://archives-sonores.bpi.fr/index.php?urlaction=doc&id\\_doc=3304](http://archives-sonores.bpi.fr/index.php?urlaction=doc&id_doc=3304)



rer la nature de ces pratiques contemporaines de l'art. Il est une manière, donc, de dépasser la seule conception de la collection et du référencement en vue d'engager une réflexion sur les contenus – comment les présenter de façon originale et inventive, de sorte

qu'ils puissent garantir une diversité de lectures, encourageant l'expression des sensibilités et subjectivités ? – et d'offrir des clés de lecture permettant aux publics de mieux comprendre la culture qu'ils habitent, dans toute sa complexité (au sens qu'on lui attribue

en philosophie, épistémologie, physique, biologie, sociologie, informatique, sciences de l'information, etc.).



Sébastien Biset  
Chef de projet Archipel

**ARCHIPEL À LA MÉDIATHÈQUE DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE**  
**Une borne Archipel a été exposée à la Cité de la musique en avril-mai 2011. Tenté à titre expérimental, grâce à une médiation pensée en amont, son accueil a séduit les professionnels et le public. Son implantation définitive est à l'étude.**

Cet outil multimédia original proposait à notre public une ouverture sur des musiques plutôt rares dans nos propres collections, tout en coïncidant avec certaines thématiques de la programmation de la salle de concerts comme utopie, œuvre ouverte, concert de Scanner...

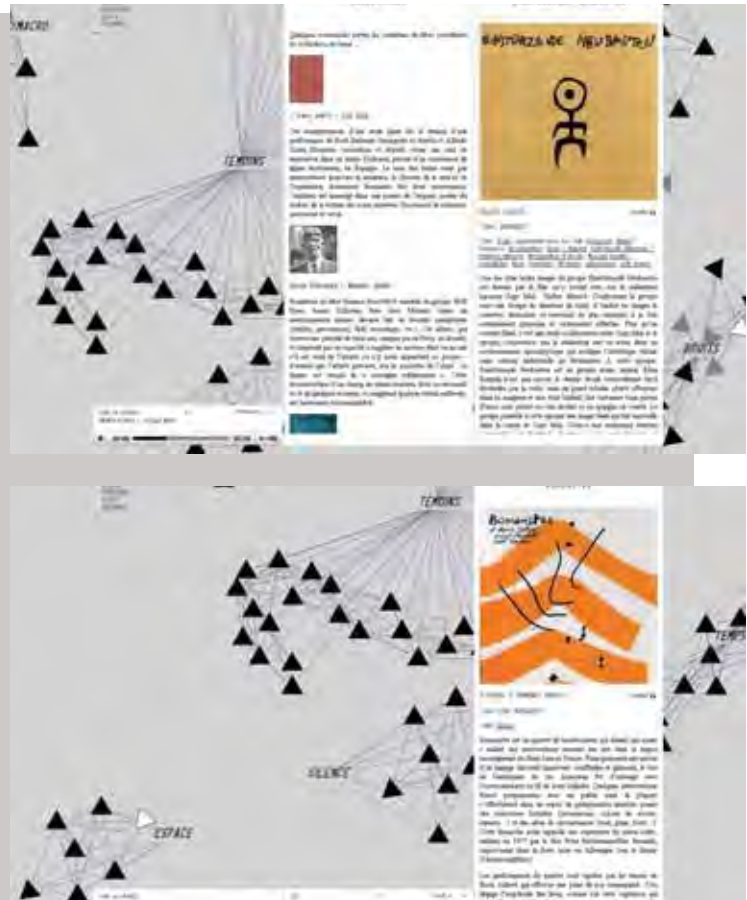
Présentée dans l'espace Actualité à l'entrée de la médiathèque, la borne fut rapidement identifiée par le public comme un élément nouveau. Elle suscita une curiosité évidente, et très vite le personnel de la médiathèque pouvait repérer deux grands types d'approche :

- des habitués – dont certains avaient déjà découvert Archipel à la Bpi et étaient très satisfaits de la retrouver ici – passaient un temps souvent long sur la borne, avec une facilité de manipulation : le public « idéal » curieux et s'adaptant aisément au mode de fonctionnement créé par les concepteurs ;
- des usagers peu habitués à l'interactivité « intuitive », l'approche de la borne ne se faisait pas alors de manière aussi naturelle, et parfois pas du tout sans l'aide des personnels de la médiathèque.

La médiation fut donc indispensable à certains usagers pour leur permettre de prendre en main cet outil et poursuivre leur chemin dans les îlots et pierres de l'archipel. C'est pourquoi la formation du personnel de la médiathèque est la clé de réussite de cette offre au public : une bonne demi-journée passée avec l'équipe passionnée des fondateurs de ce projet permet de contextualiser cet outil et d'en envisager sa meilleure exploitation possible.

Le public ainsi averti reconnaissait alors la richesse des propositions, pourvu qu'il ait été sensible aux musiques recensées... Plusieurs personnes nous ont demandé si ce système existait pour la musique classique et à notre réponse négative, nous encourageaient à le faire ! Nous avons constaté qu'il nous manquait le temps nécessaire à l'organisation de séances de découvertes pour favoriser la consultation d'Archipel, mais toutes les personnes à qui nous avons pris le temps de la montrer et avec qui nous en avons parlé ont été intéressées, et même souvent admiratives devant ce travail.

Cette première exposition à la médiathèque se voulait d'abord une expérimentation de l'outil et de sa réception par le public, afin d'envisager un projet ultérieur plus développé. Des lecteurs ayant souhaité que la borne reste définitivement à la médiathèque, plusieurs idées ont commencé à émerger et restent à l'étude. Une articulation renforcée avec l'actualité de la Cité de la musique pourrait aussi être le moteur pour toucher un plus large public.



Corinne BRUN  
Médiathèque de la Cité de la musique





> **Beat Bang**  
**Pulsations électroniques**  
**de 1988 à 2011**

Tout commence par une confrontation sociale : l'aliénation industrielle, le travail à la chaîne abrutissant, un rythme de production accéléré qui symbolise l'accé-

lération globale de la société précipitant nos vies vers les dérives consuméristes. Et puis, très vite, dans les grandes villes américaines où s'est installée la perception frontale de ce rythme industriel qui formate la totalité des corps, arrive la désindustrialisation. Le chômage massif. Au rythme speedé d'une transe promettant de beaux jours économiques succède une décrite redoutable, un rythme dépressif. Ces deux temps inséparables de la modernité, plutôt que de la subir passivement, des musiciens vont se les approprier. La pulsation industrielle,

depuis ses splendeurs jusqu'à ses misères, captée et transformée par les appareils électroniques, devient le matériau musical d'une des plus importantes aventures musicales du XX<sup>e</sup> siècle et qui se poursuit au XXI<sup>e</sup>. La techno est une bande-son critique sur la violence des cadences imposées aux corps et aux esprits et puis qui s'émancipe en transformant ce beat asservissant en beat de délivrance et de jouissance. L'histoire du beat social devient bang musical.

Notre application Beat Bang sera accessible sur Apple et Android. Une version gratuite sera suivie

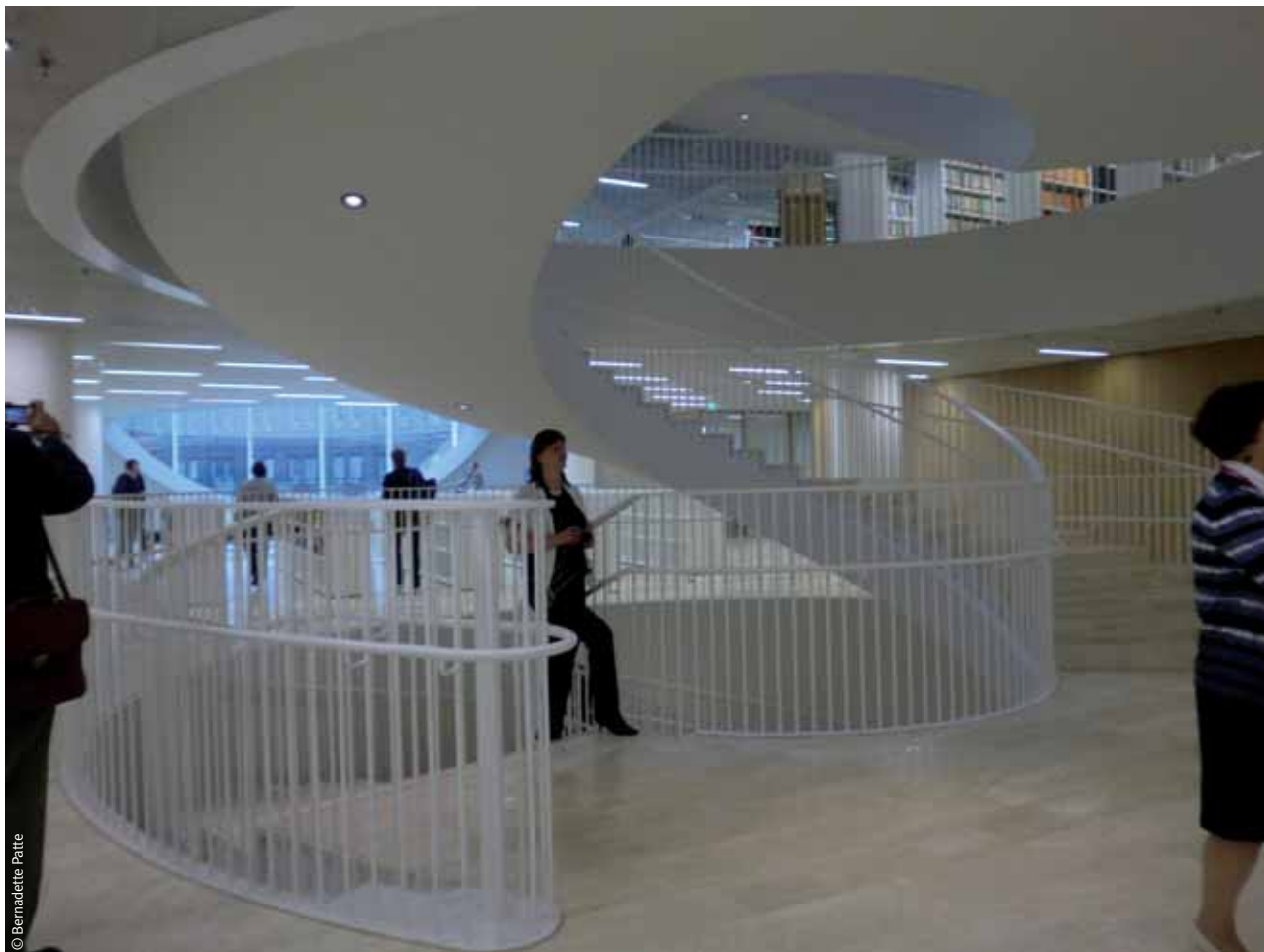
de mises à jour payantes. Elle répertorie 500 albums phares et propose une navigation originale selon un classement par BPM (*battement par minute*) croisé à un repérage chronologique. L'aspect intuitif, sismographe, associé au métronome historique. Il y a des extraits sonores pour chaque plage et un lien vers le téléchargement. Une version avec œuvres musicales intégrales est accessible pour consultation en médiathèque. Chaque album est éditorialisé avec une courte notice. Pour aller plus loin : du rédactionnel dresse le portrait des artistes majeurs, des labels essentiels, des villes qui ont joué un rôle de berceau historique... Des liens seront établis avec Archipel et Beat Bang est ouvert aux contributions extérieures.



# Les bibliothécaires et les outils du Web 2.0

78<sup>e</sup> Congrès de l'Ifla, 12-19 août 2012, Helsinki (Finlande)

Réfléchir à comment adapter, appréhender et intégrer les outils du Web 2.0 est un enjeu majeur pour les bibliothécaires. La profession doit développer de nouvelles pistes de travail pour mieux interagir avec les usagers du Web et maîtriser les contenus en ligne.



© Bernadette Patte

Bibliothèque principale de l'Université d'Helsinki (architectes : Anttinen et Oiva).

## > Liberté d'accès à l'information : les activités de Faife en 2012

Le Comité Ifla sur la liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression (Faife) a abordé deux questions essentielles sur l'évolution d'Internet et le droit des usagers : sommes-nous « somnambules dans une société contrôlée » ? Qui sont les maîtres des contenus et comment gagner la bataille pour la liberté sur Internet ?

Pour traiter de ce sujet, Faife avait invité Siva Vaidhyanathan, universitaire américain spécialiste de l'histoire

des médias et d'Internet. Sous le titre provocateur d'« Internet est mort », il développe une critique des géants du Web, Google, Apple et Facebook, soulevant le débat sur la neutralité des réseaux. Il démontre qu'Internet n'est plus un espace ouvert, gratuit et libre, mais un lieu d'échanges privatisé par ces sociétés « embarquées » dans nos vies, modelant nos pensées et nos comportements<sup>1</sup>. Il développe ses analyses

<sup>1</sup>. Cf. par ex. le compte rendu de Pascal Francq, *Internet. La construction d'un mythe et le caractère fétiche*, EME & InterCommunication éd., 2011, in *Bibliothèque(s)*, n° 62, juin 2012, p. 80.

dans son dernier livre, *The Googolization of everything*<sup>2</sup>, qui décrit l'emprise de la firme, notamment sur les moyens de communication (avec Gmail) et de la recherche (avec Google scholar). Il souligne les dangers de la personnalisation qui façonne la liste des résultats selon le profil de l'internaute. Il y défend aussi le rôle des bibliothèques pour réaliser la numérisation des livres, contre Google qui numérise aux dépens du droit des auteurs, sans contrôle de

<sup>2</sup>. University of California Press, 2011 (non traduit en français).





qualité ni d'indexation fiable. Les réactions à l'application de Google street view<sup>3</sup> dans certains pays européens montrent que la frontière entre l'outil d'exploration et l'outil de surveillance de la vie privée est ténue.

Un autre axe de travail de Faife concerne les libertés individuelles et le contrôle d'Internet par les états et la sphère privée. Kay Ekholm, président de Faife, a démontré en dix points que la censure existe sur Internet, même dans les démocraties occidentales, et que les bibliothèques font partie des acteurs qui doivent défendre le libre accès à l'information. Le manifeste<sup>4</sup> mis en avant par Faife est un texte important qui fait le point sur la situation.

Une autre approche de la liberté d'accès à l'information sur Internet est venue d'Australie<sup>5</sup>. La Bibliothèque nationale mène une politique volontariste pour déverrouiller l'accès aux collections nationales numérisées malgré la

3. Service s'appuyant sur Google Map et Google Earth, permettant de naviguer virtuellement dans les rues des villes.

4. [www.ifla.org/en/publications/sleepwalking-toward-a-control-society-ten-must-know-trends](http://www.ifla.org/en/publications/sleepwalking-toward-a-control-society-ten-must-know-trends) (non traduit en français).

5. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/166-broad-en.pdf> (non traduit en français).

barrière du copyright, en demandant l'application des exceptions prévues dans la loi australienne pour usages spécifiques, comme l'enseignement et la recherche, la copie à des fins d'archivage et de conservation. Malheureusement, les exceptions n'ont pas pu être appliquées aux bibliothèques numériques. Le nuage menaçant du copyright pèse sur les efforts des institutions culturelles qui s'efforcent d'offrir à leurs usagers des collections encore sous droits librement accessibles en ligne. Son constat est plutôt pessimiste sur les chances d'arriver à un consensus entre bibliothèques, archives et musées d'une part et

législateurs d'autre part, que ce soit en Australie ou dans les autres pays.

### > La maîtrise de l'information à l'Ifla 2012

Une réunion satellite de 3 jours<sup>6</sup>, une session plénière et des communications diverses démontrent la reconnaissance de la formation à l'usage et à la maîtrise de l'information comme une mission essentielle des bibliothèques. La session plénière à Helsinki voulait faire le point sur les apports du *e-learning* pour l'éducation à la culture informationnelle. Les communications, issues de contextes variés (Chine, Sri Lanka, Singapour, Nouvelle-Zélande, Canada, Allemagne et France), ont traité de l'évolution des tutoriels, des pratiques et des besoins des apprenants dans un environnement fortement affecté par les outils collaboratifs, de la stratégie mise en place pour toucher de nouveaux publics. Un regret, la formation des usagers des bibliothèques publiques n'a fait l'objet d'aucune communication, l'apprentissage en ligne étant peu développé ailleurs que dans le secteur académique.

6. <http://iflasatellitetemperere2012.wordpress.com/>

Parmi les sujets abordés, deux problématiques sont ici retenues : les méthodes d'enseignement renouvelant les conceptions pédagogiques des formateurs et le comportement en situation d'apprentissage des étudiants nés avec le numérique.

Une certitude, les tutoriels ne peuvent plus ignorer les outils du Web 2.0, plus interactifs, plus variés et immédiatement exploitables. L'apprentissage formel en ligne n'a pas toujours répondu à nos attentes. C'est pourquoi la notion de « *micro-learning* » a fortement intéressé l'auditoire. Le terme *micro-learning* renvoie à l'acquisition d'informations données ou d'un contenu pédagogique en petites unités qui peuvent être assimilées rapidement. Le *micro-learning* exprime un glissement d'intérêt des formes d'enseignement institutionnelles formelles et hiérarchiques vers des formes plus directes et pragmatiques grâce auxquelles les personnes acquièrent des connaissances et des savoir-faire de la vie quotidienne. Les caractéristiques du *micro-learning* sont adaptées au comportement d'apprentissage de la génération née avec le numérique, ouverte aux changements rapides et habituée à la fragmentation des informations qui accompagnent les nouvelles technologies. L'étude s'appuie notamment sur l'article paru en 2001 de Marc Prensky qui introduisait la notion de « *digital natives* » pour parler des nouveaux étudiants, gros consommateurs d'Internet et des nouvelles technologies.



La conception pédagogique du *micro-learning*, utilisée à la Bibliothèque nationale allemande d'économie (ZBW), est à la base du tutoriel de formation à distance en maîtrise de l'information, Lotse, en connexion avec le service de renseignement en ligne EconDesk<sup>7</sup>.

Mais, sur le fond, une question posée par le public a soulevé quelques réserves sur le plan pédagogique. N'est-ce pas aller dans le sens de la facilité et d'un certain renoncement que de réduire l'acquisition de la culture informationnelle à des savoir-faire opérationnels et à de simples compétences techniques ? Il ne faut pas supprimer les formations en présentiel ou mixtes. La *micro-learning* n'est probablement pas en mesure de couvrir l'intégralité du domaine, mais il fournit une piste sérieuse pour adapter nos tutoriels et développer l'auto-apprentissage.

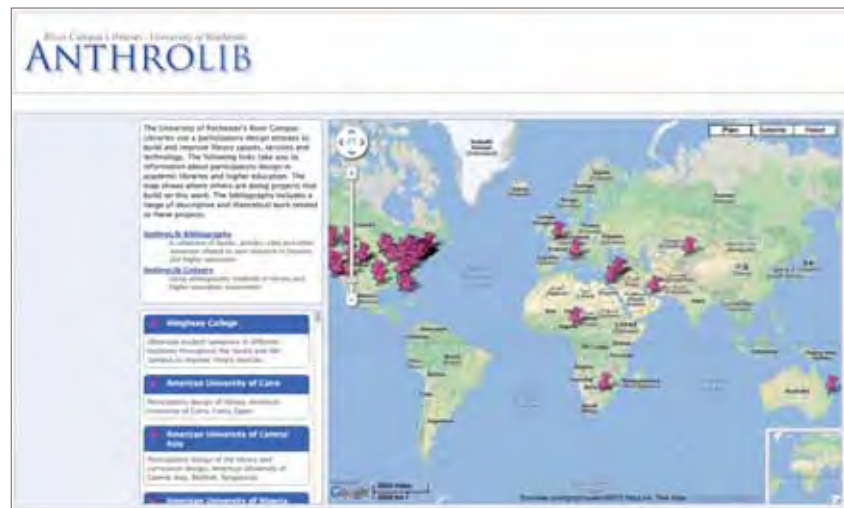
L'étude de la Bibliothèque de l'Université de Hong-Kong<sup>8</sup> présentait l'expérience d'une intégration dans les formations d'un service de renseignements personnalisé, comme le modèle allemand de la ZBW décrit ci-dessus. Cette démarche est intéressante car elle confronte les statistiques du nombre de personnes formées avec celles de l'activité des services de renseignements. Alors que les bibliothèques universitaires développent les formations à la maîtrise de l'information en direction de leurs étudiants, le nombre de demandes de renseignements est en chute libre (-60 % entre 2001 et 2010 selon l'ARL, alors que les formations ont augmenté de plus de 80 %<sup>9</sup>).

Pourtant, l'approche des étudiants envers la recherche d'information demeure simpliste et leur capacité à interagir de façon critique avec le monde de l'information est plutôt limitée. Que faut-il en penser ? La génération Google a-t-elle encore besoin de nous ? Bien sûr, le soutien à l'utilisateur

7. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/93-kruger-fr.pdf> (traduit en français).

8. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/98-sidorko-fr.pdf> (traduit en français).

9. Association of Research Libraries (2011). Service Trends in ARL Libraries 1991-2010. [www.arl.org/stats/annualsurveys/arlstats/arlstats10.shtml](http://www.arl.org/stats/annualsurveys/arlstats/arlstats10.shtml)



doit continuer à se développer par des formations de plus en plus nombreuses, prolongées par des services de renseignements plus performants, en lien étroit les unes avec les autres.

Les méthodes traditionnelles de renseignement sur place continueront à diminuer en volume au fur et à mesure de l'évolution des programmes d'études, des outils d'accès à l'information type outils de découverte, des attentes des usagers ainsi que des compétences informationnelles de ces derniers. Ce n'est pas le service de référence et d'information qui doit disparaître mais sa nature qui doit évoluer vers une aide qualitative, personnalisée, accessible en ligne et dans la bibliothèque, orientée surtout vers l'évaluation et l'utilisation critique de l'information.

### > Management et évolution des métiers

Pour Alex Byrne, ancien président de l'Ifla et directeur de la Bibliothèque de l'Université de Sydney (Australie), créer la culture de l'innovation dans les bibliothèques nécessite d'abord de comprendre les besoins de chacun, de respecter sa capacité au changement tout en essayant de la dépasser. Dans un contexte en perpétuelle évolution, il faut essayer de défier l'habitude et d'expliquer les changements.

L'expérience de la Bibliothèque de l'Université d'Emory (Géorgie, États-Unis)<sup>10</sup>,

10. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/94-luce-fr.pdf> (traduit en français).

se fonde sur une stratégie de changement continu et progressif, plutôt que sur des restructurations ponctuelles à grande échelle. La bibliothèque est considérée comme un laboratoire, en expérimentation constante, analysant, adaptant ses services et ses espaces d'année en année. Ces changements par étapes permettent d'insuffler une culture d'innovation dans l'organisation. La somme des petits changements améliore l'adaptabilité de l'institution. Cette méthode vise à influencer les pratiques et les innovations en partant du point de vue de l'utilisateur plutôt que des *a priori* professionnels. La stratégie expérimentale par étape a pour but de remplacer une structure rigide par un service capable de changements en souplesse, encourageant les équipes à faire évoluer leurs pratiques.

Comprendre les besoins mouvants de ses usagers est aussi la préoccupation de la Bibliothèque de l'Université de Rochester (États-Unis)<sup>11</sup>. Les bibliothécaires ont mis au point une démarche appelée la « méthode de Rochester » basée sur la croyance qu'une meilleure compréhension des comportements du travail universitaire peut révéler une mauvaise adéquation entre les services proposés et les besoins exprimés. Cette étude sur les pratiques a été rendue possible par l'adaptation de méthodes issues de l'anthropologie, basées sur des enquêtes concentrées sur différé-

11. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/94-gibbons-fr.pdf> (traduit en français).



Bibliothèque principale de l'Université d'Helsinki (architectes : Anttinen et Oiva).

rentes problématiques. Les résultats ont amené la bibliothèque à se repositionner continuellement par rapport à la communauté universitaire très évolutive et vis-à-vis de sa tutelle, et à justifier la prise de décision fondée sur des preuves. Comme le montre la carte AnthroLib<sup>12</sup>, la méthode de Rochester peut s'adapter à d'autres bibliothèques (par exemple la Bibliothèque de l'université américaine de Paris).

La Bibliothèque nationale de France a mis en place un observatoire, baptisé Orhion (Organisation et ressources humaines, impact opérationnel du numérique), consacré à l'influence du numérique sur les métiers et l'organisation du travail. La présentation à Helsinki<sup>13</sup> a fait le point sur le travail réalisé depuis 2008.

L'idée de départ était de créer un espace privilégié de rencontres, de réflexion et d'échanges, basé sur le partage d'expériences. L'objectif est d'émettre des préconisations favorisant l'intégration du numérique à l'organisation du travail. Le numérique a envahi les collections comme les services. Il représente un nombre d'acteurs multiplié par 10 en 10 ans.

12. [www.library.rochester.edu/anthrolib/](http://www.library.rochester.edu/anthrolib/)

13. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/150-clatin-en.pdf> (traduit en français)

Les participants sont venus au départ sur invitation ou par envie personnelle, et ne représentaient qu'eux-mêmes. Des séminaires de travail ont ensuite élargi la participation à des experts du numérique, à des cadres intermédiaires et des responsables des ressources humaines. Cet observatoire a fonctionné avec 4 types d'actions : des entretiens, des ateliers, des groupes de travail et des séminaires. Une des initiatives d'Orhion visait la mise à jour du référentiel des métiers (29 métiers, 60 compétences spécifiques) et la révision du plan de formations.

Initiés par la direction en 2012, les séminaires « La BnF numérique à l'horizon 2015 » ont réfléchi à l'impact du numérique sur la politique de l'établissement autour de 4 axes : charte documentaire, conservation, ressources humaines, médiation et valorisation.

Le modèle d'Orhion a été un réel succès grâce à sa dimension participative, au travail collectif des personnels de différents services et d'origines diverses (bibliothécaires et non-bibliothécaires, experts, spécialistes de ressources humaines) et aux méthodes variées de réflexion. Orhion a permis d'accompagner le tournant, d'éviter l'isolement des métiers nouveaux, et *a contrario*, la stigmatisation des activités traditionnelles, de faire en sorte que le numé-

rique devienne une dimension à part entière du métier des bibliothèques et de la stratégie de l'établissement.

### > TIC : le défi du Web mobile pour les bibliothèques

Dans le monde des bibliothèques, les technologies mobiles et les services qui en découlent suscitent un grand intérêt. C'est du moins ce que j'ai constaté à ce congrès par le nombre de communications portant sur ce sujet sous différentes approches.

L'accès aux ressources documentaires par les appareils portables est désormais répandu : informations pratiques, actualités, catalogue et services afférents<sup>14</sup>. La Bibliothèque de l'Université de Princeton offre ainsi l'accès par le mobile à ses ressources électroniques avec authentification. Pour aider les utilisateurs, un guide a été spécialement créé sur la plateforme LibGuides<sup>15</sup>. La Bibliothèque nationale de Norvège<sup>16</sup> a quant à elle beaucoup investi dans le développement des technologies permettant la consultation d'images et de données multimédias, pour smartphones ou mobiles avec plus petit écran, et autres tablettes. Elle combine supports physiques et virtuels des expositions et permet aux visiteurs de conserver certaines parties de l'exposition virtuelle sur leur mobile en scannant les QR codes. Les fonctions plus classiques sont aussi disponibles : recherche en plein texte, recherche d'ISBN en scannant le code barres, recherche permettant de localiser géographiquement l'utilisateur et la collection qui l'intéresse, recherche vocale basée sur la reconnaissance vocale de Google. Enfin, la technologie de l'informatique dématérialisée ou informatique en nuage (*cloud computing*) est particulièrement adaptée pour la transmission de données de la bibliothèque

14. Cf. par exemple dans notre dossier : Tanabe Minoru, « L'exploitation des réseaux sociaux dans la communication scientifique. Applications et tendances des nouvelles technologies », *supra*, pp. 48-51 (ndlr).

15. <http://libguides.princeton.edu/mobileaccess>

16. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/103-hoivik-fr.pdf>



vers les mobiles ou autres équipements portables. Elle favorise la mobilité pour les usagers qui utilisent simultanément plusieurs appareils grâce à la synchronisation des données avec le serveur distant. La technologie *cloud* permet d'interagir fortement avec les services de la bibliothèque.

L'impact des avancées technologiques sur l'évolution et la formation des professionnels reste un sujet brûlant. Comment les bibliothécaires appréhendent-ils les changements liés à la technologie du mobile ?

La bibliothèque de l'Université de Bar-Ilan près de Tel-Aviv<sup>17</sup> a mené une étude qui examine si les bibliothécaires sont rompus à l'utilisation des innovations en technologie de l'information et s'ils sont disposés à les accueillir. Ces professionnels sont-ils conscients du pouvoir des technologies mobiles dans les bibliothèques ? Sont-ils prêts à intégrer de nouveaux outils ? Le contexte théorique de cette étude repose sur le modèle d'acceptation de la technologie (*The Technology Acceptance Model*, TAM) lequel postule que, cognitivement, l'acceptabilité d'un système d'information chez un utilisateur consiste en deux croyances : la perception de sa facilité d'utilisation et la perception de son utilité.

Les chercheurs de la présente étude proposent que les concepteurs de services mobiles développent des interfaces simples, qu'ils mettent l'accent, auprès des bibliothécaires et des usagers, sur les bénéfices tirés de l'utilité de ces services, et qu'au final cela ait un impact favorable sur l'intention comportementale. Cette enquête réalisée auprès de 157 professionnels n'a considéré que l'intention et non l'utilisation concrète des innovations technologiques. Toutefois, elle pose bien la question de l'importance de convaincre les acteurs du changement de ces deux éléments (facilité et utilité) pour l'accompagner et non le rejeter.

17. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/wlic2012/150-aharony-fr.pdf> (traduit en français).



### > Visites de bibliothèques

Située sur le campus de l'Université Alvar Aalto près d'Helsinki, la Bibliothèque des sciences et techniques a été construite par le père de l'architecture et du design finlandais au début des années 1970. La marque de l'architecte se voit dans le souci de la luminosité et de la clarté, ce qui en fait son principal intérêt.

La Bibliothèque centrale de l'Université d'Helsinki, au cœur de la ville, est une construction neuve ouvrant au public en septembre 2012. Les collections et les services sont répartis sur six niveaux autour d'un puits de lumière hélicoïdal.

Le bâtiment est extraordinaire par la recherche dans les formes, les volumes et le mobilier. Les espaces réservés aux étudiants et aux chercheurs pour travailler, téléphoner, manger ou se détendre, sont conçus dans un souci maximum de confort. La bibliothèque offre 1 000 places assises, 13 salles de travail en groupe et 11 espaces de travail silencieux, un café et des espaces de rencontre à différents niveaux. La bibliothèque de Kaisa House représente un bel exemple de l'excellence finlandaise dans le domaine de l'architecture et du design.

Agnès Colnot  
SCD de l'Université de Rennes 1



# Pour une nouvelle vitrine de la francophonie au Burkina Faso

C'est une course folle vers la modernité. En dix mois, l'Institut français de Ouagadougou a transformé sa bibliothèque vieillotte en une médiathèque performante. Bibliothécaires de France et d'Afrique en sont les acteurs. Avec une enveloppe de 215 000 €, ils restructurent l'espace et l'organisation interne de l'établissement. Récit de cette coopération franco-africaine.



1. Avant : la Rotonde. Un cube blanc occupe la surface d'exposition nue. – 2. Après : l'entrée est refaite et la salle accueille la médiathèque et son pôle « Art et loisirs ». Le nouveau mobilier, résolument contemporain, donne des couleurs et de la gaieté à l'ensemble.

Le réseau culturel français à l'étranger compte des centaines de bibliothèques et de médiathèques. Mais après une forte embellie il y a quinze ans, au moment où le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) dont elles dépendaient avait lancé son programme novateur de centres de ressources sur la France contemporaine, toutes n'ont pas su aborder le cap du changement lié aux nouveaux supports de la culture et de la communication. Heureusement, certains directeurs d'Instituts ont conscience de cela et aussi du fait que les médiathèques continuent de constituer le cœur de leur établissement, incarnant à plein la présence française dans le pays où ils exercent.

Alain Millot, le directeur de l'Institut français de

Ouagadougou (IFO), fait partie de ceux-là. Dès son arrivée en poste, en septembre 2009, il a compris qu'il fallait redonner vie à sa bibliothèque impor-

Après : 3. Vue sur la collection de DVD. Tout le mobilier adapté est neuf. – 4. Enfilade du pôle « Art et Loisirs » : les BD puis, par la porte pratiquée dans le mur, la section audiovisuelle et les ordinateurs pour l'accès à Internet. – 5. La section des bandes dessinées est animée par des chauffeuses aux couleurs vives. À gauche, la banque d'accueil, de prêt et d'inscription.





tante, mais obsolète (*voir encadré*), qui pouvait disposer de locaux magnifiques dans deux édifices : une rotonde de style « africanisant » conçue par un architecte français réputé dans les années 1960 et un bâtiment annexe (sans caractère particulier) devenu le corps central de l'établissement. Une première mission d'évaluation du MAEE conclut à la nécessité de revoir rapidement l'ensemble du dispositif. Le directeur s'est alors adressé à Jean-Jacques Donard, ex-responsable des médiathèques-centres de ressources du MAE et ancien collègue lorsque celui-ci avait procédé à la métamorphose complète de la médiathèque de l'Institut d'échanges culturels avec la France de Hô-Chi Minh-Ville<sup>1</sup> où Alain Millot se trouvait alors comme attaché culturel. Pour repenser de même sa bibliothèque à Ouagadougou, Jean-Jacques Donard a suggéré de s'associer à Jacqueline Bénichou, conservateur en chef, directrice de la BDP de l'Essonne et engagée depuis de nombreuses années dans la formation d'auxiliaire de bibliothèque dispensée par l'ABF qui avait eu l'occasion de faire plusieurs missions pour le MAEE. Laissons-leur la parole...

L'enjeu était de taille : il fallait revoir complètement la bibliothèque existante. Heureusement, des crédits importants étaient mis au service de

1. Cf. Jean-Jacques Donard, « Le projet Valease : Valorisation de l'écrit en Asie du Sud-Est », *Bibliothèque(s)*, n° 29, oct. 2006, pp. 65-68.

cette réalisation. Nous avons donc dressé de concert un plan de bataille, sur un espace et dans un temps bien limités, et avons pensé, en accord avec le directeur, à réaliser le projet en trois étapes successives.

### > Une transformation radicale et nécessaire

L'état des lieux fut dressé en mai 2010. Face au constat de la désaffection progressive de la part des publics et au vieillissement des fonds documentaires, Alain Millot voulait restructurer les différents espaces et services sous forme de « pôles » en créant une nouvelle offre documentaire qui serait mise en valeur dans la rotonde, lieu central de l'IF lui-même revivifié. Le bibliothécaire en poste, Vincent Harnais, ne pouvait assumer à lui seul cette transformation mais il était en mesure de l'accompagner et d'en assurer le suivi.

La bibliothèque avait connu des étapes importantes avec l'informatisation (1992-1993), l'ouverture du centre multimédia (2001), le catalogue du fonds local burkinabè (2006), mais son fonctionnement n'avait jamais été remis à plat.

Il fallait par conséquent, tambour battant, relever le défi de passer d'une bibliothèque traditionnelle



**Avant : le rez de chaussée du bâtiment principal (en h.). C'est là qu'avait lieu l'accueil et l'inscription. On y consultait des périodiques sur des divans défraîchis. La circulation était malaisée.**

**Après : les murs ont été abattus (en b.). La salle est spacieuse et confortable. On y consulte les livres francophones, le fonds burkinabè (les périodiques ont été installés dans la rotonde). Au fond : l'Espace CampusFrance. Une partie des anciens rayonnages a été réutilisée.**

## L'INSTITUT FRANÇAIS DE OUAGADOUGOU (IFO)

Créé en 1963, l'Institut français de Ouagadougou (IFO) est une des deux composantes, avec l'Institut français de Bobo Dioulasso (IFBD), de l'Institut français du Burkina Faso (IFBF). Il occupe plusieurs bâtiments ayant chacun leur fonction : les salles du Grand Méliès (théâtre de plein air) et du Petit Méliès (cinéma – n'oublions pas que Ouagadougou est la capitale du cinéma africain et l'organisatrice du FESPACO, Festival biennal panafricain du cinéma et de la télévision), où se tiennent aussi des conférences. La médiathèque se répartit sur deux lieux : la rotonde, salle circulaire de 350 m<sup>2</sup>, qui accueille aussi des expositions artistiques et scientifiques ; le bâtiment principal, qui offre en outre sur 2 niveaux une surface de 532 m<sup>2</sup> au public ; elle propose 27 000 documents et peut accueillir simultanément 250 usagers. Elle est fréquentée par près de 3 000 adhérents (1 000 enfants et adolescents ainsi que 2 000 étudiants et adultes) et prête environ 40 000 documents chaque année. La médiathèque est associée à de multiples manifestations (Lire en Fête, Foire internationale du livre de Ouagadougou, etc.) et accueille régulièrement des conférences, des débats ou des expositions. Au sein de la médiathèque, le Centre de ressources multimédia sur la France contemporaine a pour vocation de renseigner sur les divers aspects – littéraires, artistiques, sociaux, scientifiques, techniques, etc. – de la culture et de la civilisation françaises actuelles. L'information y est dispensée par des outils documentaires sur supports imprimés, audiovisuels et numériques. L'Espace CampusFrance renseigne plus particulièrement sur les possibilités de faire ses études dans l'enseignement supérieur en France.



actuelle à une médiathèque publique moderne de prêt (développement du fonds cinéma et création du fonds musical à la base du Pôle « Art et loisirs ») ; son personnel devait être formé aux nouvelles techniques et aux nouveaux usages qu'entraînait cette mutation. Cet *aggiornamento* permettrait alors à la bibliothèque de reconquérir son public et de retrouver la première place dans la ville dans le domaine des services et de l'innovation en lui donnant la possibilité de se distinguer des bibliothèques locales (surtout universitaires). Il fallait en faire un établissement culturel et documentaire modèle, pilote et phare du savoir-faire français en la matière. Elle devait inspirer aussi la création d'une bibliothèque municipale publique, encore absente à Ouagadougou<sup>2</sup>.

2. Elle fut ouverte ensuite, le 17 juin 2011.



Avant : la bibliothèque Jeunesse était tristounette, grillagée et peu adaptée aux enfants. L'impression était d'une salle encombrée, avec câbles d'ordinateurs mal placés.

Problème majeur, la médiathèque ne disposait que d'espaces éclatés sur trois niveaux et en deux lieux : dans la rotonde, bâtiment indépendant, se trouvait la bibliothèque Jeunesse et les bureaux des bibliothécaires ; le bâtiment principal hébergeait la bibliothèque Adultes (au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage) ainsi que le fonds local burkinabé et l'Espace multimédia (au 2<sup>e</sup> étage).

Notre premier rapport de mission proposait de ramener ce dispositif complexe à seulement deux niveaux et deux lieux, se basant sur la volonté du directeur de faire de la rotonde un lieu attractif. Il fallait rendre plus lisibles les différents espaces, tout en créant une « vitrine » attirante valorisant la collection et l'établissement autour du thème de l'art, de la musique, de l'actualité et du multimédia pour répondre à tous les publics. Ceci devait permettre de mieux

articuler l'offre documentaire et le programme d'animation culturelle au sein de l'IFO.

Sur place, nous avons multiplié les rencontres avec l'équipe de direction et les 9 bibliothécaires (8 Africains, 1 Français) pour tenter de définir ensemble la problématique de la transformation. En s'intéressant aux publics existants et potentiels (qui sont-ils, que lisent-ils, qu'écoutent-ils, que visionnent-ils ?), on a constaté que les gens s'intéressaient d'abord à leur pays, puis à l'Afrique et enfin au reste du monde, dont la

France et à la francophonie en premier lieu. Il fallait en tenir compte. Des visites et rencontres avec les responsables de l'Institut des sciences et techniques de l'information documentaire (Istid) association professionnelle de formation des bibliothécaires et archivistes, de la Bibliothèque centrale universitaire de l'Université d'Ouagadougou et de la librairie Diacfa (diffusant du livre français dans la capitale burkinabè) nous ont permis de mieux cerner les besoins du lectorat local. En tenant compte de tous ces critères, nous avons redéfini trois principaux espaces de prêt et de consultation : un espace Jeunesse (rotonde) ; un espace Image, son et presse pour tous âges – adolescents compris – (rotonde) ; un espace dédié à l'étude et à la recherche (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal). La transformation proposée ne résoudrait pas tous les problèmes, mais elle rendrait plus compréhensible l'économie générale de la nouvelle médiathèque.

La réhabilitation des espaces<sup>3</sup> et des services n'allait pas non plus simplifier intégralement le fonctionnement de l'établissement : prêt et consultation en quatre endroits, circulation des publics dans tout l'espace créé, protection contre le vol, mobilisation simultanée du personnel en différents lieux. Mais elle allait permettre de redonner un nouvel élan au personnel et au public, de rendre les prêts plus nombreux et de remotiver l'ensemble de l'équipe de l'IFO sur un projet valorisant. Enfin, et c'est un fait très important dans un IF, la lecture publique était au cœur de l'établissement et le directeur voulait pérenniser cela. Il fallait réunir lecture et spectacle vivant (activités organisées dans les salles de spectacle et à la cafétéria).

On le voit, le défi était considérable en un laps de temps réduit (10 mois). Mais le jeu en valait la chandelle, si l'on voulait que l'IFO améliorât sa fréquentation et donnât une image de la France et de la francophonie plus conforme aux réalités d'aujourd'hui. Pour cela, la

3. La transformation de la médiathèque impliquait aussi la modification de son environnement. Ainsi le jardin devant la bibliothèque gagnait aussi à être redessiné pour assurer une meilleure visibilité au bâtiment.

médiathèque devait veiller à s'adresser à un public actif et diversifié (alors que, par exemple, un seul journaliste burkinabè était inscrit à la bibliothèque à cette époque), proposer des services attractifs (renseignement en direct sur place, par téléphone, par télécopie, par messagerie électronique), et renouveler chaque année 10 % de ses fonds.

Après que toutes les composantes de la bibliothèque existante ont été passées en revue, des changements et des améliorations ont été proposés (sous forme de « Recommandations ») affectant dans cet ordre les locaux, l'équipement, le réseau et le logiciel informatiques, les collections, les publics, les services et le personnel. Il fallait ce faisant éviter plusieurs dangers : focaliser l'attention du public sur la rotonde seule, surcharger le pôle Art et loisirs au détriment des autres, gêner la circulation des usagers entre les différents lieux.

Le premier rapport de mission, conçu pour une durée de trois ans et pourvu d'un calendrier précis et prévisionnel, permit de dresser un récapitulatif du mobilier à acquérir, qui fut communiqué au fournisseur choisi en France (Borgeaud). Il était en effet préférable, malgré les coûts, de s'adresser à un professionnel français (disposant d'un excellent service d'exportation), le mobilier modulaire n'étant pas disponible sur place. Dans un souci d'économie, nous avons recommandé de conserver une partie importante du mobilier existant en bon état, provenant du même fournisseur. Il s'agissait de le compléter par des rayonnages et un mobilier coloré et contemporain. Les travaux d'aménagement furent, eux, confiés à une entreprise burkinabè.

Les recommandations touchaient aussi l'organigramme des membres du personnel, dont furent précisées les tâches de chacun, afin de mieux déterminer ce



**Après : 1. Les adolescents disposent d'une salle bien à eux, bien éclairée et aérée. 2 et 3. Des cubes près des bacs à albums et un tapis permettent aux enfants de s'asseoir ou de s'allonger confortablement pour lire. Un mobilier ludique a été acquis. L'éclairage a été entièrement revu. Les revues pour enfants sont mises en valeur. Des fauteuils club sont installés. Derrière la vitre, des plantes agrémentent la vue.**



qu'il fallait adapter ou corriger. À l'intention de ceux-ci, fut élaboré un plan de formation très complet sur trois

ans, avec un financement (plusieurs des bibliothécaires les plus anciens en poste n'avaient pas reçu de formation depuis 1985 !). Enfin, un budget général prévisionnel de transformation de la bibliothèque en médiathèque véritable fut établi. Il ne fallait pas dépasser les crédits dont disposait l'Institut pour cela (le directeur avait réussi à obtenir une enveloppe importante de la part du MAEE) : 215 000 €. Cette somme devait couvrir l'ensemble des dépenses occasionnées par la restructuration : travaux d'aménagement, acquisition d'un mobilier neuf venant de France, informatique, collections, formation, signalétique, fournitures et communication.

### > La formation et l'organisation du personnel

La seconde mission, en octobre de la même année (2010), consistait en l'or-

ganisation d'un stage de formation pour le personnel.

Concernant celui-ci, les missionnaires préconisèrent la « règle de trois », qui a fait ses preuves :

- trois secteurs d'activité privilégiés : pôle Art et Loisirs, pôle Étude & Recherche et pôle Jeunesse ;
- trois responsables de secteurs, devant travailler ensemble, furent désignés ;
- trois maîtres mots furent délivrés à tout le personnel : la polyvalence, impliquant que tous les bibliothécaires devaient avoir la même connaissance du service de prêt et de renseignement ; le roulement, pour que chacun puisse remplacer l'autre en cas d'absence ; l'évaluation des compétences et du travail de chacun au bout de 6 mois ou un an.

Il fut décidé que chaque secteur aurait une équipe définie, répartissant son travail ainsi en interne (2/3 temps) et



au service public (1/3 temps). Tous les membres du personnel ne devaient pas être mobilisés en même temps au service public. Il fallait assurer simplement une présence minimum, soit 6 personnes. Les 3 autres pouvaient être durant ce temps-là dans le bureau des bibliothécaires (recréé dans le bâtiment principal) pour assurer les tâches indispensables.

Cette ouverture simultanée des 3 bâtiments, qui occuperaient plus de la moitié du personnel, entraînait l'augmentation du nombre d'agents aux heures d'affluence (le samedi après-midi et

le jeudi après-midi). Un planning hebdomadaire avec les rôles de chacun devait donc être établi, tenant compte de toutes les activités : heures du conte, congés exceptionnels, problèmes informatiques et maintenance, renseignement. Les recommandations classiques pour des bibliothécaires de France furent donc les suivantes :

- faire un planning du travail intérieur (agenda quotidien avec indication de la place des agents) et dresser la liste de tâches par ordre : rangement des documents (par tous les agents), service public, service interne. Tout devait

être marqué à l'avance. Il s'agissait de passer en revue les outils de gestion du personnel : planning de travail interne, planning du service public, planning collectif des activités de chacun ;

- tenir aussi un agenda collectif, sur messagerie Outlook par exemple, consultable par tous dès le matin ;
- organiser une réunion de service hebdomadaire à la médiathèque et en faire un compte rendu ;
- assurer la présence d'un responsable de secteur à tour de rôle à la réunion de service hebdomadaire avec la direction.

### > La réalisation des six principales actions à entreprendre

Voici en résumé les six principales actions que le budget alloué par l'IFO à l'opération globale supposait de faire : des travaux d'aménagement (abattage de cloisons, réfection de l'éclairage) ; achat de mobilier (audiovisuel en particulier), d'équipement informatique (pour l'accès à Internet), de collections (livres, périodiques, CD et DVD) ; plan de formation sur trois années et divers (signalétique, fournitures, communication).

Tout ce travail s'est déroulé par roulement dans l'équipe des bibliothécaires, afin que chacun(e) s'imprègne au mieux des critères de sélection pour le désherbage et les commandes, à savoir la pédagogie et l'action. Il fallait en effet que nos choix soient compris, adoptés et pérennes : ils ne devaient pas être remis en question à notre départ. Quant au processus de l'importante transformation « physique » des locaux, il a été effectué par une entreprise locale et le personnel de l'institut, sous la direction d'Alain Millot et de la secrétaire générale, Sandra Garcin, avec l'aide du bibliothécaire français présent sur place. Nous avons de notre côté assumé un accompagnement à distance permanent, en nous efforçant de répondre à toutes les questions d'ordre bibliothéconomique ou documentaire qui se posaient. Cette phase s'est achevée par l'organisation d'un deuxième stage de formation à Ouagadougou et l'expertise de la médiathèque de l'IF de Bobo Dioulasso. Il est



Avant : au premier étage, section des usuels et de la consultation sur place : la salle de prêt était encombrée et le passage étroit. On aurait plutôt dit une réserve. On avait le sentiment d'être dans une salle de classe, avec un mobilier désuet. Un câble d'ordinateur traîne sur le sol.





Après : les peintures, l'éclairage naturel et artificiel, le mobilier, la disposition des ordinateurs pour l'accès à Internet (au fond de la salle et en épi autour de la colonne) : tout a été revu ou refait.

intervenue un an après le lancement de l'opération, en septembre 2011 : les travaux d'équipement étaient terminés, le mobilier nouveau livré. La rotonde dégageait l'impression générale d'un espace vaste et lumineux où s'articulaient bien lieu d'exposition et espace documentaire, où cohabitaient harmonieusement public de la médiathèque et visiteurs des expositions temporaires (en interaction). Cette atmosphère se ressentait jusque chez les bibliothécaires présents à l'accueil du public, dont l'entente était parfaite, au grand bonheur des usagers. Dans le bâtiment principal, chacun des bibliothécaires avait trouvé sa place selon l'ordre proposé. Et là, une fois les travaux de peinture faits et la mise en place des rayonnages effectuée, nous avons pu déterminer avec l'équipe le choix des collections à réinstaller : fictions, en lien avec le fonds burkinabè au rez-de-chaussée, et, dans la continuité, l'Espace CampusFrance. Nous avons désherbé simultanément les collections et introduit les nouveautés déjà traitées. L'expertise de la médiathèque de l'IF de Bobo Dioulasso a suivi les mêmes principes que celle de l'IF de Ouagadougou. La nouvelle formule de la médiathèque fut inaugurée en deux temps. En premier lieu, la rotonde le 26 janvier 2011 :

*« Pour être bref, c'est une grande réussite et les invités qui sont venus en nombre hier soir comme les usagers ce matin sont absolument unanimes. L'atmosphère était gaie, le mobilier apportant une touche de modernité toute en convivialité, en rondeur. La découverte des nouveaux espaces, la climatisation opérationnelle, les collections enrichies, le personnel enjoué et accueillant, ont fait le bonheur de tous. Nous sommes sur un petit nuage, il ne nous reste plus qu'à attaquer la seconde phase...<sup>4</sup> ». En second lieu, le bâtiment principal, le 26 novembre 2011 : les trois niveaux ont été refaits. On n'avait pas perdu de temps ! La clé de la réussite de ce projet fut la communication permanente entre les consultants que nous fûmes et la direction de l'IF du Burkina Faso, dont la détermination à parvenir à des résultats concrets fut décisive. Le plan de transformation proposé fut élaboré, approuvé et appliqué en commun. La création récente de l'IF du Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) implique maintenant *de facto* la mise en réseau des deux établissements, notamment pour ce qui concerne leur média-*

<sup>4</sup>. Courriel d'Alain Millot du 27/01/2011.

thèque respective. Sur ce plan, l'informatique (logiciel PMB) jouera un grand rôle dans l'unification des pratiques du traitement des documents, du catalogue et des services. L'arrivée des ressources électroniques et des services accessibles à distance (vidéo à la demande, musique en ligne, etc.) apportera également une nouvelle dimension au développement des deux médiathèques. Nous suivons avec attention cette évolution que nous épaulerons si nécessaire, persuadés que cette coopération entre bibliothécaires français et africains ne peut que bénéficier au public burkinabè et être source d'enseignement et d'enrichissement réciproques.

Jacqueline Bénichou,  
Jean-Jacques Donard



Références sur la médiathèque de l'IFO sur le Net :

- [www.youtube.com/watch?v=f8LziX1oLdQ](http://www.youtube.com/watch?v=f8LziX1oLdQ)
- [www.institutfrancais-burkinafaso.com/dl/040912020928\\_ProgrammeSeptembreWeb.pdf](http://www.institutfrancais-burkinafaso.com/dl/040912020928_ProgrammeSeptembreWeb.pdf)

# L'Institut français de Helsinki se modernise

Après avoir proposé une offre documentaire généraliste dans le passé, la médiathèque de l'Institut français de Finlande (IFF) à Helsinki donne une nouvelle orientation à son catalogue. Cette refonte s'inscrit dans une politique de réforme entreprise par la direction de l'établissement.

Depuis 2011, l'Institut français de Finlande (IFF) redynamise son offre globale. Son activité événementielle est centrale dans cette refonte puisqu'elle lui permet d'exploiter l'intense fréquentation de son voisin, le complexe culturel Kaapeli. Cette ancienne usine de Nokia accueille aujourd'hui 230 000 visiteurs par an et se nourrit d'un quartier ultramoderne en plein développement, celui de Ruoholahti à Helsinki.

Cet écosystème a conduit l'IFF à moderniser son établissement et repenser ses services. Il a de fait rationalisé ses activités autour de ses secteurs principaux : événements artistiques, débat d'idées, culture scientifique et langue française. La médiathèque a, elle aussi, suivi la même logique. Elle s'est resserrée autour des axes prioritaires assumés (bibliothèque de l'apprenant, débat d'idées, création contemporaine, notamment design à la faveur de l'opération « Helsinki, capitale mondiale du design

2012 ») et innovants (espace numérique et jeux vidéo).

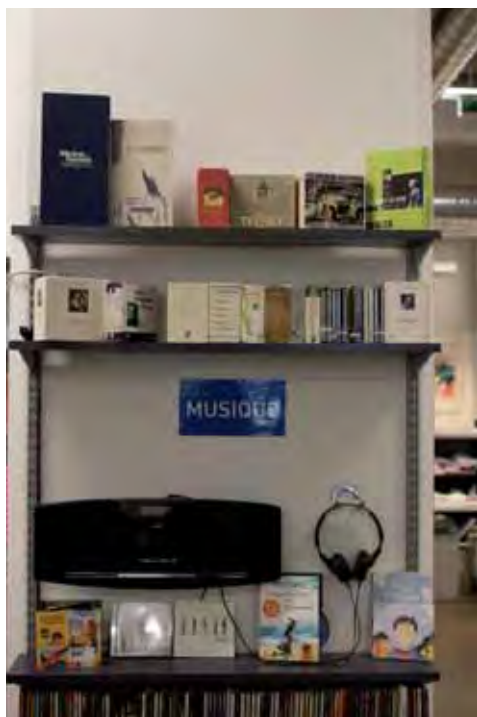
Les collections (physiques et numériques) découlent d'ailleurs des publics cibles, à l'instar des jeunes, des artistes et des francophones. Les fonds français sont d'ailleurs très sollicités par les médiathèques municipales des régions, désireuses de les accueillir grâce au prêt inter-bibliothèques. Ce système permet à l'IFF de conserver son rayonnement sur tout le territoire finlandais et de conserver une activité porteuse (600 inscrits et 7 000 prêts en 2011). Pour les collections déjà existantes qui n'entrent pas dans ces orientations prioritaires, elles seront mises en circulation auprès des établissements municipaux ou désherbées si nécessaire.

L'acquisition d'un nouveau logiciel de type PMB permet d'avoir des notices plus complètes pour une meilleure gestion des collections, de disposer de statistiques et de proposer au public

un catalogue en ligne plus attrayant. Le fonds informatisé compte environ 18 000 documents.

Le passage au numérique est un autre grand chantier de cette refonte. L'équipe de l'IFF a créé une « Culturethèque ». Cet aménagement a rapidement été soutenu pour offrir d'une part un visage moderne à l'IFF dans le cadre du Congrès mondial de l'Iflla qui s'est déroulé en août dernier. À cette occasion, une présentation de Culturethèque a été faite ; il était important que l'établissement français puisse proposer un espace « à la pointe ».

Outre cette actualité internationale, l'offre numérique est d'autre part un moyen pour l'IFF d'attirer des publics distants comme les étudiants, plus sensibles à ces technologies. Toujours dans cette perspective d'accroître et de fidéliser son public, une collection de jeux vidéo français est en cours d'installation. Cette station contribuera à façonner une nouvelle identité de la médiathèque, et







plus largement de l'IFF. La popularité de ce support a pu être constatée dans les médiathèques locales. Elle présente le double avantage de pouvoir renforcer considérablement l'attractivité de l'IFF

et de susciter des partenariats (avec les écoles françaises, l'association des professeurs de français qui compte 850 membres, les universités, éditeurs etc.). Pour compléter le nouveau visage de

l'IFF, l'établissement a réorganisé l'espace et acheté du mobilier plus urbain et contemporain. La médiathèque a été placée au cœur de l'espace physique de l'établissement. Cela a permis la mutualisation des postes d'accueil et de médiathèque. La nouvelle implantation a permis d'organiser une banque d'accueil commune à la médiathèque et à l'ensemble des activités ce qui lui confère un rôle central et stratégique. Cette configuration met également en valeur le fonds de création contemporaine et l'espace Jeunesse. La majeure partie des rayonnages est encastrée dans les murs, système astucieux qui permet de stocker beaucoup d'ouvrages. Pendant la redistribution des espaces, une partie des livres a été implantée dans les salles de cours permettant par exemple aux apprenants du français d'utiliser ces fonds en cours de langue.

#### MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE FINLANDE

Ouverture en 1968.

**Surface :** 300 m<sup>2</sup>.

**Espaces :** une grande salle de lecture/consultation, une salle de ciné-club, un espace CampusFrance d'information sur l'offre universitaire française et un espace multimédia.

**Personnel :** 1,5.

**Collections :** 18 000 documents. Bibliothèque de l'apprenant, création contemporaine, « art de vivre à la française », jeunesse, débat d'idées, littérature contemporaine (et classique en circulation dans les médiathèques finlandaises de région).

**Budget d'acquisition :** 5 000 € / an pour ouvrages, abonnements, CD et DVD.

**Informatique :** logiciel Prettylib.

**Postes informatiques :** 2 PC accueil + 2 PC accès publics + 2 IPAD accès public.

**Nombre de places de consultation :** 20.

**Horaires :** mar-ven (15h-19h), sam (10h-16h). Fermé au public le lundi.

**Tarifs d'inscription :** 25 € / 12 € (étudiants) pour une année.

[www.france.fi/category/mediatheque/?lang=fr](http://www.france.fi/category/mediatheque/?lang=fr)

Sini Keskinen  
Institut français de Finlande



# L'œil d'or, travail de nègre

Rencontres et coups de cœur rythment les parutions de L'œil d'or, maison d'édition fondée en décembre 1999. Ses collections transversales brassent les arts de la scène, l'architecture, l'urbanisme, la fiction burlesque ou encore, la science-fiction sans ligne éditoriale précise, c'est tout leur charme.

Jean-Luc André D'Asciano s'explique à Julie Cassiau...



Jean-Luc André d'Asciano feuilletant le dernier ouvrage.

Situé dans le quartier Couronnes à Paris, L'œil d'or s'est installé dans un F1 d'à peine 15m<sup>2</sup> (+ 12 m<sup>2</sup> de stockage). Entre la bibliothèque, les bureaux et la kitchenette, les cartons stockés des nouveaux titres prêts à partir en librairie, « *des ouvrages qui sont toujours à notre initiative* » explique l'éditeur. Avec en moyenne 6 livres par an, L'œil d'or joue la carte de la rareté, de forme comme de contenu.

Dès ses débuts, Jean-Luc André d'Asciano ne souhaite pas adopter une ligne éditoriale. Il veut se faire plaisir, d'où cette collection volontairement hétérogène. Il l'a composée en pensant à Borges et à sa liste<sup>1</sup>. Il raisonne alors « *non pas en termes de thématiques mais en termes de structures* » (voir encadré), un vieux dada pour l'auteur d'une thèse de littérature et

de psychanalyse à Paris VII, dans un département histoire et sémiologie. À cette époque, il enseigne aussi dans des écoles spécialisées pour handicapés et cumule des postes de chercheur en bibliothèques, notamment pour le CNRS, et fait le nègre. L'universitaire qu'il est alors est « *frustré* » de ne pas trouver certains textes dans les bibliothèques et librairies qu'il fréquente. Il décide sur un coup de tête de monter sa maison d'édition. « *J' ai toujours été passionné par la littérature : je suis un gros lecteur ; auteur, j' ai écrit une trentaine de bouquins alimentaires dont trois ou quatre que j' ai signés car j' y tiens vraiment... J' avais un bon ressenti des textes mais après tout le reste, je l' ai appris sur le tas, à la fois de manière très classique et un peu incongrue.* » *Petite mécanique de James Ellroy* est le premier titre (collectif) publié par L'œil d'or. Son succès inaugural conduira l'éditeur jusqu'à Mark Twain, le héros de L'œil d'or.

1. Liste tirée par Jorge Luis Borges d' « une certaine encyclopédie chinoise », et citée par Foucault dans *Les Mots et les choses*.

## • Et d'abord, le nom ?

J'avais fait une liste d'une trentaine de titres que j'avais aimés (*Don Quichotte...*). J'ai joué avec pour trouver un nom. J'aurais bien appelé ma maison d'édition Mobidic par exemple (*rires*). À force de combinaisons, je suis tombé sur l'œil d'or et ça m'a paru évident. Et le logo, c'est le symbole de l'or dans la table de l'alchimie. Le O de l'œil et le symbole de l'or, il y a vraiment du sens derrière.

## • Dans votre catalogue, le travail mené sur Mark Twain est, avec six traductions inédites, le plus important. Pourquoi lui ? Qu'est-ce qui vous a fasciné ?

Tout d'abord, sa personnalité. Mark Twain incarne quelque chose qui m'est extrêmement important : c'est à la fois la capacité à raconter des histoires et à travailler sur la langue. Et je

rajouterai un troisième point, la capacité à se moquer des gens qui le prennent au sérieux. C'est un grand joueur, un grand polémiste, un vrai politique. Il a inventé une espèce de littérature populaire narquoise. Il prend position sur énormément de choses mais il le fait toujours avec sarcasme. L'alliance du sarcasme, du style et d'une fiction solide me fascine.

Le travail mené sur cet écrivain répond aussi à un souci de traduction. En mars-avril prochain, nous publierons *Un Yankee à la cour du Roi Arthur*. Dans la dernière édition qui date des années 1950, la traductrice avait noté « adapté de l'américain ». Or, cette traduction a été reprise dans tous les sens car elle était libre de droits. Le problème, c'est qu'elle est incomplète ; il manque des dizaines de pages et tous les effets de langue. Voilà pourquoi nous reprenons

## COLLECTIONS & ESPERLUETTES

« Fictions & Fantaisies » : la fiction et les formes dérivées, la fantaisie.

« Formes & Figures » : toutes les formes artistiques possibles, et figures car ce sont des textes écrits par les auteurs eux-mêmes.

« Essais & Entretiens » : des essais et des entretiens qui allaient avec.

« Plaisir & Paresse » : des livres autour des arts de vivre.

« Mémoires & Miroirs » : réunion de documents qui ont participé à la création de notre imaginaire collectif, d'où l'effet miroir.

« Critiques & Cités » : un jeu de mot sur la « criticité » soit le moment où le réacteur nucléaire entre en fusion et où tout va exploser. Il n'y a pas d'enjeu plus compliqué et plus politique que celui de la sociologie urbaine.

les textes de Mark Twain avec Freddy Michalski, également grand traducteur de James Ellroy. Nous nous étions rencontrés à l'un de mes colloques sur *Petite mécanique* lorsque j'étais doctorant. C'est sa rencontre qui m'a conduit à travailler sur cet écrivain. C'est lui qui m'a proposé de traduire le *Journal d'Adam* et *Journal d'Ève*. Un très beau texte, alors oublié. En 2002, quand je l'ai sorti, Mark Twain était totalement passé de mode. Nous en avons vendus 6 000 ex. Le projet éditorial était réel puisque s'en est suivi *Le prétendant américain* qui n'avait jamais été complètement traduit en France et *L'étranger mystérieux* dont il n'y avait qu'une traduction parcellaire.

• **Vous avez alors croisé les éditions Tristram. En quoi votre travail se distingue-t-il de leur ?**

Nous avons débuté notre travail bien avant eux ! À la différence de Tristram, je ne prétends pas que leur maison n'existe pas. Je trouve normal de dire qu'il existe deux traductions et qu'elles coexistent et que les deux sont bonnes. Après, notre traduction de *Huckleberry Finn* est à 20 € et il y a 20 gravures ; leur livre est à 26 € et il est moins beau (*sourire*) ! Ce qui me rend mal à l'aise surtout c'est que, pour *L'étranger*



Jean-Luc André d'Asciano devant sa bibliothèque.

*mystérieux*, Tristram explique que sa version est la vraie alors qu'il n'y a pas de *vraie* version. Mark Twain est mort avant de terminer son livre ; au total, trois versions circulent dont aucune n'est aboutie. La version que Tristram a reprise est celle publiée par les universités en 1974-1975. Il s'agit du manuscrit de Mark Twain légèrement différent de la version publiée puisque l'éditeur de l'époque avait enlevé des chapitres sans fin – chapitres que nous retrouvons chez Tristram. Pour expliquer leur choix, la maison d'édition parle de « chapitres

censurés ». Il n'est ici pas question de censure :

ce sont juste des histoires sans fin, ce qui est très honorable, ce qui est présenté aux US comme la version « manuscrite », généralement lue par les universitaires !

• **Tous les 18 mois, vous publiez un texte de Mark Twain. Avez-vous l'intention de continuer ce travail sur d'autres écrivains et développer le département fiction par auteur ?**

Nous utilisons l'esthétique de la collection pour sortir un livre de Russel H. Greenan, écrivain de polar contemporain. Tous ces titres, à part les inédits, sont chez Rivages noir ou en Série noire. Un texte de Iain M. Banks, auteur écossais de science-fiction, sort aussi l'année prochaine. C'est du burlesque décalé avec un vrai travail sur la langue.

Avec la traductrice Anne-Sylvie Homassel, nous avons aussi sorti *Examen critique de la pétrification* par Thorne Smith, écrivain burlesque américain des années 1930. C'est un livre déjanté, *trash* avec des

personnages fous. L'humour de Thorne Smith est très particulier et peu connu en France. Il va me falloir six ans pour rentabiliser le premier livre. Je vais donc attendre quelques années avant de sortir un autre inédit de Smith... Je suis dans des logiques temporelles extrêmement lentes. Cela ne me gêne pas d'avoir un projet sur 15 ou 20 ans. C'est un pari sur ma durée de vie. Le département fiction que je compte développer sur la logique du même auteur est celui qui va me prendre le plus de temps. Il me tient énormément à cœur mais il est financièrement le plus risqué. Il est compliqué de trouver un équilibre entre l'envie de faire quelque chose de pérenne et le fait que ces textes sont financièrement de vraies mises en danger. Les Mark Twain par exemple sont les livres qui, au final, me rapportent le moins d'argent car en plus du prix de la traduction, de l'impression, il faut aller chercher le public. Un essai sur la danse, par exemple, s'adresse aux lec-



La collection Mark Twain.

© Julie Cassiau





**Sang Noir** de l'anthropologue Bertrand Hell.

teurs de textes sur la danse : c'est un public qui cette fois-ci vient naturellement vers moi.

• **Et donc, autre secteur également développé, le département des arts de la scène et plus particulièrement la danse. Écrire la danse et les arts vivants est un exercice difficile...**

C'est un vrai débat ! Je ne propose pas des livres qui illustrent la scène. À mon sens, on ne peut pas retranscrire un spectacle par l'écrit mais je pense qu'on ne peut pas non plus retranscrire un spectacle par la photographie. La photo, c'est un art à part entière mais ce n'est pas une retranscription du spectacle. J'ai même tendance à penser qu'on ne peut pas filmer la danse. Je

le pense tellement que du coup je deviens l'éditeur de vidéo danse à Beaubourg après avoir rencontré Michelle Barque. On sort d'ailleurs en début d'année prochaine un court texte qui s'appelle *Faire de la danse pour la vidéo* de Merce Cunningham où il explique que filmer ses spectacles de danse avec une caméra n'a pas d'intérêt mais que penser des spectacles de danse spécifiquement pour la caméra est intéressant.

Écrire sur les spectacles visuels est un vrai défi. L'écriture est une pure abstraction. Ce sont des bouts de bâton sur une page et ça contient le monde. Un livre qui parle de la danse avec du texte et où la photo n'est là qu'en contrepoint, n'est que de la documentation, est intéressant. Il faut un livre qui s'assume en tant que texte. Par conséquent, c'est un vrai travail d'auteur. Je pense que le livre de Myriam Bloedé, *Les Tombeaux de Josef Nadj*, est un essai qui a une valeur littéraire, stylistique égale à un roman.

Ce sont des textes écrits où l'on est dans l'analyse, le ressenti. Le texte *Sidi Larbi Cherkaoui* par Joël Kérouanton est quant à lui un texte de spectateur, qui a son autonomie. Ce n'est pas une extension, un commentaire ou une illustration. Le livre est bien un objet à part entière qu'on peut lire sans avoir vu le spectacle.

• **Vous avez récemment publié *La scène lyrique autour de 1900*. Un travail ambitieux mené par les chercheurs Rémy Campos et Aurélien Poidevin, un texte dense de 500 pages avec un fonds iconographique et sonore impressionnant...**

Aurélien Poidevin m'a d'abord contacté, via le Musée de La Résistance de Champigny-sur-Marne, pour publier une plaquette autour de la résistance des musiciens et techniciens de l'Opéra de Paris. Au départ, ce n'était pas un livre destiné au grand public mais le projet a évolué bizarrement. D'un petit

**Rémy Campos et Aurélien Poidevin, *La scène lyrique autour de 1900*, préf. Christophe Ghristi, L'œl d'or, coll. « Formes & Figures », 2012, 464 p., + de 550 ill. + 2 CD, 21,5 x 27,5 cm, relié, ISBN 978-2-913661-49-3**

Le démon de l'exégèse – et de l'herméneutique – né avec les redécouvreurs du baroque, frappe ici une période à la fois proche et devenue fort lointaine : en ces années 1900, on créait encore davantage d'opéras que l'on en ressuscitait. (Car il faut remarquer qu'à l'heure où de toutes parts on fétichise la « création », l'opéra ne vit plus que de son passé.) Mais comment ? C'est une extraordinaire plongée dans les coulisses où même les artistes sont des artisans : car la gestuelle et la diction ne se façonnent pas moins que les décors et les effets. Mais cette période est aussi celle de la photographie et de la presse. Une imagerie se constitue qui met en scène à son tour la vie du théâtre, la valorise et en construit ce que Barthes eût nommé ses mythologies. Arts et techniques, éloquence et mondanité, jeu d'acteur et son revers – emploi, carrière –, mouvement et tableau, l'opéra et sa geste artistique et sociale sont ici traités à la fois côté cour et côté jardin en s'immergeant dans les extraordinaires archives de l'Opéra (un des sites de la BnF), une mine dont l'exploitation est en tous points spectaculaire. Un monument incontournable. PL





tirage, nous sommes passés à 4 500 ex. ; 3 000 ont été commandés par l'Opéra de Paris et 1 400 ont été vendus en librairie ! Il m'a ensuite recontacté pour un nouveau projet, à nouveau autour d'une plaquette de 60 p. sur comment remonter un opéra d'époque dans les conditions actuelles. Là encore, le projet a évolué en une somme universitaire et iconographique de 500 pages, dont la sortie a été très remarquée dans les milieux de l'Opéra<sup>2</sup> ! *La Scène Lyrique* a pourtant failli ne jamais voir le jour. Six semaines avant la remise des fichiers à l'imprimeur, le livre n'était pas fini. Sur 500 pages et 8 chapitres, nous

2. Après le succès de *La scène lyrique autour de 1900*, un nouveau livre est en cours sur les opéras filmés à l'époque du cinéma muet. Prévu en mars 2013.

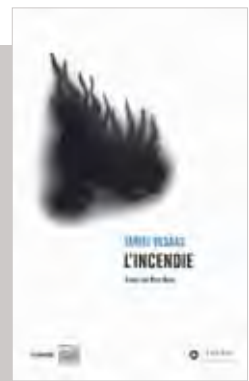
n'avions que des brouillons. Pour être dans les temps, la seule possibilité était de le maquetter en temps réel. Le résultat est un bouquin un peu âpre avec une charte graphique très carrée. Cela dit, c'est un livre qui est à la fois une somme de chercheurs et un beau livre. Pas un simple ouvrage photographique avec un texte d'accompagnement, mais un travail de fond. C'est pourquoi il a si bien marché. Dans les années 1995-1996, les éditions Carrés/Actes Sud avaient sorti *La scène moderne* par Giovanni Lista, un manuel sur la scénographie de 1945-1995. Il a été tiré à 4500 exemplaires et épuisé en deux ans. Ils font tous les deux partie des livres rares dont on sait que la réunion iconographique est unique.



© Julie Cassiau

**Tarjei Vesaas, *L'incendie*, trad. Régis Boyer, postface Olivier Gallon, L'œil d'or, coll. « Fictions & Fantaisies », 2012, 248 p., 13 x 20 cm, 978-2-913661-35-6**

Répondant à l'appel des âmes désespérées, Jon sort de chez lui, d'un pas mal assuré. D'une rencontre l'autre, son périple se mue en une quête sans fin, tandis que croît l'énigme d'un questionnement qui taraude et place ce *wanderer* devant la responsabilité envers non pas « la vie », mais bien « tout ce qui vit ». Tandis qu'au loin, menace l'incendie. Un grand livre allégorique, un « roman limite », coupant comme la bise, brûlant comme le gel. PL



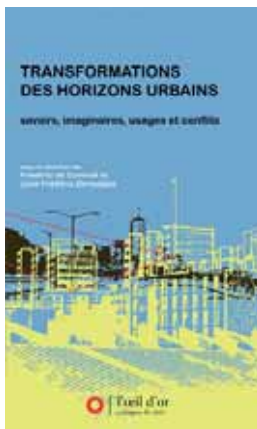
• **Tous vos livres ont des habillages et des graphismes élaborés. Est-ce si important ?**

Vous savez, je suis de la génération qui est passée des vinyles, objets fétichisables à part entière, aux CD, objets en plastique moches. Quand on m'a proposé de m'en débarrasser, en passant au numérique, au dématérialisé, j'ai dit oui tout de suite. Les livres, c'est pareil. Ne resteront que ceux qui se justifient, poids et coût. Il y a bien sûr une histoire de contenu. *La scène lyrique autour de 1900* pourrait être un très beau livre numérique mais ça veut dire que quand on le regarde, la tablette doit être suffisamment grande pour que les images soient visibles. Du coup, il faut assumer la matérialité du livre, le fait que c'est lourd, cher, que ça prend de la place dans un appartement. Il faut que ce soit un objet avec lequel on ait un rapport de sympathie avant même de parler contenu. Il faut respecter la tenue du livre. Et qui plus est avec le numérique, les livres grand public vont disparaître, le livre va malheureusement devenir un produit de luxe ou de lecteurs pointus. C'est pourquoi je me procure du beau papier et j'évite de faire

des couvertures à la mode. Je travaille de préférence avec des artistes et illustrateurs – trois graveurs font mes couvertures – plutôt que des graphistes car au bout de deux ou trois ans, leurs couvertures sont extrêmement datées. En ce moment, c'est la mode de la couverture blanche avec des lettres qui vibrent. C'est très joli mais c'est une mode. Dans deux ans, ce sera pathétique. Par contre, il y a une intemporalité qui consiste à faire un livre avec un papier qui ne jaunit pas ou qui jaunit bien. C'est comme une belle paire de chaussures dans un beau cuir. La question n'est pas d'être à la mode mais de faire un objet qui soit solide et pérenne.

• **De grands thèmes traversent votre catalogue avec les arts vivants, la science-fiction, la sociologie urbaine, etc. Il y a aussi des livres singuliers comme *Sang noir* de Bertrand Hell ou *L'incendie* de Tarjei Vesaas. Quelle est leur place dans votre catalogue ?**

*Sang noir*, c'est de l'anthropologie : une étude sur le mythe des forêts, de l'homme sauvage, de la chasse en Europe occidentale. C'est un texte admirablement bien écrit : une pure merveille !



**Collectif (dir. Frédéric de Coninck et José-Frédéric Deroubaix), *Transformations des horizons urbains. Savoirs, imaginaires, usages et conflits*, L'œil d'or, coll. « Critiques & Cités », 2012, 384 p., 13x 21 cm, ISBN 978-2-913661-43-1**

La métamorphose de la ville est vécue contradictoirement comme un espoir ou un traumatisme ; experts, usagers et décideurs s'opposent tant entre eux que les uns aux autres. Économie et représentations, rythmes, mobilité, l'urbanisme concentre la totalité des conflits qui fracturent la société. 28 contributions pour approcher ce nœud gordien et les mille négociations qui préconisent les bons outils – du désosseur au hachoir – pour mille façons de le trancher. L'étonnante partie d' « un jeu "synchrone" où tous les acteurs jouent simultanément sans savoir ce que les autres jouent ».

**Collectif, *L'habitat étudiant. Un écosystème à inventer*, L'œil d'or, coll. « Critiques & Cités », 2012, 112 p., 20,8 x 27 cm, ISBN 978-2-913661-53-0**

**Collectif, *L'insertion urbaine du Boulevard périphérique. Un enjeu de développement urbain au sud de Paris*, L'œil d'or, coll. « Critiques & Cités », 2012, 112 p., 20,8 x 27 cm, ISBN 978-2-913661-44-8**

Actes des colloques des 5/11 et 5/12/2008 à la Cité internationale de Paris, ces ouvrages abordent deux enjeux emblématiques – et quasi homothétiques – de l'évolution urbaine contemporaine : l'intégration sociale et l'insertion territoriale. Une bonne façon de s'initier à la manière dont se façonne le visage de la ville future. PL



teux. Quand je compare avec des maisons d'édition amies qui, comme moi, ont 50 bouquins en catalogue, L'œil d'or fait un bien plus petit chiffre d'affaires, mais ses comptes sont équilibrés, alors qu'eux font un chiffre bien plus grand, mais sont en déficit. Je n'ai par conséquent aucun intérêt à prendre un diffuseur.

À part Harpo & que je vends très bien, les autres ne marchent pas très bien. Je ne suis en rien exclusif. On est plus dans un système coopératif que dans la diffusion-distribution. Et puis, ça me permet aussi d'avoir une perception très fine de ce qui se passe. Mes différents postes – éditeur, diffuseur-distributeur, auteur et lecteur – me permettent de croiser les points de vue et les nécessités. Parce que le lecteur a parfois envie de lire des textes qui sont commercialement des catastrophes mais de vrais bons livres. L'éditeur, lui, a parfois tendance à faire des choses qui ne sont pas si bien. En tant qu'auteur, ça me permet aussi de me rendre compte que c'est un système économique où l'auteur doit travailler plus, et ce n'est pas si simple. Il n'y a pas de rapport entre le travail fourni et le salaire obtenu. C'est très troublant. Comment ça s'explique ? Parce que les bouquins grand public sont souvent faciles à faire (ce qui ne préjuge en rien de leur qualité) et se vendent facilement et que les petits livres nécessitent un vrai travail de longue haleine pour un inestimable petit public. Mais pourquoi pas ? Après tout, je me sens comme un petit artisan, et cela me va très bien.



Propos recueillis par Julie Cassiau



Flammarion l'a publié en 1995 puis il a disparu de la circulation. Cela faisait des années que je voulais le ressortir. J'ai alors appelé Bertrand Hell pour reprendre ce texte pointu en lui proposant un habillage, une couverture et la commande d'une gravure afin de lui donner une nouvelle vie.

Le texte de Tarjei Vesaas, c'est un projet de la revue *La Barque*<sup>3</sup>, une traduction de Régis Boyer qui existe depuis la fin des années 1960 ; nous avons acheté une cession de droits à Flammarion. J'ai coédité ce livre pour le soutenir financièrement. Je suis très content que *La Barque* m'ait apporté ce projet. Même si cette revue – qui travaille sur une littérature

3. [www.labarque.fr](http://www.labarque.fr)

crépusculaire, mélancolique, sombre, torturée – est à mille lieux de ce que je fais, je suis heureux qu'elle existe. Mais un travail comme celui-ci, c'est trop facile. Je pourrais ne faire que ça mais ça ne me comble pas. S'il n'y a pas un travail de création derrière, ça ne m'intéresse pas beaucoup.

• **Vous êtes aussi diffuseur-distributeur pour *La Barque* et cinq autres maisons d'édition : Harpo &, Van Dieren, Du Quesne et Ritagada. Pourquoi cette activité complémentaire ?**

Ce choix a résulté d'un calcul économique très simple. Je fonctionne ainsi : je sors un livre et le tire entre 1 000 et 2 000 ex. Je les place en dépôt dans environ 200 librairies, il n'y a donc aucun retour. Ils me

les payent seulement quand le livre est vendu. Je ne leur demande pas d'avance de trésorerie, ce que je peux me permettre parce que je suis mon propre diffuseur. Ensuite, je fais la remise libraire mais du coup, la remise diffuseur-distributeur va dans ma poche. Ma marge de manœuvre est donc plus grande. Si j'avais un diffuseur-distributeur, il me dirait que mon livre doit être dans 2 000 librairies, je tirerais donc à 3 000 ex., il les placerait en office et facturerait les libraires. Je donnerais de l'argent au diffuseur pour qu'il mette mes livres en librairie et il toucherait en retour de l'argent sur mes invendus : structurellement je perdrais 25 % et j'aurais fait un tirage plus important donc plus coût-

# Les Webdocumentaires, un nouvel eldorado ?

Le Webdocumentaire se construit au rythme des conquêtes technologiques. Il est à la fois un objet multimédia et un outil d'information que l'internaute manie à sa guise. Il soulève des interrogations et confronte les bibliothèques à répondre de ce nouveau support émergent.

Les jeunes adultes passent plus de temps devant leurs écrans d'ordinateur que devant leur télévision<sup>1</sup>. Il est plus facile de se plonger dans un jeu vidéo que dans un film. Il est dur de résister à la tentation de répondre en même temps à ses mails, de regarder des sites d'information et de participer aux réseaux sociaux, surtout avec les Smartphones et les tablettes numériques... Les journalistes, et plus précisément les photojournalistes, aidés de Webdesigner, ont créé, par nécessité économique, des reportages interactifs, conçus pour cet environnement informatique et qui savent tirer profit d'Internet et de ses codes : les Webdocumentaires.

Quelle plus-value apporte ce nouveau support d'information ? Comment se distingue-t-il des documentaires plus traditionnels ?

## > Un objet multimédia et interactif

Le Webdocumentaire mêle images, sons, textes et vidéos, le tout monté de manière à avoir un ensemble cohérent. Le spectateur devient co-créateur du documentaire, il joue un rôle actif dans la narration, dans les limites proposées par les créateurs. Il est libre de s'arrêter quand il veut et où il veut, et peut reprendre le visionnage où il le souhaite. Il choisit la manière dont il veut consulter le Webdocumentaire.

La télévision, en tant que média, ne permet pas de voir une émission qui a déjà été diffusée, quand bien même le *replay* comble dans une certaine mesure cette lacune. Internet permet de visionner des pages à volonté, même si elles ont été mises en ligne depuis plusieurs années.

Il tire profit de cet avantage et n'est pas conçu pour être regardé massivement une fois mais pour être consulté pendant un temps assez long. Certaines données sont rafraîchies automatiquement, par exemple des informations météo dans Webgéol<sup>2</sup>, une production Arte sur la dérive des continents. Ce format peut également s'enrichir d'une dimension participative, et il n'est pas figé dans le temps : il peut se développer au fil des mois, être complété par un débat (Internet est aussi un média social).

## > Un récit non-linéaire

À la différence d'un reportage télévisé, le récit n'est pas linéaire. Il a certes un début et une fin, mais le développement du reportage est construit d'une manière qui rappelle les livres dont vous êtes le héros. Certains Webdocumentaires empruntent clairement les mécaniques du jeu vidéo d'aventure : le spectateur a un objectif précis et doit, pour l'atteindre, parcourir tout un univers à la recherche d'indices, de témoignages pour avancer dans l'intrigue. Ceci est par exemple le cas de *Voyage au bout du charbon*, de Samuel Bollendorff<sup>3</sup> ou d'*Inside disaster*<sup>4</sup>. Cette forme de récit offre la possibilité à chacun d'avoir un visionnage personnalisé, d'en faire sa propre expérience.

## > Un point de vue d'auteur

La télévision et les journaux papiers ne sont plus des moyens de diffusion aussi prépondérants qu'avant. Pour une partie de la population et en particulier les jeunes et les jeunes adultes, ils ont été supplantés par Internet.



Voyage au bout du charbon.



I goth my world.



Bielutine - le mystère d'une collection.

1. [www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1377](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1377). Lors d'une journée, en 2010, un étudiant ou un lycéen passe en moyenne 1 heure 27 par jour devant la télévision et 1 heure 47 devant l'ordinateur.

2. <http://Webgeol.com/fr/videos/>

3. [www.lemonde.fr/asia-pacifique/visuel/2008/11/17/voyage-au-bout-du-charbon\\_1118477\\_3216.html](http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/visuel/2008/11/17/voyage-au-bout-du-charbon_1118477_3216.html)

4. [www.insidedisaster.com/experience/Main.html](http://www.insidedisaster.com/experience/Main.html)

Le Webdocumentaire représente un nouveau moyen de toucher le public, plus particulièrement ceux qui n'ont plus confiance dans les médias traditionnels.





La rue de la soif.



« Jour de vote », dans la peau d'un député.

Le journaliste n'est pas neutre dans sa manière de présenter le sujet. Il prend parti, raconte une histoire, propose une expérience. La navigation est balisée, le parcours est plus ou moins défini.

Les sujets développés sont souvent polémiques et peu traités ailleurs : le business du monde funéraire (*Thanatorama*<sup>5</sup>), celui des prisons aux États-Unis (*Prison valley*<sup>6</sup>), l'univers des gothiques (*I goth my world*<sup>7</sup>), etc.

### > Un outil au service d'un projet documentaire global

Loin de les opposer aux autres supports d'information, les journalistes englobent fréquemment leurs Webdocumentaires dans des projets plus globaux. Il s'agit plus souvent d'y développer un autre aspect du reportage que de repro-

5. [www.thanatorama.com/](http://www.thanatorama.com/)

6. <http://prisonvalley.arte.tv/?lang=fr>

7. <http://igothmyworld.arte.tv/>

duire le même document sous plusieurs formats. Le Webdocumentaire peut alors se concevoir comme le complément ou le second volet d'un reportage diffusé à la télévision. Par exemple, celui de *Bielutine – Le mystère d'une collection*<sup>8</sup> de Clément Cogitore qui développe une ambiance mystérieuse autour du couple russe Bielutine et de sa supposée fabuleuse collection d'art. Il existe dans les deux formats, reportage télévisé et Webdocumentaire.

Le problème du financement des projets, de leur hébergement et de leur publicité pousse les concepteurs à se rapprocher des plateformes de diffusion telles que *Le Monde*<sup>9</sup>, Arte, etc. Certaines institutions font le choix de ce format pour communiquer auprès du public : *Jour de vote*<sup>10</sup> propose d'entrer dans la peau d'un député. La médiathèque du Rize (Villeurbanne) propose de découvrir un quartier de la ville en donnant la parole à ses habitants et autres acteurs : *Vu de Saint-Jean*<sup>11</sup>.

### > Un format flexible

Dans sa forme la plus simple, un Webdocumentaire peut être un diaporama commenté et agrémenté d'une navigation multimédia. Les progrès informatiques, le développement de l'Internet nomade (avec la réussite commerciale des outils nomades et des connexions 3G et 4G), le grand succès de nouveaux usages Internet tels que les réseaux sociaux, sont de nouvelles pistes d'évolution. Ainsi, *La rue de la soif*<sup>12</sup> existe sous forme d'une applica-

8. <http://bielutine.arte.tv/fr/>

9. [www.lemonde.fr/Webdocumentaires/](http://www.lemonde.fr/Webdocumentaires/)

10. <http://assemblee-nationale.curiosphere.tv/jour-devote.html#/bienvenue>

11. <http://vudesaintjean.villeurbanne.fr/>

12. [www.rennes.lemensuel.com/Webdocumentaires/rue-de-la-soif-Webdoc-rue-saint-michel-rennes-1929-memestra.html](http://www.rennes.lemensuel.com/Webdocumentaires/rue-de-la-soif-Webdoc-rue-saint-michel-rennes-1929-memestra.html)

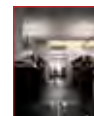
tion Ipad et peut être consultée sans être connecté à Internet. Autre exemple : *Défense d'afficher*<sup>13</sup>, un documentaire sur le street-art qui propose au spectateur de contribuer au projet, à l'aide d'une application pour smartphone, en signalant et en géolocalisant les œuvres.

### > Pour aller plus loin...

Un des écueils des Webdocumentaires est leur accessibilité : ils sont difficiles à consulter pour des personnes handicapées ou depuis les tablettes tactiles. L'adaptation progressive du HTML5 devrait apporter une solution. Cet outil témoigne de la convergence numérique en cours. De même que les smartphones et les tablettes sont des outils hybrides qui permettent de filmer, d'aller sur Internet ou d'écouter de la musique, cette forme de documentaire propose un visionnage sous une forme interactive qui permet de s'impliquer et de participer.

Quelle forme prendra bientôt cette convergence ? Par exemple, comment regardera-t-on la télévision dans quelques années ? Quels services supplémentaires apporteront les box Internet ? Quelles convergences apparaîtront entre les tablettes numériques, les Smartphones et les services de télévisions connectées ? Quelles formes prendront les services de vidéo à la demande (VOD) ? Et, surtout, en ce qui nous concerne, quelle stratégie mettre en place dans nos bibliothèques pour accueillir, intégrer et valoriser cette prolifération de formes et de services multiples ?

Hervé Champion,  
Médiathèque du Rize, Villeurbanne



Un site Internet : <http://Webdocu.fr>

Un prix : Prix France 24 / RFI du Webdocumentaire

Un festival : Visa pour l'image, festival international du photojournalisme

13. [www.francetv.fr/defense-d-afficher/](http://www.francetv.fr/defense-d-afficher/)

## LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : [npicot@abf.asso.fr](mailto:npicot@abf.asso.fr). N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».



**Moretti**  
une collection

**06** : Nice, Bib. Louis-Nucéra, « *Moretti, une collection* » (02/12-26/02/2013). – **17** : La Rochelle, Méd. Michel-Crépeau, « *Expressions japonaises* » (12/11-13/01/2013). – **18** : Bourges, BM, « *Zoom sur la ville* » (15/11-30/03/2013). – **21** : Dijon, Bib. centre ville La nef, « *Autour de l'exposition François et Sophie Rude* » (15/11-26/01/2013). – **29** : Brest, « *Oh pop-up. De Brest à Morlaix* » (10/11-05/01/2013). – **30** : Nîmes, Carré d'art, « *Clamp, les reines du manga dans le cadre de l'automne japonais* » (23/10-05/01/2013). – **31** : Toulouse,

BM, « *Cit' Imagine... une ville* » (16/11-24/02/2013). – **33** : Méridac, BM, « *Père Noël, raconte nous des histoires* » (04/12-04/01). – **34** : Montpellier, Méd., « *Science et médiathèque* » (04/12-27/01/2013). – **38** : Grenoble, Bib. Kateb-Yacine, Artothèque, « *Vampiros en la Habana. Affiches de graphistes cubains de la fin des années 60 à nos jours* » (17/11-31/01/2013). – **44** : Nantes, Méd. Jacques-Demy, « *Un monde analogique, Paul Louis Rossi* » (16/11-31/03/2013) ; « *Y a pas photo* » (01/12-02/02/2013). – **42** : Roanne, Méd., « *1, 2, 3... 5 sens* » (06/12-25/01/2013). – **45** : Orléans, Méd., « *Hommage à Émile Cohl par Bernard Philippeaux. Les conquérants de l'illusion* » (24/11-09/01/2013). – **51** : Châlons-en-Champagne, BM Diderot, « *Foi d'animale, l'exposition* » (05/12-12/01/2013) ; BM Pompidou, « *La Fabrique, l'Atelier éphémère* » (05/12-12/01/2013) ; Reims, Bib. Carnegie, « *Memento mori : Enfers et damnation, exposition de l'œuvre gravé de Frédéric Voisin* » (11/12-02/03/2013) ; Méd. Jean-Falala, « *Blanquet. Mâchoire noire, expositions d'originaux et installations* » (20/11-19/01/2013). – **54** : Nancy, Méd. Manufacture, « *Métamorphoses, exposition d'originaux de trois livres d'Anne Romby : Fleur de cendre, La Belle et la Bête, L'oiseau magique* » (20/11-13/01/2013) ; BM, « *Jeux et jouets d'autrefois* » (04/12-19/01/2013) ; « *Du charbon à l'acier en Lorraine* » (22/01-28/02/2013). – **59** : Échiré, Méd.

Ernest-Pérochon, « *À la découverte du livre animé, créations de Daniel Mare* » (04/12-12/01/2013) ; Lille, Méd. Jean-Lévy, « *Aux sources du fantastique : vitrines de Noël* » (28/11-12/01/2013) ; Valenciennes, Bib. des Jésuites, « *Lignes-rythmes-couleurs : de FANAL à la donation Schweizer* » 20/10-26/01/2013). – **64** : Biarritz, Méd., « *Terre de rugby* » (04/12-26/01/2013) ; « *Quand le BO s'emballe...* » (04/12-26/01/2013) ; Pau, Médiathèque André-Labarrère, « *Carte blanche à Philippe*

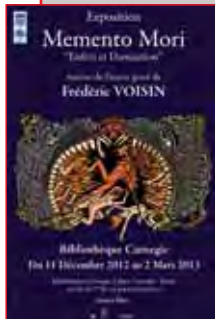
*Bichon* » (02/12-11/01/2013). – **66** : Perpignan, Méd., « *Noël se livre, salon éphémère de lecture* » (08/12-05/01/2013). – **67** : Bischheim, Méd., « *Claude Dityvon, un monde oublié, photographies* » (12/01-24/02/2013) ; Cronenbourg, Méd., « *De la campagne à la ville !* » (06/02-02/03/2013) ; Eckwersheim, Méd., « *Barbara Martinez* » (08/01-04/03/2013) ; Eschau, Bib. Egen, « *Un monde de bric et de broc. L'Univers de Christian Voltz* » (03/01-02/02/2013) ; Lingolsheim, Méd. Ouest, « *Objectif bien-être* » (01/02-31/03/2013) ; Plobsheim, BM, « *Jeux de société* » (07/02-10/03/2013) ; Strasbourg, BnU, « *Drôle d'Europe. Lachendes Europas. Peut-on rire de l'Europe ?* » (12/10-19/01/2013) C ; Médiathèque André-Malraux, « *Des idées d'Odysée. L'ici et l'ailleurs. Installation de Barbara Lebœuf, céramiste et plasticienne* » (11/01-23/02/2013). – **68** : Colmar, Bib. des Dominicains, « *Noir, blanc, gris... l'infini. L'œuvre du graveur Richard Brunck de Freundeck, 1899-1949* » (13/10-12/01/2013) C. – **75** : Paris, Bib. de l'Arsenal, « *L'art d'aimer au Moyen âge : Le Roman de la Rose* » (06/11-17/02/2013) ; Bib. de l'Heure Joyeuse, « *À toi de jouer. Claire Dé et*

*la photographie dans les livres pour enfants contemporains* » (23/10-17/02/2013) ; BnF, Site Richelieu, « *Au creux de la main, la médaille aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* » (11/12-07/04/2013) ; BnF, Site François-Mitterrand, « *Louis Stettner, photographe, une rétrospective* » (11/12-27/01/2013) ; Médiathèque musicale, « *À la découverte de la clarinette* » (07/12-24/01/2013) ; Cité de l'architecture et du patrimoine, BnF, « *Henri Labrouste, de fer et de lumière* » (11/10-07/01/2013) ; Galerie des bibliothèques, « *L'enfant et la photographie* » (14/11-17/02/2013). – **83** : Cavalaire-sur-Mer, Méd., « *Deux siècles de cinéma* » (16/11-12/01/2013). – **87** : Limoges, BFM, « *Jean-Baptiste Boudeau, épici-er-photographe, 1900-1924* » (17/11-05/01/2013). – **92** : Rueil Malmaison, Méd., « *Jelgava par Gederts Elias* » (29/01-23/02/2013) ; « *Les rencontres de l'histoire et de l'actualité* » (11/12-26/01/2013) ; « *Tant de façons d'imaginer le monde ; Exposition de Vincent de Louvigny* » (29/01-23/02/2013). – **93** : Plaine Commune, Méd., « *Grandir... quelle aventure ! Avec Alice et Pinocchio* » (02/11-01/03/2013).

\* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.



© Claude DITYVON



## Les bibliothèques éditent



Christian Marcadet, *Paris en chansons*, pré. Philippe Meyer, Paris-Bibliothèques, 2012, 208 p. + 2 CD, 18x24 cm, 250 ill. coul., ISBN 978-2-84331-178-9

L'exposition « Paris en chansons » (Paris, Galerie des bibliothèques, 8/03-29/07/2012) a donné lieu à un ouvrage fort émouvant pour ce qu'il remue d'un inépuisable fonds de nostalgie, entretenu depuis toujours par la

chanson désormais dite « française ». Quatre générations de chanteurs se sont succédé depuis qu'en 1912 Bruant enregistrait *Dans la rue*. En ces temps-là, Paris tenait la place. Fascination, amour, désamour, Paris a hanté la chanson. Une enquête systématique sur la permanence de cette thématique au travers d'un siècle de chansons exactement montre qu'un véritable mythe s'est construit, a fleuri, avant de se diluer progressivement. L'examen d'un important corpus – 2 800 titres – a permis tout à la fois de dégager de grandes tendances et de les illustrer par le détail. Il en ressort que, plus qu'un fidèle reportage sur les lieux, la chanson a transmis une palette de représentations à passer en revue de façon rigoureuse en explorant de façon chronologique, mais par thématique, les lieux physiques, les espaces symboliques et leurs acteurs.

Paris est unique, mais sa géographie intra-muros est très inégalement couverte. Du coup, la chanson « modélise » le regard sur la ville. Des grands boulevards à la rue de Lappe, on célèbre les événements prestigieux comme les petites gens, mais dans les années Trente, le cinéma accueille la chanson et un Paris « moyen » s'installe. Du comique au tragique, sous le conformisme régnant, pointe une nouvelle esthétique, sentimentale et loufoque, qui renouvelle le genre. L'Occupation est rêveuse, la Libération exubérante. Le jazz a débarqué et les travailleurs sont les nouveaux héros des rimailleurs, remplaçant apaches et marginaux de tout poil. Les compositeurs-interprètes imposeront à partir des années 1950 et

jusqu'en 1968 un regard plus personnel sur la ville. Mais la « question sociale » aidant, la banlieue (tenue à l'écart de l'étude) supplante alors la capitale : Ivry et Saint-Denis prennent leur revanche sur la ville Lumière.

Les ponts, les rues, la Seine, les monuments, les quartiers, les événements, mais aussi les moyens de locomotion, vélo, bus, métro, la voiture et les embouteillages sont autant d'entrées dans ce *Paris en chansons*. Quant aux hommes, leur typologie sociale fait apparaître le lien organique qu'ils entretiennent avec la capitale, des titis aux bourgeois, tous trouvent pourtant place sous le concept de « Parisien ». La Parisienne se taille une place à part, à condition pourtant qu'elle ne revendique pas : la condition féminine engloutit sa parisienneté. La nature est bien présente : saisons et jardins, temps qu'il fait et temps à perdre conduisent, aussi sûrement qu'un bras aimant, à la fête – *Paris-Champagne* et *Fête à Neu-Neu*, *Petit Bal du samedi soir* ou *Rock de Paris*, Paris est une fête. Qui débouche fatalement sur la ville des amours et s'achève de la même manière avec la mélancolie d'un Paris perdu dont la mondialisation aura eu raison. Car la chanson n'a guère retenu ce qui fait le Paris contemporain : pas de Beaubourg, ni de Cité des sciences – pas de BnF, désolé ! La seule tour rescapée est celle de Montparnasse. Les airs d'aujourd'hui ont bel et bien divorcé d'avec Paris. Restera la musique.

Avec plus de 200 images et 46 chansons (en 2 CD joints), ce beau parcours balisé et remarquablement indexé incite pourtant à la flânerie : ce n'est pas le moindre de ses charmes. C'est sans doute pourquoi l'on n'aura pas voulu, dans ces pages, introduire le soupçon : mort naturelle ou assassinat ? Prendre en compte les répercussions de l'évolution de la diffusion de la chanson reviendrait en effet à demander si la radio, dans sa course à l'audimat n'aurait pas rétréci les sujets en cherchant à élargir l'audience ? Remercions l'auteur de ne pas avoir posé la question, le bémol eût été indigeste.

P-L RENOU

## Les bibliothèques dans le monde

Jacques Roubaud, *Lire, écrire ou comment je suis devenu collectionneur de bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2012, 48 p., ISBN 978-2-910227-95-1

*Imaginaires de bibliothèques*. Christian Jacob, *Mondes lettrés : fragments d'un abécédaire* / Anne Wieviorka, < <http://www.fonds-thorez.ivry94.fr/thorez> >, Presses de l'Enssib, 2012, 96 p., ISBN 978-2-910227-96-8

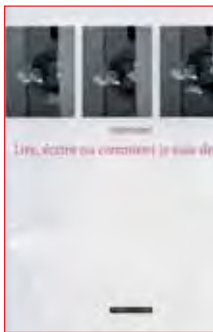
Collectif, *Tours et détours en bibliothèque. Carnets de voyage*, Presses de l'Enssib, 2012, 272 p., ill., 16x24 cm, ISBN 978-2-910227-97-5

L'Enssib a fêté cette année son vingtième anniversaire. Parmi les diverses manifestations associées à l'événement, la program-

mation d'une série de publications, très variées de forme et de contenu, offrait une occasion de s'en remettre à quelques-uns de leurs usagers privilégiés ou supposés tels, hommes et femmes de l'écrit, chercheurs, écrivains, poètes, tous papivores ou bibliomanes, pour multiplier les angles et les regards sur les établissements qu'ils ont fréquentés au cours de leur vie, de leur travail, ou ceux auxquels on les aura amenés, comme ici, par consigne et commande.

De Jacques Roubaud, se trouve ainsi récupéré le texte d'une conférence prononcée à l'Enssib en janvier 2008. De savoureux souvenirs sur les coulisses labyrinthiques de la Bibliothèque de la Sorbonne, où il a joui du droit d'aller en personne puiser ses livres dans les réserves (c'était avant sa rénovation), une évo-

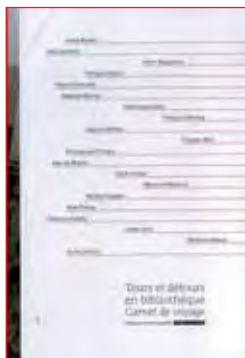




cation de la Bibliothèque nationale « historique », largement tirée de *La Belle Hortense*, un regret de la British Library, le rappel de quelques autres, égrenées comme des noms de femmes sur un leporello : de fil en aiguille, se présente la pensée délicate que la recherche n'était qu'un prétexte à collectionner les bibliothèques. Et une conclusion sur laquelle nous reviendrons.



Avec la deuxième livraison, nous entrons non plus dans un lieu mais dans une relation, celle qui unit la bibliothèque mentale et la bibliothèque matérielle. Ce petit livre associe, en les présentant tête bêche, deux textes qui eux-mêmes entrent en résonance. Christian Jacob, auteur de *Des Alexandries*, directeur des *Lieux de savoir*, et initiateur de la recherche sur les « mondes lettrés », a entamé avec son abécédaire une sorte d'encyclopédie de l'univers savant qui conduit à travers ses entrées à caboter dans l'espace de la recherche entre les structures intellectuelles, les stratégies heuristiques et leurs traductions concrètes, organisation d'un bureau, typologie des carnets, fichiers matériels et numériques, le tout prenant volontiers forme autobiographique. Un passionnant exercice où la vie du chercheur peut devenir à l'occasion la matière et la forme de sa recherche, donnant par là même à sa science chance de s'incarner, de prendre vie.



L'abécédaire est entre toutes les formes,

celles qui autorise le mieux cette transfusion puisqu'elle articule le caractère abstrait et rigoureux de l'ordre alphabétique et la liberté d'aller et venir, « à sauts et à gambades » d'un mot-clé à l'autre comme d'un plan à l'autre, du plan général de l'histoire au gros plan de la chose intime.

Un parcours que l'on peut effectuer dans l'autre sens, si l'on part en compagnie d'Annette Wieworka à la découverte de la bibliothèque personnelle de Maurice Thorez. Conservée telle quelle, à Ivry, et partiellement consultable en ligne (d'où le titre de son intervention), elle livre à l'analyste qui retracera l'histoire de sa composition – dons et acquisitions, présences insistantes, manques, silences – comme au déchiffreur des titres, dédicaces et notes marginales, les éléments matériels qui esquissent un double profil de son propriétaire, secrétaire général du Parti communiste de 1930 à 1964. Intime, en ce que l'on peut y lire, par exemple, l'évolution des relations du couple Thorez avec celui que formait Aragon et Elsa Triolet, mais aussi symbolique, puisque cette bibliothèque représente tout autant « un bien commun aux communistes ».

Pour *Tours et détours en bibliothèque*, 19 écrivains et une photographe ont été invités à choisir dans une liste une bibliothèque à découvrir. Citons-les, la liste étant le meilleur commentaire à leur diversité : Mouloud Akkouche, Baptiste-Marrey, François Bon,

Jean de Breynne, Pascal Commère, Christine Détrez, Dominique Fabre, Nicolas Fargues, Alice Ferney, Philippe Fusaro, Sylvie Gracia, Leslie Kaplan, Aurélie Pétreil, Emmanuelle Pireyre, Henri Raczymow, François Salvaing, Jane Sautière, Jacques Séréna, Fabienne Swiatly et Lucien Suel ; photographe : Aurélie Pétreil. La commande, énoncée par Catherine Jackson : « Une bibliothèque pour faire quoi ? » est éventuellement reçue comme « dire/raconter les bibliothèques » : entre ces deux versions, le passage d'une question où résonnent les enjeux professionnels à une appropriation proprement littéraire. Or cet écart scénarise l'ensemble du volume. La grande majorité d'entre ces « romanciers, poètes, essayistes » tourne longuement autour du sujet, parlent d'autre chose, différent, regardent ailleurs, plusieurs n'ont rien à dire, le disent, consentent des efforts. Et puis il y a les connaisseurs, qui font, avec maestria, le tour de la question extérieur-intérieur-espaces-collections-services-publics. François Bon, ici chez lui, se fait politique pour finir, évoquant le « statut collectif du travail intellectuel ». Gracia, moins technique, salue néanmoins la « porosité » de la bibliothèque (l'Alcazar de Marseille) à la ville multiculturelle. Reste que, fréquentants ou non, tous n'ont qu'un regard, et il est pour « le livre et la littérature en tête de proue, même si on aura à l'intérieur du bâtiment du son, de l'image et des ordinateurs » (Pireyre). Bref, la médiathèque – dont le nom est encore souvent mal accepté – ne s'est pas imposée. Et les discours des professionnels sont encore bien loin d'être partagés. Que n'aurait-on pas lu si l'on avait envoyé nos écrivains dans ces bibliothèques d'avant-garde où l'on dématérialise à tout crin et où l'on jette la poésie par la fenêtre !

Les séries de photographies d'Aurélie Pétreil pourraient apporter une note plus sereine. Frontales, mais avec discrétion, elles disent la paix, le recueillement, le silence – jusqu'au sommeil. Elles traduisent une forme d'appropriation douce – doucement uniforme. D'image en image, comme ces espaces finalement se ressemblent ! Non pas dans le détail certes, mais, justement, dans la manière dont ces lieux semblent autoriser un registre unique de citoyenneté, polie, policée, et qui sait, un peu absente aussi... Mais à y regarder de près, c'est l'ensemble de ces volumes qui présente comme une forme de lamento. Roubaud regrette la suppression de vieux catalogues manuscrits et appréhende le jour où le livre sera le parent pauvre des bibliothèques ; Jacob note en passant que les index des volumes imprimés de *L'Année philologique* étaient plus sophistiqués que ceux de la version numérique. Wieworka note que le lien à l'Histoire et au passé, que la profondeur de champ que donne le livre, et dont la bibliothèque est le garant, s'efface devant le monde instantané d'un présent unidimensionnel. Nos 18 écrivains (tous sauf Bon) font écho, chacun à sa manière, sur un registre plus affectif. Baptiste-Marrey, qui émarge pourtant au rang des « connaisseurs », fait part de ses doutes quant aux bibliothèques de l'avenir en saluant l'avènement d'une ère de décadence. Y aurait-il là, dans cette insistance fortuite, autre chose qu'une nostalgie, le symptôme d'une profonde divergence ? Thierry Ermakoff, cheville ouvrière de ce projet, note que bien des interrogations des professionnels trouvent dans ces pages une réponse en creux. On ne saurait mieux manier l'euphémisme !

Philippe LEVREAUD



Jean-Paul Curnier / Lisa Ricciotti, *Le pavillon blanc*. Médiathèque-centre d'art de Colomiers, Al Dante, 2011, 64 p., 24 x 16 cm à l'italienne, ill. coul., ISBN 978-2-84761-842-6

Et pour faire écho à ce qui précède<sup>1</sup>, un contrepoint : Jean-Paul Curnier, philosophe tous azimuts, qui a arpenté en critique radical tout le champ de la culture, présente le nouveau bâtiment de Rudy Ricciotti (Ricciotti, Cassagno et Blamm), bien connu notamment pour le Musée des Arts premiers du Quai Branly. Un couplage à saluer, qui paraît chez un éditeur peu enclin aux concessions. Sa première perception est musicale : c'est à Rory Gallagher, *guitar hero*, qu'il pense, pour le drapé du bâtiment, à Phil Glass, pour la métamorphose ondulante de la bannière de béton, le vêtement dansant dans lequel s'enveloppent les collections, à Debussy, Django, Kevin Ayers, à Coltrane, *Olé...* Un vêtement qui est la réponse des architectes au refus des murs de sinistre réputation – de la honte aux lamentations – pour renouer avec « *la grâce sensuelle et hautaine* » d'une danseuse de flamenco. Entrons, comme dans les plis d'une muleta : « *Est-ce que lire, écouter de la musique ou*

1. Non seulement aux publications de l'Enssib ci-dessus, mais aussi au livre de Pierre Hemptinne, *Lectures terrains vagues*, présenté dans ce numéro p. 84.

*regarder des films, c'est s'aventurer dans une transformation de sauvage élégance ? Oui, résolument ! Lire, écouter, regarder, ce n'est pas être sagement assis à consulter – comme on le dit – c'est entrer dans une transformation de soi et de tout son être sous l'emprise de l'illusion de réalité que propose l'écrit, le son, l'image. »*

Tout pli est une invitation : mais à quoi ? À lire ? Selon l'injonction bien-pensante du tout-culturel ? Surtout pas. « *Lire n'est pas une affaire de morale.* » Ne rien asséner, ne rien prescrire : offrir en revanche un espace flottant, un vide, un espace pour le désir. « *Une bannière du silence visuel, mais tissée d'une foule innombrable de récits présents et à venir.* » De « *récits comme expressions de la vie et comme mise en circulation généralisée de l'expérience*<sup>2</sup> ».

Une invitation à la joie – Art Ensemble of Chicago, Archie Shepp, *Prelude to a kiss...* Le reste suivra. Au pavillon, « le livre » est replacé dans une perspective de gai savoir, rembarqué dans le continuum du sensible, ondoyant comme l'écharpe blanche de Colomiers. À ses bibliothécaires, maintenant, d'en tirer une politique de médiation adéquate.

Philippe LEVREAUD

2. « *Lire ressemble à s'y méprendre à vivre* » dit P. Hemptinne (*op. cit.*, p. 19), à condition de disposer d'un espace de déconnexion, « *vacuoies* » (Deleuze), « *chambres à soi* » (Woolf), « *oasis de décélération* » (Rosa), dispositifs qui devraient être ce que la médiathèque propose comme l'outil (l'atout) majeur de sa fonction médiatrice.

## Voyages d'hiver



Christine Breton featuring Akhenaton, *Portes sublimes et jardins-poèmes*, Hôtel du Nord/récits d'hospitalité n° 5, éditions Commune, 2012, 96 p., 15x16 cm, ISSN 2114-8589 / ISBN 979-10-91248-00-6

Sous le titre « Récits d'hospitalité », Christine Breton, conservateur honoraire du patrimoine, publie depuis 2011 un ensemble chronologique de documents-récits qui met en perspective un vaste morceau de territoire du nord de Marseille et son environnement naturel, historique, littéraire ou religieux<sup>1</sup>.

Avec le n° 5 en 96 pages, à partir de l'*Éliade*, œuvre du carme Pierre de Saint-Louis (1626-1684), qui semblait perdue mais

1. Déjà parus : *Au ravin de la Viste* (n° 1, 2011), *La ville perchée* (n° 2, 2011), *Imagine un désert* (n° 3, 2011), *Histoire d'un ruisseau* (Hors-série, 2011), *Faux-Bourgs* (n° spécial, 2011), *Sous l'étoile* (n°4, 2012).

dont elle a retrouvé un exemplaire à l'Alcazar, l'auteur réussit à évoquer la littérature et l'art baroque produits sur ces quartiers qui ouvrent la ville. Elle confronte ces créations à Théophile Gautier qui passe à Marseille en 1852, au marquis de Laincel et à Akhenaton, rappeur marseillais, mais aussi aux grottes des rocaillers.

Il reste encore quelques vestiges des grands jardins-poèmes du Nord qu'elle aborde avec un autre poète Jean de la Ceppède (1548 ou 1550-1623) ; mais elle ouvre aussi beaucoup de portes, celles des entrées de ville jusqu'à la Sublime.

Il faut souligner la remarquable mise en page et l'iconographie alimentée en partie par quelques beaux ouvrages des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> provenant des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de Marseille à vocation régionale.

Les récits d'hospitalité s'inscrivent dans une démarche d'accueil autour de la mise en valeur des patrimoines des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille et portés par la coopérative Hôtel du Nord.

Jean-Claude GAUTIER

[www.fetedulivre.villeurbanne.fr](http://www.fetedulivre.villeurbanne.fr)

## Les Prix Sorcières 2013

seront remis le vendredi  
12 avril 2013

à la Fête du livre jeunesse  
de Villeurbanne

Des dédicaces sont prévues  
pour les auteurs primés  
pendant le salon.





# BK3 | UNE NOUVELLE VISION DE LA MÉDIATHÈQUE

**Centre Culturel Les Cordeliers - Lons Le Saunier**  
DBL Architecte urbaniste du Besset Lyon



Photographie Philippe RUAULT



## Rayonnage BK3

Rayonnages mobiles sur roulettes et rayonnage doubles et simples faces avec bout de travées pour OPAC ou présentoirs.

Structure métal

Joues latérales et top de finition en bois laqué blanc, assemblage à coupe d'onglet

Espace enfant : rayonnage mural avec fond en bois coloré et top filant avec tablettes de présentation et bacs intégrés.

